

# Traité de l'Antimoine

CONTENANT

L'Analyse Chimique de ce Minéral, & un recueil d'un grand nombre  
d'opérations rapportées à l'Académie Royale des Sciences  
avec raisonnement qu'on a cru nécessaires

*Ouvrage utile aux Physiciens & à tous ceux qui pratiquent la Médecine*

Par M. NICOLAS LEMERY, de la même Académie,  
& Docteur en Médecine



À PARIS

Chez Jean BOUDOT, Imprimeur ordinaire du Roi,  
& de l'Académie Royale des Sciences, Rue S. Jacques au Soleil d'Or.

M. DCCVII.

AVEC PRIVILÈGE DU ROI





## LA VOCATION DE L'ARBRE D'OR

est de partager ses intérêts avec les lecteurs, son admiration pour les grands textes nourrissants du passé et celle aussi pour l'œuvre de contemporains majeurs qui seront probablement davantage appréciés demain qu'aujourd'hui.

La belle littérature, les outils de développement personnel, d'identité et de progrès, on les trouvera donc au catalogue de l'Arbre d'Or à des prix résolument bas pour la qualité offerte.

## LES DROITS DES AUTEURS

Cet e-book est sous la protection de la loi fédérale suisse sur le droit d'auteur et les droits voisins (art. 2, al. 2 tit. a, LDA). Il est également protégé par les traités internationaux sur la propriété industrielle.

Comme un livre papier, le présent fichier et son image de couverture sont sous copyright, vous ne devez en aucune façon les modifier, les utiliser ou les diffuser sans l'accord des ayant-droits. Obtenir ce fichier autrement que suite à un téléchargement après paiement sur le site est un délit.

Transmettre ce fichier encodé sur un autre ordinateur que celui avec lequel il a été payé et téléchargé peut occasionner des dommages informatiques susceptibles d'engager votre responsabilité civile.

Ne diffusez pas votre copie mais, au contraire, quand un titre vous a plu, encouragez-en l'achat : vous contribuerez à ce que les auteurs vous réservent à l'avenir le meilleur de leur production, parce qu'ils auront confiance en vous.

# TRAITE DE L'ANTIMOINE

---

A MESSIRE JEAN PAUL BIGNON

ABBE DE S. QUENTIN,

Conseiller ordinaire du Roi en son Conseil d'Etat,

Président des Académies Royales des Sciences & des Inscriptions.

EPITRE



onsieur,

*J'ai eu l'honneur de lire devant vous à l'Académie Royale des Sciences ; ce Traité que je donne au public. L'approbation que vous avez, bien voulu donner à mon travail ; me fait prendre la liberté de vous le consacrer, & m'en assure la réputation. Votre estime est aujourd'hui le gage du succès dans les Sciences ans les Arts : Car après tant de preuves éclatantes que Vous avez, données d'un goût sûr, d'un jugement exact sur toutes sortes d'ouvrages, on croirait se faire tort de ne pas recevoir favorablement ceux qui ont eu le bonheur de vous plaire. Dans notre Compagnie, qui n'est pas la seule, MONSIEUR, qui doit à vos soins & à votre protection, son plus grand éclat ; chacun de nous a de différents objets de ses études, & nous voyons avec étonnement que seul vous les embrassés tous : je le puis dire avec d'autant plus de hardiesse que j'en ai pour garants tous mes Confrères, que dis-je ? une infinité d'autres personnes Illustres de tout âge, de tout sexe, de toute condition & de tout pays, un nombre infini d'étrangers, qui venu à Paris de toutes les parties de l'Europe, se rendent à nos Assemblées publiques, pour avoir comme nous le plaisir de vous entendre, & l'avantage de profiter de vos lumières. Avons-nous travaillé longtemps sur quelque sujet que ce puisse être, Physiciens ou Mathématiciens, Géomètres, Astronomes, Mécaniciens, Anatomistes, Botanistes, Chimistes ? Tous*

*enfin lorsque après beaucoup de peine & d'application, nous avons fait quelques découvertes ou quelques expériences : Vous en développez, les mystères avec tant d'intelligence & de netteté, vous en rassemblez & fortifiez les raisons avec tant d'ordre & d'exactitude, & vous représentez-le tout dans son point de vue le plus agréable, avec tant de facilité, qu'il semble que chaque matière en particulier ait fait toute votre vie, votre seule occupation. On sait pourtant, MONSIEUR, que le Conseil, où vous ne brillez pas moins que dans la République des Lettres, & que la confiance de deux grands Ministres qui se reposent sur Vous des plus importantes affaires, seraient capables de vous occuper tout entier, si avec le génie du monde le plus facile, & le plus étendu, vous n'aviez, pour le travail un attachement infatigable, & des ressources incompréhensibles. Mais MONSIEUR, après avoir éprouvé vos bontés en faveur du livre que je mets au jour, je dois craindre vous déplaire par ma manière de vous l'offrir. Je sais que digne des plus grands éloges, vous en êtes l'ennemi, déclaré ; vous ne voulez pour tous les biens que vous nous faites que du zélé & de l'assiduité pour le progrès des Sciences. C'est en quoi je puis vous assurer que je ferai toujours mes efforts ; n'ayant rien tant à cœur que de satisfaire à vos intentions, & de vous prouver le profond respect avec lequel je suis :*

MONSIEUR,

Votre très humble & très-obéissant serviteur.

LEMERY.

PREFACE



LORSQUE j'eus l'honneur d'être reçu dans l'Académie Royale des Sciences, en l'année 1699, je fis, un projet du premier travail que je devais entreprendre ; je choisis l'Analyse de Antimoine à dessein de chercher dans ce Minéral de nouveaux remèdes utiles à la Médecine, & ce qu'on y pourrait découvrir de curieux pour la Physique. J'avais déjà donné dans mes Ouvrages qui ont paru au public, plusieurs Observations que j'avais faites sur l'Antimoine ; mais je n'avais pas eu le temps, ni la commodité d'approfondir la matière autant qu'elle le mérite, & qu'elle le peut être.

J'ai donc cru qu'il était à propos pour venir à mon but, de faire un grand nombre d'essais ou d'expériences soit pour rendre les faits connus plus clairs & plus parfaits, soit pour détruire les idées fausses, soit pour découvrir quelque chose de nouveau : c'est à quoi je me suis appliqué avec tout le soin & toute l'exactitude possible.

J'ai lu en plusieurs fois dans nos Assemblées à tour de rôle, suivant les Lois de l'Académie, tous les discours que j'avais fait sur cette matière, & j'y ai rapporté mes expériences, soumettant le tout à la censure de la Compagnie. Je n'ai point fait de difficulté de corriger mes pensées, & de faire de nouvelles attentions, lorsqu'on m'a fait apercevoir que je pouvais m'être trompé en quelques circonstances : car il n'est pas de nos Assemblées, comme de celles où le désir de paraître fait soutenir à outrance une opinion, parce qu'on l'a avancée. Nous agissons de bonne foi, & nous n'avons point d'autre dessein que de trouver la vérité.

Après avoir poussé mon travail jusqu'à une période raisonnable, & avoir satisfait au dessein que je m'étais proposé, j'ai rassemblé toutes mes Observations, & les ayant jugée d'une utilité assez grande pour être présentées au public, je les ai fait imprimer en ce volume.

Si j'ai quelquefois établi des raisonnements ou petits Systèmes, qui peut-être n'ont pas été du goût de tout le monde, on ne les doit mettre que sur mon compte en particulier. Les raisonnements Physiques sont souvent problématiques, & il ne faut point trouver extraordinaire que les sentiments des Physiciens ne s'accordent pas toujours.

Afin de donner un ordre à mon Ouvrage ; je l'ai divisé en quatre parties : en dissolutions, en sublimations, en distillations & en calcinations. Sous les dissolutions, j'ai compris les infusions, les digestions, les décoctions & toutes les autres atténuations qu'on peut faire de l'Antimoine par le moyen des liqueurs : sous les sublimations, j'ai compris les fleurs & les cinabres ; sous les distillations, j'ai compris les huiles, les beurres & toutes les autres liqueurs qu'on tire de l'Antimoine par l'alambic, ou par la cornue, ou par quelque autre instrument qui produise un effet semblable : sous les calcinations, j'ai compris les régules, les foies, les bézoards, le diaphorétique d'Antimoine.

J'ai divisé chaque partie de ce Livre par Articles ; mais comme certaines opérations dépendent l'une de l'autre ; je n'ai pas laissé nonobstant cet ordre, pour une plus grande intelligence, d'en placer plusieurs de suite, lesquelles sembleraient devoir appartenir à des Articles différents : par exemple dans les dissolutions, j'ai parlé d'un magistère & d'un soufre d'Antimoine ; dans les sublimations j'ai parlé d'un vin & d'un tartre émétiques ; dans les distillations du beurre d'Antimoine, j'ai parlé du cinabre d'Antimoine, de la poudre d'algaroth, du bézoard minéral ; dans les calcinations j'ai parlé de plusieurs teintures d'Antimoine, des fleurs de régule d'Antimoine, du vin émétique ordinaire, du tartre émétique.

Je ne me suis prévenu d'aucune autorité ; j'ai voulu connaître les vérités par moi-même en faisant les expériences, je me suis même défié de mes propres épreuves, quand elles n'ont été faites qu'une seule fois. On peut se tromper dans plusieurs circonstance qui dépendent de l'opération, j'ai réitéré mon travail plus ou moins de fois, suivant que je l'ai cru nécessaire pour une confirmation suffisante ; & afin d'être d'autant plus sûr de mon fait, j'ai toujours employé dans ces répétitions un même Antimoine qui a été le plus pur que j'ai pu trouver. Je ne me suis point attendu à réussir toujours dans mes essais : on en verra plusieurs dans ce Traité qui ne peuvent servir qu'à désabuser ceux qui les croient faisables, & qui les voudraient entreprendre. J'ai fait aussi l'épreuve de quelques préparations d'Antimoine extraordinaires, lesquelles on trouve dans des

livres fameux, quand elles y ont été décrites clairement, & j'ai rapporté ce que j'en ai tiré ; mais j'avoue que je n'ai point voulu ni pu entreprendre un grand nombre de préparations marquées en termes énigmatiques dans les livres des Alchimistes. Cette secte de Chimistes est comme l'on sait toute mystérieuse : elle ne parle que par monosyllabe & elle écrit si obscurément que pour l'entendre il faudrait avoir le don de deviner.

Je mes suis appliqué examiner les préparations avec tant d'exactitude, que je n'ai point négligé quantité de petites circonstances qui pourraient paraître aux Savants des minuties ou des inutilités ; mais en fait d'Analyse on ne peut pas être trop scrupuleux : j'aime mieux qu'on m'accuse d'un excès d'exactitude que de trop de négligence.

Peut-être, que quelques personnes attachées uniquement aux faits qui peuvent être utiles à la Médecine, appelleront distractions inutiles, tout ce qui paraît dans ce Traité appartenant à la Physique seule : & que d'autres qui n'auront attention qu'à la Physique, me blâmeront de m'être étendu sur les vertus des préparations. Mais je déclare que cet Ouvrage n'a point été fait seulement pour la Médecine, non plus que pour la Physique en particulier ; mon dessein a été de le rendre utile en général, à l'une & à l'autre Science : je me tiendrai heureux si j'y ai réussi.



# TRAITE DE L'ANTIMOINE

---

## TABLE DES ARTICLES

### PREMIERE PARTIE.

Des dissolutions de l'Antimoine cru.

ART I : Décoctions d'Antimoine.

ART II : Infusions de l'Antimoine dans diverses liqueurs.

ART III : Dissolutions de l'Antimoine par des acides forts.

ART IV : Dissolutions de l'Antimoine par des alcalis.

ART V : Dissolution de l'Antimoine par un sel en partie acide & en partie alcali.

ART I : Dissolution de l'Antimoine par des huile.

### SECONDE PARTIE

Des sublimations de l'Antimoine cru.

ART I : Fleurs tirées de l'Antimoine sans addition.

ART II : Fleurs tirées de deux parties d'Antimoine & d'une partie de salpêtre.

ART III : Fleurs tirées de parties égales d'Antimoine & de salpêtre.

ART IV : Fleurs tirées du mélange d'une partie d'Antimoine, & de trois parties de salpêtre.

ART V : Fleurs tirées du mélange de parties égales d'Antimoine & de sel marin.

ART VI : Fleurs tirées du mélange de parties égales d'Antimoine & d'Alun calciné.

ART VII : Fleurs jaunes d'Antimoine, tirées du mélange de parties égales d'Antimoine & de sel armoniac.

ART VIII : Fleurs rouges d'Antimoine, tirées du mélange de huit onces d'Antimoine & de quatre onces de fleurs de sel armoniac.



## TRAITE DE L'ANTIMOINE

---

ART IX : Fleurs tirées du mélange de parties égales d'Antimoine & de sel fixe armoniac.

ART X : Fleurs tirées au mélange de parties égales d'Antimoine & d'Anatron.

ART XI : Fleurs d'Antimoine tirées du mélange de deux parties d'Antimoine & d'une partit de sel de tartre.

ART XII : Fleurs d'Antimoine tirées du mélange de deux parties d'Antimoine & d'une partie de cendre gravelée.

ART XIII : Fleurs tirées, du mélange de deux parties d'Antimoine & d'une partie de chaux.

Réflexion ou remarques sur les fleurs d'Antimoine.

### TROISIEME PARTIE

ART I : Distillation de l'Antimoine seul.

ART II : Distillation de l'Antimoine, mêlé avec du sable.

ART III : Distillation de l'Antimoine avec le salpêtre.

ART IV : Autre distillation de l'Antimoine avec le salpêtre.

ART V : Distillation d'une dissolution d'Antimoine.

ART VI : Distillation de l'Antimoine avec le vitriol, le sel commun & le salpêtre, pour faire une eau régale empreinte d'Antimoine.

ART VII : Distillation de l'Antimoine avec le sucre.

ART VIII : Distillation de l'Antimoine avec le sucre & le sel armoniac.

ART IX : Distillation de l'Antimoine avec le miel.

ART X : Distillation de l'Antimoine cru, fermenté dans le moût.

ART XI : Distillation du foie d'Antimoine fermenté dans le moût.

ART XII : Distillation du soufre d'Antimoine fermenté avec du moût.

ART XIII : Distillation du foie d'Antimoine fermenté avec du sapa.

ART XIV : Distillation de l'Antimoine avec de la lie de vin vieux.

## TRAITE DE L'ANTIMOINE

---

ART XV : Distillation de plusieurs préparation d'Antimoine avec le vinaigre.

ART XVI : Distillation de l'Antimoine avec le tartre.

ART XVII : Distillation d'un mélange d'Antimoine, de tartre & de salpêtre, tel qu'on l'emploie ordinairement, pour faire le régule d'Antimoine.

ART XVIII : Distillation de l'Antimoine avec plusieurs matières incisives apéritives & antiscorbutique.

ART XIX : Distillation de l'Antimoine cru, pénétré autant qu'il le peut être par des esprits acides de sel & de vitriol, pour faire une liqueur qui représente en qualité le beurre ou huile glaciale d'Antimoine.

ART XX : Distillation de l'Antimoine, calciné par le feu & pénétré par les esprits de sel & de vitriol.

ART XXI : Distillation du régule d'Antimoine martial pénétré par les esprits de sel & de vitriol.

ART XXII : Distillation du foie d'Antimoine, pénétré par les esprits de sel & de vitriol.

ART XXIII : Distillation de l'Antimoine calciné & pénétré par l'esprit de sel seul.

ART XXIV : Distillation du régule d'Antimoine ordinaire pénétré par de l'esprit de nitre.

ART XXV : Distillation du régule d'Antimoine pénétré par un mélange d'eau forte & esprit de sel.

ART XXVI : Distillation du régule d'antimoine pénétré par du sel armoniac & de l'esprit de Nitre.

ART XXVII : Distillation du soufre doré d'Antimoine pénétré par de l'eau régale.

ART XXVIII : Distillation de l'Antimoine minéral, mêlé avec le sublimé corrosif en parties égales.

ART XXIX : Distillation de l'Antimoine ordinaire avec le sublimé corrosif en parties égales.

## TRAITE DE L'ANTIMOINE

---

ART XXX : Distillation du mélange de sept parties d'Antimoine commun, avec huit parties de sublimé corrosif.

ART XXXI : Distillation du mélange de trois parties d'Antimoine minéral avec quatre parties de sublimé corrosif.

ART XXXII : Distillation du mélange de trois parties d'Antimoine commun avec quatre parties de sublimé corrosif.

ART XXXIII : Distillation du mélange de cinq parties d'Antimoine ordinaire, avec huit parties de sublimé corrosif.

ART XXXIV : Distillation du mélange d'une partie d'Antimoine ordinaire, avec deux parties de sublimé corrosif.

ART XXXV :

- Distillation du mélange de deux parties d'antimoine minéral, avec une partie de sublimé corrosif.
- Récapitulation des quantités différentes du beurre & du cinabre d'Antimoine, qui ont été tirés des mélanges différemment proportionnés de l'Antimoine & du sublimé corrosif.
- De la poudre d'Algaroth.
- Du Bézoard minéral.
- Autre opération faite sur le beurre d'Antimoine, d'où il résulte une poudre d'algaroth corrigée.
- Autre opération faite sur le beurre d'Antimoine, par laquelle on fait un tartre émétique dissoluble & une panacée antimoniale vomitive.
- Expériences faites sur la poudre d'algaroth, où après l'avoir pénétrée par plusieurs acides différents, on la revivifie en beurre d'Antimoine, puis on en fait un bézoard minéral.
- Vitrification de la poudre d'algaroth.
- Correction de la poudre d'algaroth.
- Teinture de poudre d'algaroth.
- Réduction de la poudre d'algaroth en régule d'Antimoine.
- Revivification de la poudre d'Algaroth en beurre d'Antimoine.

## TRAITE DE L'ANTIMOINE

---

- Expériences faites sur le bézoard minéral.
- Distillation du Bézoard minéral.
- Calcinations du Bézoard minéral.
- Du Cinabre d'Antimoine.
- Rectification du cinabre d'Antimoine.
- Des dissolutions du cinabre d'Antimoine.
- Autres dissolutions du cinabre d'Antimoine & sa revivification.
- Dissolution du cinabre d'Antimoine par un sel alcali.
- Réduction du cinabre d'Antimoine en Mercure coulant.
- Suite des distillations de l'Antimoine.

ART XXXVI : Distillation du régule d'Antimoine ordinaire, avec du sublimé corrosif, mêlés en parties égales.

ART XXXVII : Distillation du mélange de trois parties de régule d'Antimoine & de quatre parties de sublimé corrosif.

ART XXXVIII : Distillation du mélange de cinq parties de régule d'Antimoine & de huit parties de sublimé corrosif.

ART XXXIX : Distillation du mélange d'une partie de régule d'Antimoine & de deux parties de sublimé corrosif.

ART XL : Distillation du mélange de trois parties de régule d'Antimoine & de huit parties de sublimé corrosif.

ART XLI : Distillation d'une partie de régule d'Antimoine commun, & de trois parties de sublimé corrosif.

ART XLII : Distillation d'une partie de régule d'Antimoine, & de quatre parties de sublimé corrosif.

ART XLIII :

- Distillation du mélange d'une partie de régule d'Antimoine martial, & de deux parties de sublimé corrosif.
- Réflexions sur les distillations des beurres d'Antimoine.
- Analyse exacte du beurre d'Antimoine, tiré du régule ordinaire.

## TRAITE DE L'ANTIMOINE

---

- Distillation de la poudre d'algaroth & plusieurs autres opérations.
- Bézoard minéral, fait avec le beurre, tiré du régule d'Antimoine.
- Analyse du beurre d'Antimoine, tiré du régule martial.
- Précipitation du beurre d'Antimoine dans du vinaigre distillé.

ART XLIV : Distillation du régule d'Antimoine ordinaire, avec de l'étain & du sublimé corrosif.

ART XLV : Distillation d'un mélange de régule d'Antimoine, de bismuth & de sublimé corrosif.

ART XLVI : Distillation d'un mélange de régule d'Antimoine, de plomb & de sublimé corrosif.

ART XLVII : Distillation d'un mélange de régule d'Antimoine & de précipité rouge.

ART XLVIII : Distillation d'un mélange de régule d'Antimoine, d'argent & de sublimé corrosif.

ART XLIX : Distillation d'un mélange de régule d'Antimoine & d'argent sans sublimé.

ART L : Distillation d'un mélange de régule d'Antimoine, d'arsenic & de sublimé corrosif.

ART LI : Distillation d'un mélange d'Antimoine, calciné sans addition, & de sublimé corrosif.

ART LII : Distillation d'un mélange de foie d'Antimoine & de sublimé corrosif.

ART LIII : Distillation d'un mélange d'antimoine & de sublimé corrosif.

ART LIV : Distillation d'un mélange de bézoard minéral, & de sublimé corrosif.

ART LV : Distillation d'un mélange de soufre doré d'Antimoine & de sublimé corrosif.

## TRAITE DE L'ANTIMOINE

---

ART LVI : Distillation d'un mélange de magistère d'Antimoine & de sublimé corrosif.

ART LVII : Distillation d'un mélange de fleurs blanches émétiques d'Antimoine & de sublimé corrosif.

ART LVIII : Distillation d'un mélange de fleurs rouges d'Antimoine & de sublimé corrosif.

ART LIX : Distillation d'un mélange de fleurs de régule d'Antimoine & de sublimé corrosif.

ART LX : Distillation d'un mélange de cinabre d'Antimoine & de sublimé corrosif.

ART LXI : Distillation d'un mélange d'Antimoine cru, & de sublimé doux.

ART LXII : Distillation d'un mélange de régule d'Antimoine & de sublimé doux.

ART LXIII : Distillation d'un mélange de régule d'Antimoine, & de panacée mercurielle.

ART LXIV : Distillation d'un mélange d'Antimoine cru, & de mercure précipité blanc.

ART LXV : Distillation d'un mélange de régule d'Antimoine & de mercure précipité blanc.

ART LXVI : Distillation d'un mélange d'Antimoine & de précipité rouge.

ART LXVII : Distillation d'un mélange de régule d'Antimoine & de précipité rouge.

ART LXVIII : Distillation d'un mélange d'Antimoine & de turbith minéral.

ART LXIX : Distillation d'un mélange d'antimoine & de mercure précipité vert.

ART LXX : Distillation d'un mélange d'antimoine, & de mercure précipité, de couleur rose.

## TRAITE DE L'ANTIMOINE

---

ART LXXI : Distillation d'un mélange d'Antimoine & d'aethiops mineralis.

ART LXXII : Distillation d'un mélange de régule d'Antimoine & de sublimé doux.

ART LXXIII : Distillation d'un mélange d'Antimoine cru, & de mercure précipité violet.

ART LXXIV : Distillation d'un mélange d'Antimoine & de chaux vive.

ART LXXV : Distillation de l'Antimoine avec de l'urine.

ART LXXVI : Distillation de l'Antimoine avec de l'huile d'olive.

ART LXXVII : Distillation de l'Antimoine avec de la térébenthine.

ART LXXVIII : Distillation de l'Antimoine avec de la graisse.

ART LXXIX : Distillation d'un mélange d'Antimoine & de savon.

### QUATRIEME PARTIE

ART I : Calcination de l'Antimoine, pour le réduire en verre.

ART II :

- Vitrifaction de l'Antimoine calciné.
- Des dissolutions & des teintures du verre d'Antimoine préparé sans addition.
- Teinture de verre d'Antimoine.
- Autre teinture de verre d'Antimoine.
- Autre teinture de verre d'Antimoine.

ART III : Calcination de l'Antimoine cru, pour en tirer la teinture.

ART IV : Calcination de l'Antimoine pour en tirer du régule & du soufre doré.

ART V : Autre calcination de l'Antimoine, pour en tirer du régule.

ART VI : Autre calcination d'Antimoine, pour en tirer le régule.

ART VII :

## TRAITE DE L'ANTIMOINE

---

- Autre calcination d'Antimoine pour en tirer du régule.
- Fleurs blanches de régule d'Antimoine.
- Analyse du soufre doré d'Antimoine.

ART VIII : Calcination de l'Antimoine avec le fer, pour en tirer du régule d'Antimoine martial.

ART IX : Autre calcination de l'Antimoine avec le fer, pour en tirer du régule martial.

ART X : Autre calcination de l'Antimoine avec le fer, pour en tirer du régule martial.

ART XI :

- Autre calcination de l'Antimoine avec le fer, pour en tirer du régule martial.
- De l'étoile qui parait sur les régules, d'Antimoine.
- Des vertus des régules d'Antimoine & des formes qu'on leur donne ordinairement pour s'en servir.
- Fleurs rouges de régule d'Antimoine.
- Calcinations diverses des régules d'Antimoine.

ART XII :

- Régule d'Antimoine solaire.
- Céruse d'Antimoine solaire.

ART XIII :

- Régule d'Antimoine lunaire.
- Céruse d'Antimoine lunaire.

ART XIV :

- Régule d'Antimoine jovial.
- Antimoine diaphorétique jovial.

ART XV : Régule d'Antimoine & de bismuth.

ART XVI : Régule d'Antimoine & de Cuivre.



## TRAITE DE L'ANTIMOINE

---

ART XVII : Règule d'Antimoine & de plomb.

Du Foie d'Antimoine.

ART XVIII : Foie d'Antimoine fait avec des proportions égales d'Antimoine & de salpêtre.

ART XIX : Foie d'Antimoine préparé avec les proportions de quatre parties d'Antimoine & de trois parties de salpêtre.

ART XX : Foie d'Antimoine préparé avec les proportions de trois parties d'Antimoine de deux parties de salpêtre.

ART XXI :

- Foie d'Antimoine préparé avec les proportions de deux parties d'Antimoine, & d'une partie de salpêtre.
- Calcination du foie d'Antimoine.
- Des lotions du foie d'Antimoine.
- Des infusions & des dissolutions du safran des métaux.
- Du tartre émétique ou stibié.
- Autres expériences, concernant la dissolution du safran des métaux.
- Continuation des foies d'Antimoine.

ART XXII : Foie d'Antimoine prépare avec les proportions de deux parties d'Antimoine, & de trois parties de salpêtre.

ART XXIII : Foie d'Antimoine préparé avec les proportions d'une partie d'Antimoine & de deux parties de salpêtre.

ART XXIV : Foie, ou rubine d'Antimoine préparé avec proportions égales d'Antimoine de salpêtre & de sel marin.

ART XXV : Foi d'Antimoine prépare avec proportions égales d'Antimoine, de salpêtre & de sel armoniac.

ART XXVI : Crocus Antimonii regulatus.

De l'Antimoine diaphorétique appelle aussi diaphorétique minéral, ou chaux d'Antimoine, ou céruse d'Antimoine.

## TRAITE DE L'ANTIMOINE

---

ART XXVII : Antimoine diaphorétique ordinaire.

ART XXVIII : Antimoine diaphorétique fait avec le régule ordinaire.

ART XXIX : Antimoine diaphorétique fait avec le régule d'Antimoine martial.

ART XXX : Antimoine diaphorétique fait avec le foie d'Antimoine.

ART XXXI : Antimoine diaphorétique, fait avec le verre d'Antimoine.

ART XXXII :

- Antimoine diaphorétique fait avec la poudre d'Algaroth.
- Des dissolutions de l'Antimoine diaphorétique.
- Fleurs d'Antimoine diaphorétique.
- Teinture d'Antimoine diaphorétique.
- Revivification du diaphorétique minéral en régule d'Antimoine.





TRAITE DE L'ANTIMOINE.

DE L'ANTIMOINE EN GENERAL.



DANS le dessein que j'ai eu d'examiner l'Antimoine dans toutes ses circonstances, j'ai crû qu'il était à propos de commencer par quelques réflexions sur la nature de ce Mixte, sur les lieux où il naît, sur les noms qui lui ont été donnés, sur ses différences, sur le choix qu'on en doit faire, & sur ses vertus Médicinales.

L'Antimoine est un minéral pesant, cassant, noir, luisant, fort sulfureux, cristallin, disposé en lames ou en aiguilles longues, sans odeur, insipide au goût ; il naît dans plusieurs mines de l'Europe proche des métaux en Hongrie, en Transylvanie, [2] en Bretagne, en Poitou, en Auvergne. Il est appelé en Latin *Antimonium* ou *Stibium*. Les Alchimistes qui abondent en noms spécieux, l'ont nommé Lion rouge ou Loup, à cause qu'il dévore dans le feu la plupart des métaux ; ils l'ont appelé racine des Métaux, parce qu'ils ont crû que plusieurs métaux tiraient de lui leur origine ; d'autrefois ils l'ont nommé Protée, à cause qu'il reçoit diverses formes & couleurs ; d'autrefois Plomb sacré, Plomb des Philosophes, parce qu'ils ont crû que comme ce Minéral dévore plusieurs métaux, il avait du rapport avec le plomb qui se lie avec plusieurs matières métalliques.

Nous trouvons chez les Marchands deux espèces générales d'Antimoine, un minéral brut, & l'autre purifié. Le premier tel qu'on le retire de la mine, chargé ou entremêlé de quelques morceaux de roche que les Ouvriers appellent gangue ; ses cristaux, quand il est rompu sont beaux,

resplendissants, longs & larges à peu près comme le petit doigt, disposés en lame d'épée. Cet Antimoine n'est pas fort commun chez les droguistes, parce qu'ils en ont peu de débit ; il est pourtant recherché par plusieurs Chimistes, & ils le préfèrent à l'autre, à cause qu'il est naturel [3] & qu'il n'a point passé par le feu. On l'appelle par cette raison Antimoine cru ; mais on donne le même nom à l'Antimoine ordinaire, quoiqu'il ait reçu une purification par le feu, comme il sera dit. Il faut choisir l'Antimoine minéral beau, cristallin & le moins chargé de gangue.

L'autre Antimoine est celui qu'on trouve communément chez les Droguistes, il ne diffère du premier qu'en ce qu'il a été purifié des parties pierreuses & terrestres qu'il contenait. Pour faire cette purification on met fondre au feu de l'Antimoine sortant de la mine dans des pots ou dans des creusets, puis on le passe par une plaque de fer percée en façon d'écumoire dans d'autres pots ; les impuretés restent sur le couloir, on les rejette & quand l'Antimoine est refroidi, l'on casse les pots tout autour, on les sépare & l'on nous envoie les pains comme nous les voyons. Le plus beau & le meilleur Antimoine est celui qui vient du Poitou, parce qu'il a été le plus exactement purifié : on doit le choisir net en longues aiguilles brillantes, facile à casser. Il est à remarquer que les aiguilles de l'Antimoine purifié sont beaucoup plus menues & plus aiguës que celles de l'Antimoine minéral.

On nous apportait autrefois d'Hongrie [4] des petits pains d'Antimoine, pesant seulement trois ou quatre livres, remplis de petites aiguilles entrelacées les unes dans les autres, brillantes, argentines ; mais depuis qu'on a découvert des mines d'Antimoine en France, l'Antimoine d'Hongrie n'a plus été recherché, & il est devenu rare.

Quelques Auteurs demandent dans le choix de l'Antimoine qu'il ait une couleur tirant sur le rouge obscur, parce, disent-ils, que celui-là approche plus que les autres de la qualité de l'or ; mais outre que l'Antimoine rougeâtre est fort rare & difficile à trouver, cette couleur est de petite conséquence, car elle ne vient qu'à raison de quelque chaleur souterraine qui a plus raréfié le soufre de l'Antimoine en cet endroit-là qu'ailleurs.

On emploie en Médecine l'Antimoine cru extérieurement pour déterger, pour résoudre, pour dessécher ; mais on ne s'en sert guère intérieurement en substance, soit à cause d'une certaine répugnance qu'on a pour ce Minéral qui a passé autrefois pour un poison, soit parce

qu'on croit que les principes en l'état naturel, étant trop bien liés & unis pour se séparer dans le corps, il ne produirait au plus qu'une légère transpiration : on se contente [5] d'en faire prendre aux bestiaux dans leur mangeaille ; il ne les purge point par le vomissement ni par bas ; mais on s'aperçoit sensiblement qu'il les fait engraisser & embellir, ce qui procède apparemment de ce qu'il chasse par les pores de la peau, leurs mauvaises humeurs & les fait muer. J'ai voulu savoir quel effet il produisait dans les hommes, j'en ai fait prendre en poudre subtile à plusieurs personnes robustes qui avaient besoin de vomir, jusqu'à demi dragme à la dose ; j'ai vu que la plupart vomissaient sans beaucoup d'effort ; mais que d'autres n'en étaient purgés ni par haut ni par bas ; j'ai crû que ces différences d'action procédaient de la différente nature des sels qui se rencontraient dans le ventricule : Que lorsqu'il s'y trouvait suffisamment de l'acide l'Antimoine était pénétré & faisait vomir : Qu'au contraire quand il ne s'y en rencontrait guère ou point du tout, l'émétique du minéral demeurait enveloppé & sans action. Pour être assuré du fait autant que je le pouvais être, j'ai fait prendre derechef de l'Antimoine cru aux malades qui n'avoient point vomi, & je leur ai fait boire par-dessus quelques cuillerées d'une liqueur acide, comme de limonade, d'eau de verjus ; ils ont alors été purgés par haut & par bas. [6]

La qualité turbulente & émétique de l'Antimoine vient apparemment d'un soufre salin, en qui il abonde ; ce soufre ayant été mis dans un prompt mouvement par la chaleur du corps, se raréfie dans l'estomac, en picote les fibres, & les irrite avec assez de force pour exciter l'espèce de convulsion qui produit le vomissement.

Mais quand ces fibres de l'estomac se trouvent assez forts pour résister à l'Antimoine sans s'ébranler, le remède se précipite en bas & purge par les selles : il arrive même presque toujours que l'émétique après avoir fait vomir, purge par bas, parce qu'il s'en est précipité une partie dans les intestins.

Quand l'Antimoine cru qu'on a pris par la bouche ne purge par haut ni par bas, il ne faut pas conclure de-là qu'il ne produise aucun effet ; il doit agir par la transpiration dans le corps de l'homme, comme il agit dans celui de l'animal.

J'ai souvent fait prendre par la bouche une dragme d'une poudre composée avec parties égales d'Antimoine cru de soufre commun &

d'yeux d'écrevisse elle fait rarement vomir ; mais elle excite la sueur, & l'on s'en trouve bien pour l'asthme, pour la grattelle, pour la teigne. [7]

Ce qui me retiendrait de donner l'Antimoine cru en substance, est qu'il se peut faire que toute la quantité qu'on en aura prise n'étant point évacuée le même jour, il en restera quelque portion dans l'estomac, & dans les intestins : ce reste à la vérité peut tomber & sortir peu à peu avec les excréments sans qu'on s'en aperçoive ; mais quelquefois il se rencontre avec des sels acides qui l'ouvrent, lui donnent une nouvelle fermentation, & lui font produire des super purgations incommodes. [8]



PREMIERE PARTIE.

*Des dissolutions de l'Antimoine cru.*



J'AI commencé mes Examens par les menstrues ou, dissolvants les plus simples, comme par les eaux communes, par les décoctions de différents ingrédients, par l'eau de pluie, par la rosée, par des eaux minérales. En second lieu j'y ai employé le vin, l'eau de vie, les esprits de vin simple & tartarisé, les esprits de Saturne de Vénus, le verjus, le vinaigre & plusieurs autres suc nouvellement tirés ou fermentés. En troisième lieu je me suis servi des acides forts, comme des esprits de vitriol, de soufre, d'alun, de sel de nitre, de sel armoniac fixe, de l'eau régale. En quatrième lieu, j'ai continué par les alcalis, comme par l'esprit volatile de sel armoniac, par l'huile de tartre, par des lessives. En cinquième lieu, par un sel en partie acide & en partie alcali, comme par le sel armoniac. En sixième & dernier lieu, par diverses huiles.

Pour donner un ordre aux expériences que j'ai rapportées sur les dissolutions, je les diviserai en six Classes ou Articles, selon qu'elles viennent d'être marquées. [9]

ARTICLE PREMIER.

*Décoctions d'Antimoine.*

L'Opinion commune veut que la décoction d'Antimoine soit sudorifique ; c'est ce que je n'ai pas reconnu par l'usage : mais afin d'en être plus assuré, j'ai crû qu'il était à propos d'en faire des expériences.

J'ai mis bouillir longtemps de l'Antimoine cru, tantôt dans de l'eau de fontaine, tantôt dans de l'eau de rivière, tantôt dans de l'eau de pluie ; je ne me suis point aperçût par la couleur, ni par l'odeur, ni par le goût que ces eaux eussent tiré aucune impression de l'Antimoine ; j'en ai fait boire à beaucoup de personnes, & j'en ai bu moi-même sans y reconnaître

aucun effet différent de celui d'une eau- bouillie : il y a de l'apparence que des dissolvants aussi faibles que sont les eaux dont j'ai parlé, glissent sur l'Antimoine sans y pouvoir faire de pénétration.

On fait souvent entrer de l'Antimoine dans des décoctions sudorifiques ou dessiccatives, avec de l'équine, de la salsepareille, [10] du gayac : je ne voudrais pas nier alors qu'il ne donnât quelque impression à la liqueur, parce que les sels des racines qui se sont dissous dans la décoction, peuvent détacher du minerai des particules les plus raréfiées ; mais il serait difficile de distinguer par l'usage de ces décoctions, un effet particulier de l'Antimoine, l'on retire le minerai au même poids, en la même substance & en la même couleur qu'on l'y avait mis.

Si l'on ajoute dans la décoction d'Antimoine des ingrédients acides comme du tartre, des tamarins, du citron, de l'épine vinette, du vinaigre : elle excitera à ceux qui en boiront des nausées ou des vomissements plus ou moins forts, suivant la quantité des acides qu'on y aura mis.

J'ai fait bouillir de l'Antimoine dans de la rosée distillée, dans des eaux minérales de Pisci, de Forge, de Sainte Reine, de Vichy, transportées à Paris : je ne me suis point aperçu par la vue, par l'odeur ni par le goût que ces eaux quoi qu'empreintes de quelques sels, eussent tiré de l'impression de l'Antimoine : j'en ai bu & fait boire plusieurs fois à diverses personnes une assez bonne quantité, je n'ai point reconnu qu'elles eussent excité des nausées ; mais elles m'ont point rafraîchi [11] ni désaltéré comme ont coutume de faire les eaux minérales simples ou en leur état naturel, au contraire l'on en a ressenti un peu de chaleur : Ce qu'on peut attribuer aussi bien à ce que les sels de ces liqueurs sont moins délayés qu'ils n'étaient, à cause de l'évaporation qui s'est faite d'une partie de leur phlegme pendant qu'elles ont bouilli, qu'à la dissolution de quelque légère portion de l'Antimoine.

### ARTICLE II.

#### *Infusions de l'Antimoine dans diverses liqueurs.*

L'Antimoine cru, mis en infusion & en digestion pendant trois jours dans du vin blanc, l'a rendu vomitif, mais bien moins que le vin antique commun ; parce que l'Antimoine cru est plus difficile à pénétrer que le foie d'Antimoine qu'on emploie ordinairement pour cette opération. La



dose du vin rendu émétique par l'Antimoine cru, peut-être depuis deux onces jusqu'à cinq.

Le verjus, le vinaigre & plusieurs autres sucs acides fermentés ou non fermentés [12] ont aussi tiré de l'Antimoine cru, une vertu émétique sans en recevoir aucune couleur.

L'eau de vie, les esprits de vin simple & tartarisé, les esprits de Saturne & de Vénus n'ont rien tiré de l'Antimoine cru, quoiqu'on ait laissé chaque infusion séparément en digestion pendant quinze jours.

### ARTICLE III.

#### *Dissolutions de l'Antimoine par des acides forts.*

J'ai mis & laissé en infusion séparément pendant huit jours de l'Antimoine cru en poudre dans de l'esprit caustique de vitriol, dans de l'esprit acide de soufre & dans de l'esprit d'alun ; il ne m'a paru aucune ébullition ni dissolution, quoique j'eusse mis les vaisseaux sur un petit feu, de digestion. Les esprits n'ont point changé de couleur ni de goût, je ne me suis point aperçu qu'étant pris intérieurement, ils excitassent aucune nausée ni vomissement. J'ai jeté un peu de chacune de ces liqueurs dans beaucoup d'eau comme pour les affaiblir, il ne s'est [13] rien précipité ; ce qui montre qu'il ne s'était rien dissout, il faut que les pointes de ces esprits, quoique très actives, ne soient pas proportionnées aux pores de l'Antimoine. Il n'en a pas été de même à l'égard de l'esprit de sel bien déflegmé ; car l'Antimoine ayant été mis dedans en digestion a été pénétré. Il s'y est fait une légère ébullition & il a été presque tout à fait réduit en une poudre blanche au fond du vaisseau, sans pourtant autre dissolution. Car l'esprit de sel qui surnageait, était seulement affaibli ; mais il ne suspendait aucune partie de l'Antimoine, ce que j'ai reconnu en faisant évaporer une portion de cet esprit sur le feu, car il n'est rien resté au fond ; & en versant une autre portion du même esprit dans de l'eau, car il ne s'est rien précipiter

J'ai agité le vaisseau doucement & ai détaché aisément & séparé la poudre blanche d'avec un peu de matière noire qui était demeurée comme attachée au fond. J'ai versé de l'esprit de sel sur cette matière noire, & je l'ai remise en digestion, mais il s'y est fait très peu de pénétration. Elle est demeurée presque aussi noire que devant ; je l'ai lavée, je l'ai mise sécher à l'ombre, puis je l'ai examinée, j'ai trouvé que

c'était une partie de l'Antimoine [14] la plus sulfureuse, que les pointes de l'esprit de sel n'ont pas eu la force de découper ni de diviser : le l'ai mise dans de l'eau régale commune ; elle a été alors pénétrée avec ébullition & chaleur, & elle a été réduite en une poudre blanche ; j'ai mêlé les deux poudres blanches ensemble je les ai bien lavées & je les ai fait sécher. Elles m'ont paru toutes semblables au magistère d'Antimoine ordinaire.

L'esprit acide du sel armoniac a produit sur l'Antimoine le même effet que l'esprit de sel commun.

J'ai mis de l'Antimoine cru dans deux matras, j'ai versé en un quatre fois autant pesant d'eau forte, & en l'autre quatre fois autant pesant d'esprit de nitre ; il s'est fait dans tous les deux ébullition avec chaleur considérable ; mais principalement dans celui qui était l'esprit de nitre : je les ai laissés en digestion chaudement pendant trois jours ; ces dissolvants ont pénétré l'Antimoine, mais ils ne l'ont réduit qu'en une poudre grise qui est moins atténuée & divisée que l'Antimoine dissout par l'esprit de sel ; ce qui montre que les pointes de l'esprit de nitre ne sont pas si proportionnées que celles de l'esprit de sel, pour entrer profondément dans l'Antimoine & pour en [15] écarter les parties : J'ai ajouté sur ces dissolutions de l'esprit de vitriol, de l'esprit de soufre, de l'esprit d'alun ; mais l'atténuation de l'Antimoine n'en a pas été plus exacte, & il n'a point changé de couleur : j'y ai ajouté enfin environ une sixième partie d'esprit de sel, il s'est fait alors une eau régale qui a pénétré plus exactement le minéral, avec ébullition accompagnée de chaleur, & elle l'a réduit en une poudre blanche qui est encore un magistère d'Antimoine.

J'ai verré par inclination les esprits acides qui surnageaient les poudres, & je les ai mis évaporer sur le feu dans un vaisseau de verre ; il m'est resté une très petite quantité d'une matière blanche, en consistance de beurre, d'un goût très acide, brûlant. Elle ne peut venir que d'une légère portion d'Antimoine qui a été dissoute & suspendue par les acides ; cette matière s'est humectée en peu de temps à l'air & s'est réduite en liqueur claire.

Après avoir fait la dissolution ou raréfaction de l'Antimoine cru par l'esprit de sel, qui est une espèce d'eau régale, j'ai voulu voir laquelle des autres eaux régales agirait le mieux sur ce minéral. J'ai pour cela mis

dans deux matras de l'Antimoine cru pulvérisé subtilement, [16] j'y ai versé en un, quatre fois autant pesant d'eau régale faite avec quatre parties d'esprit de nitre & une partie d'esprit de sel ; & en l'autre quatre fois autant pesant d'eau régale ordinaire composée avec de l'esprit de nitre & du sel armoniac : j'ai trouvé que ces deux eaux régales agissaient sur l'Antimoine avec beaucoup d'ébullition & de chaleur ; mais il m'a paru que celle qui était faite par le mélange de l'esprit de nitre & de l'esprit de sel produisait un effet plus prompt & plus violent que l'autre ; néanmoins elles n'ont fait l'une & l'autre que raréfier également l'Antimoine, en une poudre fort blanche qui s'est précipitée au fond & qu'on appelle Magistère d'Antimoine. Les liqueurs surnageantes étaient claires & à peu près de la même couleur que l'eau régale ordinaire ; je les ai séparées des poudres blanches par inclination & je les ai gardées.

J'ai verré sur les précipités ou poudres blanches après les avoir mêlées, autant de nouvelle eau régale que devant, j'ai mis la matière en digestion pendant vingt-quatre heures sur un peu de feu ; il s'est fait encore une ébullition avec chaleur, mais elle a été moins forte que la première : il faut que le nouveau dissolvant [17] ait trouvé encore des pores à pénétrer & de la matière à raréfier. J'ai séparé la liqueur surnageante & j'ai mis derechef la poudre précipitée blanche en digestion avec de nouvelle eau régale comme devant ; je n'y ai point aperçu d'ébullition, mais seulement une petite chaleur qui m'a fait connaître que la matière a été encore pénétrable aux pointes acides.

J'ai ôté le dissolvant de dessus la poudre, & j'y en ai mis de nouveau pour la quatrième fois, je l'ai laissée en digestion un pareil temps, je n'y ai remarqué aucune chaleur ni fermentation, ce qui a fait que je n'ay point réitéré davantage l'opération : mais j'ai retiré la liqueur surnageante comme devant, je l'ai mêlée avec les autres liqueurs que j'avais séparées de dessus la poudre blanche après les dissolutions ; j'ai versé sur ces liqueurs seize ou dix-sept fois autant d'eau commune, elles ne se sont point troublées, & il ne s'en est point précipité de matière, ce qui m'a fait croire qu'elles ne tenaient dissoute ni suspendue aucune partie de l'Antimoine.

J'ai bien lavé la poudre blanche & je l'ai mise sécher, c'est un Magistère d'Antimoine qui paraît extérieurement semblable [18] au précédent, mais qui est beaucoup plus divisée, & dont les qualités sont un peu différentes.

Le Magistère d'Antimoine ordinaire dont il a été parlé, & qui a été fait par une simple dissolution de l'Antimoine cru dans l'eau régale, purge doucement par les selles, & quelquefois par le vomissement. D'autrefois il excite la sueur, car il agit différemment suivant le tempérament & la disposition du malade, qui en a pris : la dose est depuis quatre grains jusqu'à douze.

Le Magistère d'Antimoine pénétré plusieurs fois par l'eau régale comme il a été dit, a été tellement fixé qu'il a perdu sa force purgative, & il n'agit plus que comme peuvent faire le bézoard minéral ou l'Antimoine diaphorétique.

J'ai mis une partie de cette poudre dans un creuset au milieu du feu, elle a rendu beaucoup de fumées en se fondant, & elle a été convertie en une matière grise rougeâtre : je l'ai laissée refroidir, & après l'avoir mise en poudre, j'en ai fait prendre huit grains à un malade robuste ; elle l'a fait vomir doucement & l'a un peu purgé par bas : j'ai crû devoir conclure de cette expérience que l'action du feu avait dépouillé ou développé en partie [19] l'Antimoine des acides de l'eau régale, qui fixaient son soufre salin.

J'ai essayé la dissolution de l'Antimoine cru par l'esprit de vitriol philosophique, mais je n'y ai point réussi : car après en avoir mis en digestion chaudement dans cette liqueur pendant vingt jours, j'ai retiré le menstrue au même état qu'il était, & l'Antimoine ne m'a paru avoir changé en rien ; ce dissolvant est trop flegmatique pour pénétrer le minéral.

Après toutes ces expériences j'ai reconnu que plus l'Antimoine cru avait été pénétré & atténué par les acides, plus il était devenu blanc, apparemment parce que ses parties qui étant liées faisaient sa noirceur par leur porosité en absorbant la lumière, ont acquis plus de surfaces par leur division exacte & ont été rendus capables de réfléchir la lumière de plusieurs côtés en lignes droites. Or il m'a paru que le dissolvant qui agissait le mieux sur l'Antimoine, & qui le réduisait en parties les plus subtiles & les plus blanches était l'eau régale. C'est en cela qu'on pourrait dire en parlant, que l'Antimoine a quelque conformité avec l'Or. Car l'eau régale est aussi le dissolvant de l'or, mais l'Antimoine est bien plus difficile à [20] dissoudre que l'or ; puisque l'eau régale qui résout entièrement l'or en liqueur, ne peut diviser l'Antimoine qu'en une

poudre blanche : cette difficulté vient apparemment de la grande quantité de soufre que contient l'Antimoine. Car ses parties rameuses & embarrassantes entrelacent les pointes du dissolvant, & diminuent tellement son action qu'il ne peut parvenir jusqu'à une dissolution parfaite. Je n'ai remarqué qu'une seule dissolution de l'Antimoine en liqueur claire. C'est celle où le minéral ayant été premièrement pénétré par les esprits de sel & de vitriol & ensuite distillé, comme il arrive au beurre d'Antimoine, si l'on verse dessus de l'esprit de nitre, il s'y fait une eau régale parfaite qui achève de dissoudre entièrement l'Antimoine & qui le rend fluide. Je parlerai plus particulièrement de cette opération, en traitant des distillations de l'Antimoine.

ARTICLE IV.

*Dissolutions de l'Antimoine par des alcalis.*

Après les dissolutions de l'Antimoine cru par des dissolvants acides, j'ai essayé [21] d'en faire avec des dissolvants alcalis. J'ai mis dans un matras une partie d'Antimoine bien pulvérisé, j'ai versé dessus quatre fois autant d'esprit volatile de sel armoniac, j'ai bien bouché le vaisseau, & j'ai laissé la matière en digestion pendant quinze jours l'agitant souvent ; mais je ne me suis point aperçu que le menstrue le fût chargé d'aucune partie de l'Antimoine.

J'ai mis dans un autre matras, du même Antimoine pulvérisé, j'ai versé dessus de l'huile de tartre faite par défaillance, à la hauteur de cinq à six doigts ; j'ai placé le matras sur du sable un peu chaud, & après avoir laissé la matière en digestion vingt-quatre heures, j'ai augmenté le feu & je l'ai fait bouillir environ demi-heure ; la liqueur est devenue rouge comme du sang, parce que l'huile de tartre qui est un tel alcali fixe refont, a dissout le soufre de l'Antimoine. L'esprit de sel armoniac est aussi un sel volatile résout ; mais comme il est volatile, il se serait sublimé ou échappé si l'on avait mis l'infusion sur le feu, & il n'aurait pas pu par conséquent dissoudre l'Antimoine.

J'ai séparé la teinture rouge de dessus la matière du fond en la versant encore chaude dans un autre matras & je l'ai [22] laissé reposer : il s'en est précipité une manière de fécule d'un rouge brun, & la liqueur surnageante est demeurée claire & de couleur jaune orangée ; je l'ai filtrée & j'ai jeté dessus des acides, il s'y est fait ébullition, mais il ne s'en

est précipité qu'un peu de Magistère de tartre, j'ai senti pendant l'ébullition une légère odeur soufreuse qui n'a duré qu'un moment.

J'ay bien lavé la matière rouge pour en ôter l'impression du sel de tartre & je l'ai mise sécher ; elle s'est réduite en une poudre rouge qui a beaucoup de rapport avec le soufre doré d'Antimoine ordinaire, & c'en est effectivement un ; mais il n'a point de mauvaise odeur comme lui, & sa qualité est moins émétique, j'en attribue la cause à l'alcali du sel de tartre qui a absorbé une partie des pointes de l'Antimoine, & qui l'a rendu par conséquent plus faible dans son action. Il est vrai que le soufre doré ordinaire a aussi été empreint de sel de tartre dans la calcination des scories du régule d'Antimoine, mais ce sel alcali a été presque tout détruit par l'acide avec lequel on a fait la précipitation ; & le soufre a repris sa vertu émétique. J'ai fait prendre de la matière rouge ou soufre d'Antimoine [23] à des malades depuis quatre jusqu'à dix grains : j'ai reconnu qu'à quelques-uns il ne paraissait produire aucun effet, d'autres il excitait des nausées, mais sans vomissement, & il purgeait un peu par bas : à d'autres il faisait légèrement vomir. J'ai cru aussi qu'il provoquait quelque-fois la transpiration : car j'ai souvent trouvé une moiteur sur la peau de ceux qui en avoient pris. J'estime ce remède propre pour l'asthme & pour les autres maladies de poitrine, où non-seulement le soufre est convenable, mais où l'on veut exciter un vomissement doux ; il peut servir aussi pour la grattelle, pour la lèpre.

L'Antimoine qui était demeuré au fond du premier matras après l'extraction du soufre, dont je viens de parler, s'était si fort rendurci, qu'il a fallu casser le vaisseau pour l'en tirer ; je l'ai fait sécher, & j'en ay retiré du régule par la méthode ordinaire.

J'ai fait bouillir de l'Antimoine cru pendant demi-heure dans une forte lessive de cendre gravelée & de chaux vive l'Antimoine & la liqueur sont devenue jaunes, parce que le sel alcali de la cendre gravelée empreint des particules ignées de la chaux, a dissout le soufre de l'Antimoine [24] : j'ai séparé par inclination la liqueur encore chaude, elle s'est congelée en refroidissant, & elle a pris une couleur rouge. La cause de cette congélation est apparemment venue : Premièrement, de ce que le sel alcali s'étant entrelacé intimement pendant la dissolution avec les parties rameutes du soufre de l'Antimoine, ils ont perdu l'un & l'autre leur mouvement & ont fait une espèce de savon ; en second lieu, de ce que ce

sel & ce soufre unis n'ont pas trouvé assez de liqueur pour s'étendre, car la dissolution était fort chargée.

J'ai fait une seconde décoction de l'Antimoine qui était resté avec de l'eau commune, elle a encore été jaune : je l'ai versée par inclination dans une terrine, elle ne s'est point congelée : je l'ai mêlée avec la première faisant fondre le *coagulum* : j'ai filtré toute la liqueur & j'ai versé du vinaigre distillé, il s'est fait du soufre doré d'Antimoine.

J'ai fait encore bouillir de l'Antimoine dans plusieurs autres lessives, j'ai trouvé que ces liqueurs étaient toutes capables d'en extraire une teinture & un soufre ; mais elles agissent avec plus ou moins de force, suivant qu'elles sont plus ou moins chargées de sel alkali. [25]

#### ARTICLE V.

##### *Dissolution de l'Antimoine par un sel en partie acide & en partie alkali.*

J'AI pulvérisé & mêlé ensemble deux onces d'Antimoine cru, & quatre onces de sel armoniac bien, pur ; j'ai mis le mélange dans un matras, j'ai versé dessus huit onces d'eau commune, j'ai placé le matras sur un petit feu & j'ai placé la matière en digestion vingt-quatre heures ; je l'ai ensuite fait bouillir pendant deux heures ; je ne me suis point aperçu qu'il se fût fait aucun changement de couleur. Le sel armoniac s'est cristallisé en refroidissant ; j'ai versé encore autant d'eau commune chaude dans le matras, pour dissoudre ce sel armoniac, & j'ai jeté toute la matière sur un filtre. La liqueur a passé claire comme de l'eau, & il est resté de l'Antimoine sur le [26] papier gris. J'ai fait évaporer la liqueur filtrée jusqu'à siccité. Il m'est demeuré quatre onces & deux dragmes de sel, qui m'a paru d'un blanc bleuâtre, il a donc augmenté en poids de deux dragmes : J'ai mis sécher à l'ombre tout l'Antimoine resté sur le filtre, puis je l'ai pesé ; je n'en ai trouvé qu'une once six dragmes : il faut donc qu'il en ait été dissout deux dragmes par les quatre onces de sel armoniac, & c'est apparemment ce qui a donné à ce sel une couleur bleuâtre.

L'Antimoine après avoir été séché, m'a paru aussi noir, & aussi rempli de brillants, qu'il était avant qu'on l'eut mis bouillir avec le sel armoniac.

J'ai fait prendre par la bouche douze grains de ce sel armoniac empreint d'Antimoine ; il n'a pas excité la moindre nausée, & il a poussé par les

urines comme a coutume de faire le sel armoniac ordinaire. La raison pourquoi il n'est point émétique, est apparemment, parce que le sel volatile urineux & alcali que contient le sel armoniac, a émoussé les pointes de l'Antimoine.

Il a encore lieu de croire que ce sel outre sa vertu apéritive a encore celle de provoquer la transpiration, si l'on considère qu'il est empreint de sel volatile & de la partie de l'Antimoine la plus détachée. [27]

ARTICLE VI.

*Dissolution de l'Antimoine par des huiles.*

J'ai mis dans un matras de l'Antimoine subtilement pulvérisé, j'ai versé dessus de l'esprit ou huile éthérée de térébenthine à la hauteur de quatre doigts, j'ai bouché le matras & je l'ai placé en digestion sur un petit feu pendant vingt-quatre heures, l'agitant de temps en temps ; puis j'ai un peu augmenté le feu jusqu'à faire frémir la liqueur pendant une heure : j'ai laissé ensuite refroidir & reposer le tout ; j'ai trouvé que le menstree avait pris une couleur jaunâtre ; j'ai versé par inclination la liqueur dans un autre matras où j'avais mis d'autre Antimoine pulvérisé ; j'ai mis la matière en digestion comme devant, j'ai aperçu que le menstree avait reçu une couleur jaune ; j'ai versé encore la liqueur sur d'autre Antimoine pulvérisé, & après une pareille digestion, il m'a paru que la couleur du dissolvant était d'un rouge plus foncé qu'auparavant. J'ai réitéré pour la quatrième fois la même infusion & digestion sur de l'Antimoine nouveau ; mais j'ai [28] vu que la couleur du dissolvant demeurait toujours la même ; ce qui m'a fait croire qu'il était autant chargé de la substance de l'Antimoine qu'il pouvait l'être. Cette substance ne doit consister qu'en un soufre le plus détaché, car un menstree tel que l'huile éthérée de térébenthine, n'est guère capable de dissoudre autre chose qu'un soufre.

On me dira peut-être qu'il se peut faire que la couleur jaune dont il a été parlé, vienne de l'esprit ou huile de térébenthine même, sans la participation de l'Antimoine ; car nous voyons que cette huile éthérée, quoique fort claire en son état naturel acquière une couleur jaunâtre quand on en a fait évaporer ou distiller une partie par le feu. Or le feu de plusieurs digestions réitérées, ne pourrait-il pas avoir fait dissiper par le cou du matras assez de la partie la plus claire de l'huile de térébenthine, pour que celle qui est restée ait pris la couleur qui paraît ?



Mais il n'y a pas d'apparence à cette objection. Car la couleur jaunâtre de l'huile de térébenthine seule, ne vient que quand on en a enlevé une bonne partie de l'esprit le plus clair, & encore celui qui reste n'est-il jamais si jaune que la [29] teinture dont je viens de parler. Or dans nôtre opération, on trouvera qu'il ne s'est presque rien évaporé ; si l'on considère le peu de chaleur qu'on y a employé, la hauteur d'un matras & son bouchon qui a empêché la vapeur élevée de sortir, & qui en a contraint la plus grande partie à retomber.

Cette espèce de teinture d'Antimoine doit être résolutive appliquée extérieurement. Tout l'Antimoine qui est resté dans les matras après les digestions, a retenu sa couleur noire, & il ne m'a point paru changé.

J'ai fait digérer & bouillir de l'Antimoine en poudre subtile, dans plusieurs autres huiles, comme dans celles d'olive, de noix, de lin ; & j'ai crû m'apercevoir que ces huiles après s'être reposées, avaient retenu quelque légère teinture de l'Antimoine.

Au reste quoique l'Antimoine cru contienne beaucoup de soufre, tout à fait semblable au soufre commun ; il ne donne pas une teinture rouge aux huiles, comme fait le soufre commun même ; parce que ce soufre dans l'Antimoine est intimement lié avec des parties compactes & pesantes, qui le retiennent & en empêchent le détachement. [30]

Je finis par-là les dissolutions de l'Antimoine cru : j'ai trouvé en général que beaucoup de liqueurs s'empreignaient de quelque substance de ce minéral, & que plu leurs autres le raréfiaient considérablement ; mais n'en ai guère vu qui en fissent une dissolution exacte.



SECONDE PARTIE.

*Des sublimations de l'Antimoine cru.*



Les sublimations consistent à le réduire en fleurs & en cinabre ; je commencerai par les fleurs, & pour ranger mes expériences par ordre : Je parlerai en premier lieu, des fleurs qui se tirent de l'Antimoine seul. En second lieu, de celles qu'on tire d'un mélange d'Antimoine & d'un sel acide, tel qu'est le salpêtre, le sel marin, l'alun, En troisième lieu, de celles qu'on tire d'un mélange d'Antimoine & d'un [32] sel volatile, qui participe de l'acide & de l'alkali, comme les fleurs de sel armoniac. En quatrième lieu, de celles qu'on tire d'un mélange d'Antimoine & d'un sel fixe, qui participe de l'acide & de l'alkali, comme le sel qui reste après qu'on a tiré l'esprit volatile & les fleurs du sel armoniac. En cinquième lieu de celles qu'on tire d'un mélange d'Antimoine & d'un sel alcali fixe, tel qu'est le sel de tartre, l'anatrum d'Egypte, En sixième lieu, de celles qu'on tire d'un mélange d'Antimoine & d'une matière alcaline fixe, telle qu'est la chaux, la cendre gravelée.

Le nom de fleurs a été donné à cette espèce de préparation, à cause de la ressemblance qu'elle a avec de la farine la plus fine qu'on appelle fleur de farine.

En traitant de toutes ces fleurs d'Antimoine, je prendrai l'occasion de parler de quelques préparations qui en dépendent, & qui sont utiles à la Médecine.

Quant au cinabre d'Antimoine, je remettrai à en traiter quand j'aurai parlé de quelques distillations qui viendront en leur rang, & qui sont nécessaires pour rendre ce que j'aurai à en dire plus intelligible.

ARTICLE PREMIER.

*Fleurs tirées de l'Antimoine sans addition.*

J'ai placé dans un fourneau un pot de terre sans verni, ayant au milieu de sa hauteur une petite ouverture quarrée en forme de porte, avec son bouchon ; j'ai adapté sur ce pot trois aludels, & sur celui d'en haut un chapiteau de terre sans bec, mais percé en son sommet d'un petit trou, capable seulement de recevoir [33] le tuyau d'une plume à écrire : j'ai bouché ce petit trou avec du papier ; j'ai mis bon feu sous le pot d'en bas, & quand il a été rougi, j'ai jeté dedans de demi-heure en demi-heure deux cuillerées d'Antimoine en poudre, jusqu'à ce qu'il y en ait eu huit onces, j'ai ouvert de temps en temps le petit trou du chapiteau, pour donner de l'air à la matière, & pour déterminer les vapeurs de l'Antimoine à s'élever ; mais l'a refermé aussitôt, de peur qu'il ne s'en dissipât trop : j'ai continué le feu pendant environ douze heures, ou jusqu'à ce que les vapeurs aient cessé de paraître. Il est à remarquer que quelque précaution qu'on ait observé pour renfermer les vapeurs dans les aludels, on n'a pas pu empêcher qu'il ne s'en dissipât une partie, tant par le petit trou d'en haut, quand on l'a débouché, que par le trou d'en bas quand on l'a ouvert pour jeté de l'Antimoine dans le pot. De plus les jointures de ce trou d'en bas ne plus closent pas si exactement qu'elles ne laissent échapper quelques vapeurs ; mais on ne peut as éviter cette perte, car s'il n'y avait aucune ouverture au vaisseau pour laisser entrer un peu d'air les parties de l'Antimoine n'auraient aucune action, & il ne s'en élèverait rien. [34]

Quand les vaisseaux ont été refroidis, je les ai séparés, & j'en ai retiré avec la frange d'une plume, une poudre légère & blanche qui s'était attachée aux parois des aludels & qui provenait des vapeurs condensées ; e'est ce qu'on appelle fleurs d'Antimoine, il y en avait sept dragmes : j'en aurais tiré davantage, si ayant fait un petit trou rond au haut du pot pour y faire entrer le bout d'un soufflet, j'avais fait souffler sur l'Antimoine pendant la calcination ; car alors il se serait élevé une plus grande quantité des parties de ce minéral ; mais je n'ai eu dessein d'en tirer que les fleurs les plus volatiles qui sont aussi les plus émétiques. Elles proviennent de la partie la plus sulfureuse de l'Antimoine ; mais elles ne sont point soufre par, car si l'on en jette sur des charbons ardents elles ne rendent point de flamme.

Quoique l'Antimoine soit très noir dans toute sa substance, les vapeurs qui en sortent par cette opération sont blanches mais si l'on le pousse avec un soufflet comme j'ai dit, il rend souvent des fleurs jaunâtres ou rougeâtres. Ces différences de couleurs, viennent de ce que les fleurs ayant été diversement raréfiées par l'action plus ou moins forte du feu réfléchissent [35] la lumière à nos yeux de différentes manières.

La fleur d'Antimoine est un puissant émétique, la dose en est depuis un grain jusqu'à quatre. J'ai trouvé au fond du pot une matière noire, pesant quatre onces une drachme & demie ; il faut donc qu'il se soit dissipé dans cette sublimation deux onces sept dragmes & demie de la matière. Cette masse qui était un Antimoine calciné, m'a paru en dedans approchante un peu du régule, mais moins pure ; je l'ai mise en poudre, j'en ai continué la calcination à petit feu, dans un plat de terre, jusqu'à ce qu'elle ne fumât plus, & qu'elle fût grise, puis j'en ai fait du verre d'Antimoine, en la manière ordinaire.

J'ai fait quelques expériences sur les fleurs d'Antimoine. Premièrement, j'ai voulu voir si à cause de leur grande raréfaction, elles pourraient communiquer quelque impression à l'eau ; pour cet effet j'en ai fait bouillir longtemps à petit feu, dans de l'eau commune ; j'ai ensuite filtré la liqueur bien exactement, & j'en ai bu, je ne suis aperçu d'aucun effet. Ce menstrue faible ne pénètre pas mieux les fleurs d'Antimoine quoique fort raréfiées que l'Antimoine cru. [36]

En second lieu, quel degré de force émétique elles donneraient au vin. J'ai mis & laissé en infusion dans un matras, demi once de fleurs d'Antimoine, avec seize onces de vin blanc pendant trois jours à une douce chaleur, remuant la matière de temps en temps ; j'ai filtré ensuite l'infusion, j'en ai fait prendre une once à la dose ; j'ai trouvé qu'elle agissait, avec un peu plus d'effort que le vin émétique ordinaire. La résidence m'a servi à faire encore d'autre vin émétique, de même que celle du foie d'Antimoine.

La raison pourquoi le vin émétique, fait avec les fleurs d'Antimoine est plus vomitif que celui qui a été préparé avec le foie d'Antimoine, est non seulement, parce que les fleurs d'Antimoine étant plus sulfureuses & plus raréfiées que le foie d'Antimoine, le menstrue a eu plus de facilité à s'en empreindre ; mais aussi parce que les fleurs, que nous employons ici ayant été préparées sans addition d'aucun sel, leurs parties insensibles

qui ont été dissoutes dans le vin, sont plus disposées au mouvement que celles du foie d'Antimoine, qui ont été préparées avec le salpêtre, & où il est resté une portion des parties les plus fixe de ce sel.

En troisième lieu j'ai examiné si le [37] tartre deviendrait plus émétique par nos fleurs que par les autres préparations d'Antimoine. J'ai mêlé ensemble une partie de fleurs d'Antimoine & quatre parties de cristal de tartre pulvérisé. J'ai fait bouillir le mélange avec de l'eau commune dans un pot de terre pendant douze heures, agitant de temps en temps la matière avec une spatule de bois, puis j'ai versé le tout encore bouillant sur un linge, & la liqueur étant passée je l'ai mise évaporer jusqu'à siccité ; il m'est resté un tartre fort émétique, & qui agit avec plus de violence que celui quia été préparé avec le foie d'Antimoine. C'est par la même raison que j'ai dite en parlant des vins émétiques ; mais ce tartre émétique ne se dissout pas plus facilement dans des liqueurs que fait le cristal de tartre pur. La dose que j'en ai employée a été depuis un grain jusqu'à quatre, on pourrait en faire prendre jusqu'à six gains, à des personnes bien difficiles à faire vomir. [38]

ARTICLE II.

*Fleurs tirées de deux parties d'Antimoine & d'une partie de salpêtre.*

J'ai pulvérisé & mêlé exactement ensemble huit onces d'Antimoine & quatre onces de salpêtre bien sec ; j'ai d'ailleurs disposé dans un fourneau un fourneau sublimatoire, garni de ses trois aludels & d'un chapiteau comme devant ; j'ai bien lutté les jointures, j'ai fait bon feu sous le pot ; & quand il a été rougi au fond, j'y ai jeté une cuillerée du mélange & j'ai bouché promptement le trou du pot ; il s'y est fait une détonation légère & il a monté beaucoup de fumées blanches pendant une heure ; j'ai mis encore une autre cuillerée du mélange dans le pot, & j'ai continué ces progressions d'heure en heure, jusqu'à ce que la matière ait été employée. Le feu dans tout ce temps là a toujours été également fort, & il s'est élevé des fumées pendant douze heures, j'ai ensuite laissé refroidir les vaisseaux & je les ai délutés, j'ai trouvé au haut du pot, dans les aludels & dans le chapiteau des fleurs blanches attachées contre les parois ; [39] je les ai séparées & ramassées avec une plume, elles ont pesé neuf dragmes & demie, elles m'ont paru semblables aux précédentes comme la forme & pour la couleur ; mais comme j'ai employé du salpêtre dans cette sublimation, j'ai bien cru que la partie volatile de ce

sel étant montée avec les fleurs de l'Antimoine, il s'y en serait lié une portion, qui les aurait rendues moins pures : je les ai donc lavées dans de l'eau, pour en emporter le sel, & je les ai mises sécher, il m'en est resté une once ; elles sont d'une couleur grise blanchâtre : j'en ai donc séparé une dragme & demie de sel ; mais il y en est apparemment encore demeuré quelque petite quantité, qui s'étant étroitement unie avec leurs sulfureuses, n'a pu être détachée parties les lotions. Car ces fleurs sont un peu moins vomitives que celles qui ont été faites sans addition de sel ; on en peut donner depuis deux grains jusqu'à six.

J'ai trouvé dans le pot d'en bas sept onces & six dragmes d'une manière de chaux variée en couleurs branche, noire, grise, rouge ; il faut qu'il se soit dissipé pendant la sublimation, trois onces & demie dragme de matière. J'ai lavé exactement cette chaux dans de l'eau chaude, & [40] je l'ai fait sécher. Il m'est resté cinq onces d'une poudre grise, qui est la partie la plus fixe des huit onces d'Antimoine que j'avais employée. Elle fait vomir doucement & elle purge par bas, la dose est depuis quatre grains jusqu'à dix.

On peut profiter des cinq onces de poudre grise d'une autre manière. Car si layant mêlée avec trois onces & demie de tartre & deux onces de salpêtre pulvérisé, on calcine le mélange, & qu'on le mette en fusion dans un creuset par le feu, on en tirera de fort bon régule, aussi vomitif que le commun.

J'ai ramassé les lotions de la chaux d'Antimoine, je les ai filtrées, elles étaient claires comme de l'eau ; j'en ai tiré par évaporation, deux onces, & demie de sel : C'est un salpêtre fixe qu'on peut nommer sel polychreste stibal, puisqu'il a été fixé par le soufre de l'Antimoine. Il est alcali sa vertu est apéritive & un peu purgative, la dose en est depuis un scrupule jusqu'à une dragme. [41]

### ARTICLE III.

#### *Fleurs tirées de parties égales d'Antimoine & de salpêtre.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble huit onces d'Antimoine & autant de salpêtre bien sec, j'ai jeté le mélange cuillerée à cuillerée dans les mêmes pots sublimatoires, dont celui d'en bas avait été rougi au feu, de même qu'aux opérations précédentes. Il s'est fait chaque fois une grande détonation & il s'est levé beaucoup de fumées, dont je n'ai pu empêcher

qu'il ne se dissipât une bonne portion. J'ai laissé la matière sur le feu pendant six heures, afin de faire sublimer tout ce qui pouvait être sublimé, puis les vaisseaux étant refroidis, je les ai délutés ; j'y ai trouvé des fleurs blanches semblables aux précédentes, je les ai détachées & ramassées, il y en a eu six dragmes & demie, je les ai bien lavées, pour en séparer le sel volatile du salpêtre & les ai fait sécher ; il m'en est resté cinq dragmes & quelques grains. J'ai donc tiré de ces fleurs presque une dragme & demie de salpêtre, elles sont plus blanches que les précédentes. Et la [42] raison en est, qu'elles ont été plus atténuées par une plus grande quantité de salpêtre, car plus l'Antimoine a été raréfié ou divisé par les acides, plus il a acquis de blancheur.

Pour leur vertu elles sont moins vomitives à proportion de ce qu'elles ont reçu une plus grande quantité de salpêtre ; ainsi l'expérience nous montre qu'elles agissent avec moins de force que les précédentes, & qu'on en peut donner à la dose depuis deux grains jusqu'à dix.

J'ai trouvé dans le pot d'en bas une matière rougeâtre, brune, luisante en des endroits, blanche en d'autres, grise en d'autres, pesant onze onces & demie. Il faut donc qu'il se soit dissipé pendant la sublimation, trois onces cinq dragmes & demie du mélange. J'ai pulvérisé la matière & je l'ai bien lavée pour la priver du salpêtre fixe qu'elle contenait, puis je l'ai mise sécher ; il m'est resté une poudre rougeâtre, pesant six onces & demie. C'est une espèce de safran des métaux ; mais il est grossier, car les scories s'y sont confondues ; il pourrait pourtant être donné au défaut du commun pour exciter le vomissement : la dose est depuis deux grains jusqu'à dix. On pourrait même s'en servir dans les préparations du vin & du tartre [43] émétique ; mais comme il est impur il vaut mieux le réserver pour les chevaux ; on leur en donne dans de l'avoine ou dans du son demi once à chaque jour : il les purge par transpiration & les rend plus gras & plus beaux qu'ils n'étaient.

J'ai fait évaporer les lotions de la matière, & j'en ai retiré quatre onces & demie d'un sel polychreste stibial.

ARTICLE IV.

*Fleurs tirées du mélange d'une partie d'Antimoine, & de trois parties de salpêtre.*

J'ai pulvérisé & mêlé exactement ensemble quatre onces d'Antimoine & douze onces de salpêtre ; j'ai jette le mélange cuillerée à cuillerée dans des pots sublimatoires disposés dans un fourneau sur le feu, comme aux opérations précédentes, excepté qu'au lieu du chapiteau de terre, il y en avait un de verre avec un petit récipient. Il s'est fait de grandes détonations ; j'ai laissé assez d'intervalle entre les progressions, afin de donner le temps aux vapeurs de s'élever & de s'attacher. J'ai employé six heures à cette [44] opération ; il a passé dans le chapiteau des fumées rouges qui se sont en partie résolues en liqueur & qui ont coulé goutte à goutte dans le récipient. Quand les vaisseaux ont été refroidis je les ai délutés. J'ai trouvé dans le récipient deux dragme & demie d'esprit de nitre faible, accompagné d'un peu de fleurs blanches, dont il s'était empreint, & qui avaient contribué à le rendre faible. J'ai détaché du bas du chapiteau, & des parois des aludels demi once de fleurs blanches très légères, semblables aux précédentes, je les ai bien lavées & je les ai mises sécher; il m'en est resté trois dragmes, elles contenaient donc une dragme de salpêtre qui s'était volatilisé avec elles.

Ces fleurs sont peu émétiques, elles agissent plus doucement que les précédentes, à cause de la grande quantité de salpêtre qu'on a employée dans leur préparation ; on en peut donner depuis quatre grains jusqu'à douze.

J'ai trouvé dans le pot d'en bas une manière de chaux blanche, pesant douze onces & demie ; il s'est donc dissipé par le trou du pot, durant la détonation, deux onces cinq dragmes & demie, des parties volatiles du mélange. J'ai mis tremper la matière dans de l'eau chaude, & je l'ai [45] bien lavée pour en séparer le sel, puis je l'ai mise sécher. Il m'est resté quatre onces d'un Antimoine diaphorétique blanc friable, & qui se réduit facilement en poudre impalpable. On en donne pour exciter la transpiration des humeurs, depuis six grains jusqu'à vingt.

On retire par cette opération autant d'Antimoine diaphorétique qu'on avait employé d'Antimoine commun ; il s'est pourtant exalté considérablement des parties volatiles de ce minéral, lesquelles devraient



avoir fait une diminution à son poids ; mais la place des parties détachées de l'Antimoine, il s'y est lié du salpêtre en assez bonne quantité pour en réparer le poids. Ce même salpêtre retient & fixe si bien l'Antimoine, que le soufre ne peut s'en exalter, pour produire aucun effet vomitif ni purgatif.

J'ai retiré par évaporation des lotions huit onces d'un salpêtre à demi fixé & qui brûle encore un peu sur les charbons ardents, il n'a été qu'à demi fixé ; parce qu'il ne s'est pas trouvé assez de soufre dans quatre onces d'Antimoine, pour faire élever toutes les parties volatiles de douze onces de salpêtre.

Ce sel tiré des lotions de la chaux d'Antimoine, est un peu alcali, parce que dans [46] la calcination, le feu a ouvert les pores du salpêtre & l'a rendu pénétrable aux acides. Il est atténuant, apéritif & résolutif, la dose est depuis demi scrupule jusqu'à une dragme.

Quoique dans les préparations que le viens de rapporter, j'ai marqué précisément le poids des fleurs que j'ai tirées de chaque quantité d'Antimoine ; je n'en fais pas une règle générale : car cette circonstance peut varier, soit par la différente grosseur des aludels, soit par la force, plus ou moins grande du feu, soit parce qu'on aura été plus ou moins exact à tenir le bouchon dû pot ferme, ou par quelques autres accidents semblables.

#### ARTICLE V.

##### *Fleurs tirées du mélange de parties égales d'Antimoine & de sel marin.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble six onces d'Antimoine & autant de sel marin, bien secs ; j'ai jeté le mélange cuillerée à cuillerée dans un pot de terre sublimatoire, rougi au feu & garni de tes aludels & de son chapiteau. Il s'y est fait un pétilllement de crépitation, à cause [47] du sel marin, & il s'est élevé beaucoup de vapeurs blanchâtres, pendant quatorze heures. Quand il ne s'es plus rien élevé, j'ai laissé éteindre le feu & refroidir les vaisseaux, j'ai trouvé des fleurs blanches attachées aux parois internes des aludels, je les ai détachées, elles ont pelé six dragmes & quarante cinq grains ; leur goût était je les ai lavées dans de l'eau chaude & les ai mises sécher il m'en est resté demi once & soixante grains. Il en est donc sorti une dragme & cinquante sept grains de sel marin qui s'était volatilisé & sublimé avec elles.

Ces fleurs sont émétiques, mais elles agissent avec moins de violence que celles qui ont été tirées de l'Antimoine pur, à cause de quelque portion de sel marin, qui est demeurée obstinément attachée dans leurs parties rameuses, & qui fixe en quelque manière leur soufre. On peut en donner à la dore depuis deux grains jusqu'à six.

J'ai trouvé au fond du pot une manière de chaux grise, tirant sur le blanc. Elle pesait neuf onces & trois dragmes ; il s'est donc dissipé une once six dragmes & vingt sept grains du Mélange de l'Antimoine & du sel. [48]

ARTICLE VI.

*Fleurs tirées du mélange de parties égales d'Antimoine & d'Alun calciné.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble quatre onces d'Antimoine cru & autant d'Alun calciné ; j'ai procédé pour la sublimation du mélange, comme aux opérations précédentes : la matière a poussé des vapeurs pendant huit-heures ; mais elles étaient fort raréfiées & faibles. Elles ne m'ont produit que cinq scrupules de fleurs grises, piquantes au goût ; je les ai employées extérieurement pour déterger & consommer les chairs baveuses.

J'ai trouvé au fond du pot une matière blanche spongieuse, à peu près, comme de l'alun brûlé, pesant cinq onces six dragmes un scrupule. Il s'est donc dissipé deux onces du mélange, pendant la sublimation. Cette matière est détersive & même un peu escarrotique, mais moins que l'alun brûlé seul, à cause que l'Antimoine par ses parties sulfureuses a étendu & un peu embarrassé le sel âcre de l'alun brûlé, on peut s'en servir pour consommer les chairs baveuses & les lèvres trop spongieuses [49] des plaies, étant appliquée seul, en poudre, ou mêlée dans un onguent mondifiant.

J'ai essayé de tirer par la même méthode, des fleurs d'un mélange d'Antimoine & de vitriol dessèche en blancheur. Il s'en est élevé des vapeurs faibles, ou très raréfiées ; mais elles ne se sont point condensées, ni attachées contre les aludels, car je n'ai rien trouvé.

J'ai fait la même tentative sur un autre mélange d'Antimoine & de terre douce de vitriol, je n'y ai pas mieux réussi.

ARTICLE VII.

*Fleurs jaunes d'Antimoine, tirées du mélange de parties égales  
d'Antimoine & de sel armoniac.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble huit onces d'Antimoine & autant de sel armoniac ; j'ai mis le mélange dans une cucurbite de terre commune, j'y ai adapté un chapiteau de verre & un petit récipient, j'ai lutté exactement les jointures, & j'y ai placé le vaisseau sur un feu médiocre. Il est monté premièrement quelques vapeurs blanches, qui se sont la plupart [50] résoutes en liqueur & qui ont coulé dans le récipient. Les vapeurs suivantes ont de différentes couleurs, & elles se sont attachées aux parois du chapiteau. J'ai continué le feu environ quatre heures, ou jusqu'à ce que la sublimation ait été achevée. J'ai alors laissé refroidir les vaisseaux & je les ai délutés : j'ai trouvé dans le récipient demi-once d'un esprit volatile urineux alcalin, âcre & pénétrant, chargé d'une légère portion de fleurs rougeâtres. J'ai trouvé dans le chapiteau huit onces de fleurs variées en couleurs jaunes, rouges, blanches, noires.

J'ai trouvé à la partie supérieure de la cucurbite cinq onces d'une matière grise noirâtre composée d'Antimoine & de la partie la moins volatile du sel armoniac. Cette matière s'était sublimée & attachés aux parois du vaisseau.

Il était resté au fond de la cucurbite deux onces & deux dragmes & demie d'Antimoine fixe, approchant un peu du régule, mais moins pur.

J'ai rectifié les huit onces de fleurs trouvées dans le chapiteau, en la manière suivante. Je les ai mises dans une cucurbite de verre assez grande, pour qu'il n'y en ait eu qu'environ le demi-quart de sa capacité rempli, j'y ai adapté un chapiteau [51] aveugle & après avoir lutté exactement les jointures, j'ai placé le vaisseau sur le sable & j'ai donné dessous un feu gradué : il s'est élevé des fleurs jaunes tirant sur le rouge, lesquelles se sont attachées au chapiteau ; j'ai continué un feu du deux au troisième degré, jusqu'à ce que j'ai aperçu que les fleurs qui se sublimaient aient commencé à paraître blanches ; j'ai laissé alors refroidir les vaisseaux & je les ai délutés, j'ai trouvé dans le chapiteau trois onces de fleurs jaunes ; mais elles n'étaient pas fleurs d'Antimoine pures, il s'y était mêlé beaucoup de fleurs de sel armoniac, qui s'étaient sublimées confusément avec elles : je les ai lavées avec de l'eau chaude, pour en

séparer ces fleurs de sel armoniac, puis je les ai mises sécher ; j'ai eu une once & demi dragme de belles fleurs d'Antimoine, de couleur jaune dorée ou orangée, tirant un peu sur le rouge. J'ai reconnu par les expériences que j'en ai faites, qu'elles purgent doucement par le vomissement & par les selles ; elles excitent aussi quelquefois la sueur, je les crois bonnes pour l'épilepsie, pour la mélancolie hypocondriaque, pour la fièvre quarte ; la dose est depuis trois grains jusqu'à douze.

J'ai gardé les lotions des fleurs pour [52] les faire évaporer avec d'autres de la même nature, dont je vais parler dans la suite.

J'ai trouvé au fond de la cucurbite après la sublimation des fleurs jaunes, une matière blanche en dessus, & grise en dessous, pesant quatre onces & six dragmes. La partie blanche était proprement un sel armoniac, la partie grise était une poudre qui participait de l'Antimoine & du sel armoniac : j'ai mêlé ces matières avec les cinq onces de matière grise noirâtre que j'avais trouvé sublimées & attachées à la partie supérieure de la première cucurbite. J'ai mis le mélange dans une cucurbite de terre, j'y ai adapté un chapiteau aveugle, j'ai lutté exactement les jointures & par un feu gradué d'environ trois heures, j'ai fait élever au chapiteau une once & six dragmes de fleurs rouges ; je les ai lavées & je les ai mises sécher, j'en ai eu six dragmes. Elles ont les mêmes vertus que les fleurs jaunes.

J'ai trouvé attaché au cou de la cucurbite une matière qui était rouge en sa superficie & grise en dessous, pesant une once & cinq dragmes, cette couleur rouge provenait d'une légère quantité de fleurs, qui s'était arrêtée sur cette matière. [53]

J'ai trouvé au fond de la cucurbite cinq onces d'un sel armoniac blanc en des endroits, & gris en d'autres.

#### ARTICLE VIII.

*Fleurs rouges d'Antimoine, tirées du mélange de huit onces d'Antimoine  
& de quatre onces de fleurs de sel armoniac.*

J'ai pulvérisé & mêlé exactement ensemble huit onces d'Antimoine & quatre onces de fleurs de sel armoniac, j'ai procédé à la sublimation du mélange comme en l'opération précédente ; il est monté des vapeurs rouges, qui se sont condensées en fleurs au chapiteau : j'ai continué un

degré de feu toujours égal ; mais j'ai aperçu qu'après environ l'espace de deux heures les fleurs qui se sublimaient n'étaient pas si rouges que les premières. J'ai alors détaché le chapiteau de la cucurbite & j'en ai mis aussitôt en sa place un autre qui était aveugle ; j'ai bien lutté les jointures & j'ai augmenté un peu le feu, les fleurs qui se sont élevées ont été de couleurs différentes. J'ai continué le même degré de feu jusqu'à ce qu'il ne parût plus de vapeurs, j'ai alors laissé refroidir [54] les vaisseaux, j'ai trouvé dans le petit récipient qui était attaché au premier chapiteau, une liqueur urineuse semblable à celle de l'opération précédente, pelant deux dragmes : & au chapiteau des fleurs rouges, pesant deux onces, je les ai lavées avec de l'eau tiède, pour en séparer le sel armoniac, puis je les ai mises sécher, il m'est resté six dragmes & demie de belles fleurs rouges d'Antimoine, qui m'ont paru produire les mêmes effets que les fleurs jaunes, dont il a été parlé aussi ne différent-elles proprement qu'en leur couleur plus ou moins foncée.

J'ai ramassé les fleurs de différentes couleurs, attachées au second chapiteau, il y en avait deux onces & demie ; Je les ai mises dans une cucurbite de verre, j'ai adapté un chapiteau aveugle, & après avoir bien lutté les jointures & placé le vaisseau sur le sable, j'en ai fait élever par un feu gradué, des fleurs jaunes, j'ai continué le feu jusqu'à ce que j'aie aperçu que les vapeurs qui montaient commençaient à paraître blanches ; j'ai laissé alors refroidir les vaisseaux & je les ai délutés ; j'ai trouvé dans le chapiteau, des fleurs jaunes pelant sept dragmes : je les ai bien lavées & je les ai mise à ses sécher, j'ai eu deux, dragmes & deux [55] scrupules de belles fleurs d'Antimoine de couleur jaune orangée. Elles m'ont paru avoir les mêmes qualités que les précédentes.

On pourrait garder les fleurs rouges & les fleurs jaunes, comme elles sortent du chapiteau sans les laver ; mais elles seraient sujettes à s'humecter & à changer de couleur en quelques endroits. De plus elles auraient moins de vertu pour exciter le vomissement, parce que le sel armoniac les envelopperait trop. Il est pourtant à remarquer que si bien qu'on lave ces fleurs, elles retiennent toujours une petite portion des fleurs de sel armoniac, c'est aussi ce qui modère leur force ; car sans ce petit frein elles agiraient plus vigoureusement.

Toutes ces fleurs après leurs lotions, ont eu une couleur plus forte ou plus foncée qu'auparavant, parce qu'elles ont été privées de beaucoup

des fleurs blanches du sel armoniac, qui étendaient & affaiblissaient leur couleur.

Je ne connais point de matière qui enlève ou sublime les fleurs de l'Antimoine, si facilement & en si grande quantité que le sel armoniac. Ces fleurs ne sont autre chose qu'un soufre atténué & exalté. Je crois que les fleurs jaunes ne diffèrent d'avec [56] les fleurs rouges, qu'en ce que le soufre n'a pas été tant raréfié dans ces premières que dans les dernières. Car nous voyons que plus le soufre d'Antimoine a été atténué, & plus il paraît rouge.

J'ai ramassé toutes les lotions des fleurs d'Antimoine jaunes & rouges, je les ai bien filtrées, & je les ai mises évaporer à petit feu dans une terrine de grès, jusqu'à pellicule, puis je les ai laissées cristalliser : il s'y est fait des cristaux plumacés, d'une disposition qui m'a semblé fort agréable & particulière, ils ont la figure de plumes d'oiseau, & ils sont rangés en ordre tout autour du bas du vaisseau, comme par bouquets renversés : Chacun de ces bouquets est composé d'un très grand nombre de petits cristaux filamenteux ou plumacés, blancs comme de la neige, brillants & fort agréables à voir. Sous ces bouquets, il paraît une grande quantité d'autres petits cristaux semblables ; mais entrelacés & confondus les uns dans les autres sans ordre : ceux du fond de la terrine, tirent un peu sur le vert, & ils représentent assez bien tous ensemble une petite forêt de cristaux.

J'ai versé par inclination dans une [57] autre terrine la liqueur qui surnageait les cristaux, je l'ai mise évaporer & cristalliser, il s'y est formé des cristaux feuilletés & placés les uns sur les autres de couleur blanche.

Les uns & les autres cristaux sont des fleurs de sel armoniac légèrement empreintes de l'Antimoine avec lequel on les a fait sublimer ; elles sont propres pour exciter l'urine & la transpiration des humeurs, la dose est depuis quatre jusqu'à quinze grains.

Après avoir tiré des fleurs d'Antimoine par moyen des fleurs du sel armoniac j'ai voulu voir si je n'en tirerais point par le moyen des sels volatiles alcalins urineux.

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble deux onces d'Antimoine bien sec, & une once de sel volatile urineux alcali, tiré du sel armoniac par la manière ordinaire : j'ai mis le mélange dans une cucurbite de verre, j'y ai adapté

un chapiteau un petit récipient, j'ai lutté exactement les jointures, j'ai laissé la matière en digestion pendant deux jours, afin de donner assez de temps au sel volatile de pénétrer l'Antimoine. J'ai échauffé ensuite le vaisseau par un feu de sable médiocre Le sel volatile s'est sublimé au chapiteau [58] en la même quantité que je l'avais employé, sans avoir enlevé avec lui aucune portion de l'Antimoine.

J'ai fait une expérience pareille avec un mélange d'Antimoine & de sel volatile de corne de cerf, il est arrivé la même chose. On ne peut donc point enlever aucune partie de l'Antimoine par les sels volatiles alcalins ; ils sont trop légers & trop en mouvement, pour se tenir attachés à l'Antimoine quand on les pousse par le feu. Les fleurs de sel armoniac, sont à la vérité une espèce de sel volatile ; mais elles renferment un acide qui modère leur volatilité, & qui les lie mieux & plus inséparablement au soufre de l'Antimoine.

ARTICLE IX.

*Fleurs tirées du mélange de parties égales d'Antimoine & de sel fixe armoniac.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble quatre onces d'Antimoine & autant du sel fixe, qui demeure au fond de la cucurbite après qu'on a tiré l'esprit volatile & les fleurs du sel armoniac ; j'ai mis le mélange dans une cucurbite de terre, [59] & après y avoir adapté un chapiteau & un récipient, & lutté exactement les jointures, j'ai donné dessous un feu assez fort pendant quatre heures. Il s'est sublimé une légère quantité de fleurs rouges, & il a distillé dans le récipient quatre scrupules d'esprit volatile urineux empreint des mêmes fleurs. Ces fleurs rouges d'Antimoine ont apparemment été exaltées par quelque petite portion de fleurs de sel armoniac, qui était restée obstinément avec, le sel fixe après la distillation de l'esprit volatile & sa sublimation des fleurs de sel armoniac.

J'ai trouvé au fond de la cucurbite sept onces & six dragmes, d'une matière friable, grise remplie de petits brillants, je l'ai pulvérisée & je l'ai mise cuillerée à cuillerée dans un pot de terre, garni de ses aludels & rougi au feu. La matière a jeté des vapeurs pendant douze heures, le feu ayant toujours été continué assez fort, pour que le pot d'en bas demeurât rouge. J'ai laissé ensuite refroidir les vaisseaux & je les ai délutés ; j'ai

trouvé aux parois des aludels, cinq dragmes & deux scrupules de fleurs blanches, d'un goût salé acide ; je les ai lavées, avec de l'eau chaude & je les ai fait sécher, il n'en est resté deux dragmes [60] & demie : il y avait donc, dans les cinq dragmes & deux scrupules de fleurs d'Antimoine, trois dragmes & demi scrupule de sel.

Ces fleurs excitent des nausées, mais elles sont rarement vomir, parce qu'elles demeurent toujours empreintes d'une portion de sel, qui embarrasse le foudre de l'Antimoine, & qui modère beaucoup son mouvement : elles sont sudorifiques ; propres pour les scrophules, pour le goitre ; la dose est depuis quatre grains jusqu'à dix.

J'ai trouvé au fond du pot une matière friable pesant six onces, de couleur jaunâtre tirant sur le blanc ; elle contient la partie réguline de l'Antimoine mêlée avec des sels fixes.

ARTICLE X.

*Fleurs tirées au mélange de parties égales d'Antimoine & d'Anatron.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble quatre onces d'Antimoine & autant d'Anatron ou soude blanche, que plusieurs Auteurs croient être le nitre des anciens. Quoiqu'il en soit, c'est un alcali [61] fixe, qu'on tire par évaporation de l'eau du Nil. J'ai jeté le mélange cuillerée à cuillerée dans un pot de terre, rougi au feu, & garni de ses aludels & de son chapiteau comme aux opérations précédentes. Il s'en est élevé des vapeurs ; mais elles ont été faibles : j'ai continué le feu pendant quatre heures, je n'ai trouvé dans les aludels que cinquante grains de fleurs blanches un peu salées, j'en ai fait prendre six grains par la bouche, elles n'ont produit aucun effet sensible.

J'ai trouvé au fond du pot sept onces & trois dragmes & demie d'une chaux rougeâtre, qui contient du régule d'Antimoine. Il s'est dissipé pendant la sublimation trois dragmes deux scrupules & dix grains du mélange.



ARTICLE XI.

*Fleurs d'Antimoine tirées du mélange de deux parties d'Antimoine & d'une partie de sel de tartre.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble huit onces d'Antimoine & quatre onces de sel de tartre ; J'ai procédé pour la sublimation de ce mélange comme l'opération [62] précédente ; il s'est élevé des vapeurs faibles pendant huit heures, je n'ai trouvé dans les aludels qu'une dragme & demie de fleurs blanches semblables aux précédentes : j'en ai fait prendre six grains, elles ont produit des nausées & elles ont purgé par les selles ; les sels alcalis en détruisant les pointes salines de l'Antimoine, lui ôtent la plus grande partie de sa vertu émétique.

J'ai trouvé au fond du pot onze onces & une dragme d'une matière rougeâtre, & une dragme d'une matière rougeâtre, il s'est donc dissipé dans cette sublimation cinq dragmes & demie du mélange.

ARTICLE XII.

*Fleurs d'Antimoine tirées du mélange de deux parties d'Antimoine & d'une partie de cendre gravelée.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble huit onces d'Antimoine & quatre onces de cendre gravelée : j'ai procédé pour la sublimation de ce mélange comme aux opérations précédentes, il s'est élevé des vapeurs blanches pendant huit heures, & je n'ai, tiré des aludels qu'une dragme & demie de fleurs blanches un peu salées, [63] qui m'ont paru avoir la même qualité que les précédentes.

Si l'on avait préparé une quantité considérable de toutes ces fleurs, il serait à propos de les laver & de les faire sécher, afin de pouvoir les conserver ; car autrement elles seraient sujettes à s'humecter, à cause du sel qu'elles contiennent.

J'ai trouvé au fond du pot une matière grise en dehors & rougeâtre en dedans, pesant onze onces & deux dragmes ; il s'est donc dissipé pendant cette sublimation quatre dragmes & demie du mélange.

J'ai ramassé les matières restées au fond des pots après les sublimations, je les ai pulvérisées & mêlées avec du tartre du salpêtre, & j'en ai tiré par la méthode ordinaire, du régule d'Antimoine très beau.

ARTICLE XIII.

*Fleurs tirées, du mélange de deux parties d'Antimoine & d'une partie de chaux.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble huit onces d'Antimoine, & quatre onces de [64] chaux vive ; j'ai procédé pour la sublimation du mélange, comme aux opérations précédentes : il s'est élevé pendant sept heures des vapeurs faibles, & je n'ai retiré des aludels qu'une dragme & demie de fleurs rougeâtres. J'en ai donné deux grains à la dose à quelques personnes, dans un verre de tisane, elles m'ont paru sudorifiques, & propres pour aider à la respiration ; mais elles n'ont point excité de vomissement : j'en ai fait prendre à d'autres jusqu'à quatre grains, elles ont, produit des nausées & beaucoup d'altération, que j'ai éteinte en faisant beaucoup boire le malade.

J'ay trouvé au fond du pot une matière blanchâtre insipide au goût, pesant douze onces & une dragme ; il faut donc que la matière ait augmenté en poids de deux dragmes & demie, au lieu qu'elle devait avoir diminué comme les autres, à cause de la dissipation qui s'est toujours faite par le trou du pot.

*Ce sont là les fleurs que je m'étais proposé de tirer de l'Antimoine cru : je parlerai dans la suite des fleurs qu'on tire de plusieurs préparations de ce minéral, après que j'aurai traité des ces préparations. [65]*

*Réflexion ou remarques sur les fleurs d'Antimoine.*

Toutes les fleurs d'Antimoine de quelque espèce & de quelque couleur qu'eues soient, viennent des parties volatiles & sulfureuses du minéral.

Elles ont pris des couleurs différentes selon les dispositions que les différentes natures des sels & des degrés du feu leur ont données : le feu tout seul raréfie assez l'Antimoine pour rendre ses parties fort blanches, de noires qu'elles étaient ; mais la couleur blanche n'est pas celle qui marque la plus exacte division ou atténuation que peut recevoir l'Antimoine. Les sels acides comme le salpêtre le sel marin ne paraissent

pas exciter plus de raréfaction dans l'Antimoine que le feu tout seul ; puisque nous voyons que les fleurs qui viennent de leur mélange avec l'Antimoine, ne reçoivent que la même couleur blanche. Le sel Armoniac qui est un mélange de sel volatile alcali & de sel acide, pénètre & atténue l'Antimoine bien plus exactement que ne font les sels purement acides ; car le sel alcali est le véritable dissolvant [66] du soufre, dont est rempli l'Antimoine. Or nous voyons que toutes les fois que l'Antimoine cru a été aussi exactement dissout qu'il le peut être, il prend une couleur rouge. C'est la raison pourquoi le mélange de l'Antimoine avec le sel armoniac nous a produit tant de fleurs rouges.

Les fleurs tirées des mélanges de l'Antimoine & des sels alcalis fixes n'ont reçu qu'une couleur blanche, parce qu'il ne s'est pas assez élevé de ces sels avec les fleurs, pour pénétrer & raréfier exactement l'Antimoine ; mais les chaux qui sont demeurées au fond des pots après les sublimations, ont pris une couleur rougeâtre, parce qu'elles ont été plus profondément pénétrées par les sels alcalis : si l'on fait bouillir ces chaux dans de l'eau, elles deviendront rouges.

Les degrés de force & les différentes vertus des fleurs d'Antimoine dont j'ai parlé, me paraissent aussi venir de la nature des sels qu'on a employé pour leur sublimation & de leur quantité. Nous n'avons pas de fleurs d'Antimoine qui produisent un effet émétique plus violent, que celles qui ont été tirées de l'Antimoine seul, c'est-à-dire, sans addition de sels. Entre les sels, les acides [67] laissent ordinairement aux fleurs d'Antimoine plus de vertu vomitive que les sels alcali & la raison que j'en peux donner, est que ces sels alcali doivent beaucoup plus modérer le mouvement ou l'action de l'acide naturel de l'Antimoine, qui aide produire le vomissement, que ne font les sels acides. Car ces sels acides ne peuvent au plus qu'appesantir un peu l'acide de l'Antimoine ; mais les sels alcali l'absorbent & rompent une partie de ses pointes.

Il est à remarquer que suivant la quantité du sel acide qui s'est élevé avec les fleurs d'Antimoine, elles sont plus ou moins émétiques ; ainsi les fleurs tirées du mélange d'une partie d'Antimoine & de trois parties de salpêtre, sont moins vomitives que celles qui sont tirées du mélange d'une partie d'Antimoine & de deux parties de salpêtre. Et celles qui sont tirées du mélange d'une partie d'Antimoine & de deux parties de salpêtre, sont moins vomitives que celles qui sont tirées du mélange de parties égales d'Antimoine & de salpêtre, parce que les premières ont été

chargées d'une plus grande quantité d'acide que les dernières, comme il a été décrit.

Le sel armoniac qui s'élève avec les [68] fleurs d'Antimoine jaunes & rouges, corrige beaucoup leur qualité émétique, principalement à cause des sels alcali urineux qu'il contient ; Mais si ces sels alcali affaiblissent l'émétique des fleurs, ils augmentent leurs autres vertus ; car ils leur donnent la détermination d'être élevée au cerveau & de pousser les humeurs de tout le corps par la transpiration.

J'ai versé de l'eau régale & de l'esprit de nitre, séparément & successivement, sur toutes les espèces de fleurs d'Antimoine dont j'ai parlé, & je les ai laissées en digestion ; je n'y ai aperçu aucune ébullition ni dissolution, & les dissolvants ne m'ont point paru avoir perdu de leur force ; ce qui m'a fait croire que la matière ayant été très subtilisée par l'action du feu, les pointes acides de l'esprit de sel, ni celles de l'eau régale n'y ont rien trouvé qu'elles fussent capables de pénétrer, ou qui résistât à leur mouvement. [69]

TROISIEME PARTIE

*Des distillations de l'Antimoine.*

ARTICLE PREMIER.

*Distillation de l'Antimoine seul.*

J'ai placé dans un fourneau une grande cornue de terre commune percée en dessus d'un trou rond, grand comme une pièce de trente sols avec son bouchon : j'y ai adapté un récipient, j'ai lutté ses jointures exactement, j'y ai fait du feu dessous & quand elle a été échauffée, j'ai jeté dedans par le trou, environ quatre onces d'Antimoine minéral pulvérisé ; j'ai aussitôt bouché le trou, & j'ai poussé le feu par degrés jusqu'à faire rougir le fond de la cornue : j'ai rouvert le trou de demi heure en demie heure pour remuer la matière avec une spatule, & pour y ajouter d'autre Antimoine, j'y en ai mis en tout vingt-quatre onces ; j'ai ensuite continué le feu très fort pendant encore environ deux heures, toute l'opération a duré cinq heures ; j'ai trouvé [70] dans le récipient, seulement cinq dragmes & demie d'une eau claire qui sentait beaucoup le foutre, & qui avait un goût tant soit peu acide. Cette liqueur est appelée par quelques Auteurs, *Acetumm Antimonii*, & ils l'estiment propre pour calmer le trop grand mouvement du sang, & pour résister à la malignité des humeurs : son odeur de soufre n'a pas duré, elle s'est dissipée, ou bien elle s'est condensée dans la partie phlegmatique ; car ce prétendu vinaigre n'est qu'un phlegme légèrement empreint de l'acide d'un soufre semblable au soufre commun, que l'Antimoine renferme.

J'ai retiré l'Antimoine qui était resté dans la cornue après la distillation, il était en une masse noire, pesant vint-deux onces & une dragme. Il avait donc diminué d'une once & sept dragmes. Cet Antimoine est aussi bon pour d'autres opérations que s'il n'avait point servi, car ce qui en est sorti, n'a en rien changé sa nature.

J'ai tenté la même opération avec de l'Antimoine ordinaire ; mais la liqueur qu'il m'a rendue, ne m'a paru sur la langue qu'un pur phlegme : il faut pourtant qu'elle contienne un peu d'acide, car elle a rougi légèrement le papier bleu. [71]

Je crois la raison pourquoi l'on tire plus facilement de l'acide de l'Antimoine minéral par cette distillation, que de l'Antimoine commun,

provient ou de ce que la gangue ou matière pierreuse que contient ce premier, étend les parties de l'Antimoine, & donne plus de facilité à l'acide de son soufre de se séparer, ou de ce que cette gangue même étant chargée de parties vitrioliques, il en sort par le feu quelque peu d'acide ; quoiqu'il en soit je ne fais pas grande estime de ces liqueurs.

ARTICLE II.

*Distillation de l'Antimoine, mêlé avec du sable.*

J'ai mêlé ensemble seize onces d'Antimoine minéral pulvérisé, & autant de sable commue bien lavé & séché, j'ai mis le mélange dans une grande cornue de grès, elle n'a été remplie qu'au tiers. J'ai placé la cornue dans un fourneau de réverbère, j'y ai adapté un récipient de verre assez rempli d'eau pour que l'embouchure du cou de la cornue ait trempé dedans, j'ai fait un feu gradué sous [72] le vaisseau, & l'ayant augmenté jusqu'à faire rougir la cornue, je l'ai continué dans cette force environ deux heures, puis j'ai laissé refroidir les vaisseaux, & je les ai séparés.

J'ai mis dans une autre cornue le mélange d'une pareille quantité d'Antimoine minéral & de sable, j'ai placé la cornue en la place de la première & j'y ai adapté le même récipient, où j'ai laissé la même liqueur. J'ai procédé à la distillation de sa matière comme j'avais fait auparavant, j'ai laissé refroidir les vaisseaux & je les ai séparés. J'ai réitéré la même opération jusqu'à six fois, employant à chaque fois de nouvel Antimoine & de nouveau sable, en semblables quantités, & me servant toujours du récipient & de la même eau ; puis ayant séparé les vaisseaux pour la dernière fois, j'ai trouvé dans le récipient une eau qui sentait beaucoup le soufre dont le goût était tant soit peu acide : je l'ai filtrée & je l'ai mise évaporer dans un vaisseau de verre par une chaleur assez lente, jusqu'à ce qu'il n'en soit demeuré que trois onces, j'ai eu une liqueur aigrelette, qui ressemble assez à un peu d'esprit de soufre, mêlé dans beaucoup d'eau, aussi son acidité ne vient-elle [73] suivant les apparences, que du soufre de l'Antimoine.

Cet acide détaché n'excite aucun vomissement ; mais je crois que celui qui est joint la substance de l'Antimoine, contribue beaucoup à la rendre émétique, parce qu'en picotant & irritant violemment le ventricule, il donne lieu aux secousses ou manières de convulsions qui s'y font.

j'ai cassé les cornues, j'y ai trouvé à chacune une masse noirâtre que j'ai pesée, il y en avait trente onces & cinq dragmes & demie ; la matière avait donc diminué de dix dragmes & demie.

ARTICLE III.

*Distillation de l'Antimoine avec le salpêtre.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble huit onces d'Antimoine minéral & quatre onces de salpêtre ; j'ai mis le mélange dans une écuelle de terre, laquelle j'ai placé dans un fort grand pot de grès sur un petit pot de grès long renversé, & environné d'eau commune au fond du grand pot : j'ai allumé la matière avec [74] un charbon de feu, & j'ai couvert aussitôt le grand pot de grès d'un couvercle de la même terre formé en dôme & percé de six petits trous pour donner un peu d'air au feu ; car sans cet air il s'éteindrait. La matière s'est allumée à cause du soufre de l'Antimoine qui a été exalté par le volatile du salpêtre ; mais elle s'est enflammée doucement, & sans beaucoup de violence, parce qu'elle ne contenait qu'une partie de salpêtre sur deux d'Antimoine, ce qui ne faisait pas une proportion convenable, pour produire une ample détonation. Il s'est élevé beaucoup de fumées rouges & épaisses, dont une légère partie s'est dissipée par les trous du couvercle mais la plus grande quantité a circulé dans la capacité du vaisseau, & s'est résolue dans l'eau en une liqueur acide, & en un peu de fleurs blanches. Pendant l'élévation & la circulation de ces vapeurs, le pot & son couvercle ont pris une assez grande chaleur. J'ai reconnu que l'opération était achevée quand ils se sont refroidis, elle n'a pas duré plus de demi heure ; j'ai découvert le pot, j'ai goûté la liqueur qu'il contenait, j'ai trouvé quelle était aigrelette ; j'ai ôté de l'écuelle une masse fixe qui y était restée, elle avait une [75] couleur de mâchefer & elle pesait dix onces & demie, il s'était donc élevé une once & demie des parties volatiles de l'Antimoine & du salpêtre.

J'ai mis dans la même écuelle un pareil mélange de huit onces d'Antimoine & de quatre onces de salpêtre, j'ai placé l'écuelle dans le même pot, sans en avoir retiré la liqueur ; j'ai allumé la matière & j'ai procédé comme devant. J'ai découvert le vaisseau quand il a été refroidi, j'ai trouvé que la liqueur qu'il contenait était plus acide qu'auparavant ; je l'ai filtrée par le papier gris, elle était claire comme de l'eau commune : j'en ai fait évaporer le phlegme au feu de sable dans un vaisseau de grès, jusqu'à ce que la liqueur qui y est restée ait été acide, à peu près comme

de l'esprit de soufre ; je l'ai pesée, il y en avait quatre onces. C'est proprement un acide du soufre de l'Antimoine mêlé & confondu avec l'acide du salpêtre.

Cette liqueur est apéritive, incisive, pénétrante, & elle peut servir aux mêmes usages que les esprits de soufre & de vitriol ; elle n'a rien de vomitif, quoiqu'elle vienne en partie de l'Antimoine.

J'ai trouvé dans le filtre une légère quantité de fleurs blanches d'Antimoine [76] qui seraient un peu vomitives, si l'on en faisait prendre par la bouche, aussi bien que celles qui se sont attachées aux parois du couvercle du grand pot.

Cette opération a beaucoup de rapport avec celle de l'esprit de soufre commun qu'on fait avec addition de salpêtre, comme on la trouve décrite dans mon cours de Chimie. pag. 449.

Après avoir gardé sept ou huit jours ma liqueur acide dans une bouteille sans la remuer, j'ai été étonné de la trouver cristallisée au fond, & mêmes jusqu'au tiers de la bouteille, en aiguilles déliées ; raréfiées, très blanches & ressemblant beaucoup à de la neige, d'un goût fort acide, mais agréable. Ces cristaux viennent apparemment des pointes acides du salpêtre & du soufre de l'Antimoine, qui n'ayant pas trouvé assez de phlegme pour demeurer toujours assez étendues & délayées, se sont rapprochées & par leur union ont formé un sel. Il faut supposer aussi que les acides du soufre & du salpêtre en s'élevant dans le grand pot, ont exalté avec eux quelque légère portion de leur partie terrestre : car sans cette circonstance, ils ne pourraient pas non plus que les autres sels fluors se rendre concrets d'eux-mêmes. Il serait facile de [77] séparer ces cristaux de la liqueur, en la versant par inclination dans un autre vaisseau. On pourrait aussi faire évaporer encore environ les deux tiers de la liqueur, puis la laisser en repos. Il se ferait de nouveaux cristaux ; mais on aurait de la peine à garder tous ces cristaux secs, car ils s'humecteraient aisément. Au reste, il est assez indifférent pour la qualité, que ce sel soit concret ou en liqueur.

#### ARTICLE IV.

*Autre distillation de l'Antimoine avec le salpêtre.*



J'ai placé dans un fourneau, un pot de terre percé au milieu de sa hauteur d'un trou, avec son bouchon ; j'y ai adapté trois aludels l'un sur l'autre & un chapiteau de verre avec un récipient, j'ai luté les jointures & j'ai mis bon feu de charbon sous les pots d'en bas : quand il a été rouge, j'ai jeté dedans cuillerée à cuillerée un mélange de huit onces d'Antimoine, & de quatre onces de salpêtre pulvérisé ; il s'est fait des détonations légères, & il s'est élevé au chapiteau des vapeurs rouges, qui se sont [78] résoutes en liqueur, & qui ont coulé dans le récipient, l'opération a duré deux heures. j'ai laissé refroidir les vaisseaux & les ai séparés ; j'ai trouvé dans le récipient trois dragmes d'un esprit acide, qui avait entraîné avec lui une petite quantité de fleurs blanches d'Antimoine ; je l'ai filtré, il m'a paru assez semblable à celui que j'ai tiré par le grand pot, mais il ne s'est point cristallisé.

ARTICLE V.

*Distillation d'une dissolution d'Antimoine.*

J'ai mis dissoudre une once d'Antimoine dans quatre onces d'eau régale, Après la dissolution, j'ai trouvé l'Antimoine précipité en poudre blanche au fond du vaisseau ; j'ai brouillé le tout & je l'ai pesé, il y en avait trois onces & six dragmes ; la matière avait donc diminué de dix dragmes pendant la dissolution : je l'ai versé dans une cornue de verre, je l'ai placée sur le sable, & par un feu graduel, j'en ai fait distiller une liqueur blanche ; j'ai augmenté le feu sur la fin, jusqu'à faire rougir la cornue, & je l'ai continué jusqu'à ce [79] qu'il ne sortît plus rien, j'ai trouvé dans le récipient deux onces & cinq dragme de liqueur blanche & fort acide, je l'ai laissée reposer, il s'est précipité au fond un peu de poudre blanche. J'ai cassé la cornue, il y avait quelque, fleurs blanches, attachées contre les parois, & il s'est trouvé à son cou un petit morceau de soufre jaune pesant six grains, s'enflammant au feu, comme le soufre commun, & lui ressemblant entièrement. J'ai trouve au fond de la cornue une masse grise, pesant sept dragmes & demie d'un goût salé. C'est une portion de l'Antimoine, fixée par le sel fixe armoniac, qui était entré dans la composition de l'eau régale, en laquelle on avait dissout l'Antimoine.

J'ai séparé par un filtre la poudre blanche, qui s'est trouvée dans la liqueur distillée ; je l'ai lavée & je l'ai mise sécher à l'ombre, puis je l'ai pesée, il y en avait dix grains. C'est proprement une espèce de fleurs d'Antimoine, elle est émétique ; mais elle agit avec peu de force :

apparemment, parce que les sels de l'eau régale ont fixé en partie son soufre ; on en peut donner depuis trois grains jusqu'à douze.

J'ai mêlé avec beaucoup d'eau une [80] portion de la liqueur distillée & filtrée, pour voir s'il ne s'en séparerait point quelques petits corps ; mais je n'y ai aperçu aucune séparation, & j'ai reconnu que cette liqueur était purement une eau régale un peu affaiblie à la vérité de ce qu'elle était avant la dissolution de l'Antimoine ; mais il semble qu'elle le devrait être davantage, vu la grande fermentation qui s'était faite, lorsqu'elle pénétra ce minéral. Il faut que les parties de l'Antimoine qui sont sulfureuses aient cédé en partie au mouvement des pointes acides, pour n'en briser ou é mousser qu'une légère quantité. J'ai voulu voir si cette liqueur distillée serait encore capable de dissoudre d'autre Antimoine.

J'ai mis dans un petit matras deux dragmes d'Antimoine en poudre ; j'ai versé dessus une once & demie de la liqueur acide distillée & filtrée, j'ai placé le matras sur un petit feu de digestion ; il s'est fait dissolution de l'Antimoine, comme dans l'eau régale ordinaire, & il s'est précipité en une poudre blanche.

J'ai mis des feuilles d'or dans une autre portion de la liqueur acide, distillée & filtrée, elles s'y sont dissoutes très facilement, comme dans de l'eau régale ordinaire. [81]

J'ai pulvérisé & fait calciner dans un creuset à feu, ouvert pendant deux heures, la masse grise qui était restée au fond de la cornue : Elle a jeté peu de fumée ; je l'ai pesée & j'ai trouvé qu'elle n'avait point diminué de poids ni changé de couleur ; j'en ai fait prendre six grains à un homme. Elle n'a produit aucun effet sensible : j'en ai mis dans de l'esprit de nitre & j'en de l'eau régale pour voir s'il s'en ferait quelque dissolution mais je n'en ai aperçu aucune.

#### ARTICLE VI.

*Distillation de l'Antimoine avec le vitriol, le sel commun & le salpêtre, pour faire une eau régale empreinte d'Antimoine.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble huit onces d'Antimoine, quatre onces de vitriol desséché en blancheur, quatre onces de sel commun, quatre onces de salpêtre de houssage & vingt onces d'argile sèche : j'ai mis le mélange dans une cornue ; dont la moitié est demeurée vide ; je l'ai placée dans

un fourneau de [82] réverbère ; j'y ai adapté un grand récipient de verre ; j'ai lutté exactement les jointures, & par un feu du premier au second degré, j'ai fait sortir dans le récipient, des vapeurs rougeâtres, qui ont circulé avec beaucoup de force : Elles venaient des parties volatiles du salpêtre jointes avec les soufres de l'Antimoine & du vitriol. Si j'avais alors poussé le feu avec plus de vigueur ; ces parties de soufre & de salpêtre auraient crevé mes vaisseaux ; mais quand j'ai vu que les vapeurs diminuaient, & que mon récipient refroidissait, j'ai augmenté le feu peu à peu jusqu'au quatrième degré ; j'ai continué cette force de feu pendant douze heures, pour faire sortir les esprits acides fixes puis j'ai laissé refroidir les vaisseaux & je les ai délutés : j'ai trouvé dans le récipient sept onces & deux dragmes d'une liqueur rougeâtre, acide comme de l'esprit de sel, ayant une forte odeur de soufre, je l'ai laissé reposer ; il s'en est séparé peu à peu une matière rouge qui s'est précipitée au fond du vaisseau, & la liqueur est devenue claire : je l'ai versée par inclination dans un autre vaisseau, & j'ai lavé plusieurs fois la matière rouge, puis je l'ai mise sécher, elle a pesé quinze grains. C'est [83] un soufre qui ressemble au soufre doré d'Antimoine ; j'en ai fait prendre six grains par la bouche à un homme, il ne l'a point fait vomir ; mais il l'a un peu purgé par bas, peut-être exciterait-il quelque vomissement léger, si l'on en donnait une plus grande dose ; je le crois bon pour l'asthme.

La liqueur claire est apéritive, & propre pour exciter la respiration & l'urine, si l'on en prend sept ou huit gouttes à la dose, dans un verre de liqueur appropriée.

J'ai mis six parties de cette liqueur sur une partie d'Antimoine pulvérisé, & j'ai laissé la matière en digestion ; il s'est fait dissolution de quelques parties de l'Antimoine & une précipitation en poudre blanche ; mais la plus grande partie du minéral est demeurée noire. Cette espèce d'Eau régale a été affaiblie dans la distillation, par les soufres de l'Antimoine & du vitriol, & il ne lui reste guère de force pour dissoudre d'autre Antimoine ; j'en ai mis sur de l'or, elle n'en a dissout qu'une légère portion.

J'ai trouvé dans la cornue trente-deux onces d'une poudre grise-brune, dans laquelle il y avait plusieurs aiguilles déliées, cristallines, blanches, sans goût, [84] & ne se fondant point sur la langue ; elles venaient du régule d'Antimoine qui s'était cristallisé. J'ai mis tremper huit onces de

cette matière dans de l'eau chaude & je l'ai fait bouillir ; j'ai filtré la liqueur, & j'en ai mis évaporer l'humidité au feu de sable, dans une terrine de grès, à diminution des deux tiers ; puis je l'ai laissé refroidir pour en faire une cristallisation ; il ne s'est fait que de très petits cristaux confus : j'ai fait évaporer toute l'humidité ; il m'est resté un sel jaunâtre, pesant une once, d'un goût âcre salé, vitriolique, désagréable.

C'est un mélange des parties les plus fixes du sel marin, du salpêtre & du vitriol, empreintes d'Antimoine ; j'en ai fait prendre dix grains par la bouche, il a fait vomir doucement ; je le crois un peu plus vomitif que le sel de vitriol.

J'ai mis sécher la matière terrestre restée après la filtration, & je l'ai pesée : il y en avait sept onces, elle est détersive & astringente, elle pourrait servir extérieurement. [85]

#### ARTICLE VII.

##### *Distillation de l'Antimoine avec le sucre.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble douze onces d'Antimoine & autant de véritable moscovade, ou castonnade grise, qui est le sucre le plus naturel, & le moins travaillé que nous ayons. J'ai fait dessécher le mélange par un petit feu, pour en faire sortir seulement le phlegme ; j'ai trouvé qu'après le dessèchement la matière avait diminué de dix dragmes & demie : je l'ai mise dans une grande cornue de verre, & par un feu gradué, & bien fort vers la fin, j'en ai fait distiller sept onces & sept dragmes d'une liqueur claire, rouge, sentant le rôti comme du sucre brûlé, & ayant un goût considérablement acide : il est sorti aussi de la cornue, environ une dragme & demie d'huile noire & épaisse ; mais elle est demeurée attachée contre les parois du récipient. C'est l'huile du sucre, où apparemment il s'est mêlé un peu de soufre le plus détaché de l'Antimoine : elle est détersive & propre pour la carie des os. [86]

On appelle la liqueur rouge, huile d'Antimoine mais improprement ; car ce n'est autre chose que le sel essentiel du sucre, résout dans du phlegme, & empreint de quelques particules d'Antimoine.

Cette liqueur est employée en médecine pour nettoyer les plaies, pour les dartres, & pour les autres maladies de la peau : elle est apéritive, étant prise intérieurement ; la dose est depuis quatre gouttes jusqu'à vingt ; je

ne me suis point aperçu qu'elle fût vomitive, elle fermente avec les alcalis comme font les autres acides.

J'ai trouvé dans la cornue après la distillation, une matière spongieuse ou fort raréfiée, pesant quatorze onces & deux dragmes, noire, insipide au goût, ne s'enflammant point ; mais rendant une odeur de foudre, quand on la met dans le feu, comme fait l'Antimoine seul j'ai pulvérisé une partie de cette matière, je l'ai mise tremper & bouillir dans de l'eau, j'ai filtré la liqueur & je l'ai fait évaporer ; il ne m'est resté aucun sel, ce qui me fait croire que tous les principes actifs du sucre, sont passés dans la distillation, & qu'il n'en est demeuré que la tête morte. Or comme je n'avais employé [87] dans cette opération que douze onces d'Antimoine, & qu'il est resté, dans la cornue quatorze onces & deux dragmes de matière, il paraît que le surplus vient de la terre du sucre. Ainsi les douze onces de sucre ou Moscoïade contenaient au moins deux onces & deux dragmes de tête morte ; je dis au moins parce que vraisemblablement il s'est détaché quelques particules de l'Antimoine qui ont passé dans la distillation, & qui peuvent avoir un peu diminué le poids de sa masse : or si le poids de l'Antimoine a diminué, il faut augmenter à proportion le poids de la tête morte du sucre.

J'ai mis dans un creuset deux onces de la matière noire & spongieuse que j'avais retiré de la cornue. J'ai placé le creuset au milieu d'un grand feu que j'ai continué pendant deux heures : elle a fumé comme à coutume de faire l'Antimoine ; mais elle ne s'est point mise en fusion, apparemment à cause que les parties fixes du sucre qui s'étaient mêlées intimement avec l'Antimoine, ont empêché que celles de ce minéral ne se rapprochassent assez. J'ai retiré le creuset du feu, & j'ai trouvé que la matière calcinée était au-dessus, superficiellement [88] blanche & cristalline ; mais le reste était demeuré noir, il y en avait en tout une once cinq dragmes & demie, elle avait donc diminué de deux dragmes & demie.

J'ai mis séparément dans deux fioles une partie de la matière noire calcinée, & une partie de celle qui ne l'était point. J'ai versé sur chacune des deux matières quatre fois autant d'eau régale, la matière qui n'a point été calcinée à un peu fermenté, & il s'en est dissout quelque portion ; mais elle n'a point blanchi comme à coutume de faire l'Antimoine cru, lorsqu'il a été pénétré par le même dissolvant. La matière grise a été calcinée n'a point fermenté, & il ne s'en est rien

dissout. Il est étonnant que les parties fixes du sucre, aient tellement changé la disposition des pores de l'Antimoine, que ce minéral ne soit presque plus pénétrable à l'Eau régale.

J'ai donné à des chevaux de la matière calcinée & non calcinée, demi once à la dose avec de l'avoine ; elles ont agi, comme fait le foie d'Antimoine. [89]

ARTICLE VIII.

*Distillation de l'Antimoine avec le sucre & le sel armoniac.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble six onces d'Antimoine minéral, quatre onces de véritable moscoüade & deux onces de sel armoniac ; j'ai mis le mélange dans une cucurbite de grès, j'y ai adapté un chapiteau de verre & un récipient. J'ai lutté les jointures, & par un feu gradué & bien fort sur la fin, que j'ai continué environ quatre heures ; j'ai fait distiller deux onces trois dragmes &, demie d'une liqueur rouge, trouble : je l'ai laissé reposer, il s'en est séparé par la précipitation un peu de fleurs d'Antimoine rouges, & la liqueur est devenue claire & seulement rougeâtre, d'un goût salé acide désagréable, on peut l'appeler huile d'Antimoine, à aussi juste titre que la précédente.

Cette liqueur excite quelques nausées, ou un léger vomissement. Si l'on en prend dix-huit ou vingt gouttes dans quelque liqueur. Elle est fort détersive appliquée extérieurement, & elle résiste la gangrène. [90]

J'ai trouvé dans le chapiteau & au haut de la cucurbite dix dragmes de fleurs, les unes blanches, les autres rouge âcre. Ce sont des fleurs de sel armoniac d'Antimoine, qui se sont sublimées pendant la distillation.

J'ai trouvé au fond de la cucurbite huit onces d'une matière raréfiée, fort noire, d'un goût salé.

ARTICLE IX.

*Distillation de l'Antimoine avec le miel.*

J'ai mêlé ensemble huit onces d'Antimoine minéral pulvérisé subtilement, & seize onces de miel commun épais ; j'ai mis le mélange dans un plat de terre, & j'en ai fait évaporer sur un petit feu l'humidité phlegmatique en remuant toujours la matière, jusqu'à ce qu'étant refroidie, elle ait été dure comme de la poix : j'ai pesé cette matière dure

& qui était noire ; j'ai trouvé qu'en se durcissant, elle avait diminué de six onces & six dragmes : je l'ai mise dans unie cucurbite de terre ; j'y ai adapté un chapiteau & un récipient ; j'ai lutté les jointures, & par un feu médiocre, mais [91] augmenté fortement sur la fin, j'ai fait distiller quatre onces & six dragmes d'un esprit rouge, plus acide que celui qui a été tiré du mélange d'Antimoine & de sucre ; mais de la même odeur, du même goût & de la même qualité. On peut encore l'appeler huile d'Antimoine.

Il s'est attaché au chapiteau & du récipient quelque légère quantité noire, sentant le brûlé & ressemblant tout à fait à celle qu'on tire du miel seul par la distillation.

J'ai trouvé dans la cucurbite douze onces d'une matière noire, raréfiée, spongieuse, légère sans odeur & sans goût semblable à celle qui m'était restée de la distillation de l'Antimoine avec le sucre ; je n'en ai pu tirer aucun sel, elle contient presque tout l'Antimoine & la tête morte du miel.

ARTICLE X.

*Distillation de l'Antimoine cru, fermenté dans le moût.*

J'ai fait broyer très subtilement sur le porphyre douze onces d'Antimoine [92] cru, humecté avec un peu de moût, ou suc de raisins mûrs, nouvellement exprimé ; j'ai mis la matière dans un grand matras, j'ai versé dessus quarante-huit onces, ou trois chopines du même moût ; j'ai bouché le vaisseau, je l'ai placé dans du fumier chaud & j'ai laissé digérer l'infusion pendant deux mois, l'agitant de temps en temps ; j'en ai ensuite filtré une portion, c'était du vin émétique faible : j'en ai fait prendre à un malade deux onces, elles ont agi à peu près comme le fait ordinairement une once de vin émétique, préparé par la méthode commune avec le foie d'Antimoine.

J'ai brouillé le reste de l'infusion, & je l'ai versée avec tout son marc dans une cucurbite de grès, j'y ai adapté un chapiteau & un récipient ; j'ai lutté exactement les jointures, & j'ai fait distiller la liqueur au feu de sable, jusqu'à ce que la matière restante fut en consistance de miel. Cette liqueur distillée est claire comme de l'eau, & elle n'a point d'autre goût que celui d'un vin faible distillé. J'ai fait prendre par la bouche plusieurs doses de cette liqueur distillée. Premièrement une once, puis deux onces, puis trois onces, & enfin quatre onces : elle n'a excité aucune nausée ni vomissement. [93]

Ce qui montre que le soufre salin émétique de l'Antimoine n'est point monté dans la distillation, il est demeuré dans la partie tartareuse du vin.

ARTICLE XI.

*Distillation du foie d'Antimoine fermenté dans le moût.*

J'ay fait broyer bien subtilement sur le porphyre six onces de foie d'Antimoine humecté avec du moût ; je l'ai mis dans un matras ; j'ai versé dessus quarante-huit onces, ou trois chopines du même moût, j'ai fait digérer la matière dans du fumier pendant deux mois comme en l'opération précédente ; j'ai filtré une partie de l'infusion, & j'ai eu du vin émétique : je l'ai mis en usage, il m'a paru agir avec plus de force que le vin émétique préparé par la méthode ordinaire. J'ai brouillé le reste de l'infusion, je l'ai versée avec son marc dans avec une cucurbite de grès, & j'en ai fait distiller l'humidité au feu de sable ; j'ai eu une eau claire, semblable à la précédente : j'en ai fait prendre en diverses doses à différentes personnes, & j'en ai [94] pris moi-même, je n'y ai remarqué aucun effet vomitif.

ARTICLE XII.

*Distillation du soufre d'Antimoine fermenté avec du moût.*

J'ai mis dans un matras quatre onces de soufre doré d'Antimoine sec ; j'ai versé dessus trois chopines, ou quarante huit onces de moût ; j'ai mis la matière en digestion pendant deux mois, puis j'ai filtré une partie de la liqueur ; j'ai eu du vin émétique qui m'a paru dans l'usage un peu moins actif que celui qui a été préparé avec le foie d'Antimoine : ce qui provient apparemment de ce qu'il est entré plus de sel fixe dans la préparation du soufre doré d'Antimoine, que dans celle du foie. Car les sels fixes modèrent beaucoup la force de l'Antimoine.

J'ai brouillé le reste de l'infusion & je l'ai verré avec son marc dans une cucurbite de grès, je l'ai mis distiller jusqu'à consistance de miel, comme aux opérations précédentes ; j'ai eu une eau claire comme les autres ; mais sur laquelle il paraissait dans le récipient un petit nuage [95] grasieux. J'ai fait prendre de cette eau distillée à deux malades. Le premier était un homme attaqué d'une paralysie sur la langue ; cette eau dont je lui ai fait boire plusieurs jours de suite une once & demie à chaque jour, l'a fait beaucoup cracher & uriner ; mais sans vomissement



ni nausée, & lui a rendu la langue beaucoup plus libre. L'autre malade était une femme sur laquelle une humeur âcre & scorbutique avait fait de si furieux ravages, qu'une grande partie de son crane en avait été rongé & enlevé, en sorte qu'on lui voyait le cerveau nu, ou simplement couvert de ses membranes : je lui ai fait prendre de cette eau deux fois le jour en pareille dose qu'à l'autre malade, dans le temps qu'elle se plaignait de mal de cœur & d'envie de vomir ; mais bien loin que ce remède l'ait excitée à vomir, il lui a fait passer le mal de cœur, & l'a soulagée, la plaie de sa tête s'en est aussi trouvée plus belle.

Ces effets me font croire qu'il s'est élevé dans la distillation, quelques légères parties du foutre de l'Antimoine, lesquelles n'ont pas assez de force pour exciter le vomissement ; mais, elles en ont suffisamment, pour atténuer les humeurs [96] & pour les rendre fluides & en état de se dissiper par la voie qui leur est la plus ouverte ; je n'ai point remarqué ces qualités aux distillations précédentes.

Au reste les trois liqueurs distillées, dont il a été parlé dans les trois derniers Articles, contiennent un peu d'acide. Car j'en ai versé une portion de chacune, sur de la teinture de tournesol, elles l'ont rougie. Cet acide vient du tartre du moût ; mais il est bien faible, car outre qu'on ne l'aperçoit point sur la langue, il ne fait point de fermentation sur les alcalis.

J'ai mêlé ensemble les matières qui croient restées en consistance de miel dans les trois cucurbites après les distillations, j'y ai ajouté cinq ou six fois autant d'eau commune, j'ai fait bouillir le mélange dans un pot de terre à petit feu pendant une heure, puis j'ai coulé la décoction ; je l'ai laissée reposer, & après l'avoir passée par un linge, j'en ai fait évaporer doucement l'humidité jusqu'à consistance de conserve. C'est un extrait antimonial émétique, ou un extrait tartareux du vin empreint du soufre salin de l'Antimoine, il purge par haut & par bas à peu près comme le tartre émétique ordinaire, la dose est depuis demi dragme jusqu'à trois dragmes. [97]

### ARTICLE XIII.

#### *Distillation du foie d'Antimoine fermenté avec du sapa.*

J'ai mêlé exactement douze onces de foie d'Antimoine broyé sur le porphyre & réduit en alcool, avec trente-deux onces de sapa ou de suc de

raisins mûrs, évaporé sur le feu en consistance de miel liquide j'ai mis le mélange dans un pot étroit d'embouchure, je l'ai bouché & je l'ai placé dans du fumier chaud ; j'ai laissé la matière en digestion pendant deux mois, l'agitant de temps en temps, puis je l'ai mise dans une cornue de grès que j'ai placée dans un fourneau ; j'y ai adapté un grand récipient, & après avoir exactement lutté les jointures, j'en ai fait distiller goutte à goutte par un feu médiocre, une liqueur claire comme de l'eau commune. Quand j'ai vu qu'il ne distillait plus rien par ce degré de feu, j'ai séparé le récipient & j'en ai retiré l'eau distillée : il y en avait vingt-cinq onces & une dragme, j'ai réadapté le récipient, & après avoir lutté les jointures, j'ai augmenté le feu. Il en sorti des vapeurs [98] blanches qui ont circulé & qui se sont résolues en liqueur ; j'ai continué un grand feu jusqu'à ce que les vapeurs aient cessé de paraître ; j'ai trouvé dans le récipient cinq onces & six dragmes d'une liqueur spiritueuse trouble, jaunâtre, de fort mauvaise odeur.

La liqueur claire qui a été distillée goutte à goutte, a une odeur empyreumatique désagréable & un goût un peu salé, tirant sur l'amer : ce qui provient d'une légère portion du sel volatile du sapa, qui est montée dans cette premier distillation. J'ai fait prendre de cette liqueur à plusieurs malades, elle m'a paru être diaphorétique, propre pour le scorbut, pour les fièvres malignes : la dose est depuis deux dragmes jusqu'à une once & demie ; elle n'a excité aucune envie de vomir.

Pour connaître plus à fond la nature de cette liqueur, j'en ai versé sur des acides, sur des alcalis, sur du tournesol, sur du sublimé. L'esprit de vitriol y a fait une très légère ébullition sans changement de couleur. Le sel de tartre n'y a fait aucune action sensible. La teinture de tournesol n'en a point reçu de changement de couleur. La dissolution du sublimé corrosif en a été un peu troublée, & elle a pris une couleur blanchâtre faible. [99]

Ces expériences prouvent que le sel volatile dont cette liqueur est empreinte, qui fait sa vertu, est alcali ; mais que comme il n'a été poussé que par une force de feu médiocre, ses pores n'ont pas été assez ouverts pour recevoir l'impression des acides avec autant d'avidité, que font les sels alcali ordinaires.

J'ai filtré la liqueur spiritueuse que j'avais retirée en dernier lieu du récipient ; j'en ai séparé une légère quantité d'huile noire très puante : la

liqueur filtrée a aussi eu une odeur mauvaise, dégoûtante, & un goût fort salé, tirant sur l'amer, qui est provenu du sel du sapa, lequel a été volatilité par la fermentation, & qui s'est détaché & élevé par la force du feu dans la distillation. Cette liqueur ressemble beaucoup en odeur, en goût & en vertus, à l'esprit volatile qu'on retire de la lie du vin, par une distillation semblable ; mais il y a de l'apparence que dans nôtre opération, il s'est élevé quelques particules d'antimoine. Quoiqu'il en soit, après avoir fait prendre de cette liqueur à plusieurs personnes, j'ai reconnu qu'elle était propre pour atténuer & raréfier les humeurs grossières, pour exciter la transpiration, pour résister à la malignité des humeurs, pour dissiper les vapeurs ; elle [100] n'a point provoqué de vomissement : j'en ai donné à la dose depuis un scrupule jusqu'à deux dragmes.

J'ai jeté sur une portion de cette liqueur, quelques gouttes d'esprit acide de vitriol ; il s'y est fait d'abord une forte ébullition, ce qui montre que le sel volatile qui fait la principale qualité de la liqueur est alcali. C'est le même sel qui régnait dans la première liqueur ; mais il a été plus poussé & plus ouvert par l'action du feu.

J'ai trouvé dans La cornue douze onces & sept dragmes d'une matière pesante, noire, brillante, sans odeur, un peu salée au goût, parce qu'elle contenait le sel fixe du sapa : je l'ai mise calciner dans un creuset pendant deux heures à grand feu, en sorte qu'elle a toujours été rouge ; elle a jeté quelques fumées, & elle est devenue en partie blanche, en partie grise, & en partie noire, sans odeur, d'un goût salé & amer : je l'ai pesée quand elle a été refroidie ; j'ai trouvé qu'elle n'avait diminué que de demi once par la calcination. Je l'ai mise infuser & bouillir dans de l'eau, & j'ai filtré la liqueur ; il est resté sur le filtre un soufre rouge d'Antimoine : je l'ai mis sécher à l'ombre, il y en a eu trois dragme [101] & vingt grains ; j'ai versé un acide sur la liqueur filtrée, il s'est fait séparation d'une autre portion de soufre qui avait été dissoute par le sel fixe alcali du sapa, qui est proprement un sel de tartre : cette séparation s'est faite parce que l'acide a pénétré & affaibli le sel alcali, & l'a obligé de quitter le soufre qu'il tenait suspendu. La fermentation qui a résulté du combat de l'acide & de l'alcali a fait exhiler quelques particules du soufre de l'Antimoine empreintes de sels, qui ont rendu une odeur mauvaise comme de boues remuées, & telle qu'on sent quand on fait précipiter le soufre doré d'Antimoine ordinaire ; j'ai séparé par un filtre le soufre précipité, je l'ai

bien lavé & je l'ai mis sécher ; il s'est réduit en une matière sèche, friable rouge, pesant demi once. C'est le soufre du foie d'Antimoine. Il m'a paru par quelques usages que j'en ai fait, qu'il ne différait point en qualité du soufre doré, qu'on tire des scories du régule d'Antimoine.

J'ai fait sécher la matière dont j'ai tiré les sulfures, elle est devenue noire & sans goût ; je l'ai pesée, il y en avait dix onces & demie, il s'en est donc séparé quinze dragmes de sel & de soufre. [102]

J'ai mis dans un creuset au milieu d'un grand feu, les dix onces & demie de matière restante. Et quand elle a été bien rougie, j'y ai jeté demi once de salpêtre, elle s'est mise en fusion ; je l'ai versée dans un mortier de fer, & quand elle a été refroidie, j'y ai trouvé au fond une petite masse de beau régule d'Antimoine, pesant quatre onces & deux dragmes, couverte de cinq onces & demie de scories, qui ressemblaient assez à du mâchefer, la matière avait donc diminué de dix dragmes.

J'ai séparé ces scories, je les ai pulvérisées & je les ai mises bouillir dans de l'eau ; j'ai filtré la liqueur & j'ai versé dessus du vinaigre. Il s'est séparé & précipité un soufre d'Antimoine de couleur rouge, tirant sur l'orangé ; je l'ai bien lavé pour en ôter l'impression des sels, puis je l'ai mis sécher, j'en ai eu trois dragmes. C'est un second soufre du foie d'Antimoine plus beau que le premier ; mais qui doit avoir les mêmes qualités.

J'ai fait sécher les scories lavées, il m'en est resté cinq onces ; il en est donc sorti demi once de soufre & de sel, ces scories sont pesantes, de couleur brune-rougeâtre. [103]

#### ARTICLE XIV.

##### *Distillation de l'Antimoine avec de la lie de vin vieux.*

J'ai fait broyer subtilement douze onces d'Antimoine ordinaire, je l'ai mêlé exactement avec trente deux onces de lie de vin vieux, épaisse comme du miel ; j'ai mis le mélange dans un vaisseau de terre, étroit d'embouchure ; je l'ai bouché & je l'ai placé en un lieu chaud, où j'ai laissé la matière en digestion pendant deux mois, la remuant de temps en temps avec une spatule de bois ; je l'ai ensuite mise dans une cornue, je l'ai placée dans un fourneau, j'y ai adapté un grand récipient, j'ai lutté les jointures, & par un feu médiocre, j'en ai fait distiller goutte à goutte

dix-huit onces & six dragmes d'une liqueur claire, mais jaunâtre, de très mauvaise odeur, d'un goût mêlé d'acide & de salé.

Quand il n'a plus rien distillé par ce degré de feu, j'ai ôté ce qui était dans le récipient ; & après l'avoir réadapté & bien lutté les jointures, j'ai poussé le feu plus fort ; il est sorti des vapeurs blanches [104] qui se sont résoutes en liqueur ; j'ai augmenté & continué le feu jusqu'à ce qu'il ne soit plus rien sorti ; j'ai trouvé dans le récipient une liqueur spiritueuse, jaunâtre & de fort mauvaise odeur ; je l'ai filtrée par le papier gris, & j'en ai séparé six dragmes d'une huile épaisse, noire, fétide & telle qu'on en tire de la lie du vin sans mélange. La liqueur filtrée a pesé dix onces, elle a un goût âcre fort salé.

J'ai donné de l'une & l'autre liqueur à prendre par la bouche, elles n'ont eu aucun effet vomitif.

La première liqueur a fait rougir le tournesol, ce qui montre qu'elle contient un acide ; néanmoins elle n'a fait aucune ébullition sensible sur les alcalis : son goût salé, vient d'une portion du sel volatile de la lie, que le phlegme a enlevé avec lui dans la première distillation. Ce sel n'ayant pas été beaucoup poussé ni pénétré par le feu, est demeure acide comme il l'était naturellement dans la lie.

La liqueur à cause de ce sel, doit être propre pour exciter l'urine ; mais sa méchante odeur & son goût désagréable la rendent difficile à prendre.

La seconde liqueur distillée, qui est la plus chargée de sel, n'a guère fait de [105] changement dans la teinture du tournesol ; elle a seulement un peu diminué sa couleur bleue & l'a tournée sur le vert, elle a fermenté avec les acides, & elle a fait un précipité blanc dans la dissolution du sublimé corrosif, ce qui montre qu'elle est alcaline.

Le goût fort salé & âcre de cette liqueur vient du sel de la lie, qui par les fermentations s'est volatilisé, & par la distillation a été détaché & entraîné en liqueur.

Il y a de l'apparence que ces liqueurs ont enlevé avec elles quelque légère portion du soufre de l'Antimoine. Car elles ont plus de mauvaise odeur que n'en a ordinairement la lie de vin distillée seule ; mais ce soufre est tellement bridé par des sels, qu'il n'a pas la force d'exciter le vomissement. Quoiqu'il en soit, nôtre dernière liqueur est bonne pour raréfier le sang, & lui donner plus de mouvement ; pour résister à la

malignité des humeurs, pour exciter la transpiration & les urines, pour le scorbut.

J'ai trouvé dans la cornue une matière noire, pesante, brillante, sans odeur & sans goût apparent, pesant quatorze onces : il doit donc être sorti de la cornue trente onces de liqueur par la distillation ; [106] j'ai pulvérisé cette matière & je l'ai mise calciner pendant deux heures, dans un creuset ; elle a jeté quelques fumées, & elle a diminué en pesanteur de trois dragmes ; sa couleur était mêlée de blanc, de gris & de noir : je l'ai mise tremper dans de l'eau chaude & je l'ai fait bouillir ; il ne s'est fait aucune dissolution ni séparation de matière jaune sulfureuse, comme il s'en était fait en l'opération précédente du foie d'Antimoine avec le sapa ; j'ai filtré la liqueur elle était claire comme de l'eau commune, sans odeur, d'un goût un peu salé. Sur une portion de cette liqueur, j'ai versé du vinaigre, le mélange ne s'est point troublé, & il ne s'est fait aucune séparation. J'ai fait évaporer doucement l'autre portion de la liqueur jusqu'à siccité; il m'est resté un sel gris, qui est le sel fixe de la lie, empreint de quelques parties les plus dissolubles de l'Antimoine, ou proprement une espèce de tartre émétique, car la lie est un tartre. Et comme ce sel s'est chargé de la substance de l'Antimoine, il est devenu émétique. J'ai reconnu par les expériences que j'en ai faites, qu'il agissait très faiblement étant donné au poids de huit grains. J'en ai fait prendre jusqu'à quinze grains, il a produit [107] plus d'effet, mais sans effort. Cette faiblesse d'action, vient de ce que le sel fixe de la lie étant alcali, il a absorbé & diminué l'acide naturel de l'Antimoine, qui joint avec le soufre fait sa vertu vomitive.

J'ai fait sécher la matière lavée, il m'en est resté douze onces & demie ; il faut donc qu'il en soit sorti neuf dragmes de sel fixe. Cette matière était pesante, de couleur brune-obscur, sans odeur ni goût. C'était un mélange d'Antimoine & de tête morte de lie de vin ; il pouvait aussi y être resté quelque portion de sel fixe, que l'eau, n'avait pas pu détacher.

#### ARTICLE XV.

##### *Distillation de plusieurs préparations d'Antimoine avec le vinaigre.*

J'ai fait distiller dans des cucurbites de grès trente pintes, ou environ soixante livres de bon vinaigre rouge, jusqu'à ce que la résidence ait été en consistance de sirop. Cette résidence est la partie la plus acide du vinaigre ; j'ai trouvé qu'il plus était resté quarante-quatre onces : je les ai

partagées en quatre parties dans une [108] desquelles j'ai mêlé quatre onces d'Antimoine cru pulvérisé très subtilement.. Dans une autre j'ai mêlé quatre onces de régule d'Antimoine pulvérisé de même. Dans une autre j'ai mêlé quatre onces de verre d'Antimoine en poudre subtile ; & dans une autre j'ai mêlé quatre onces de safran des métaux : j'ai fait mes mélanges dans des cucurbites de grès, je les ai bouchées & je les ai placées dans un lieu chaud ; j'y ai laissé les matières en digestion pendant deux mois, les remuant de temps en temps avec des spatules de bois ; j'ai eu des vinaigres émétiques je ne les ai point séparés de dessus l'Antimoine, & je n'en ai point fait prendre par la bouche ; à cause de leur trop grande acidité qui eût pu altérer la poitrine : J'eusse pu à la vérité les adoucir, en les mêlant avec du sucre & faisant des sirops émétiques, mais mon principal dessein était de les faire distiller.

J'ai donc placé les cucurbites sur du sable dans des fourneaux, & après y avoir adapté des récipients, & avoir lutté exactement les jointures ; j'ai fait distiller les liqueurs jusqu'à ce que la matière soit restée au fond, des vaisseaux en consistance de miel épais. J'ai trouvé que [109] ces liqueurs distillées étaient en tout pareilles les unes aux autres, d'un goût acide, comme celui du vinaigre distillé, & elles ne paraissaient point avoir rien pris de l'Antimoine : je les ai pesées, il y en avait de chacune six onces ; j'en ai fait prendre à des malades, & j'en ai pris moi-même, je n'y ai reconnu aucun effet émétique.

J'ai mêlé ensemble toutes les matières qui étaient restées en consistance de miel au fond des cucurbites & je les ai mises dans une cornue : je l'ai placée dans un fourneau ; j'y ai adapté un grand récipient, & après avoir lutté exactement les jointures, j'ai poussé la matière par un feu gradué. Il en est sorti premièrement douze onces d'une liqueur jaunâtre, aigre & sentant l'empyreume : j'ai ôté cette liqueur distillée de dedans le récipient ; & après l'avoir réadapté, j'ai augmenté le feu jusqu'au quatrième degré, & je l'ai continué jusqu'à ce qu'il ne sortit plus rien. J'ai, trouvé dans le récipient cinq onces de liqueur, qui avait une odeur forte & désagréable : je l'ai filtrée, il s'en est séparé trois dragmes ; d'huile noire & épaisse semblable à celle qu'on retire du tartre par la distillation. Elle peut avoir entraîné avec elle, en [110] distillant quelque portion du soufre de l'Antimoine. La liqueur filtrée était claire, rougeâtre, d'un goût fort acide ; j'en ai fait prendre par la bouche, elle n'a excité aucune nausée, ni vomissement.

J'ai trouvé dans la cornue une matière noire, privée d'odeur & de goût, pesant dix-huit onces & cinq dragmes ; je l'ai calcinée dans un creuset, pendant deux heures ; elle a jeté quelques fumés, & elle a diminué de trois dragmes, elle a pris une couleur grise en des endroits, & elle est demeurée, noire en d'autres. Son goût est devenu un peu salé, parce que la calcination a développé le sel fixe du vinaigre, qui était engagé dans l'Antimoine. J'ai mis tremper & bouillir dans de l'eau la matière calcinée, puis je l'ai filtrée : j'ai versé & sur une portion de cette liqueur filtrée du vinaigre, il ne s'y est fait aucun changement de couleur ni séparation de matière ; j'ai mis l'autre portion de la liqueur sur le feu, & j'en ai fait évaporer l'humidité ; il m'est resté un sel tout à fait semblable à celui que j'ai tiré du mélange de l'Antimoine & de la lie après la calcination.

J'ai fait sécher la matière lavée, & je l'ai pesée, il en a eu dix-sept onces & cinq dragmes ; il faut donc que l'eau [111] en ait détaché & dissout une once de sel.

Il est à remarquer que cette matière contenait du moins une once & cinq dragmes de la partie fixe du vinaigre ; Car je n'avais employé en tout, dans cette opération que seize onces d'Antimoine. Or cette partie fixe n'était apparemment pas seulement la terre du vinaigre ; il y était resté une portion du sel fixe, que l'eau n'avait pas pu dégager.

J'ai mêlé cette matière fixe avec celle qui était restée de l'opération précédente & j'en ai tiré du régule par la manière ordinaire.

#### ARTICLE XVI.

##### *Distillation de l'Antimoine avec le tartre.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble seize onces d'Antimoine minéral, & trente deux onces de tartre rouge ; j'ai mis le mélange dans une cornue de grès, je l'ai placée dans un fourneau ; j'y ai adapté un grand récipient, & après avoir lutté exactement les jointures, j'ai donné dessous un feu gradué & fort sur la fin, jusqu'à ce qu'il ne soit plus rien sorti. La [112] distillation a duré huit heures & elle a été plus longue que n'a coutume d'être celle du tartre seul. On n'a pu empêcher qu'il ne transpirât quelques vapeurs par les jointures : ce même accident arrive souvent quand on fait distiller le tartre seul ; la cause en peut être une légère quantité d'esprit de vin, dont le tartre est empreint. J'ai trouvé dans le récipient une liqueur qui avait une odeur de brûlé assez forte &



désagréable, pesant quatorze onces & six dragmes ; j'en ai séparé par le filtre deux onces & une dragme & demie d'huile noire fétide comme celle du tartre. La liqueur filtrée avait la couleur & l'odeur de l'esprit de tartre ; mais elle en diffère en plusieurs circonstances : car au lieu que l'esprit de tartre est un peu acide, qu'il bouillonne avec les alcalis, qu'il rougit le tournesol & qu'il s'unit à la dissolution du sublimé sans la troubler ; nôtre liqueur a un peu d'amertume, sans acidité sensible ; elle ne fermente ni avec les acides, ni avec les alcalis ; elle ne rougit point le tournesol ; elle trouble si bien la dissolution du sublimé, qu'il s'en fait. à l'instant un coagulum blanc, semblable à celui qui se ferait si l'on agitait ensemble de l'huile avec de la dissolution de sublimé. Ces expériences [113] me font connaître que la liqueur filtrée, dont il est question, est empreinte d'une partie sulfureuse la plus détachée de l'Antimoine, que le sel essentiel du tartre a entraînée avec lui dans la distillation ; mais il y a de l'apparence que ce soufre est privé du sel émétique de l'Antimoine. Car la liqueur n'excite aucun vomissement ni nausée. Je l'ai reconnu bonne pour l'asthme, pour le scorbut, pour purifier le sang ; j'en ai donné depuis demie dragme jusqu'à demi once.

L'huile noire est fort résolutive ; je la crois bonne pour les bourdonnements d'oreilles, pour la goûte sciatique, pour les humeurs froides, appliquée extérieurement.

J'ai trouvé dans la cornue une matière moitié en masse, moitié en poudre, pesant trente-deux onces une dragme & demie, noire, brillante, grasseuse au toucher, à cause du soufre d'Antimoine que le sel de tartre avoir détaché, d'une odeur de tartre brûlé, d'un goût fort salé. Cette matière s'est échauffée à l'air comme fait la chaux vive : je l'ai mise calciner pendant deux heures à grand feu ; elle a jeté beaucoup de fumées, elle a diminué de sept dragmes & demie ; j'ai trouvé quand elle a été refroidie qu'elle s'était partagée [114] dans le creuset comme par couches de différentes couleurs. La première ou celle de dessus était blanche, la seconde était grise, la troisième était jaune, la quatrième ou celle du fond était noire ; Elle avait perdu son odeur, & elle avait retenu son goût salé qui venait du tartre, particulièrement dans les premières couches.

J'ai mis tremper & bouillir cette chaux dans beaucoup d'eau, il s'est fait séparation d'une matière sulfureuse, jaune ou rougeâtre de l'Antimoine, que le sel de tartre avait raréfiée & dissoute, j'ai filtré la liqueur, il m'est

demeuré sur le filtre la plus grande partie de cette matière ; je l'ai lavée & je l'ai mise sécher, j'en ai eu huit onces : elle s'est réduite en une poudre rougeâtre brune, sans odeur, d'un goût un peu salé. Cette poudre étant jetée dans le feu, a rendu une odeur de soufre désagréable, mais elle ne s'y est point enflammée. C'est un vomitif faible, elle agit avec moins de force que le soufre doré d'Antimoine, & elle n'est pas si dégoûtante ; la dose est depuis quatre grains jusqu'à douze.

J'ai versé du vinaigre sur la liqueur filtrée, il s'en est séparé beaucoup de soufre jaune, & la fermentation qui s'y est [115] faite de l'acide & de l'alcali, a produit le même effet, pour le détachement de ce soufre & pour la mauvaise odeur qui en résulte, qu'il arrive quand on fait le soufre doré d'Antimoine à la matière ordinaire : j'ai jeté le tout sur un filtre, j'ai lavé le soufre qui est resté dessus, & je l'ai mis sécher, j'en ai eu six onces ; il est semblable au soufre doré d'Antimoine ordinaire, & il en a les vertus.

La liqueur filtrée après la séparation de ce soufre, était encore rougeâtre ; je l'ai divisée en quatre portions : sur une j'ai versé du vinaigre, sur une autre de l'esprit acide de vitriol, sur une autre de esprit de sel, sur une autre de l'esprit d'alun. il s'est fait dans les quatre liqueurs de nouvelles fermentations & des séparations toutes semblables d'un soufre jaune doré, plus beau que le précédent j'ai mêlé ces liqueurs & je les ai filtrées, j'ai versé sur la liqueur filtrée qui était claire, de nouveaux acides, mais il ne s'est plus fait de séparation ; j'ai lavé mon soufre doré, & je l'ai mis sécher, j'en ai eu sept dragmes : sa couleur est rouge, sa qualité est semblable celle de l'autre, & l'on en peut donner en même dose, c'est-à-dire, depuis deux grains jusqu'à [116]

J'ai fait sécher la matière antimoniale restée & séparée de son soufre, elle s'est réduite en une poudre brune ou presque noire, pesant dix onces & demie ; c'était la partie réguline ou la plus fixe d'une livre d'Antimoine minéral, mêlée avec la tête morte de deux livres de tartre je l'ai mise en fusion par un grand feu dans un creuset, j'y ai ajouté une once de salpêtre pour la rendre plus fusible, puis je l'ai versée dans un mortier de fer ; j'en ai retiré une petite masse de beau régule, pesant deux onces & cinq dragmes, couverte de quatre onces de scories ; ce régule est en tout semblable au régule préparé par la méthode ordinaire : la matière a diminué dans la calcination de quatre onces & sept dragmes & demie.

J'ai pulvérisé les scories, & je les ai fait bouillir dans de l'eau ; j'ai filtré la liqueur, & j'ai versé dessus du vinaigre. Il s'est fait une petite fermentation & la séparation d'un beau soufre jaune, avec la même mauvaise odeur qui se fait sentir dans la préparation de tous les soufres dorés d'Antimoine : j'ai séparé & lavé ce soufre pour en ôter l'impression des sels, puis je l'ai mis sécher ; j'en ai eu dix dragmes, il a la même vertu que les autres. [117]

J'ai fait sécher les scories lavées dépouillées de leur soufre, il m'en st resté deux onces & demie ; elles sont pesantes, de couleur grise-brune, sans odeur ni goût : il faut qu'il en soit sorti une once trois dragmes & demie, tant de soufre d'Antimoine, que de sel fixe du salpêtre.

ARTICLE XVII.

*Distillation d'un mélange d'Antimoine, de tartre & de salpêtre, tel qu'on l'emploie ordinairement, pour faire le régule d'Antimoine.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble huit onces d'Antimoine cru, dix onces de tartre rouge & trois onces de salpêtre ; j'ai mis le mélange dans une grande cornue, & je l'ai placée dans un fourneau, j'y ai adapté un fort gros ballon de verre pour récipient ; j'ai lutté exactement les jointures, j'ai donné le feu par degrés sous la cornue. Quand la matière a été échaudée, il s'y est fait une détonation qui aurait tout crevé, si les vaisseaux n'avaient eu beaucoup de capacité, on n'a pas même pu empêcher qu'il ne se soit [118] dissipé quelques vapeurs par les jointures. J'ai continué le feu, jusqu'à ce qu'il ne soit plus rien sorti, puis j'ai laissé refroidir les vaisseaux ; j'ai trouvé dans le récipient une liqueur rouge pesant cinq onces & sept dragmes, je l'ai filtrée. Il ne s'en est séparé qu'une très petite quantité d'huile noire, parce que presque toute l'huile de tartre a été raréfiée & exaltée par la partie volatile du salpêtre ; j'ai examiné la liqueur rouge filtrée. Elle a l'odeur de l'esprit de tartre, son goût est salé, & le sel qu'elle contient est alcali, car elle bouillonne avec les acides. Il faut que le salpêtre ait volatilisé dans cette distillation, une partie du sel fixe du tartre, & que le feu l'ait rendu poreux & alcali. La couleur rouge de cette liqueur peut procéder en partie d'une portion de soufre le plus détaché de l'Antimoine, qui a été dissoute & enlevée avec le sel volatil ; mais quoiqu'il en soit cette partie d'Antimoine n'a point rendu la liqueur distillée émétique : car j'en ai fait prendre à plusieurs personnes jusqu'à deux dragmes à la dose, sans qu'elle leur air provoqué aucune envie de

vomir : je l'ai reconnue bonne pour exciter la transpiration des humeurs, pour le scorbut pour résoudre & lever [119] les obstructions ; la dose est depuis demi dragme jusqu'à deux dragmes.

J'ai rectifié cette liqueur par une simple distillation au feu de sable, pour la rendre plus claire & moins dégoûtante.

J'ai trouvé dans la cornue une masse spongieuse noire, d'une odeur de tartre brûlé, d'un goût un peu salé ; je l'ai pesée, il y en avait neuf onces & six dragmes, qui jointes à cinq onces & sept dragmes de liqueur, font quinze onces & cinq dragmes ; il y a donc eu une once & trois dragmes de vapeurs dissipées : car n'avons employé dix-sept onces de matière.

J'ai mis en fusion par le feu la matière noire, & j'en ai tiré une petite masse de régule étoilé, pesant deux onces six dragmes & demie, couverte de scories noirâtres, pesant cinq onces & une dragme ; le feu a donc fait dissiper une once six dragmes & demie de la matière.

J'ai pulvérisé les scories, je les ai fait bouillir dans de l'eau, & j'en ai tiré un soufre doré semblable au précédent. [120]

#### ARTICLE XVIII.

##### *Distillation de l'Antimoine avec plusieurs matières incisives apéritives & antiscorbutique.*

J'ai râpé, écrasé & bien mêlé ensemble de la racine de raphanus rusticanus, de l'oignon de scille, de l'oignon commun de chacun six onces ; de l'ail deux onces, du soufre doré d'Antimoine sec quatre onces ; de la moutarde blanche en pâte, telle qu'on l'emploie dans les ragoûts, seize onces ; de l'eau spiritueuse de cochlearia cinq onces : j'ai mis le mélange dans une cucurbite de grès, haute & étroite d'embouchure, je l'ai bien bouchée & je l'ai placée dans un lieu chaud, je l'ai laissée en digestion pendant un mois, puis je l'ai mise en distillation au bain-marie, les vaisseaux étant exactement lutés ; j'en ai tiré huit onces & demie d'une eau très claire ayant une odeur désagréable & un goût un peu acide ; j'en ai fait prendre par la bouche depuis une dragme jusqu'à une once. Elle n'a excité aucun vomissement ; mais elle a fait beaucoup uriner, elle est bonne [121] pour le scorbut, pour la gravelle, pour les obstructions.

J'ai déluté les vaisseaux, j'ai trouvé la matière qui était restée dans la cucurbite, en consistance de pâte assez liquide : j'en ai pris huit onces, dont j'ai tiré l'extrait avec de l'eau, par la manière ordinaire ; j'en ai eu deux onces & trois dragmes, il est jaune, d'une odeur désagréable, tirant sur celle de l'oignon, d'un goût amer. J'en ai fait prendre à des malades attaqués les uns de douleur néphrétique, les autres de scorbut, les autres de passion hystérique, à deux scrupules pour dose ; il a fait vomir, mais sans violence & il a produit de bons effets.

J'ai retiré de la cucurbite le reste de la matière en plate, je l'ai mise dans une cornue & j'en ai fait la distillation par un feu gradué ; il en est sorti premièrement vingt onces & demie d'une liqueur assez claire avant une mauvaise odeur, tant à cause des matières dont elle a été tirée, qu'à cause du feu, d'un goût un peu acide & désagréable.

Après avoir retiré cette liqueur du récipient, je l'ai réadapté au cou de la cornue, & j'ai augmenté le feu jusqu'au quatrième degré, pour faire sortir de la matière, tout ce qui en pourrait être tiré. [122]

Il a distillé encore trois onces de liqueur, je l'ai versée dans un filtre, il a passé une eau rougeâtre, & il est demeuré dans le papier gris neuf dragmes d'une huile épaisse, noire, très puante, & ressemblant beaucoup en consistance, en couleur & même en vertus, à celle qu'on tire par une distillation semblable de plusieurs animaux, comme de la vipère, de la corne de cerf.

La liqueur filtrée a été aussi d'une odeur fort mauvaise, d'un goût très salé & amer ; j'en ai mêlé avec des acides & avec des alcalis : elle n'y a point fermenté, elle n'a pas même fait changer de couleur à la teinture de tournesol ; mais elle a brouillé & blanchi la dissolution du sublimé corrosif. Ces expériences montrent que cette liqueur dernière distillée est empreinte d'un sel volatile alcali, dont les pores ne sont pas justement assez ouverts pour être pénétrés sensiblement par les acides ordinaires.

Les deux liqueurs distillées par la cornue, sont apéritives, propres pour le scorbut pour la pierre.

J'ai trouvé dans la cornue trois onces & six dragmes d'une matière raréfiée, légère, noire comme du charbon, sans odeur, d'un goût un peu salé ; je l'ai mise [123] calciner dans un grand feu pendant deux heures : elle a jeté des fumées & elle a diminué d'une once, je l'ai trouvé dans le

creuset en une espèce de cendre blanche en dessus, grise en dessous, noire au fond, plus salée qu'avant la calcination. Je l'ai mise tremper & bouillir dans de l'eau ; j'ai filtré la liqueur, j'en ai pris une portion, sur laquelle j'ai versé du vinaigre & d'autres acides, il ne s'y est fait aucune séparation.

J'ai fait évaporer sur le feu l'autre portion de la liqueur filtrée ; il m'est resté un sel fixe blanc, sans odeur, d'un goût assez âcre ; mais qui n'a fait aucune ébullition sensible avec les acides ni avec les alcalis : il a fait blanchir légèrement la dissolution du sublimé, mais sans précipitation. Il a donné à la teinture du tournesol un peu de couleur rouge.

J'ai fait prendre de ce sel à plusieurs malades, depuis six grains jusqu'à douze : il n'a produit qu'un effet apéritif, j'en ai fait prendre quelques jours après demie dragme à la dose aux mêmes malades. Il a excité aux uns un vomissement léger & sans violence, aux autres des simples nausées : il faut que ce sel se soit empreint de quelque portion du soufre de Antimoine ; mais outre que la calcination [124] a emporté la plus grande partie de ce soufre, ce qui en reste est assez appesanti par le sel fixe, pour qu'il n'ait qu'une légère disposition au mouvement & à irriter les fibres de l'estomac.

Au reste, quoique ce sel ne soit guère chargé de la substance sulfureuse de l'Antimoine, il y a bien de l'apparence qu'il s'y en rencontre suffisamment pour boucher ses pores & l'empêcher d'être alcali car toutes les matières végétales qu'on a fait entrer dans l'opération dont ce sel est tiré ; sont remplies de sels alcali. .

J'ai fait sécher la cendre lavée, elle a pesé étant sèche une once cinq dragmes & un scrupule : il est donc sorti de la cendre calcinée une once & deux scrupules de sel. Cette cendre est assez pesante, de couleur grise obscure, parsemée de petits brillants, qui viennent de l'Antimoine, on pourrait en tirer un peu de régule par la voie ordinaire. [125]

ARTICLE XIX.

*Distillation de l'Antimoine cru, pénétré autant qu'il le peut être par des esprits acides de sel & de vitriol, pour faire une liqueur qui représente en qualité le beurre ou huile glaciale d'Antimoine.*

Le beurre d'Antimoine se tire ordinairement du mélange de l'Antimoine & du sublimé corrosif. Ce beurre est la partie réguline de l'Antimoine pénétrée, & à demi dissoute par des esprits de sel & de vitriol, qui étaient dans le sublimé ; mais ce sublimé n'entre dans cette opération que par ses esprits acides. Le mercure, qui en fait le corps, y est absolument inutile. On peut donc fort bien faire un beurre ou huile d'Antimoine, avec l'Antimoine & les esprits de sel & de vitriol, sans le secours du sublimé. C'est ce qui sera démontré par les expériences suivantes.

j'ai mis dans une grande cornue de verre six onces d'Antimoine cru subtilement pulvérisé, j'ai versé dessus quatre onces d'esprit de sel & autant d'huile de vitriol, j'ai brouillé le mélange. Ces acides [126] ont pénétrés l'Antimoine, & il s'est fait une légère ébullition avec chaleur ; j'ai placé la cornue le bec en haut, sur un petit feu de digestion, & je l'y ai laissée vingt-quatre heures, la remuant de temps en temps ; j'ai trouvé que la matière avait blanchi en sa superficie j'ai ensuite placé la cornue sur le sable en distillation ; j'y ai adapté un récipient, après avoir lutté exactement les jointures, j'ai fait dessous un feu gradué, que j'ai été obligé de conduire avec bien de la modération, parce que quand la matière a été échauffée, elle a fait des secousses si fortes dans la cornue, que tout eût crevé si l'on eût poussé la chaleur un peu trop violemment. La première liqueur distillée était blanchâtre, puis il s'est élevé des vapeurs rougeâtres qui sont venues du soufre de l'Antimoine ; j'ai continué le petit feu pendant huit heures, & lorsqu'il ne s'est plus fait de secousses dans la cornue, j'ai augmenté le feu jusqu'au troisième degré : il est sorti des vapeurs blanches, j'ai continué le feu jusqu'à ce qu'il ne soit plus rien sorti. Cette distillation a duré en tout seize heures, ce qui est un temps deux fois plus long que celui qu'on a coutume d'employer pour la distillation de l'Antimoine avec le [127] sublimé corrosif : & la raison en est que les acides du sel & du vitriol, ayant été volatilisés par le mercure, quand on a fait le sublimé, sont biens plus en disposition de s'élever avec l'Antimoine, lorsqu'ils sont poussés par le feu, que l'esprit

de sel & l'huile de vitriol ordinaires de nôtre opération, qui font des acides fixes & difficiles à être exaltés.

J'ai trouvé dans le récipient une liqueur trouble blanchâtre, pesant sept onces & une dragme, je l'ai versée dans une bouteille de verre pour la garder. Il s'est précipité beaucoup de matière épaisse à peu près comme du beurre, en partie blanche, en partie jaunâtre. La liqueur de dessus est devenue claire comme de l'eau ; mais il y a surnagé quelques particules jaunes & sulfureuses de l'Antimoine : l'une & l'autre liqueur sont caustiques, & elles agissent comme le beurre d'Antimoine ordinaire, pour faire escarre, pour consommer les chairs baveuses : elles sont à la vérité un peu plus faibles que ce beurre, à cause que les esprits du sel du vitriol, dont elles sont composées, contiennent du phlegme lieu que les acides du sublimé corrosif n'en contiennent point.

J'ai pris une once de la liqueur caustique [128] claire ; je l'ai versée dans huit onces d'eau tiède ; elle a été affaiblie, en sorte que les acides n'ayant pu retenir les particules d'Antimoine qu'ils avaient auparavant dissoutes & enlevées, il s'est fait un fort beau précipité blanc : je l'ai séparé, je l'ai bien lavé & je l'ai mis sécher ; il m'est refile une dragme de poudre blanche semblable à la poudre d'algaroth ordinaire, & ayant les mêmes qualités. C'est proprement un Antimoine exactement pulvérisé, & dont les surfaces beaucoup multipliées ont été rendues capables de réfléchir la lumière de plusieurs côtés. On pourrait par curiosité remettre facilement cette poudre blanche en régule, par le moyen du feu & d'un sel réductif ; mais je remets à faire cette petite expérience, quand je travaillerai à la poudre d'algaroth ordinaire.

L'eau dans laquelle on a veriné cette liqueur caustique est devenue acide, à peu près comme la liqueur qu'on appelle esprit de vitriol philosophique, & elle est propre comme elle pour rafraîchir & désaltérer. Si l'on en mêle une petite quantité, dans beaucoup d'eau, elle a une agréable acidité.

J'ai pris une once de la liqueur caustique épaisse, j'ai versé dessus huit onces [129] d'eau tiède, & j'ai procédé comme en l'autre opération ; j'en ai tiré cinq scrupules de poudre, qui en séchant a pris une couleur jaunâtre, semblable à celle de la poudre d'algaroth qui a été tirée d'un beurre d'Antimoine distillé à trop grand feu, & où il a passé du soufre



d'Antimoine ; les effets de cette poudre ont été pareils à ceux de la précédente.

J'ai brouillé le reste de la liqueur caustique, & j'en ai mis une once dans un vaisseau de verre, j'ai versé dessus autant d'esprit de nitre déphlegmé : il s'y est fait ébullition avec chaleur, & il s'en est élevé des vapeurs rouges, de mauvaise odeur, j'ai fait évaporer l'humidité, il m'est resté une matière blanchâtre, sur laquelle j'ai encore versé deux fois de l'esprit de nitre comme devant & je l'ai fait évaporer de même. Il m'est resté trois dragmes & demi scrupule de poudre blanche qui ne diffère en rien du bézoard minéral ordinaire.

J'ai cassé la cornue & j'ai tiré de son fond une masse assez pesante, grise-blanchâtre en superficie, noire & cristalline en dessous, ressemblant à celle qui reste après la distillation de l'Antimoine avec le sublimé corrosif & la sublimation du cinabre ; j'ai pesé cette masse, [130] il y en avait quatre onces & deux dragmes & demie ; il est donc sorti des six onces d'Antimoine que j'avais employées dans cette opération, une once cinq dragmes & demie de substance, laquelle jointe à huit onces d'esprit de sel & de vitriol, que j'ai fait distiller avec l'Antimoine, font neuf onces cinq dragmes & demie. Néanmoins je n'ai trouvé dans le récipient que sept onces & une dragme de liqueur, il s'en est donc dissipé deux onces & demie dragme. Cette dissipation s'est faite premièrement, par la fermentation des matières, durant la digestion. Car les acides pénétrant l'Antimoine, il s'est fait assez de chaleur pour évaporer par le cou de la cornue, les parties les plus phlegmatiques & les plus légères des esprits acides. En second lieu, il se dissipe toujours quelques esprits pendant la distillation, si bien que soient luttées les jointures.

J'ai voulu voir ce que contenait la masse fixe restée dans la cornue, je l'ai bien pulvérisée & mêlée avec parties égales de salpêtre & de tartre ; j'ai mis le mélange en fusion dans un creuset, & j'en ai tiré une petite masse d'un beau régule étoilé pesant une once & cinq dragmes, couvert de quatre onces & [131] deux dragmes de scories grises : j'ai tiré de ces scories en la manière ordinaire, une once & sept dragmes d'un soufre rouge soufre brun & tout à fait semblable au soufre doré d'Antimoine ordinaire.

Les scories après l'extraction de ce soufre se sont réduites en une pâte légère grise, ayant un peu de mauvaise odeur & un goût insipide. C'est

proprement la partie la plus terrestre de l'Antimoine ; mais elle n'est pas absolument privée de principes actifs. Car j'ai reconnu qu'elle était encore vomitive ; je l'ai pesée il en a eu sept dragmes, il s'en est donc séparé trois onces & trois dragmes de soufre & de sels fixes.

Après avoir fait cette espèce d'analyse de la masse fixe, restée dans la cornue après la distillation ; je m'aperçois qu'une once & cinq dragmes de régule qui en a été tiré, fait une quantité approchante de celle qu'on eût pu tirer sans autre préparation que la méthode ordinaire, des six onces d'Antimoine cruel que j'ai employées ; il paraît donc qu'il n'est pas passé beaucoup de régule d'Antimoine dans notre liqueur distillée. Le détachement qui s'est fait de ce minéral, doit avoir été principalement de sa partie sulfureuse. [132]

*Je ne me suis pas contenté d'avoir fait distiller l'Antimoine cru avec les esprits de sel & de vitriol ; j'ai fait des opérations semblables sur plusieurs préparations de ce minéral, comme je vais les rapporter.*

ARTICLE XX.

*Distillation de l'Antimoine, calciné par le feu & pénétré par les esprits de sel & de vitriol.*

J'ai mis dans une cornue de verre assez grande deux onces d'Antimoine calciné à petit feu, sans addition, & réduit en poudre grise, comme quand on veut en faire du verre d'Antimoine ; j'ai versé dessus trois onces d'huile caustique de vitriol & trois onces d'esprit de sel ; j'ai brouillé le mélange & je l'ai mis en digestion chaudement, pendant vingt-quatre heures : il s'y est fait ébullition avec chaleur, & il s'en est élevé des vapeurs ; j'ai placé la cornue sur le sable, j'y ai adapté un récipient ; j'ai lutté les jointures & par un feu médiocre, pendant environ six heures ; j'ai fait distiller goutte à goutte [133] une liqueur blanchâtre, puis j'ai augmenté le feu jusqu'au troisième degré : il a passé dans le récipient beaucoup de vapeurs, qui se sont résolues en une liqueur blanche plus épaisse que la première ; j'ai continué le feu jusqu'à ce qu'il ne soit plus rien sorti, l'opération a duré treize heures ; j'ai trouvé dans le récipient cinq onces d'une liqueur blanche comme du lait & de même consistante, sans odeur, d'un goût très acide brûlant. Sa couleur blanche ne peut venir que des particules de l'Antimoine, que les acides ont dissout ; j'ai laissé reposer la liqueur, il s'en est précipité une matière

épaisse comme du caillé de lait, & le dessus est devenu clair comme de l'eau de fontaine. Cette liqueur est un caustique faible, étant appliquée extérieurement. Elle est propre pour la carie des os, elle déterge puissamment & elle consume les chairs baveuses : elle est vomitive, si l'on en donne quatre ou cinq gouttes par la bouche, battues dans un grand verre de tisane ou d'une autre liqueur appropriée.

J'ai agité la liqueur caustique, & j'en ai versé demi once dans cinq ou six onces d'eau commune, il s'est fait un précipité très blanc ; mais cette précipitation [134] s'est faite plus lentement que n'a coutume de faire le beurre d'Antimoine ordinaire, lorsqu'on le jette dans de l'eau pour en tirer poudre d'algaroth ; j'ai séparé le précipité par un filtre, je l'ai bien lavé & je l'ai mis sécher, j'en ai eu trente grains. C'est une poudre très blanche, & plus subtile que la poudre d'algaroth : elle ressemble parfaitement au magistère d'Antimoine & elle en a les qualités ; la subtilité de ses parties la rend légère. C'est la raison pourquoi elle demeure longtemps à se précipiter.

La liqueur filtrée s'est trouvée acide, & de la même nature que celle qu'on appelle esprit de vitriol philosophique.

J'ai pris une once de la liqueur blanche ; j'ai versé dessus une once & demie d'esprit de nitre, j'ai fait chauffer le mélange il ne s'y a fait aucune ébullition, j'ai mis évaporer l'humidité, il m'est resté seulement une dragme de matière butyreuse blanchâtre caustique.

Il me paraît dans cette opération que l'Antimoine calciné qu'on y a employé, a été entièrement pénétré & divisé subtilement, de même qu'il a coutume de l'être par l'eau régale. C'est ce qui a fait que la liqueur distillée, n'a produit qu'une poudre légère, quand on l'a jetée dans de [135] l'eau commune, & que cette même liqueur n'a point bouillonné avec l'esprit de nitre, comme fait le beurre d'Antimoine. Car afin que l'Antimoine soit distillé en beurre ou en liqueur de la même nature : il faut qu'il n'ait été pénétré qu'à demi par les esprits acides, comme je le prouverai dans la suite.

J'ai trouvé dans la cornue une masse blanche très acide, caustique, pesant deux onces & sept dragmes. Elle s'est réduite d'elle-même en poudre : on peut l'employer extérieurement quand il s'agit de pénétrer, d'ouvrir & de déterger ; sa forte acidité vient des parties les plus fixes

des esprits de vitriol & de sel, qui se sont tenues comme obstinément attachées au corps de l'Antimoine.

Il est à remarquer qu'il ne paraît s'être dissipé qu'une dragme du mélange dans toute cette opération ; j'ai fait distiller de la même manière du verre d'Antimoine avec des esprits de sel & de vitriol, j'en ai tiré une liqueur blanche, par tout à fait semblable à celle dont je viens de parler, & il m'est resté une masse blanche caustique. [136]

ARTICLE XXI.

*Distillation du régule d'Antimoine martial pénétré par les esprits de sel & de vitriol.*

J'ai mis dans une cornue de verre assez ample, deux onces de beau régule d'Antimoine martial, subtilement pulvérisé ; j'ai versé dessus trois onces d'huile caustique de vitriol & autant d'esprit de sel ; j'ai mis la matière en digestion, pendant vingt-quatre heures, il s'y est fait fermentation & chaleur ; mais elle n'a point blanchi en sa superficie, comme aux autres opérations : elle est demeurée noire partout, ce qui provient apparemment de l'impression, & de la teinture que le fer a donnée au régule : je l'ai mise ensuite distiller au feu de réverbère gradué & poussé bien fort sur la fin ; j'ai continué ce dernier degré de feu, jusqu'à ce qu'il ne soit plus rien passé dans le récipient. L'opération a duré treize heures : j'ai laissé refroidir les vaisseaux & je les ai délutés ; j'ai trouvé dans le récipient cinq onces & trois dragmes & demie d'une liqueur en partie claire, [137] comme de l'eau commune, en partie épaisse comme du beurre, de couleur que blanche & rougeâtre, sentant bien fort le soufre, d'un goût très-acide. La liqueur claire pourrait être donnée par la bouche pour faire vomir doucement, la dose est de cinq ou six gouttes ; mais il faudrait la prendre dans une assez grande quantité de tisane ou de bouillon, pour en affaiblir suffisamment les acides.

La liqueur épaisse qu'on peut appeler beurre d'Antimoine martial, est propre pour faire escarre & pour manger les chairs baveuses, étant appliquée extérieurement.

J'ai brouillé les deux liqueurs ensemble, & j'en ai versé deux onces dans quinze ou seize onces d'eau commune ; il s'est fait un précipité blanc, je l'ai séparé, je l'ai lavé & je l'ai fait sécher ; j'en ai eu deux dragmes & demie & huit grains, il est devenu rougeâtre : j'en ai fait prendre à un

homme six grains, par la bouche : il en a été purgé par haut & bas, on en peut donner depuis deux grains jusqu'à huit.

L'eau qui a servi à faire ce précipité ressemble beaucoup à l'esprit de vitriol philosophique, & elle en a les vertus.

J'ai pris une autre portion de la liqueur [138] brouillée, je l'ai mêlée avec une égale quantité d'esprit de nitre, il ne s'en fait aucune ébullition.

Cette distillation a différé de la précédente en ce qu'elle a rendu davantage de beurre épais, & en ce qu'elle a été accompagnée d'un soufre rouge ; la raison pourquoi ce soufre ne s'est point rencontré en l'autre distillation, est que j'y avais employé un Antimoine privé de son soufre grossier & tout prêt à être vitrifié ; au lieu qu'en la dernière distillation, j'ai employé un régule d'Antimoine martial, lequel quoiqu'il eût été purifié autant qu'il le pouvait être, contenait toujours encore beaucoup de ce soufre, sans compter celui du fer qui y était incorporé.

J'ai cassé la cornue & j'ai trouvé dedans une masse raréfiée, grise, sans odeur & sans goût apparent ; je l'ai pesée, il y en avait deux onces & demie dragme : il s'est donc dissipé pendant la fermentation & la distillation, quatre dragmes & demie du mélange. J'ai pulvérisé cette masse & je l'ai mise calciner à grand feu dans un creuset pendant deux heures : elle ne s'est point mise en fusion, elle n'a point rendu de fumée & elle n'a point diminué de poids, mais elle a blanchi [139] ; je l'ai trouvée insipide au goût, comme elle était avant la calcination il faut pourtant qu'elle ait retenu des pointes acides qui fassent une partie de sa pesanteur : car je n'avais employé que deux onces de régule d'Antimoine dans cette opération, & il en a passé une partie dans la distillation qui a diminué sa quantité. Ces acides se sont apparemment bien enfermés & entrelacés dans les parties rameuses de l'Antimoine que le feu n'a pas eu la force de les séparer.

#### ARTICLE XXII.

##### *Distillation du foie d'Antimoine, pénétré par les esprits de sel & de vitriol.*

J'ai mis dans une cornue de verre assez grande deux onces de foie d'Antimoine subtilement pulvérisé ; j'ai versé dessus deux onces d'huile de vitriol & autant d'esprit de sel ; j'ai laissé la matière en digestion,

pendant vingt-quatre heures, la remuant de temps en temps. Il s'est fait une fermentation qui a beaucoup gonflé échauffé & blanchi le mélange ; j'ai mis ensuite distiller la matière par un feu de réverbère gradué & [140] je l'ai poussé à la dernière violence, jusqu'à ce qu'il ne sortît plus rien, l'opération a duré dix heures ; j'ai trouvé dans le récipient trois onces & demie dragme d'une liqueur blanche, en partie claire & en partie épaisse, ayant une odeur de soufre & un goût très acide : je l'ai brouillée, & j'en ai versé une once dans neuf ou dix onces d'eau tiède : il s'est précipité une poudre blanche semblable au magistère d'Antimoine, je l'ai séparée, je l'ai lavée & je l'ai mise sécher, j'en ai eu deux scrupules.

J'ai pris une autre portion de la même liqueur blanche brouillée ; je l'ai mêlée avec un poids égal d'esprit de nitre, il ne s'y est point fait d'ébullition.

Au reste cette liqueur blanche tirée du foie d'Antimoine ne diffère d'avec celle que j'avais tirée de l'Antimoine calciné, qu'en ce qu'elle est plus épaisse qu'elle a une odeur de soufre : la raison de la consistance plus épaisse, vient de ce que j'y ai employé moins d'esprits acides ; & son odeur sulfureuse, procède de ce que le foie d'Antimoine n'a pas été si épuré de son soufre grossier, qu'il ne lui en soit demeuré quelque portion, au lieu que je n'en avais point laissé à l'Antimoine calciné. Ce soufre ne s'est [141] pourtant pas trouvé si abondant en cette distillation, qu'en celle du régule d'Antimoine martial : car il n'y a eu ici qu'une odeur légère, & toute la liqueur distillée a été très blanche ; au lieu qu'il y a eu en l'autre non-seulement une odeur de soufre très forte, mais aussi une couleur rouge, comme il a été dit.

J'ai cassé la cornue, j'ai trouvé attaché aux parois internes de la voûte & de son cou, une espèce de sel volatile très blanc, acide ; je l'ai détaché, il a pesé deux dragmes & demi scrupule : je l'ai examiné, il était de la même Nature que la liqueur épaisse distillée ; mais il était concret, j'en ai fait prendre dix grains à un malade dans un verre d'eau, il a lâché le ventre, mais il n'a point excité de vomissement.

J'ai trouvé dans le fond de la cornue une masse blanche au-dessus, grise & jaunâtre en dessous, d'un goût acide salé. Ce goût est provenu du salpêtre fixe qui reste toujours dans le foie d'Antimoine, & d'une portion des acides la plus fixe qui s'y est attachée : cette masse pesait deux onces, je l'ai pulvérisée, je l'ai mise tremper dans de l'eau chaude & je l'ai lavée

plusieurs fois ; j'ai filtré les lotions & je les ai mises évaporer à petit [142] feu ; il m'est resté deux dragmes & demie d'un sel acide blanc, ressemblant assez au sel de soufre : j'en ai fait prendre douze grains par la bouche, il n'a produit qu'un effet apéritif par les urines.

J'ai fait sécher la matière lavée, il m'en est resté une once cinq dragmes, sa couleur est grise blanchâtre ; je n'y ai point trouvé d'odeur ni de goût. C'est la partie la plus fixe du foie d'Antimoine, j'en ai fait prendre dix grains par la bouche : elle n'a produit aucun effet sensible, je la crois semblable en vertus, au bézoard minéral ou à l'Antimoine diaphorétique.

ARTICLE XXIII.

*Distillation de l'Antimoine calciné & pénétré par l'esprit de sel seul.*

J'ai mis dans une cornue de verre deux onces d'Antimoine calciné à petit feu & réduit en poudre grise ; j'ai versé dessus six onces d'esprit de sel, j'ai mis la matière en digestion chaudement, pendant vingt-quatre heures, elle a fermenté & blanchi : je l'ai mise distiller par un feu gradué & fort sur la fin, que j'ai continué, [143] jusqu'à ce qu'il ne soit plus rien sorti ; j'ai trouvé dans le récipient cinq onces & deux dragmes & demie d'une liqueur blanche fort acide, je l'ai laissée reposer : il s'y est précipité une matière épaisse, & la liqueur surnageante est devenue claire. J'ai fait prendre de cette liqueur claire, jusqu'à seize gouttes à la dose : elle a excité aux uns un léger vomissement, aux autres elle a simplement agi par les urines. La matière blanche précipitée est pénétrante, fort détersive ou un peu caustique appliquée extérieurement ; on pourrait aussi en donner par la bouche quatre ou cinq gouttes dans un verre de titane ou dans un bouillon, elle ferait vomir.

J'ai agité ensemble la liqueur claire & la matière précipitée ; j'en ai versé une partie dans de l'eau, il s'est fait un précipité blanc ou magistère d'Antimoine, comme aux opérations précédentes.

J'ai mêlé une autre partie de la même liqueur agitée avec un poids égal d'esprit de nitre, il ne s'y est point fait d'ébullition.

J'ai trouvé autour de la voûte de la cornue une dragme de fleurs blanches ou de sel volatile acide, semblable à celui que j'avais retiré après la distillation du foie d'Antimoine. [144]

J'ai trouvé au fond de la cornue une masse raréfiée, presque tout à fait blanche, excepté au fond où elle était grise, insipide au goût : elle pesait deux onces & deux dragmes, il s'est donc fait deux dragmes & demie de dissipation tant dans la fermentation, que dans la distillation; mais il faut que la partie restée de l'Antimoine ait retenu beaucoup d'acide. Car quoique les deux onces d'Antimoine calciné, aient fourni dans la distillation beaucoup de leur substance, qui doit en avoir diminué le poids, cette matière restée a pesé deux dragmes plus que l'Antimoine.

j'ai reconnu par l'usage que c'était un Antimoine fixe & rendu semblable en vertus à l'Antimoine diaphorétique.

ARTICLE XXIV.

*Distillation du régule d'Antimoine ordinaire pénétré par de l'esprit de nitre.*

J'ai mis dans une cornue de verre deux onces de régule d'Antimoine ordinaire subtilement pulvérisé ; j'ai versé dessus quatre onces d'esprit de nitre ; j'ai mis la matière en digestion chaudement, pendant [145] vingt-quatre heures : il s'est fait ébullition avec chaleur, & le régule a un peu blanchi ; j'ai placé la cornue dans un fourneau, j'y ai adapté un récipient : j'ai lutté exactement les jointures, & j'ai fait distiller toute la liqueur par un feu gradué & poussé très fortement sur la fin ; j'ai trouvé dans le récipient deux onces six dragmes & demie d'une liqueur claire, & de laquelle il ne s'est fait aucune séparation de matière, d'un goût très acide ; j'en ai versé une portion dans beaucoup d'eau commune, il ne s'est point fait de précipitation. Ce qui montre que l'esprit de nitre n'a point enlevé de la substance de l'Antimoine dans la distillation.

J'ai trouvé au fond de la cornue une poudre jaunâtre, tirant sur le blanc, insipide, pesant deux onces trois dragmes ; j'en ai fait prendre huit grains par la bouche à un homme robuste : elle l'a fait vomir doucement, & elle l'a un peu purgé par les selles. On pourrait par le moyen d'un sel réductif revivifier cette poudre en régule d'Antimoine. [146]



ARTICLE XXV.

*Distillation du régule d'Antimoine pénétré par un mélange d'eau forte  
& esprit de sel.*

J'ai mis dans une cornue de verre deux onces de régule d'Antimoine subtilement pulvérisé ; j'ai versé dessus un mélange de quatre onces d'eau forte & de deux onces d'esprit de sel. C'est une espèce d'eau régale ; j'ai fait digérer chaudement, pendant vingt-quatre heures l'agitant de temps en temps : il s'est fermenté avec chaleur & il a blanchi ; je l'ai mis distiller par un feu gradué & très fort sur la fin ; j'ai trouvé dans le récipient cinq onces & deux dragmes d'une liqueur blanche, fort acide ; je l'ai laissée reposer, il ne s'y est fait aucune séparation. On peut s'en servir appliquée extérieurement pour faire escarre.

J'ai trouvé au fond de la corne une masse blanche raréfiée, friable, parsemée de petits brillants, d'un goût un peu salé, elle pesait deux onces & trois dragmes : il s'est donc fait dissipation de trois dragmes de la matière, tant dans [147] la fermentation que dans la distillation ; j'ai fait prendre dix grains de cette masse blanche en poudre à un malade, il n'en a ressenti aucun effet ; j'en ai fait prendre douze grains à un autre, il n'en a pas été plus ému : je crois qu'elle agit comme l'Antimoine diaphorétique, ou comme le bézoard minéral.

ARTICLE XXVI.

*Distillation du régule d'antimoine pénétré par du sel armoniac & de  
l'esprit de Nitre.*

J'ai mis dans une grande cornue de verre, un mélange de deux onces de régule d'Antimoine ordinaire, & d'une once & demie de sel armoniac pulvérisés ; j'ai versé dessus six onces d'esprit de nitre déphlegmé : cet esprit a d'abord pénétré la matière, & il s'y est fait une grande effervescence qui a duré environ demi heure avec beaucoup de chaleur il s'en est élevé pendant ce temps-là des vapeurs de couleur rouge-pâle. Cette effervescence a procédé en partie de la dissolution du sel armoniac, dans l'esprit de nitre, & en partie de celle du régule ; [148] mais il est à remarquer que l'ébullition est arrivée bien plus promptement ici que quand on fait la dissolution du sel armoniac seul. La raison en est que le régule ayant été pénétré le premier, il a produit de la chaleur qui a hâté

la dissolution du sel armoniac. J'ai laissé la matière en digestion sans feu, pendant quatorze heures elle est devenue toute blanche ; je l'ai mise en distillation sur un feu gradué & augmenté très fortement vers la fin, en sorte que la cornue a demeuré longtemps, rouge ; j'ai trouvé dans le récipient quatre onces d'une liqueur claire, d'un goût très acide ; j'en ai versé une portion dans beaucoup d'eau : elle n'en a point été troublée, ce qui fait connaître que cette liqueur n'a enlevé avec elle dans la distillation, aucune partie du régule d'Antimoine ; j'en ai fait prendre plusieurs fois par la bouche, six gouttes à la dose dans un verre de tisane, elle n'a produit qu'un effet apéritif.

J'ai cassé la cornue & j'en ai retiré une malle rare fiée, légère, friable, blanche par-dessus, jaune par-dessous, parsemée de brillants ou petits cristaux, s'attachant fortement à la langue au moindre attouchement, & ne s'en séparant [149] qu'avec un peu de peine, sans goût apparent. Cette masse pesait deux onces & cinq dragmes : il s'est donc dissipé pendant la fermentation & la distillation, deux onces & sept dragmes des parties les plus volatiles du mélange.

J'ai lavé la masse & je l'ai mise sécher : elle s'est réduite en une matière blanchâtre ; j'en ai fait prendre par la bouche à un homme dix grains à la dose, il n'en a ressenti aucun effet : je crois qu'elle a une qualité pareille à celle de l'Antimoine diaphorétique, ou à celle du bézoard minéral.

ARTICLE XXVII.

*Distillation du soufre doré d'Antimoine pénétré par de l'eau régale.*

J'ai mis dans une cornue de verre deux onces de soufre doré d'Antimoine ; j'ai versé dessus six onces d'eau régale ordinaire, faite avec l'eau forte & le sel armoniac ; j'ai bien brouillé la matière, je l'ai laissée en digestion à froid, pendant douze heures : il ne s'y est fait aucune fermentation ni changement de couleur : j'ai mis ensuite le vaisseau sur un [150] petit feu ; il y a paru en peu de temps une effervescence considérable avec chaleur, qui a duré un quart d'heure, & il s'en est élevé des vapeurs rouges ; la matière a blanchi ; j'ai continué cette dernière digestion pendant une heure, puis ayant placé la cornue dans un fourneau, j'ai fait distiller la liqueur comme aux opérations précédentes : il est sorti des vapeurs blanches sur la fin ; j'ai trouvé dans le récipient une liqueur blanchâtre, pesant cinq onces & six dragmes, d'une odeur forte & d'un goût très acide. Il s'était aussi attaché contre les parois du

réipient un soufre blanc qui venait des vapeurs sorties à la fin de la distillation par un grand feu ; j'ai agité le tout ensemble. Ce soufre s'est détaché en parcelles écailleuses ; j'ai versé la liqueur toute troublée dans une bouteille & je l'y ai laissée reposer. La plus grande partie de ce soufre s'est précipitée au fond, & le reste est demeuré suspendu dans la liqueur. J'ai fait rendre par la bouche quelques gouttes de cette liqueur blanchâtre, je n'ai pas reconnu qu'elle produisit d'autre effet, que celui qu'ont coutume de produire les acides ordinaires. La petite quantité du soufre suspendu dans cette liqueur, a été tellement abreuvée [151] & embarrassée par les pointes de l'eau régale, qu'il ne lui reste point assez de mouvement pour irriter les fibres de l'estomac & exciter le vomissement.

J'ai séparé un peu des petites écailles blanches, je les ai lavées & j'en ai mis sur ma langue, elles m'ont paru grasses insipide, & elles m'ont excité quelques nausées.

J'ai cassé la cornue, j'en ai retiré une masse assez compacte, jaune, blanchâtre & verdâtre, d'un goût un peu salé, qui provient du sel fixe armoniac contenu dans l'eau régale. Cette masse a pesé une once six dragmes & deux scrupules: il s'est donc dissipé trois dragmes un scrupule du mélange pendant la fermentation & la distillation. Cette fermentation paraît d'abord surprenante : car le soufre de l'Antimoine qui est assez semblable au soufre commun, ne devrait pas bouillonner avec les acides ; mais il faut considérer ici que nôtre soufre doré, est un soufre fort impur & chargé de beaucoup de particules grossières & minérales, sur lesquelles l'acide a pris pour les pénétrer & diviser. Outre qu'il peu être resté dans ce soufre quand on l'a préparé, quelque portion de sel alcali, dont le propre est de fermenter avec les acides. [152]

La masse restée après cette opération a été plus compacte que n'ont été celles qui sont restées après les distillations du régule d'Antimoine avec les esprits acides, Il semble néanmoins par le raisonnement, qu'elle devrait être plus raréfiée, puisque le soufre est une matière beaucoup plus ténue & moins compacte que n'est le régule : il faut que les parties du soufre se soient ramassées & comprimées ensemble, après avoir été pénétrées par l'eau régale & poussées par le feu.

Il est à remarquer que cette masse est salée au goût, & que celle de la précédente opération, quoiqu'elle fût faite avec de l'eau régale, aussi-

bien que celle-ci, n'a aucun goût. C'est apparemment parce que le régule d'Antimoine, a mieux lié & embarrassé la partie fixe du sel armoniac que n'a fait le soufre doré.

Dans les opérations précédentes, la masse qui est restée après la distillation, a presque toujours été plus que la matière solide qu'on avait employée. Il est arrivé le contraire dans celle-ci ; l'on y avait employé deux onces de soufre doré d'Antimoine, & la masse restante n'a pesé qu'une once six dragmes & deux scrupules : la raison en est qu'il a été détaché [153] & enlevé beaucoup plus des parties de ce soufre, que de celles du régule.

Je trouve encore à remarquer dans cette opération, que l'eau régale ayant pénétré le soufre d'Antimoine, lui a ôté sa couleur rouge & lui en a donné une approchante de celle du soufre commun. Ce changement de couleur est apparemment venu de ce que l'acide a ramassé & coagulé en quelque manière les parties insensibles du soufre d'Antimoine, qui avaient été auparavant rendues rouges par une atténuation exacte : car nous voyons que le soufre commun qui est d'un jaune blanchâtre, dévient rouge par une dissolution exacte, & qu'il reprend sa couleur lors qu'on y mêle des acides qui en rapprochent les parties & le coagulent.

J'ai fait prendre par la bouche huit grains de la masse restée dans la cornue, après la dernière opération, je n'en ai reconnu aucun effet ; je crois pourtant quelle est diaphorétique a peu près comme le bézoard minéral.

### *Réflexions.*

Après avoir parlé en général des distillations de l'Antimoine, pénétré par des esprits acides ; il me paroît à propos de faire observer [154] la différence qu'il y a entre la liqueur tirée de l'Antimoine cru pénétré par des esprits de sel & de vitriol, & les liqueurs tirées des préparations d'Antimoine pénétrées par les mêmes esprits.

La liqueur tirée de l'Antimoine cru empreint des esprits acides, ressemble beaucoup dans sa substance à la liqueur glaciale ou beurre d'Antimoine ordinaire, elle est caustique comme lui, on en tire une poudre d'algaroth, elle peu servir à faire du bézoard minéral.

Les liqueurs tirées des préparations d'Antimoine, empreint des mêmes esprits acides, ont bien quelque ressemblance avec le beurre d'Antimoine, tant dans leur consistance que dans leurs qualités caustiques ; mais elles ne lui ressemblent pas en tout : car nous voyons que les précipités qui s'en séparent, sont considérablement plus subtilisés que n'est le précipité du beurre d'Antimoine, & c'est la raison pourquoi l'esprit de nitre n'agit point sur ces liqueurs, & n'y fait aucune dissolution.

Je crois donc que la différence de ces liqueurs provient de ce que dans la distillation de l'Antimoine cru avec esprits de sel & de vitriol, les acides ont trouvé une assez grande quantité de soufre [155] pour les embarrasser en quelque façon, & les empêcher de pénétrer exactement l'Antimoine ; de sorte qu'ils n'ont fait que des molécules capables d'être encore divisées par d'autres acides plus subtils : au lieu que dans les distillations des régules & du foie d'Antimoine les acides du sel & du vitriol ont agi sur des matières privées de soufre grossier, plus cassantes plus aisées à raréfier, que n'est l'Antimoine cru, & par conséquent elles les ont dissoutes exactement en parties si subtiles, que l'esprit de nitre ne les a plus trouvées pénétrables.

*En poursuivant mes expériences sur les distillations de l'Antimoine, mon intention est d'examiner les distillations qu'on peut faire de différents mélanges d'Antimoinés & de sublimé, afin qu'on puisse choisir celles qui ont le plus de rapport au dessein qu'on a, soit de tirer principalement de l'huile glaciale ou beurre d'Antimoine, soit de tirer du cinabre d'Antimoine. Je commencerai par des distillations de l'Antimoine cru mêlé avec le sublimé corrosif en diverses proportions, puis je passerai aux distillations des préparations d'Antimoine mêlées avec des préparations de mercure. [156]*

ARTICLE XXVIII.

*Distillation de l'Antimoine minéral, mêlé avec le sublimé corrosif en parties égales.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble huit onces d'Antimoine minéral, le plus net que j'aie pu trouver, & autant de sublimé corrosif ; j'ai mis le mélange dans une cornue de verre assez grande, pour qu'il n'y ait eu que le tiers

de rempli, j'ai placé la cornue sur le sable, j'y ai adapté un récipient ; j'ai lutté les jointures & j'ai fait distiller par un feu médiocre, premièrement, une liqueur qui est demeurée claire ensuite une liqueur de la même nature, mais qui s'est congelée en glace dans le cou de la cornue & qu'a a fallu échauffer & liquéfier en y approchant des charbons ardents pour la faire couler dans le récipient ; j'ai continué ce degré de feu, jusqu'à ce que la distillation ait cessé, & qu'il ait paru des vapeurs rouges ; j'ai alors retiré mon récipient, & j'en ai adapté un autre sans le lutter ; j'ai augmenté le feu dans le fourneau, jusqu'à faire rougir la cornue, je [157] l'ai continué de cette force pendant trois heures, puis j'ai laissé refroidir les vaisseaux. J'ai trouvé dans le premier récipient une liqueur en partie claire, en partie glaciale, pesant deux onces & six ou huit dragmes. On l'appelle le beurre ou huile glaciale d'Antimoine, cette liqueur est blanche & assez pure, parce qu'elle a été tirée à petit feu ; mais si je l'avais poussée par un feu plus fort, elle aurait pris une couleur brune ou noirâtre, & il y serait passé du mercure coulant : sur la fin de la distillation, j'aurais été, obligé alors. de la rectifier en la mettant dans une autre cornue & la faisant redistiller à petit feu. Ce beurre d'Antimoine est un puissant caustique, on s'en sert pour faire des escarres & pour consommer les chairs baveuses.

Je n'ai rien trouvé dans le second récipient, il y tombe ordinairement du vif argent avec un peu du dernier beurre & de poudre noire, qui est une petite portion du cinabre ; mais en cette opération, j'avais fait en sorte que tout le beurre passât dans le premier récipient, en continuant le petit feu assez longtemps, ou jusqu'à ce que certaine légère vapeur blanche qui paraît sur la fin, & qui est une dernière portion de beurre d'Antimoine, [158] prît une couleur rougeâtre ou brune : car c'est ce qui dénote le commencement de l'élévation du cinabre : cette vapeur brune qui est sulfureuse, aurait pu se condenser & se résoudre dans le récipient, si les jointures des vaisseaux avaient été luttées ; Mais alors on aurait risqué de faire crever ces vaisseaux, pendant le grand feu : on a donc jugé plus à propos de la laisser dissiper en l'air.

J'ai cassé la cornue, il en est sorti une forte odeur de soufre, & j'ai trouvé à son cou six onces de cinabre d'Antimoine, la plus grande partie en masse cristalline, rouge-brune, & l'autre en poudre noirâtre, de laquelle il s'est séparé trois dragmes de vif argent, je parlerai du cinabre d'Antimoine dans la suite.

J'ai trouvé au fond de la cornue, une masse fixe noire, un peu cristalline, pesant quatre onces sept dragmes & un scrupule ; il s'est donc dissipé deux onces deux dragmes & deux scrupules de la matière. Cette dissipation s'est faite pendant la sublimation du cinabre, où il a été nécessaire de faire un grand feu.

J'ay voulu voir si la masse fixe était entièrement privée de régule ; je l'ai pulvérisée & mêlée avec trois onces de tartre & deux onces & demie de salpêtre [159] ; j'ai jeté le mélange dans un creuset, rougi au feu : il y a fait détonation, & il s'est nuis en fusion ; je l'ai versé dans un mortier, & quand il a été refroidi j'en ai retiré demi once d'un beau régule d'Antimoine étoilé. On connaît par cette expérience que tout le régule des huit onces d'Antimoine n'avait pas passé en beurre dans la distillation. Ce régule était couvert de quatre onces & six dragmes de scories desquelles j'ai tiré un soufre doré en la manière ordinaire ; je l'ai lavé & je l'ai fait sécher, il a pesé étant sec trois dragmes & deux scrupules.

ARTICLE XXIX.

*Distillation de l'Antimoine ordinaire avec le sublimé corrosif en parties égales.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble huit onces d'Antimoine ordinaire du plus pur & du plus cristallin, & huit onces de sublimé corrosif ; j'ai mis le mélange dans n'une cornue de verre, & j'en ai fait la distillation comme en l'opération précédente ; j'en ai tiré trois onces & six dragmes de liqueur glaciale pareille à l'autre. Il est donc à remarquer ici que, huit [160] onces d'antimoine commun donnent une once plus de cette liqueur glaciale ou beurre d'Antimoine, qu'un pareil poids d'Antimoine minéral.

Après la distillation du beurre d'Antimoine, j'ai changé de récipient & j'ai augmenté le feu sous la cornue, pour faire sublimer le cinabre comme en l'opération précédente.

Les vaisseaux étant refroidis j'ai cassé la cornue ; j'ai trouvé à son cou du cinabre d'Antimoine qui était en partie en morceaux, minces, brillants, & en partie en poudre, pesant en tout cinq onces six dragmes ; cette opération a donc rendu deux dragmes moins de cinabre que la précédente, & les morceaux en ont été moins épais. Il m'est arrivé plusieurs fois, qu'en une opération pareille ayant employé l'Antimoine

ordinaire, je n'en ai pu tirer de cinabre, quelque précaution que j'y ai apportée ; j'en ai attribué la cause a une certaine nature d'Antimoine particulière ; mais je n'ai jamais manqué d'en tirer quand je me suis servi de l'Antimoine minéral.

Quoique le cinabre d'Antimoine en morceau ait une couleur noirâtre extérieurement, il est pourtant rouge dans sa substance : C'est ce qu'on reconnaît [161] quand on l'écrase avec un couteau.

J'ai trouvé au fond de la cornue une masse fixe, cristalline, luisante, pesant quatre onces & trois dragmes : il s'est donc dissipé pendant la sublimation du cinabre, deux onces & une dragme de la matière. J'aurais pu tirer de cette masse un régule d'Antimoine comme de la précédente ; mais j'en ai fait d'autres expériences. Je l'ai mise au feu dans un creuset, elle s'est réduite en fusion & elle a jeté beaucoup de fumées ; je l'ai versée dans un mortier, & quand elle a été refroidie je l'ai examinée. Elle m'a paru être un Antimoine grossier, elle a diminué de cinq dragmes dans la calcination ; j'ai pulvérisé une once de cette matière calcinée, je l'ai mêlée avec trois fois autant de salpêtre, & je l'ai jetée cuillerée à cuillerée dans un creuset rougi au feu : il s'est fait un peu de détonation, la matière est devenue blanchâtre ; je l'ai pesée quand elle a été froide, il y en avait une once trois dragmes : je l'ai mise tremper dans de l'eau chaude & j'en ai séparé par plusieurs lotions le salpêtre qui y croit relie, puis je l'ai mise sécher : il m'en est resté sept dragmes & demie. C'est un Antimoine diaphorétique qui agit comme le commun, quand on en fait prendre par la bouche. [162]

#### ARTICLE XXX.

##### *Distillation du mélange de sept parties d'Antimoine commun, avec huit parties de sublimé corrosif.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble sept onces d'Antimoine commun avec huit onces de sublimé corrosif ; j'ai mis le mélange dans une cornue de verre, & j'ai procédé pour la distillation de la liqueur glaciale, & pour la sublimation du cinabre, comme aux opérations précédentes ; j'ai tiré trois onces & six dragmes de beurre ou liqueur glaciale d'Antimoine, six onces de cinabre & une dragme de mercure coulant : il est resté au fond de la cornue une masse fixe, pesant trois onces & trois dragmes ; il s'est



donc dissipé pendant l'opération, une once & six dragmes de la matière.  
[163]

ARTICLE XXXI.

*Distillation du mélange de trois parties d'Antimoine minéral avec quatre parties de sublimé corrosif.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble six onces d'Antimoine minéral & huit onces de sublimé corrosif ; j'ai fait distiller le mélange comme aux opérations précédentes ; j'en ai tiré deux onces & six dragmes de beurre d'Antimoine pareil aux autres, j'ai changé de récipient, & j'ai poussé par le feu la matière restante j'ai cassé la cornue quand elle a été refroidie, il en est sorti une forte odeur de soufre ; j'ai trouvé à son cou six onces & demie de cinabre, noir, rouge en des endroits, cristallin, pesant comme du cinabre commun ; celui de l'extrémité du cou de la cornue était humide & rouge il s'est trouvé aussi dans le cou & dans le récipient trois dragmes de vif argent.

Il y avait au fond de la cornue une masse raréfiée, légère, noire, brillante, pesant deux onces, deux dragmes & deux scrupules ; il s'est donc fait dissipation de deux onces & un scrupule de la matière. [164]

J'ai calciné cette masse dans un creuset, elle a jeté beaucoup de fumées sulfureuses, & il m'est resté une matière grossière & semblable à des scories, je n'en ai en tirer aucun régule.

ARTICLE XXXII.

*Distillation du mélange de trois parties d'Antimoine commun avec quatre parties de sublimé corrosif.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble six onces d'Antimoine ordinaire, & huit onces de sublimé corrosif ; j'ai mis le mélange dans une cornue de verre, & j'ai procédé pour la distillation du beurre d'Antimoine & pour la sublimation du cinabre, comme aux opérations précédentes ; j'ai eu trois onces & six dragmes de beurre d'Antimoine pareil aux autres. La Cornue étant refroidie & cassée, a rendu une odeur de soufre, & j'ai tiré de son cou sept onces de cinabre brillant, dont une partie a été en aiguilles, une autre en morceaux, & une autre en poudre de couleur noire, mêlée de rouge en des endroits. Celui qui s'est trouvé attachée à l'extrémité du

cou de la cornue, [165] était humide & rouge ; j'ai trouvé dans le récipient demi dragme de vif-argent.

Il était resté au fond de la cornue une masse fixe assez compacte, noire, brillante, pesant deux onces : il s'est donc dissipé pendant la sublimation du cinabre, neuf dragmes & demie de la matière ; j'ai tiré de cette masse par la méthode ordinaire demi once & demi dragme d'un fort beau régule. Les scories qui étaient sur ce régule, m'ont rendu un peu de soufre doré.

ARTICLE XXXIII.

*Distillation du mélange de cinq parties d'Antimoine ordinaire, avec huit parties de sublimé corrosif.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble cinq onces d'Antimoine commun, & huit onces de sublimé corrosif, j'ai mis le mélange dans une cornue & j'ai procédé à la distillation du beurre à la sublimation du cinabre, comme aux opérations précédentes ; j'ai tiré trois onces & demie & deux scrupules de beurre d'Antimoine pareil aux autres, & six onces & trois dragmes de cinabre cristallin, [166] brillant noir & rouge, en partie en morceaux minces, en partie en poudre : il était tombé dans le récipient une dragme de vif argent.

J'ai trouvé dans le fond de la cornue une masse raréfiée, noire, luisante, pesant une once & demi dragme ; je n'en ai pu tirer de régule : il s'est dissipé pendant l'opération une once sept dragmes, moins demi scrupule de la matière.

ARTICLE XXXIV.

*Distillation du mélange d'une partie d'Antimoine ordinaire, avec deux parties de sublimé corrosif.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble quatre onces d'Antimoine ordinaire avec huit onces de sublimé corrosif ; j'ai fait distiller le mélange, j'en ai tiré trois onces & demie de beurre d'Antimoine, j'ai ensuite fait sublimer le cinabre, & quand la cornue a été refroidie, je l'ai lavée : il en est sorti une odeur de soufre moins forte qu'aux opérations précédentes : apparemment, parce qu'il y avait moins d'Antimoine ; j'ai détaché du cou de cette cornue six onces & six dragmes de cinabre, [167] donc une

partie était est petits cristaux brillants, & une autre en poudre de couleur noire & rouge ; j'ai trouvé clans le récipient quelques grains de vif-argent, & dans le fond de la cornue une petite masse raréfiée, légère, noire brillante, pesant six dragmes ; je n'en ai pu tirer du régule. C'est proprement la partie la plus terrestre ou les scories des quatre onces d'Antimoine que j'avais employées dans l'opération ; il s'est dissipé pendant la sublimation du cinabre, environ sept dragmes & demie de la matière.

ARTICLE XXXV.

Jusqu'ici j'ai employé pour les distillations du beurre d'Antimoine, parties égales d'Antimoine & de sublimé corrosif ou une plus petite quantité d'Antimoine : dans celle-ci j'emploierai plus d'Antimoine que de sublimé corrosif.

*Distillation du mélange de deux parties d'antimoine minéral, avec une partie de sublimé corrosif.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble huit onces d'Antimoine minéral & quatre [168] onces de sublimé corrosif ; j'ai fait distiller le mélange de la même manière qu'aux opérations précédentes ; j'en ai tiré sept dragmes de liqueur moitié claire, moitié butyreuse & pareille aux autres, excepté qu'elle était un peu plus liquide ; ce qui est venu apparemment de ce qu'étant entré dans le mélange une plus grande quantité d'Antimoine à proportion du sublimé, il s'en est séparé aussi plus de phlegme à proportion du beurre qui en à été tiré. Car le phlegme qui rend la liqueur claire & fluide, ne vient que de l'Antimoine, le sublimé n'en donne point.

J'ai changé de récipient & j'ai poussé par un rand feu, la matière qui restait dans la cornue, pendant trois heures : il s'en est élevé du cinabre & du vif-argent, dont une portion a distillé dans le récipient, & l'autre est demeure au cou de la cornue, je les ai séparé ; j'ai eu sept dragmes de vif argent. Le cinabre qui était attaché à l'extrémité du cou de la cornue, & celui qui était tombé dans le récipient étaient humides & rouges : il y en avait demi once. Le cinabre qui était attaché au haut du cou était sec noir & rouge, il y en avait dix dragmes. [169]

J'ai trouvé au fond de la cornue une masse fixe, compacte, noire, cristalline, pesant six onces une dragme & demie il s'est donc dissipé pendant la distillation & la sublimation, feux onces deux dragmes &

demie de la matière. J'ay tiré de cette masse par la méthode ordinaire, une once & cinq dragmes de régule d'Antimoine étoilé.

*Récapitulation des quantités différentes du beurre & du cinabre d'Antimoine, qui ont été tirés des mélanges différemment proportionnés de l'Antimoine & du sublimé corrosif.*

Du mélange de huit onces d'Antimoine minéral avec huit onces de sublimé corrosif ; j'ai tiré deux onces & six dragmes de liqueur glaciale ou beurre d'Antimoine, & six onces de cinabre d'Antimoine.

Du mélange de huit onces d'Antimoine ordinaire avec huit onces de sublimé corrosif ; j'ai tiré trois onces & six dragmes de beurre d'Antimoine & cinq onces & six dragmes de cinabre.

Du mélange de sept onces d'Antimoine commun avec huit onces de sublimé corrosif [170] ; j'ai tiré trois onces & six dragmes de beurre d'Antimoine & six onces de cinabre.

Du mélange de six onces d'Antimoine minéral avec huit onces de sublime corrosif ; j'ai tiré deux onces & six dragmes de beurre d'Antimoine & six onces & demie de cinabre.

Du mélange de six onces d'Antimoine ordinaire avec huit onces de sublimé corrosif ; j'ai tiré trois onces & six dragmes de beurre, & sept onces de cinabre d'Antimoine.

Du mélange de cinq onces d'Antimoine ordinaire avec huit onces de sublime corrosif ; j'ai tiré trois onces & demie & deux scrupules de beurre d'Antimoine, & six onces & trois dragmes de cinabre.

Du mélange de quatre onces d'Antimoine ordinaire avec huit onces de sublimé corrosif ; j'ai tiré trois onces & demie de beurre, & six onces & six dragmes de cinabre d'Antimoine.

Du mélange de huit onces d'Antimoine avec quatre onces de sublimé corrosif, je n'ai tiré que sept dragmes de beurre d'Antimoine & dix dragmes de cinabre.

Par ces expériences il me paraît qu'un mélange de trois parties d'Antimoine ordinaire, [171] & de quatre parties de sublimé corrosif, rend autant de beurre que le mélange qu'on fait ordinairement de parties

égales de ces deux ingrédients ; je crois donc que quand on veut faire du beurre d'Antimoine avec l'Antimoine cru, l'on doit préférer cette proportion à toutes les autres : non pas pour épargner l'Antimoine, car cette drogue n'est pas d'un assez haut prix ; mais par plusieurs autres raisons. La première, parce que le volume du mélange étant moindre, on peut tirer davantage de beurre par une seule cornue. La seconde, parce que n'y ayant point tant d'Antimoine dans le mélange, on peut plus facilement faire distiller le beurre en blancheur : car ce qui le noircit quand le feu a été poussé un peu trop fort, est une vapeur sulfureuse de l'Antimoine. La troisième parce qu'on doit toujours prendre les méthodes les plus simples, lorsqu'elles vont à un même but : Or celle-ci est la plus simple, puisqu'on y emploie moins d'Antimoine. Il suffit aux acides du sublimé corrosif d'une certaine quantité de parties régulines de l'Antimoine pour les contenir ; quand il y en a trop, il sen, dissipe une partie, & l'autre reste dans la masse fixe qu'on trouve au fond de la cornue [172], après l'opération. On doit même remarquer qu'il s'en faut peu que le mélange d'une partie d'Antimoine, avec deux parties de sublimé corrosif ne rende autant de beurre d'Antimoine, que celui de parties égales de ces deux ingrédients.

Si au contraire l'on emploie dans la distillation plus d'Antimoine que de sublimé corrosif : on retire peu de beurre pour la quantité du mélange, comme on le peut voir en l'Article trente cinquième.

L'Antimoine commun a toujours rendu dans les distillations plus de beurre ou liqueur glaciale, que l'Antimoine minéral. La raison en est que l'Antimoine commun est purifié, au lieu que le minéral est rempli de gangue ou de terrestréité, qu'il a apporté de la mine d'où on l'a tiré, & qui l'empêche de contenir autant de matière Antimoniale que l'autre.

Tous les beurres d'Antimoine dont j'ai parlé, m'ont paru également forts & caustiques : ils sont composés de la partie réguline de l'Antimoine, empreinte & pénétrée par les acides du sublimé corrosif ; ainsi les pointes des esprits de sel & de vitriol, qui étaient attachées au vif argent dans le sublimé, & qui le rendaient si mordant & si corrosif, ont passé [173] dans l'Antimoine, où elles se sont disposées à produire la même action de corrosif.

Il est assez difficile à expliquer pourquoi ces acides quittent le corps du mercure pour s'attacher à l'Antimoine. La raison que j'en peux donner,

est que l'Antimoine étant composé de parties sulfureuses, & par conséquent rameuses & embarrassantes, il s'entrelace avec les pointes acides, & étant poussé par l'action du feu, il les enlève en les arrachant du corps du vif-argent.

La liaison des acides avec l'Antimoine fait la coagulation de la liqueur distillée car les acides ont suspendu leur mouvement & leur fluidité dans les pores de l'Antimoine, & ils ont arrêté celui de la substance Antimoniale en la tenant embarrassée.

La couleur blanche du beurre d'Antimoine vient apparemment de ce que les acides avant que de s'être entrelacés avec l'Antimoine, l'ont beaucoup atténué, & en ont divisé les parties ; car nous voyons la même couleur se produire dans toutes les occasions où l'Antimoine a été pénétré subtilement.

Il se présente ici une autre difficulté ; c'est de savoir pourquoi dans nos distillations [174], le beurre d'Antimoine est toujours sorti, & a coulé dans le récipient, avant que le cinabre s'élevât : car il semble que la partie réguline ou la plus fixe de l'Antimoine, chargée des acides du sublimé & corrosif, devrait être plus pesante & moins disposée à s'élever que le cinabre, qui est composé de mercure & de soufre, ingrédients assez volatiles. La réponse que je peux donner à cette difficulté, est que les acides du sublimé ayant été subtilisés & exaltés par la sublimation, sont devenus assez volatiles pour pouvoir enlever les parties de l'Antimoine auxquelles ils se sont attachés, & pour les rendre plus légères que le cinabre : de plus quoique le vif-argent, & le soufre soient des matières séparément assez faciles à être élevées par le feu, elles ne le sont pas tout à fait de même, étant mêlées incorporées ensemble car il faut un grand feu pour faire sublimer quelque cinabre que ce fois, quand on en fait la préparation.

Si l'on prend par la bouche deux ou trois gouttes de beurre d'Antimoine dans du bouillon ou dans une autre liqueur approprié : à la maladie, elles feront vomir, & il ne faut point craindre en ce rencontre leur qualité caustique : car elle [175] ne consistait que dans des pointes acides, qui étant faiblement attachées dans les pores de l'Antimoine, se sont détachées facilement & délayées dans la liqueur, aussitôt que le beurre y a été jeté. Or ces acides détachés & délayés ne sont non plus corrosifs, que serait une goutte ou deux d'esprits de vitriol & de sel, mêlée dans un

verre d'eau : Ce beurre n'agit donc ici que par la vertu des particules d'Antimoine qu'il contient, & ces particules sont une poudre d'algaroth : je ne peux pourtant pas bien approuver l'usage du beurre d'Antimoine par la bouche, à cause qu'étant mesuré & dosé par gouttes, on peut facilement se tromper dans la quantité de la poudre d'algaroth qu'il contient & en donner plus ou moins qu'il n'en faut : il est beaucoup plus sûr de faire prendre aux malades de la poudre d'algaroth toute préparée suivant la pratique ordinaire, puisqu'on peut la doser & la faire peser à sa volonté.

Il est ici à remarquer que quoique la corrosion du beurre d'Antimoine, vienne des mêmes acides qui faisaient celle du sublimé ; les matières agissent bien différemment, quand on les a jetées dans de l'eau ou dans une autre liqueur : car au lieu que le beurre d'Antimoine y perd [176] sa corrosion comme il a été dit, le sublimé corrosif conserve la sienne toute entière : la raison en est que le vif argent qui en fait la base ayant des pores beaucoup plus petits que ceux de l'Antimoine les pointes acides y sont plus étroitement attachées, en sorte que les secousses du liquide ne sont pas assez fortes pour les ébranler : c'est ce qui fait que l'eau du sublimé corrosif, est un aussi dangereux poison, quand malheureusement elle a été avalée, que le sublimé corrosif même en substance.

Le beurre d'Antimoine est employé pour manger la carie des os étant appliqué dessus ; mais afin qu'il soit plus liquide, on le mêle quelquefois avec le double de son poids d'esprit de soufre, & c'est ce qu'on appelle du nom de son Auteur, Liqueur de Pellegrin : on l'emploie aussi pour faire des escarres, & pour consommer des chairs baveuses ou d'autres qui tendent à la gangrène. [177]

### *De la poudre d'Algaroth.*

Après avoir traité du beurre d'Antimoine, je passe naturellement à la poudre d'algaroth qui en vient.

J'ai versé dans environ deux livres d'eau tiède, quatre onces de beurre d'Antimoine : il s'est étendu & précipité en une matière onctueuse, un peu grumeleuse, très blanche & ressemblant à du caillé de lait. Je l'ai laissée infuser cinq ou six heures, la remuant de temps en temps avec une spatule d'ivoire : Cette matière s'est réduite en une poudre un peu

moins blanche que quand elle était en caillé : j'ai filtré la liqueur, elle a été claire comme auparavant ; mais elle a acquis un goût considérablement acide. C'est ce qu'on appelle esprit de vitriol philosophique ; j'ai lavé la poudre plusieurs fois pour la priver de toute son acidité & je l'ai mise sécher : on l'appelle poudre d'algaroth, ou d'algeroth ; j'en ai eu une once & six dragmes : il faut donc que dans les quatre onces de beurre d'Antimoine, il soit contenu deux onces & deux dragmes d'acides.

Il est bon que l'eau dans laquelle on verre le beurre d'Antimoine soit tiède, afin qu'elle délaye d'autant plus facilement les acides ; mais j'ai toujours remarqué que pour peu qu'on l'emploie plus chaude, la poudre d'algaroth devient après les lotions grise ou jaunâtre, parce, ce que la chaleur fait rapprocher & [178] réunir en quelque manière, les particules de l'Antimoine qui ne tenaient leur blancheur que de l'atténuation où elles étaient. Le remède d'ailleurs n'est ni moins bon, ni meilleur : car la différence de couleur ne change point sa qualité.

L'eau dans laquelle on a mis tremper le beurre d'Antimoine pourrait être appelée à aussi à juste titre Esprit de sel, qu'esprit de vitriol, puisqu'elle a tiré son acidité également des pointes du sel & du Vitriol, qui avaient été attachées au mercure dans le sublimé & que l'Antimoine a entraînées avec lui. Pour ce qui est de l'épithète de philosophique elle lui a été donnée par les Alchimistes qui trouvèrent les premiers cette préparation : car comme ces Messieurs se son toujours attribué le titre de véritables Philosophes ou de Philosophes par excellence : ils ont crû qu'ils devaient répandre leur prétendue qualité sur tous leurs ouvrages.

Cet esprit de vitriol philosophique est donc composé des mêmes pointes acides qui faisaient premièrement la corrosion du sublimé, & qui le rendaient un grand poison : puisque étant passez dans l'Antimoine, ils en avaient fait un caustique puissant. Cependant cet esprit est un remède des plus doux que nous ayons, & qui est [179] incapable de produire aucun effet violent. La raison en est que les pointes acides qui faisaient la corrosion dans le mercure & dans l'Antimoine parce qu'elles étaient comme emmanchées par un bout dans les pores de ces matières, sont présentement délayées, confuses & errantes dans les parties de l'eau, en sorte que leur force est beaucoup affaiblie, & qu'elles ne peuvent faire qu'une légère impression.



L'esprit de vitriol philosophique est employé aux mêmes usages que les autres liqueurs acides : on en mêle dans de la tisane ou dans de l'eau, jusqu'à une agréable acidité, pour calmer le trop grand mouvement des humeurs, pour rafraîchir, pour exciter l'urine.

La poudre d'algaroth a pris son nom d'un Médecin nommé Algaroth ou Algeroth, qui l'a des premiers mise en usage. Elle est appelée poudre émétique, parce qu'elle fait beaucoup vomir. Les anciens Chimistes l'ont nommée Mercure de vie, parce qu'ils croyaient que c'était un alliage de mercure & d'Antimoine ; mais ils le sont trompés ; il n'y est point entré de mercure. Ce n'est qu'un Antimoine atténué & subtilisé, comme il fera aisé de le prouver par l'analyse que j'ai faite de cette poudre, & que je rapporterai [180] dans la suite. On l'appelle non seulement mercure, mais mercure de vie, à cause des esprits salutaires qu'elle a produits en une infinité d'occasions. Elle purge par haut & par bas avec assez de violence, on en fait prendre depuis un grain jusqu'à six.

*Du Bézoard minéral.*

Comme le bézoard minéral est une préparation, dépendante du beurre d'Antimoine, j'ai trouvé à propos d'en parler ici.

J'ai mis dans un matras deux onces de beurre d'Antimoine ; j'ai versé dessus autant d'esprit de Nitre déphlegmé : il s'est fait peu de temps après, dans le mélange une effervescence, ou fermentation violente qui l'a fait élever subitement jusqu'au haut du vaisseau & qui a produit beaucoup de chaleur & de fumées rouges, de mauvaise odeur & très dangereuses à la poitrine. Le beurre d'Antimoine a été en peu de temps entièrement dissout & la liqueur est devenue claire, mais rougeâtre ; elle a diminué de cinq dragmes : je l'ai versé dans une écuelle de grès, & j'en ai fait évaporer [181] l'humidité au feu de sable : il m'en resté une masse blanche gelant une once & demie ; j'ai jeté dessus, quand elle a été presque refroidie, deux onces d'esprit de nitre, elle n'a plus fermenté : je l'ai mise en évaporation comme devant ; elle n'a augmenté ni diminué de poids ; car après l'évaporation, j'en ai trouvé une once & demie comme devant ; j'ai versé pour la troisième fois deux onces d'esprit de nitre sur la matière, je l'ai mise évaporer, & sur la fin j'ai augmenté un peu le feu pour en enlever & dissiper le plus fort de la méchante odeur du dissolvant ; il m'est resté dix dragmes & deux scrupules de matière sèche, qui s'est réduite en une poudre grossière, légère, grumeleuse,

friable, blanche, acide & agréable au goût, c'est ce qu'on appelle bézoard minéral. Quand on en fait beaucoup à la fois, & que le vaisseau est petit, en sorte que le bézoard n'est point assez tendu sur la fin de l'opération celui de dessous est ordinairement jaune ; mais il a la même vertu que celui de dessus qui est blanc : il, perd même cette couleur jaune en demeurant quelques heures exposé à l'air, & il devient blanc.

Le nom de Bézoard minéral a été donné à cette préparation, parce qu'elle pousse [182] les humeurs par la transpiration, comme fait le Bézoard ordinaire & qu'il est tiré de l'Antimoine, qui est un minéral : la dose en est depuis six grains jusqu'à vingt, il ne produit aucun effet corrosif ni émétique.

Il se présente dans l'opération du bézoard minéral deux circonstances qui paraissent difficiles à expliquer : La première, est que le beurre d'Antimoine qui est un acide violent & corrosif, bouillonne & fermente avec l'esprit de nitre, qui est un autre acide très corrosif : on ne s'étonne pas qu'une matière alcaline, fermente avec une liqueur acide, c'est un effet très commun en Chimie ; mais on voit très rarement qu'un acide bouillonne avec un autre acide, qui est de sa même nature.

Pour expliquer cet effet il est nécessaire de faire un peu de réflexion sur la nature du beurre d'Antimoine : il me semble avoir prouvé que cette matière est la partie réguline de l'Antimoine pénétrée par des acides de sel & de vitriol ; mais il faut remarquer que la pénétration doit avoir été imparfaite, parce que ces acides n'étaient pas capables de raréfier ni de dissoudre exactement l'Antimoine ; leurs pointes ne sont entrées [183] qu'à demi dans la substance du minéral, & c'est ce qui fait la corrosion de ce beurre car afin que les acides mêlés dans quelque matière soient en état de corrosion il faut que leurs pointes soient attachées ou emmanchées de manière, dans les parties insensibles de cette matière, qu'un bout de chacune de ces pointes forte & se trouve en état de pénétrer & d'inciser les chairs sur lesquelles on les applique. Or si ces pointes acides avaient entièrement divisé & dissout l'Antimoine, elles se seraient tellement enfoncées & embarrassées dans les parties sulfureuses ou molaires de ce minéral, qu'elles s'y seraient entièrement confondues, & qu'il ne leur serait resté aucune liberté d'exercer leur corrosion.

Après ce que je viens d'établir, il me paraît évident que le beurre d'Antimoine, n'est autre chose qu'un Antimoine à demi dissout : il faut de

l'Eau régale pour dissoudre ce minéral, autant exactement qu'il le peut être. Or quand on a versé de l'esprit de nitre sur le beurre d'Antimoine, il s'est fait de l'eau régale. Il ne faut donc pas s'étonner s'il est arrivé une forte ébullition avec chaleur : car cette eau régale a achevé de dissoudre l'Antimoine ; que les esprits de sel & de [184] vitriol n'avaient pénétré que superficiellement.

A la seconde, ni à la troisième fois qu'on a versé de l'esprit de nitre sur la matière, il ne s'est fait aucune ébullition, parce que le dissolvant n'a plus trouvé aucune prise sur l'Antimoine, toutes ses parties étaient trop bien divisées pour qu'il pût les pénétrer.

La seconde difficulté est de savoir comment le beurre d'Antimoine a perdu ses qualités caustique & émétique, par le moyen de l'esprit de nitre qui est lui-même un grand caustique. La solution de cette difficulté sera une conséquence & une suite de ce qui a été dit.

La qualité caustique ou corrosive du beurre d'Antimoine, ne consistant que dans la disposition & l'arrangement des pointes acides, il doit arriver que quand ces pointes ne seront plus en la même disposition, elles ne produiront plus le même effet. Or il est bien aisé de comprendre que l'esprit de nitre a changé la disposition des acides de sel & de vitriol, puisqu'il a fait dissoudre entièrement le beurre d'Antimoine, qui auparavant n'était qu'un 'Antimoine à demi dissout : il est donc arrivé que toutes les pointes acides se sont enfoncées, confondues & tellement [185] liées dans les parties rameuses embarrassantes de l'Antimoine, qu'elles n'ont plus le mouvement ni la force qu'elles avaient pour faire aucune corrosion. Il s'enfuit nécessairement de-là, que si les acides ont été fixés par les parties de l'Antimoine, les mêmes parties de l'Antimoine ont été appesanties & fixées par les acides. C'est particulièrement ce qui a détruit la vertu émétique du beurre d'Antimoine : car cette vertu consistait dans un soufre salin, qui par sa disposition & son mouvement irritait les fibres du ventricule. Or ce soufre salin étant lié & embarrassé avec une grande quantité de pointes acides, il n'a plus le pouvoir de s'exalter, ni de faire aucune irritation : tout l'effet qu'il peut produire, c'est de pousser doucement par les pores quelque légère vapeur. J'ajoute à ce raisonnement que dans les évaporations qui ont été faites pour le bézoard minéral, il s'est dissipé beaucoup des parties les plus sulfureuses & les plus émétiques du beurre d'Antimoine. Ce qu'il est facile de prouver non-seulement par une odeur sulfureuse

extraordinairement mauvaise, que les vapeurs ont répandue ; mais par la diminution du poids de la matière : car au lieu qu'après avoir versé encore deux [186] fois de, l'esprit de nitre sur la première masse blanche, & l'avoir fait évaporer, cette masse devrait avoir augmenté de poids, puisqu'il s'y est attaché un plus grand nombre de pointes acides, au contraire elle a diminué de poids.

Cette préparation de bézoard minéral a beaucoup de rapport avec celle de l'Antimoine diaphorétique : car au lieu de trois parties de nitre, sur une partie d'Antimoine, qu'on emploie pour faire l'Antimoine diaphorétique ; on mêle pour la préparation du bézoard minéral, trois parties d'esprit de nitre, sur une partie de beurre d'Antimoine.

*Autre opération faite sur le beurre d'Antimoine, d'où il résulte une poudre d'algaroth corrigée.*

J'ai mis dans un matras une once de beurre d'Antimoine ; j'ai versé dessus, environ autant d'huile de tartre faite par défaillance : il s'y est fait une grande ébullition avec chaleur, à cause de la rencontre des acides du beurre d'Antimoine, avec le sel alcali du tartre : j'ai continué à verser de l'huile de tartre sur la matière, jusqu'à ce que l'ébullition ait [187] tête ; j'en ai employé en tout trois onces que j'avais faites avec une once de sel de tartre & deux onces d'eau ; j'ai ajouté au mélange huit onces d'eau chaude, il s'en est précipité une poudre blanche, j'ai laissé le tout en digestion, pendant vingt-quatre heures, l'agitant de temps en temps, puis je l'ai fait bouillir dans le matras même environ deux heures ; je l'ai laissé ensuite refroidir & reposer ; j'ai versé la liqueur par inclination, j'ai lavé la poudre restée au fond du matras & je l'ai mise sécher à l'ombre, j'en ai eu trois dragmes : c'est une poudre d'algaroth corrigée, ou dont une partie du soufre salin a été dissoute & enlevée par le sel du tartre : elle est moins vomitive que la poudre d'algaroth ordinaire, on en peut donner jusqu'à douze grains à la dose.

J'ay fait évaporer au feu de sable, la liqueur que j'avais retirée du matras & les lotions de la poudre : il m'est resté sept dragmes d'un sel salé blanc & un peu émétique, qui ne m'a pas paru si susceptible de l'humidité de l'air que le sel de tartre ordinaire ; apparemment parce que les acides du beurre d'Antimoine, par lesquels il a été pénétré, ont bouché en partie ses pores ; c'est proprement un [188] tartre émétique dissoluble : il agit

très doucement par le vomissement, on e peut donner jusqu'à vingt grains à la dose.

Comme j'avais employé une once de sel de tartre dans cette opération ; & que je n'en ai retiré que sept dragmes, il faut qu'il en soit demeuré du moins une dragme dans la poudre d'algaroth. Cette portion de sel contribue beaucoup à diminuer sa vertu vomitive, parce que non-seulement il la fixe en quelque manière mais par sa dissolution alcaline il en détruit une partie du sel acide sulfureux, qui fait sa qualité émétique.

*Autre opération faite sur le beurre d'Antimoine, par laquelle on fait un tartre émétique dissoluble & une panacée antimoniale vomitive.*

J'ai mêlé dans un matras une once de beurre d'Antimoine, résout de lui-même en liqueur & bien pur, avec deux onces de cristal de tartre subtilement pulvérisé ; j'ai versé dessus douze onces d'eau de rivière chaude, j'ai agité le tout ensemble ; le cristal de tartre s'est dissout presque tout à fait, sans fermentation [189] apparente, & la dissolution a pris une couleur rougeâtre, & un goût aigre agréable : j'ai placé le matras au feu de sable & j'y ai fait bouillir la matière six ou sept heures ; elle a changé de couleur en bouillant, & elle est devenue blanchâtre ; j'y ai jeté peu à peu dix dragmes de sel de tartre, il s'y et fait une grande effervescence : quand elle a été finie j'ai filtré la liqueur toute chaude, il n'est resté dans le filtre qu'une légère quantité de matière terrestre : car le sel de tartre avait entièrement dissout le cristal de tartre ; j'ai fait évaporer la liqueur filtrée au feu de sable jusqu'à siccité : il m'est resté trois onces & une dragme d'un sel salé blanc, tirant sur le gris, où l'acide ne parait plus, parce qu'il a été absorbé par le sel de tartre. Ce sel est un tartre émétique dissoluble, d'une force médiocre, on en peut donner à la dose depuis quatorze grains jusqu'à seize.

J'ai mis une portion de ce tartre émétique à la cave, il s'y est résout en une liqueur semblable à celle dont on se servait autrefois aux Invalides, sous le nom de panacée universelle : elle agit comme le tartre émétique sec, la dose en est depuis huit, jusqu'à vingt-quatre gouttes. Cet émétique est doux & il ne cause point [190] d'effets violents, parce que le sel de tartre qui y a été mêlé, a fixé & rompu en partie les pointes du soufre salin de l'Antimoine.

*Expériences faites sur la poudre d'algaroth, où après l'avoir pénétrée par plusieurs acides différents, on la revivifie en beurre d'Antimoine, puis on en fait un bézoard minéral.*

J'ai mis dans un petit matras demi once de poudre d'algaroth ; j'ai versé dessus une once d'esprit ou huile caustique de vitriol rectifiée, il ne s'y est fait aucune ébullition ni fermentation apparente ; j'ai placé le vaisseau dans un lieu un peu chaud, & je l'y ai laissé vingt-quatre heures l'esprit de vitriol a pénétré insensiblement la poudre, l'a rendue plus blanche qu'elle n'était, & s'est incorporifié avec elle en une bouillie ou pâte liquide.

J'ai mis dans un autre matras demi once de poudre d'algaroth ; j'ai versé dessus une once d'esprit de sel déphlegmé, j'ai mis la matière en digestion comme la précédente : il ne s'y est point fait de fermentation apparente ; mais la poudre a été pénétrée : car elle a été rendue [191] plus blanche, & presque toute la liqueur s'est incorporifiée en par le liquide.

J'ai mis dans un autre matras demi once de poudre d'algaroth ; j'ai versé dessus une once d'esprit de nitre déphlegmé ; j'ai placé le vaisseau en un lieu chaud, il ne s'y est fait aucune fermentation, la poudre n'a point blanchi, & l'esprit de nitre ne s'y est point incorporifié.

J'ai mêlé ensemble la poudre d'algaroth pénétrée par l'esprit de vitriol & la même poudre pénétrée par l'esprit de sel ; j'ai laissé digérer le mélange chaudement pendant six heures ; je n'y ai point aperçu de fermentation, il est demeuré en consistance de pulpe épaisse brûlant au goût ; mais un peu moins rongé que le beurre d'Antimoine. Cette matière est pourtant un beurre d'Antimoine revivifié : car la poudre d'algaroth y a repris les mêmes acides quelle avait quitté lorsqu'on avait jeté le beurre d'Antimoine ordinaire dans de l'eau : mais comme les esprits de sel & de vitriol si déphlegmés qu'ils soient, sont plus abreuvés de phlegme, que n'était le beurre d'Antimoine ordinaire ; nôtre matière que j'appelle beurre d'Antimoine revivifié, est plus liquide & un peu moins caustique.

J'ai ajouté à cette matière la poudre [192] d'algaroth pénétrée par l'esprit de nitre, & encore trois onces d'autre esprit de nitre ; j'ai bien brouillé le mélange & je l'ai mis en digestion chaudement, je l'y ai laissé pendant quatre heures : il ne s'y est fait qu'une légère ébullition avec des vapeurs rouges, semblables en couleur & en odeur à celles qui s'élèvent du mélange du beurre d'Antimoine avec de l'esprit de nitre ; mais la matière

n'a point été dissoute en liqueur : il est resté au fond du matras beaucoup de poudre blanche, comme, quand on a fait dissoudre de l'Antimoine cru avec de l'eau régale, pour faire du magistère d'Antimoine.

J'ai mis dans un petit matras deux dragmes de poudre d'algaroth ; j'ai versé dessus six dragmes d'eau régale ordinaire.

J'ai mis dans un autre petit matras deux dragmes de poudre d'algaroth ; j'ai versé dessus des esprits de sel de vitriol & de nitre, de chacun deux dragmes. C'est une autre espèce d'eau régale ; j'ai mis les deux vaisseaux en un lieu chaud : il s'est fait un peu de fermentation dans l'un & dans l'autre, j'ai laissé les matières en digestion pendant quatre heures, il est resté au fond du matras des poudres blanches, comme en l'opération précédente. [193]

Toutes ces poudres blanches sont une poudre d'algaroth atténuée par les dissolvants & réduite en une poudre très subtile. Si on les lavait avec beaucoup d'eau ; qu'on les mît sécher, on aurait un magistère d'Antimoine ; mais mon dessein n'a pas été de faire cette opération, je les ai employées à la suivante.

J'ai mêlé ensemble toutes les dissolutions & toutes les matières pénétrées par les acides ; j'en ai fait évaporer l'humidité au feu de sable : il m'est resté une masse très blanche, pesant quatre onces & deux dragmes ; j'ai versé dessus un égal poids d'esprit de nitre, & je l'ai mise en évaporation comme devant : elle s'est réduite en une masse blanche. Un peu plus raréfiée que la première, pesant quatre onces ; j'ai mis encore une fois quatre onces & deux dragmes d'esprit de nitre sur la matière, & j'ai fait évaporer le mélange comme devant ; mais j'ai poussé le feu à la fin un peu plus fortement & plus longtemps que les autres fois : il m'est resté une matière légère, friable, très blanche, excepté en quelques endroits où elle a un peu jauni, & toute semblable au bézoard minéral : elle en a aussi les qualités ; on doit même remarquer que dans les évaporations, les vapeurs [194] qui en sont sorties ont été en couleur & en odeur toutes pareilles à celles qui s'élèvent quand on fait le bézoard minéral ordinaire. Cette matière a pesé deux onces & sept dragmes. Or j'avais employé en tout dans l'opération deux onces de poudre d'algaroth : il paraît donc que la matière renferme du moins sept dragmes des acides les plus fixes des eaux régales qui y ont été employées ; je dis du moins, car une portion du soufre de la poudre

d'algaroth, pouvant s'être élevée & dissipée avec les fumées, pourrait avoir diminué son poids.

Ces acides s'étant liés & embarrassés dans la substance de la poudre d'algaroth, l'ont fixée assez pour empêcher qu'elle ne soit demeurée vomitive, & ils lui ont ôté la plus grande partie de son mouvement. En sorte que ce qui lui en reste n'est plus capable que de pousser par la transpiration, quelque légère vapeur, comme font les autres remèdes qu'on appelle diaphorétiques.

*Vitrification de la poudre d'algaroth.*

J'ai mis dans un creuset entre les charbons ardents, une once de poudre d'algaroth. Elle a jeté beaucoup de fumées [195] & elle s'est réduite en fusion ; je l'ai laissée en cet état dans le feu encore une heure, puis je l'ai versée sur un marbre, j'ai trouvé quelle était vitrifiée, mais en un verre grossier, peu transparent, jaunâtre en dehors, blanc & cristallin en dedans, pesant cinq dragmes ; elle a donc diminué de trois dragmes dans la fusion. J'ai fait prendre quatre grains de ce verre par la bouche, il a purgé par haut & par bas, & il m'a paru de la même force que la poudre d'algaroth.

J'ai mêlé ensemble demi once de poudre d'algaroth & une dragme de borax pulvérisé ; j'ai mis le mélange en fusion dans un creuset, il a jette des fumées & il s'est vitrifié : je l'ai versé sur un marbre pour l'y laisser refroidir ; j'ai eu un verre pesant demi once, très fragile approchant en couleur au verre commun, mais marbré de blanc, il est un peu moins vomitif que la poudre d'algaroth.

*Correction de la poudre d'algaroth.*

J'ai mêlé ensemble demi once de poudre d'algaroth & autant de salpêtre desséché ; j'ai jeté le mélange peu à peu dans un creuset rougi au feu, il ne s'y est point fait de détonation ; j'ai laissé calciner la [196] matière pendant une heure, elle est demeurée en masse blanche ; je l'ai laissé refroidir & je l'ai pelée, j'ai trouvé qu'elle n'avait diminué que de deux scrupules ; je l'ai lavée plusieurs fois avec de l'eau bouillante, pour en séparer le salpêtre, puis je l'ai mise sécher à l'ombre, il m'est resté une poudre légère, très blanche, insipide au goût & sans odeur, pesant trois dragmes & demie. C'est une poudre d'algaroth corrigée, ou adoucie par le salpêtre : car ce sel s'y étant joint intimement, en a non-seulement



enlevé le plus volatile ; mais il a en partie fixé ou embarrassé le soufre salin qui y restait ; elle ne purge que faiblement & ordinairement par bas, la dose est depuis six grains jusqu'à seize.

On peut priver entièrement la poudre d'algaroth de sa qualité purgative en la faisant calciner avec le triple de son poids de salpêtre, j'en parlerai quand je traiterai des Antimoines diaphorétiques.

*Teinture de poudre d'algaroth.*

J'ai mêlé ensemble demi once de poudre d'algaroth, & une once & demie de sel de tartre ; j'ai mis le mélange dans un matras, j'y ai ajouté quatre onces d'eau [197] commune ; j'ai placé le vaisseau sur un petit feu de sable, & j'y ai laissé la matière en digestion pendant quelques heures, puis je l'ai fait bouillir ; la liqueur a pris une couleur jaune tirant sur le rouge, & la poudre est demeurée grise brune. Ces couleurs m'ont fait connaître que le sel de tartre avait fait impression sur la poudre d'algaroth, & qu'il en avait extrait du soufre ; j'ai renversé dans une terrine de grès tout ce que contenait le matras, & j'en ai fait évaporer l'humidité : il m'est resté une matière grise au même poids que je l'y avais mise, c'est à dire, pesant deux onces ; je l'ai calcinée dans un creuset entre les charbons ardents, elle s'y est mise en fusion, je l'ai versé dans un mortier de fer & je l'ai laissée refroidir ; j'ai eu une masse blanche parsemée de brillants noirs, qui venaient de la poudre d'algaroth, que le sel de tartre avait revivifiée en régule : je l'ai pesée, elle avait diminué de demi once dans la calcination ; je l'ai pulvérisée, & je l'ai mise dans un matras ; j'ai versé dessus de l'esprit de vin, à la hauteur de trois doigts ; j'ai bien bouché le vaisseau & je l'ai placé sur le sable chaud, j'y ai laissé la matière en digestion, pendant deux jours, la faisant bouillir de [198] temps en temps. L'esprit de vin s'est chargé d'une couleur rouge, laquelle est apparemment venue du soufre de la poudre d'algaroth, qui avait été déjà raréfiée par le sel de tartre. C'est une teinture semblable à la teinture d'Antimoine ordinaire, excepté qu'elle est un peu plus faible ou un peu moins rouge. Elle a aussi les mêmes qualités étant donnée en une dose un peu plus forte.

*Réduction de la poudre d'algaroth en régule d'Antimoine.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble du tartre, du salpêtre & de la poudre d'algaroth de chacun une once ; j'ai jeté le mélange cuillerée à cuillerée

dans un creuset rougi au feu, il s'en est élevé beaucoup de fumées ; mais la détonation n'a pas été si forte que quand on emploie de l'Antimoine cru, au lieu de la poudre d'algaroth : la raison en est que cette poudre ne contient pas tant de soufre que l'Antimoine cru ; j'ai laissé fondre la matière & je l'ai versée dans un mortier de fer ; j'y ai trouvé quand elle a été froide cinq scrupules & demie d'un régule d'Antimoine très pur enveloppé [199] dans une once & demie de scories blanches, comme du sel de tartre. On voit par cette opération que la poudre d'algaroth tirée de l'Antimoine cru, n'est pas composée entièrement de régule. J'ai pulvérisé les scories, je les ai mises tremper & bouillir dans de l'eau : j'ai filtré liqueur, j'y ai mêlé du vinaigre : il s'y est fait précipitation d'une poudre grise mais sans ébullition apparente, ni mauvaise odeur ; je l'ai séparée, je l'ai bien lavée & je l'ai mise sécher, j'en ai eu quatorze grains, c'est un soufre d'Antimoine ; j'en ai fait prendre à un homme six grains, ils lui ont excité des nausées & ils lui ont lâché le ventre.

*Revivification de la poudre d'Algaroth en beurre d'Antimoine.*

J'ai mêlé ensemble six dragmes de poudre d'algaroth & une once de sublimé corrosif pulvérisé ; j'ai mis le mélange dans une cornue de verre & je l'ai fait distiller par un feu de sable médiocre, comme on fait distiller le beurre d'Antimoine ordinaire : il en est sorti une matière glaciale, blanche, cristalline qui s'est figée au cou de la cornue, en sorte [200] qu'il a fallu en approcher des charbons allumés, pour la liquéfier & la faire couler dans le récipient : j'ai continué le même degré de feu, jusqu'à ce qu'il ne soit plus rien sorti ; j'ai trouvé dans le récipient cinq dragmes d'huile glaciale ou beurre d'Antimoine tour à fait solide, mais d'ailleurs semblable à celui qu'on retire du mélange du régule d'Antimoine avec le sublime corrosif ; j'ai adapté un autre récipient à la cornue, & j'ai poussé le feu dessous jusqu'à la faire rougir, puis je l'ai laissé refroidir & je l'ai cassé, il en est sorti un peu d'odeur de soufre ; j'ai trouvé attaché à son cou cinq dragmes & demie d'un sublimé, qui était moitié en pierre assez friable blanche, moitié en poudre grise c'est la partie la plus mercurielle ou la moins acide du sublimé corrosif, mêlée avec quelque portion de soufre qui s'est rencontrée dans la poudre d'algaroth. Cette matière est encore corrosive, & je ne voudrais pas m'en servir intérieurement : on pourrait l'employer extérieurement pour consommer les chairs baveuses, principalement dans les plaies ou ulcères véroliques.

J'ai trouvé au fond de la cornue une masse légère banche, friable, jaunâtre, insipide au goût, pesant trois dragmes & [201] demie, c'est la partie la plus terrestre ou la plus grossière de la poudre d'algaroth.

*Expériences faites sur le bézoard minéral.*

J'ai mêlé & broyé ensemble dans un mortier de verre, une once & demie de bézoard minéral & deux onces de sel de tartre bien sec, je n'y ai aperçu aucune fermentation ni chaleur ; j'ai mis le mélange dans un matras. ; j'ai versé dessus de l'eau commune à la hauteur de deux doigts, il s'y est fait une effervescence faible avec un peu de brut ; mais la matière ne s'est point assez échauffée pour que je m'en sois aperçu au toucher ; j'ai placé le matras sur un feu de digestion : il s'y est fait alors une plus forte ébullition qui a duré quelque temps, ou jusqu'à ce que l'acidité du bézoard minéral ait été tout à fait absorbée par le sel alcali de tartre ; j'ai augmenté le feu sous le matras & j'ai fait bouillir la matière, elle n'a point changé de couleur. ; je l'ai versée dans une terrine & j'en ai fait évaporer l'humidité : il m'est resté une masse blanche, pesant trois onces & demie, d'un- goût fort salé ; je l'ai calcinée grand feu dans un creuset pendant [202] une heure : elle s'est mise en fusion, je l'ai versée dans un mortier & je l'ai laissé refroidir, elle a diminué de sept dragmes, & a pris des couleurs grise, jaune & blanche ; je l'ai pulvérisée & je l'ai mise dans un matras ; j'ai versé dessus de l'esprit de vin à la hauteur de deux doigts ; j'ai bien bouché. le vaisseau, je l'ai placé en digestion sur un peu de feu, & je l'y ai laissé pendant deux jours : l'esprit de vin s'est chargé d'une teinture rouge semblable à celle que j'ai tirée de la poudre d'algaroth, je l'ai filtrée pour la garder : elle a une odeur agréable & une vertu pareille à celle de la teinture d'Antimoine ordinaire ; mais un peu plus faible, ou moins colorée.

J'ai voulu voir si je pourrais retirer quelque portion de régule de la matière restée dans le matras ; je l'ai versée dans une terrine, & je l'ai mite sécher sur le feu : il m'en est demeuré deux onces & trois dragmes ; je l'ai mêlée avec six dragmes de salpêtre ; j'ai mis le mélange dans un creuset au milieu du feu, il ne s'y est rait qu'une très légère détonation & la matière s'y est liquéfiée ; je l'ai versé e dans un mortier de fer, elle s'y est endurcie en pierre blanchit jaunâtre, pesant deux onces sept dragmes & demie, [203] je l'ai cassée, mais je n'y ai point trouvé de régule ; j'en ai séparé les sels par la lotion & par la filtration : j'ai fait sécher la matière lavée, il m'en est resté une once trois dragmes & demie ; elle m'a paru

insipide au goût, j'en ai fait prendre par la bouche jusqu'à vingt grains ; mais je n'en ai vu aucun effet : il y a lieu de croire que cette matière est de la nature de celle de l'Antimoine diaphorétique.

Les lotions étaient claires & jaunâtres, je les ai séparées en plusieurs portions ; j'y ai versé diverses liqueurs acides, elles ont toutes blanchi, & il s'en est précipité une petite quantité de matière sulfureuse, blanche, légère ; je l'ai séparée par le moyen d'un papier gris, je l'ai bien lavée & je l'ai mise sécher : il ne m'est resté en tout que douze grains d'une poudre blanche, farineuse, insipide au goût ; je l'ai fait prendre en deux doses par la bouche, mais elle n'a produit aucun effet sensible.

#### *Distillation du Bézoard minéral.*

J'ai mis dans une cornue de verre deux onces de bézoard minéral ; j'y ai adapté un récipient, j'ai lutté les jointures, & [204] j'ai poussé la matière par un feu gradué & violent sur la fin, jusqu'à ce qu'il ne soit plus rien sorti, puis j'ai laissé refroidir les vaisseaux ; j'ai trouvé dans le récipient trois dragmes deux scrupules & demi d'une liqueur claire comme de l'eau, d'un goût fort acide : il y avait au haut du cou de la cornue, une légère portion de matière butyreuse, blanche corrosive.

J'ai trouvé au fond de la cornue une poudre jaune, un peu salée au goût, pesant une once & demie ; je l'ai mêlée avec autant de tartre & autant de salpêtre pulvérisés ; j'ai jeté le mélange par progressions dans un creuset rougi au feu : il s'y est fait une petite détonation ; j'ai continué un très grand feu autour du creuset la matière ne s'est qu'à grand peine un peu liquéfiée, & il ne s'en est séparé aucun régule.

La liqueur claire qui est sortie du bézoard minéral par la distillation, n'est qu'une portion d'esprit de nitre, la plus fixe, que le bézoard minéral avait retenue : elle est fort, apéritive & propre pour la pierre du rein ou de la vessie, la dose est de cinq ou six gouttes dans une liqueur appropriée. [205]

#### *Calcinations du Bézoard minéral.*

J'ai fait calciner dans un creuset pendant deux heures trois onces de bézoard, minéral : il en est sorti des vapeurs rouges, qui venaient d'une portion d'esprit de nitre, qui était demeurée dans les pores, & que le feu a détachée & enlevée ; j'ai trouvé dans le creuset quand il a été refroidi

une poudre blanche, légère, insipide au goût, pesant deux onces & une dragme ; j'en ai fait prendre par la bouche jusqu'à vingt grains, je n'en ai vu aucun effet ; je crois qu'on peut lui attribuer la qualité de l'Antimoine diaphorétique ordinaire, c'est proprement une chaux d'Antimoine.

J'ai essayé de vitrifier cette matière ; j'en ai premièrement remis une partie dans un creuset, je l'ai couvert d'un tuilot & je l'ai placé au milieu d'un feu de roue violent : elle s'est fondue, mais elle ne s'est point réduite en verre ; je l'ai retirée du creuset, & quand elle a été refroidie je l'ai pulvérisée, & j'en ai mêlé une once avec deux dragmes de borax aussi en poudre ; j'ai remis le mélange dans le creuset, je l'ai poussé par un grand feu comme auparavant, elle [206] s'est mise en fusion ; mais étant refroidie, elle est restée en pierre opaque, blanche jaunâtre ; le borax n'a pu y exciter de vitrification, quoi qu'il réduise facilement en verre plusieurs autres préparations d'Antimoine.

J'ai fait encore une tentative pour tâcher de tirer du régule de la substance du bézoard minéral.

J'ai mis calciner comme devant une once & demie de bézoard minéral, je l'ai mêlé avec un poids égal de matière réductive composée de salpêtre, de tartre, de cristal & de charbon calcinés ensemble ; j'ai mis le mélange dans un creuset & je l'ai poussé par un grand feu de roue pendant trois heures il ne s'y est fait aucune séparation ni revivification, je crois donc qu'il est très difficile pour ne pas dire impossible de remettre le bézoard minéral en régule d'Antimoine.

J'ai voulu voir si je pourrais remettre le bézoard minéral en beurre d'Antimoine, de même que j'y ai remis la poudre d'algaroth.

J'ai mêlé ensemble une once de bézoard minéral & autant de sublimé corrosif pulvérisés subtilement ; j'ai mis le mélange dans une cornue ; j'y ai adapté un récipient ; j'ai lutté exactement les [207] jointures, & j'ai fait distiller la matière en la manière ordinaire : j'en ai tiré premièrement par un feu médiocre, une liqueur blanchâtre ; puis j'ai augmenté le feu fortement, jusqu'à faire rougir le vaisseau : il s'est élevé au cou de la cornue une matière dure très blanche & brillante ; j'ai continué le grand feu jusqu'à ce qu'il ne se sublimât plus rien, puis j'ai laissé refroidir les vaisseaux & je les ai délutés : j'ai pesé la liqueur blanchâtre contenue dans le récipient : il y en avait deux dragmes & demie, son goût était fort acide & brûlant. J'en ai versé une partie dans de l'eau ; il ne s'est

précipité qu'une très légère portion de poudre blanche semblable au magistère d'Antimoine, ce qui montre que cette liqueur n'est guère chargée de substance antimoniale.

J'ai cassé la cornue & j'ai pesé la matière blanche qui avait été sublimée à son cou : il y en avait sept dragmes & douze grains ; c'était le sublimé corrosif que j'avais employé dans l'opération, lequel a été privé d'une petite partie de son acide & qui s'est empreint de quelque portion la plus sulfureuse du bézoard minéral : il est un peu moins âcre que le sublimé corrosif ordinaire ; mais [208] d'ailleurs il n'en est guère différent, il corrode & il fait des escarres étant appliqué sur la chair. Le sel de tartre & l'eau de chaux le font jaunir & rougir. On en dissout facilement une portion dans de l'eau commune & cette dissolution agit en tout comme l'eau de sublimé ordinaire : il se dissout aulx dans de l'esprit de vin, & il n'y donne aucune couleur. J'aurais pu sans scrupule l'employer à la préparation du sublimé doux ; mais je le réserve pour celle du beurre d'Antimoine.

J'ai trouvé au fond de la cornue, une poudre blanche, farineuse, insipide au goût, pesant six dragmes & dix-huit grains ; C'est la partie la plus fixe du bézoard minéral : je l'ai mise calciner à grand feu, elle ne s'y est oint mise en fusion ; mais elle a jeté quelques fumées au commencement qui l'ont fait diminuer en poids, de quarante-quatre grains..

### *Du Cinabre d'Antimoine.*

Par les distillations précédentes que j'ai faites de l'Antimoine cru avec le sublimé corrosif en proportions différentes, & que j'ai rapporté, j'ai remarqué [209] premièrement qu'on tire plus sûrement & plus aisément du cinabre de l'Antimoine minéral que de l'Antimoine ordinaire, & que ce cinabre de l'Antimoine minéral se trouve au cou de la cornue en masse beaucoup plus épaisse. En second lieu j'ai observé à l'égard des proportions, que celle de trois parties d'Antimoine & de quatre parties de sublimé corrosif, rend ordinairement le plus de cinabre : car j'ai tiré du mélange de six onces d'Antimoine minéral & de huit onces de sublimé corrosif jusqu'à sept onces de cinabre : or on en tire moins des autres proportions : il est vrai qu'il s'en faut bien peu, qu'on n'en tire la même quantité du mélange de cinq onces du même Antimoine & de huit onces de sublimé corrosif.

Ce cinabre d'Antimoine est en masse cristalline ou brillante, rouge brune : il est composé du mercure, qui était contenu dans le sublimé corrosif, & du soufre de l'Antimoine, lesquels s'étant unis & liés assez intimement ensemble, pendant la distillation du beurre d'Antimoine, ont été sublimés après cette distillation, au cou de la cornue par un grand feu.

Il me paraît que dans la composition [210] de ce cinabre il n'y a eu que la partie la plus acide & la plus pesante du soufre d'Antimoine qui soit entrée, & qui se soit liée au mercure : car la partie la plus sulfureuse, & la plus légère s'est dissipée en fumées noires par le cou de la cornue : il doit donc être arrivé que les pointes acides du soufre d'Antimoine aient pénétré de tous côtés les petites boules, & les aient si bien entrelacées avec elles, que leur roulement en ait été suspendu & empêché. Le cinabre d'Antimoine n'est guère différent du cinabre commun, que dans la couleur ; l'Antimoine a donné à celui-ci une teinture noirâtre ou rouge brune, au lieu que l'autre est d'un rouge éclatant ; le cinabre d'Antimoine étant écrasé ou ratissé avec un couteau, devient tout-à fait rouge.

Les Auteurs ont prétendu qu'à cause du soufre Antimonial que contient ce cinabre, il doit produire en Médecine des effets singuliers & beaucoup plus excellents que ceux du cinabre commun ; mais après en avoir fait prendre en beaucoup d'occasions, je n'ai point remarqué qu'il ait agi autrement que le cinabre ordinaire, qui est fait avec du soufre commun & du mercure.

Le cinabre d'Antimoine produit un bon [211] effet dans les maladies vénériennes, comme les autres préparations de mercure ; mais je n'ai jamais vu qu'étant pris intérieurement, il ait excité la salivation on l'estime pour l'asthme, pour l'apoplexie, pour l'épilepsie & pour les autres maladies du cerveau ; la dose est depuis six grains jusqu'à quinze.

#### *Rectification du cinabre d'Antimoine.*

J'ai mis quatre onces de cinabre d'Antimoine pulvérisé dans un petit marras, mais assez grand pour qu'il n'y en eut au plus que la quatrième partie de remplie ; j'ai placé ce vaisseau sur un feu gradué, lequel j'ai augmenté & continué jusqu'à faire rougir son fond : pendant ce temps-là, j'ai vu que mon cinabre se sublimait & s'attachait au haut de la capacité du matras. Lorsqu'il ne s'est plus rien élevé : j'ai laissé éteindre le feu & refroidir les vaisseaux, l'opération a duré trois heures ; j'ai cassé le

matras, il en est sorti une odeur de soufre, j'ai trouvé quelques fuliginosités attachées à son Cou, & au haut de sa capacité trois onces & six dragmes de cinabre un peu plus beau & plus brillant qu'il n'était avant la sublimation ; il était resté au [212] fond du vaisseau quatre scrupules d'une matière dure, compacte, noire, brillante en des endroits, attachée bien fort au verre, & ressemblant à des scories.

J'ai mis dans un autre matras le cinabre que j'avais retiré du premier, & je l'ai poussé de même par un grand feu, il s'est sublimé ; j'ai cassé le matras quand il a été refroidi : il en est sorti une odeur de soufre, & j'ai trouvé les matières disposées comme en la sublimation précédente & de la même couleur ; mais il n'y avait que trois onces & cinq dragmes de cinabre sublimé au haut de la capacité du matras, c'est-à-dire une dragme moins qu'en la première rectification. Il était resté au fond du matras deux scrupules & demi d'une matière dure, compacte, fortement attachée au verre, semblable à la précédente.

J'ai mis sublimer pour la troisième fois le cinabre dans un nouveau matras, puis j'ai cassé le vaisseau : il en est encore sorti une odeur de soufre, j'y ai trouvé trois onces & demie & un scrupule de cinabre, qui ne m'a point paru avoir changé en rien de ce qu'il était après la seconde rectification, excepté en ce qu'il avait diminué en poids de deux scrupules : j'ai retiré du fond du [213] matras demi dragme de matière compacte.

J'ai réitéré encore trois fois la rectification ou sublimation du même cinabre, ou jusqu'à ce qu'il n'ait plus resté de matière compacte au fond du matras.

J'ai fait les mêmes opérations sur d'autre cinabre d'Antimoine, pour voir si je réussirais de même, je n'ai point reconnu de différence dans les circonstances.

Le cinabre d'Antimoine ne m'a paru guère plus beau après les rectifications ou sublimations, dont je viens de parler qu'auparavant ; mais il doit être plus pur & meilleur, puisqu'il a été dépouillé d'une portion assez considérable de la partie Antimoniale la plus fixe & la plus grossière qu'il contenait.

En regardant & examinant ce cinabre rectifié, j'ai aperçu qu'il s'en séparait quelques grains de vif-argent ; j'ai attribué cet effet à ce que dans



les sublimations, le cinabre s'étant débarrassé de la partie grossière du soufre d'Antimoine, il ne lui reste plus assez de soufre pour lier & pénétrer tout le mercure comme auparavant. Or ce qui n'est plus pénétré par le soufre, doit paraître en mercure coulant.

On peut remarquer ici crue quoique [214] j'aie employé un feu violent dans les rectifications du cinabre d'Antimoine, il ne s'y est fait que très peu de dissipation de la matière : car après avoir pesé le cinabre & ce qui était resté au fond du matras après chaque sublimation, je n'ai trouvé en la première qu'un scrupule de diminution, & aux autres suivantes, il n'y en a eu que demi scrupule. Encore faut-il prendre sur cette diminution les fuliginosités du cou du matras, & la vapeur qui a produit l'odeur soufrée quand on a cassé le vaisseau : de sorte qu'on peut dire qu'excepté dans la première rectification, il ne s'est presque point fait de perte ; la raison en est que les cols des matras que j'ai laissés dans leur longueur ordinaire, ont empêché qu'il ne se dissipât rien.

J'ai examiné la matière dure & compacte restée aux fonds des matras ; j'en ai mis deux dragmes dans un creuset au milieu des charbons ardents & je les ai calcinées, en sorte que la matière a demeuré rougie pendant une heure ; elle a diminué de la moitié de son poids & elle est devenue légère, grise, insipide au goût. C'est une portion de la partie la plus terrestre de l'Antimoine qui s'était élevée avec le cinabre. [215]

*Des dissolutions du cinabre d'Antimoine.*

J'ai mis infuser & bouillir dans de l'eau commune du cinabre d'Antimoine subtilement pulvérisé ; j'ai filtré la décoction & je l'ai fait évaporer : il ne m'est resté qu'une très petite quantité d'une manière de sel grasieux, gris, un peu acide, que je crois être une portion de beurre d'Antimoine, dont avait été empreint ce cinabre ; mais l'eau commune est un dissolvant trop faible pour dissoudre la substance du cinabre : elle glisse dessus, comme sur la plupart des autres matières sulfureuses sans les pouvoir pénétrer, ni même y faire aucune impression.

J'ai versé sur le cinabre lavé, du vin blanc à la hauteur de cinq ou six doigts, je l'ai laissé infuser chaudement, & je l'ai fait bouillir; j'ai filtré ce vin & j'en ai donné quatre onces, il a excité des nausées, & il a un peu purgé par bas : il faut donc que le vin se soit empreint de quelque portion du soufre de l'Antimoine, & qu'il l'ait assez ouverte & mise en

mouvement pour qu'elle ait été capable d'exciter une légère action de purgatif [216] ; mais ni le vin ni le cinabre ne m'ont point paru avoir changé de couleur.

J'ai encore fait infuser & bouillir diverses portions de cinabre d'Antimoine dans de l'esprit de vin tartarisé, dans du vinaigre distillé, dans de l'esprit d'alun, dans de l'esprit de vitriol : je n'y ai aperçu aucune dissolution, ni changement de couleur.

J'ai mis dans un matras quatre onces de cinabre d'Antimoine rectifié & pulvérisé ; j'ai versé dessus quatre onces d'esprit de nitre déphlegmé ; il s'est fait aussitôt une grande ébullition, avec dissolution & chaleur, qui ont fait élever beaucoup de fumées rouges. Lorsque l'ébullition a été passée, j'ai mis le vaisseau sur un petit feu de sable pendant une heure ; la matière ne m'a paru dissoute qu'environ à la moitié ; je l'ai laissée refroidir sans la remuer, sa superficie s'est trouvée couverte de cristaux blancs minces & formés en lamines, le dessous avait une couleur grise brune. J'ai remis le matras sur le feu, & quand la matière a été chaude & les cristaux liquéfiés ; j'ai versé la liqueur par inclination dans un autre vaisseau : il m'est resté au fond du matras une masse grise ; j'av versé dessus encore deux onces d'esprit de nitre [217] déphlegmé, il ne s'y est plus fait d'ébullition, ni de dissolution, quoique j'eusse mis le vaisseau sur un feu de digestion & que je l'y eusse laissé deux heures ; ce qui m'a fait croire que l'esprit de nitre avait seulement dissout la partie mercurielle du cinabre, & que la masse grise restante, n'était que la partie antimoniale que l'esprit de nitre n'avait pas été capable de dissoudre seul : il faut de l'eau régale pour achever cette dissolution, j'en parlerai dans la suite.

J'ai filtré la dissolution du cinabre d'Antimoine ; faite dans l'esprit de nitre, & je l'ai séparée en quatre portions sur une j'ai jeté de l'eau salée, il s'y est fait un précipité blanc : sur une autre j'ai jeté de l'esprit volatil de sel armoniac, il s'y est fait un précipité moins blanc que le premier ; sur une autre j'ai versé de l'huile de tartre faite par défaillance, il s'y est fait un précipité jaune : sur une autre j'ai versé de l'eau de chaux, il y a paru quelques nuages jaunes ; mais je n'y ai point remarqué de précipitation. Tous ces précipités viennent particulièrement du mercure ; mais ils m'ont paru chargés de quelque légère portion d'un soufre d'Antimoine, qu'ils ont prise du cinabre : car la couleur du précipité jaune avait [218] plus de rapport avec celle du soufre doré d'Antimoine quand on le fait

précipiter, qu'avec celle du précipité jaune ordinaire de mercure ; j'ai lavé tous ces précipités séparément, & je les ai mis sécher à j'ombre. Celui qui avait été fait par l'eau salée & qui était blanc, est devenu jaunâtre en séchant. Celui qui avait été fait par l'esprit de sel armoniac, a pris une couleur. grise blanche, tirant un peu sur le jaune. Celui qui avoir été fait par l'huile de tartre & qui était jaune, a acquis en séchant une couleur brune ou rougeâtre. J'ai donné par la bouche huit grains de chacun de ces précipités à une même personne en trois jours différents ; je n'en ai point aperçu d'effet bien sensible, si ce n'est d'avoir un peu lâché le ventre ; je ne doute pourtant pas qu'ils n'aient agi insensiblement, comme plusieurs autres préparations de mercure, dont l'effet quoiqu'il ne paraisse point dans le temps qu'on les prend, ne laisse pas de se manifester dans la suite.

J'ai brouillé ensemble ce qui me restait de précipité, il y en avait trois dragmes & demie ; je les ai mêlés avec trois fois autant de sel de tartre ; j'ai mis le mélange dans une cornue, je l'ai placée dans un fourneau, j'y ai [219] adapté un récipient rempli d'eau, & j'ai poussé la matière par un grand feu ; il en est sorti une dragme & demie de vif argent.

Je reviens à la matière grise antimoniale que j'avais laissée dans le matras après la dissolution de la partie mercurielle du cinabre d'Antimoine ; j'ai dit que j'avais versé dessus deux onces de nouvel esprit de nitre & que j'avais mis la matière en digestion ; mais que je n'y avais aperçu, aucune ébullition ni dissolution ; j'ai ajouté sur cette matière encore deux onces d'esprit de nitre & une once de sel armoniac pulvérisé, pour faire une eau régale qui pût dissoudre l'Antimoine : il s'y est fait d'abord une ébullition qui est devenue très forte, avec grande chaleur, & il s'en est élevé beaucoup de vapeurs rouges ; cette ébullition a duré longtemps ; après qu'elle a été passée j'ai remis la matière en digestion pendant vingt-quatre heures : elle ne s'est pourtant point dissoute imperceptiblement : elle est demeurée en poudre rougeâtre au fond du matras ; J'ai versé par inclination la liqueur, & je l'ai filtrée; j'ai jeté dessus cinq ou six fois autant d'eau de fontaine pour l'affaiblir, il ne s'en est rien séparé ni précipité : j'ai divisé [220] la liqueur en deux portions ; sur une j'ai versé de l'esprit volatile de sel armoniac, & sur l'autre de l'huile de tartre faite par défaillance : il ne s'y en fait aucune séparation : ce qui prouve que l'eau régale n'avait fait dans la fermentation que raréfier la masse grise du soufre d'Antimoine, de qu'elle ne l'avait pas

dissoute exactement : j'ai versé d'autre eau régale sur la matière, il ne s'est plus fait de fermentation ni de raréfaction ; j'ai lavé cette matière plusieurs fois avec de l'eau chaude, & je l'ai mise sécher : il m'en est demeuré une once & quatre scrupules, elle s'est réduite en une poudre légère de couleur incarnate, qui est un soufre d'Antimoine ; j'en ai calciné une partie : elle s'est tout à fait dissipée ; j'en ai mêlé une autre portion qui me restait, pesant deux dragmes & un scrupule, avec trois fois autant de sel de tartre, & j'ai mis calciner le mélange dans un creuset, par un feu assez fort pour le faire fondre ; puis je l'ai laissé refroidir : j'ai cassé le creuset & j'en ai séparé une masse blanche au-dessus, mais jaune au fond, comme du soufre commun ; j'ai pulvérisé cette masse, je l'ai mise bouillir pendant deux heures dans de l'eau commune ; la liqueur a prit une couleur rouge [221] pâle ; je l'ai filtrée, j'y ai mêlé du vinaigre distillé, il s'y en fait une légère fermentation qui a produit un lait, de même que dans l'opération du magistère de soufre, excepté qu'il n'en a exhalé aucune mauvaise odeur. La liqueur étant reposée, il s'y en fait un précipité qui ressemblait assez à du lait caillé ; je l'ai séparé par le filtre & je l'ai bien lavé pour en séparer autant que j'ai pu de l'impression du sel de tartre & du vinaigre, puis je l'ai mis sécher à l'ombre, j'en ai eu deux dragmes & demi scrupule. C'est un magistère ou lait de soufre d'Antimoine fort doux & qui est préférable au magistère de soufre ordinaire, parce que n'ayant point de mauvaise odeur, il ne sera pas si dégoûtant. D'ailleurs les qualités de ces deux magistères sont assez semblables, on en peut donner pour adoucir les âcretés de la poitrine pour l'asthme : j'en ai donné jusqu'à dix grains à la dose.

J'ai trouvé dans le papier gris par où j'avais filtré la liqueur rouge pâle, un peu de matière grise brune ; je l'ai lavée & je l'ai mise sécher ; j'en ai eu un scrupule, c'est la partie la plus grossière & la plus terrestre du soufre qui était dans le cinabre d'Antimoine, & que le sel de tartre n'a pu dissoudre, elle n'est bonne à rien. [222]

Dans ces dernières dissolutions du cinabre d'Antimoine, dont je viens de parler, & où j'ai employé pour premier dissolvant l'esprit de nitre, il me paraît que j'ai pénétré ce cinabre dans toutes les parties, & que j'en ai fait une manière d'analyse ; j'ai essayé de faire la même opération avec un dissolvant moins fort, & toutefois de la même nature de l'esprit de nitre ; mais mon expérience s'est trouvé différente de la première, non-

seulement par la faiblesse du dissolvant ; mais par plusieurs autres circonstances que j'ai trouvé dignes d'être rapportés ici.

J'ai mis dans un matras deux onces de cinabre d'Antimoine rectifié par plusieurs sublimations, comme il a été dit ; j'ai versé dessus six onces d'eau forte commune, & j'ai mis le mélange en digestion sur un peu de feu : il ne s'y est fait qu'une très légère ébullition, & par conséquent il n'a eu guère de dissolution, les pointes de l'eau forte ont été trop faibles pour pénétrer le mercure au travers du soufre d'Antimoine, dont il est ici enveloppé. Le cinabre m'a paru au fond du matras dans le même état que je l'y avais mis ; j'ai séparé par inclination, une portion de la liqueur qui [223] était claire, je l'ai divisée en plusieurs portions : sur une j'ai versé de l'eau salée, sur l'autre de l'esprit de sel, sur l'autre de l'esprit volatile de sel armoniac, sur l'autre de l'huile de tartre, faite par défaillance : il ne s'est fait aucune séparation ni précipitation dans les liqueurs, excepte en celle où j'ai versé de l'huile de tartre, il y a paru une légère quantité de matière jaune ; mais elle a disparu aussitôt & elle ne s'est point précipitée ; la liqueur est devenue claire, comme elle était auparavant.

J'ai mêlé à froid, avec ce qui était resté dans le matras, demi once de sel armoniac pulvérisé, pour faire une eau régale ; il s'y est fait aussitôt beaucoup d'ébullition & de chaleur, qui a duré au moins un quart d'heure. Il est à remarquer ici que l'esprit de nitre & l'eau forte dans lesquels on a mêlé de l'Antimoine, dissolvent le sel armoniac, beaucoup plus vite que quand le sel armoniac se trouve seul avec les eaux fortes : la raison en est que dès que le sel armoniac est entré dans l'esprit de nitre ou dans l'eau forte, cette liqueur devient eau régale, & elle est capable alors de dissoudre l'Antimoine : or en dissolvant ce minéral, elle s'échauffe beaucoup, & elle acquiert [224] aussi assez de mouvement, pour pénétrer entièrement le sel armoniac.

J'ai mis la matière sur un petit feu pendant deux heures ; j'ai trouvé au fond du matras une poudre en partie blanche & en partie rouge ; j'ai agité le tout, & j'ai versé avec la liqueur la poudre blanche qui étant plus légère & en bien moindre quantité que la poudre rouge, s'en est séparée & a été enlevée plus facilement : j'ai jeté sur la liqueur blanche cinq ou six fois autant d'eau commune chaude, & je l'ai laissé reposer ; la poudre s'est précipité, & la liqueur est devenue tout à fait claire : j'ai jeté le tout dans un filtre, & quand l'eau a été séparée, j'ai lavé la poudre plusieurs

fois, puis je l'ai mise sécher à l'ombre ; j'en ai eu dix huit grains. C'est une portion de la partie antimoniale du cinabre la plus raréfiée, sur laquelle l'eau régale a trouvé le plus de prise ; j'en ai donné une dose de douze grains par la bouche, elle n'a produit aucun effet sensible.

J'ai aussi lavé la poudre rouge, & je l'ai mise sécher ; j'en ai eu une once & deux scrupules. C'est un cinabre d'Antimoine rouge, & privé de sa substance grossière, il a les qualités du cinabre ordinaire. [225]

Il est à remarquer ici, que l'eau régale qui a été employée dans cette dissolution n'a produit sur le cinabre d'Antimoine que l'effet d'un bain ou d'un lavoir, dans lequel ce cinabre s'étant dépouillé de la teinture d'Antimoine qui le rendait noir, il prend sa couleur naturelle de cinabre, qui doit être rouge.

J'ai séparé en plusieurs portions la liqueur filtrée : sur une j'ai jeté de l'huile cinabre de tartre, il s'est fait; un peu de précipité blanc : sur une autre j'ai jeté de l'esprit volatile de sel armoniac, il s'est fait encore un précipité très blanc : sur une autre j'ai jeté beaucoup d'eau de chaux, le mélange est devenu un peu trouble & blanchâtre : sur une autre j'ai versé un peu d'esprit de sel, il ne s'y est fait aucune séparation ni changement de couleur : sur une autre j'ai versé de l'eau marine, le mélange est devenu blanchâtre ; j'ai ajouté de l'esprit volatile de sel armoniac jusqu'à ce qu'il ne bouillonnât plus, il est devenu blanc comme du lait & à mesure qu'il s'est éclairci, il s'est fait un précipité blanc ; j'ai jeté tous ces précipités sur un même filtre pour en séparer l'eau, puis je les ai lavés & je les ai mis sécher à l'ombre ; j'en ai eu trois dragmes & deux scrupules. C'est une [226] portion de la partie mercurielle du cinabre d'Antimoine qui a été pénétrée & dissoute par l'eau régale. Ce précipité est fort doux dans les effets, il n'excite aucun vomissement ni purgation par les selles ; il est propre pour les maladies vénériennes, comme plusieurs autres préparations de mercure : il doit agir à peu près, comme la panacée mercurielle par extinction du ferment vénérien & par transpiration ; j'en ai donné jusqu'à douze grains ; mais je n'en ai point vu d'effet sensible.

*Autres dissolutions du cinabre d'Antimoine & sa revivification.*

J'ai mis dans un petit matras une once de cinabre d'Antimoine bien pulvérisé & deux onces d'esprit de sel ; j'ai placé le matras sur un feu de digestion, où je l'ai laissé douze heures : il s'y est fait dans le

commencement un peu de fermentation, & la superficie de la matière est devenue blanche ; j'y ai ajouté deux onces d'esprit de nitre, qui avec l'esprit de sel a fait une véritable eau régale : j'ai remis le vaisseau sur le feu de digestion : il s'y est fait une effervescence plus [227] grande qu'auparavant ; je l'y ai laissé encore douze heures, après lesquelles la matière a paru par tout blanche ; j'ai versé par inclination la liqueur, j'ai mêlé de l'eau commune & des sels alcali, il s'y est fait des précipités blancs, comme en l'opération précédente ; j'ai lavé la matière blanche qui était au fond du matras, & je l'ai mise sécher, j'en ai eu demi once : il a donc été dissout imperceptiblement demi. once du cinabre ; la matière blanche en séchant s'est réduite en une poudre farineuse, ressemblant beaucoup a du magistère d'Antimoine.

J'ai mis cette poudre blanche dans un petit matras, & je l'ai poussée par un grand feu ; elle s'est sublimée en cinabre comme elle était auparavant, excepté qu'elle avait un peu changé sa couleur, car elle était tout fait brune, sans qu'il y parût rien de rouge : il s'en était séparé quelques grains, de vif argent ; j'ai cassé le matras, il en est sorti une odeur de soufre. Cette matière sublimée est donc un cinabre d'Antimoine revivifié, elle a diminué dans la sublimation, de deux scrupules & demi. [228]

*Dissolution du cinabre d'Antimoine par un sel alcali.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble quatre onces de cinabre d'Antimoine & deux onces de sel de tartre ; j'ai mis le mélange dans un matras, j'ai versé dessus de l'eau commune à la hauteur de cinq ou six doigts ; j'ai placé le matras sur le sable chaud, & après avoir laissé la matière en digestion quelque temps, je l'ai fait bouillir dans le même vaisseau pendant trois ou quatre heures ; la liqueur a pris une odeur désagréable & approchante de celle que rendent des poireaux écrasés : il s'est aussi détaché de la matière un soufre rouge, mais, qui s'est précipité en refroidissant sur la superficie de la résidence ; je l'en ai séparé en remuant doucement la liqueur, & la versant sur un filtre ; j'ai bien lavé ce soufre rouge pour en ôter autant que je pourrais l'impression du sel de tartre, puis je l'ai mis sécher ; j'en ai eu, quatre scrupules, j'en ai donné par la bouche jusqu'à huit grains : il n'a point excité de vomissements mais il a produit seulement quelques nausées, & il a un peu purgé par bas, je l'estime bon pour l'asthme. [229]

J'ai pris la liqueur que j'avais filtrée en séparant ce soufre, & qui était proprement une manière d'huile de tartre empreinte du soufre le plus subtil du cinabre d'Antimoine. Cette liqueur était claire comme de l'eau commune, j'ai versé dessus des acides assez forts, comme des esprits de vitriol & de sel, il ne s'y est pourtant fait qu'une fermentation très légère & presque insensible, apparemment à cause du soufre d'Antimoine qui tenait les pores du sel de tartre assez bouchés, pour que les pointes acides de ces esprits n'y puissent entrer ; ou bien si elles y entraient, elles s'y trouvaient tellement embarrassées par les parties rameuses de ce soufre, qu'elles ne pouvaient faire que des secousses légères & des écartements faibles : quoiqu'il en soit, la liqueur a pris une couleur jaune safranée ; je l'ai laissée reposer, il s'est précipité au fond une petite quantité de poudre très légère, d'une belle couleur jaune, je l'ai séparée, je l'ai bien lavée & je l'ai mise sécher : il ne m'en est resté que quinze grains. C'est un soufre d'Antimoine ; j'en ai fait prendre huit grains par la bouche je n'en ai point reconnu d'effet sensible, mais je le crois bon pour les maladies de la poitrine où les autres soufres [230] sont ordinairement convenables.

J'ai lavé ce qui m'était resté au fond du matras & je l'ai mis sécher : il s'en est séparé demi once & demi dragme de vif argent, parce qu'une partie du soufre du cinabre, ayant été dissoute & enlevée par le sel de tartre ; ce qui en est resté n'a point été suffisant pour embrasser & contenir tout le mercure. Après que j'ai eu séparé ce mercure ; j'ai trouvé que la matière qui me restait était un cinabre d'Antimoine ; il y en avait deux onces six dragmes & demie, il faut donc qu'il se soit détaché des quatre onces de cinabre d'Antimoine que j'avais employées dans cette opération, cinq dragmes de soufre. Ce cinabre après que j'en ai eu séparé le mercure n'a différé en rien du cinabre d'Antimoine ordinaire, excepté qu'il était un peu plus rouge ; la raison en est, que le sel de tartre avait raréfié le soufre qui lui restait ; j'aurais entièrement dissout le soufre de ce cinabre & séparé par conséquent son mercure j'avais continué à le faire bouillir dans des lessives fortes ; mais outre que j'aurais pu enlever ou dissoudre quelque légère portion de mercure, confusément avec le soufre, il y a une autre voie plus courte, plus sûre & plus commune [231] pour faire cette opération, c'est celle dont je vais parler.



*Réduction du cinabre d'Antimoine en Mercure coulant.*

J'ai mêlé exactement ensemble quatre onces de cinabre d'Antimoine subtilement pulvérisé, & huit onces de sel de tartre ; j'ai mis le mélange dans une cornue de grès, je l'ai placée dans un fourneau ; j'y ai adapté un récipient rempli d'eau, & j'ai poussé la matière par un feu gradué & bien fort sur la fin, comme en la réduction du cinabre ordinaire en mercure coulant : le sel de tartre s'est empreint & chargé du soufre qu'il a trouvé dans le cinabre d'Antimoine, comme ont coutume de faire tous les sels alcali, sur quelque soufre que ce soit, & le mercure étant dégagé de ce soufre qui le tenait lié s'est élevé en vapeur, s'est résout & a distillé en vif argent dans l'eau. Quand les vaisseaux ont été refroidis, j'ai retiré le récipient. L'eau qu'il contenait avait une odeur de soufre, & il nageait sur sa superficie une pellicule grise qui était encore une portion de soufre ; j'ai trouvé au fond de cette eau trois onces & une dragme de vif argent.

J'ai cassé la cornue, j'y ai trouvé une [232] masse, pesant sept onces & une dragme ; jaune en sa superficie, grise en dessous ayant une mauvaise odeur semblable à celle des scories du régule d'Antimoine.

Il est à remarquer qu'encore que le mélange que j'avais mis en distillation dans la cornue, fût de quatre onces de cinabre d'Antimoine & des huit onces de sel de tartre, qui font le poids de douze onces, je n'ai retiré que trois onces & une dragme de mercure coulant, & sept onces & une dragme de matière fixe restée dans la cornue, ce qui ne fait que dix once deux dragmes. Il faut donc qu'il se soit dissipé dans l'opération une once & six dragmes de matière. Cette matière dissipée ne petit pas être toute du soufre du cinabre puisque je n'avais employé que quatre onces de cinabre, & que j'en ai retiré trois onces & une dragme de mercure coulant. De plus la masse reliée dans la cornue après la distillation, contenait du soufre, comme je le prouverai : ajoutez à cela que j'avais employé avec le cinabre huit onces de sel de tartre, & que la masse de la cornue après la distillation, n'a pesé que sept onces & un dragme : il faut donc que la diminution soit venue en partie du sel de tartre, qui quelque sec qu'il paraisse, renferme toujours [233] de l'humidité qu'il a prise de l'air. On pourrait dire encore que par le grand feu que j'ai fait sous la cornue, j'ai pu donner lieu au soufre de l'Antimoine, d'enlever & de faire dissiper une portion du sel de tartre : Car j'ai remarqué souvent que le sel de tartre, dans une grande calcination, se volatilise & s'envole.

Il paraît par cette opération que quatre onces de cinabre d'Antimoine contiennent sept dragmes de soufre.

J'ai pulvérisé la masse fixe restée dans la cornue après la distillation ; je l'ai mise infuser & bouillir dans de l'eau, puis j'ai filtré la liqueur : il n'est demeuré dans le filtre qu'une très légère quantité de matière noirâtre la liqueur filtrée était presque aussi claire que de l'eau commune mais elle tirait un peu sur le rouge ; je l'ai partagée en plusieurs portions : sur une j'ai versé de l'esprit de vitriol, sur une autre de l'esprit de sel, sur une autre de l'esprit de nitre : il s'est fait partout ébullition, mais il ne s'est séparé que quelques nuages légers, qui en se précipitant n'ont produit qu'une très petite quantité de poudre grise ; j'ai versé sur une autre portion de la liqueur, du vinaigre distillé : elle est devenue trouble, sans qu'il s'y soit fait d'ébullition apparente [234] & il s'en est précipité une poudre rougeâtre : sur une autre j'ai versé de l'eau alumineuse, qui était, une dissolution d'un peu d'alun dans beaucoup d'eau commune : il s'y est fait une assez grande ébullition, & ensuite coagulation d'une matière grise.

Il est à remarquer que dans tous les mélanges de la liqueur avec les différents acides, il s'en est élevé une odeur très désagréable, comme de boue remuée, & semblable à celle qui se fait sentir, quand on prépare le soufre doré d'Antimoine : ce qui montre que les précipités donc je viens de parler, procèdent du cinabre soufre d'Antimoine contenu dans le cinabre que le sel de tartre avait dissout, & que les acides ont fait séparer & précipiter.

J'ai mêlé toutes les liqueurs ensemble & par le moyen d'un filtre ; j'ai ramassé les précipités ; je les ai lavés pour en ôter l'impression des sels, puis je les ai mis sécher, j'en ai eu cinq dragmes & demie : ce soufre c'était de couleur grise rougeâtre, assez insipide au goût, & sans odeur.

Après avoir séparé les précipités par le moyen du filtre, j'ai encore versé, des acides sur la liqueur filtrée qui était claire, [235] Il s'y est fait un précipité de belle couleur jaune orangée ; je l'ai bien lavé & je l'ai fait sécher, j'en ai eu demi dragme, c'est encore un soufre d'Antimoine.

J'ai mêlé ces soufres ensemble, & j'en ai fait prendre huit grains à la dose ; je n'en ai vu aucun effet sensible : je les crois diaphorétiques & propres pour l'asthme & pour les autres maladies de poitrine, comme est le magistère de soufre ordinaire.

J'ai voulu voir si ce soufre d'Antimoine donnerait aux huiles quelque teinture ; j'en ai mis une portion dans un matras, l'ai versé dessus de l'huile éthérée de térébenthine à la hauteur de trois doigts ; j'ai mis & laissé la matière en digestion sur un peu de feu, pendant huit jours, l'agitant de temps en temps ; la liqueur a pris une couleur rouge, qui marque une dissolution qu'elle a faite d'une portion du soufre d'Antimoine, elle a les qualités du baume de soufre ordinaire.

*Suite des distillations de l'Antimoine.*

Après avoir traité des distillations de l'Antimoine cru avec le sublimé [236] corrosif ; je passe à celles du régule d'Antimoine avec le même sublimé, & j'examine dans les Articles suivants, quelles sont les proportions les plus convenables de ces deux ingrédients, pour en tirer par la distillation, du beurre ou huile glaciale, caustique d'Antimoine.

ARTICLE XXXVI.

*Distillation du régule d'Antimoine ordinaire, avec du sublimé corrosif, mêlés en parties égales.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble quatre onces de régule d'Antimoine, & autant de sublimé corrosif ; j'ai mis le mélange dans une cornue de verre, j'y ai adapté un récipient & j'ai fait distiller par un feu médiocre, une liqueur qui est tombée goutte à goutte, mais qui s'est figée dès qu'elle a été dans le récipient, en un beurre d'Antimoine dur, glacial, de couleur rougeâtre, la distillation a duré une heure ; j'ai retiré le récipient, & j'ai pesé le beurre qu'il contenait, il y en a eu deux onces & demie ; j'ai adapté au cou de la même cornue, un autre récipient rempli d'eau, que j'avais fait un [237] peu chauffer, de peur que la fraîcheur de cette eau ne fit casser le cou de la cornue, comme je l'ai vu arriver quelquefois en pareille rencontre : j'ai poussé le feu plus fortement que devant pour la cornue : il en est sorti par distillation deux onces & demie de vif argent accompagné d'une petite quantité de matière grasseuse, qui est la partie la plus sulfureuse & la plus grossière du régule d'Antimoine.

J'ai cassé la cornue ; j'ai trouvé dans son fond, une masse assez raréfiée, couverte en sa superficie d'un grand nombre de longues aiguilles blanches & luisantes : elle était en dessous noire & cristalline, toute la masse pesait deux onces & six dragmes : il s'était donc dissipé pendant les distillations deux dragmes de matière, en comprenant l'impureté

graisseuse qui a accompagné le mercure coulant. J'ai mis en fusion la masse que j'avais retirée du fond de la cornue : elle a jeté beaucoup de fumées, & elle s'est réduite en régule, pesant deux onces & deux dragmes, couvert d'une dragme de scories presque vitrifiées, noirâtres ; la matière a donc diminué de trois dragmes dans la fusion. Il paraît par ces expériences qu'il n'est entré qu'environ dix [238] dragmes de régule dans les deux onces & demie de beurre d'Antimoine que j'ai retiré par la distillation, & que le reste a été inutile ; on peut même dire que cette trop grande quantité de régule a été nuisible dans nôtre opération, parce qu'en communiquant trop de soufre au beurre d'Antimoine, elle lui a donné une couleur rougeâtre qui l'a empêché d'être aussi pur, & aussi beau comme il l'aurait été si l'on y en eût employé moins. Il ne m'a semblé donc point à propos de faire le beurre d'Antimoine avec les proportions de parties égales de régule & de sublimé corrosif ; je continuerai par l'examen des autres proportions.

ARTICLE XXXVII.

*Distillation du mélange de trois parties de régule d'Antimoine & de quatre parties de sublimé corrosif.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble trois onces de régule d'Antimoine, & quatre onces de sublimé corrosif ; j'ai fait distiller le mélange avec exactitude, comme en l'opération précédente, j'en ai retiré deux onces & demie de beurre d'Antimoine [239] aussi glacial que le premier & plus blanc, puis deux onces & demie de vif argent, accompagné comme l'autre d'une légère quantité de matière grasseuse : il m'est resté dans la cornue quinze dragmes d'une matière raréfiée, grise, brillante ; il s'est donc dissipé pendant la distillation une dragme du mélange, en comprenant l'impureté grasseuse qui a accompagné le mercure coulant.

J'ai mis en fusion, par le feu dans un creuset la matière que j'avais retirée de la cornue après la distillation : elle a jeté des fumées, & elle s'est réduite en une petite masse de régule d'Antimoine, pesant onze dragmes & douze grains, toute semblable au régule d'Antimoine ordinaire, couverte en sa superficie de deux scrupules & six grains de scories noirâtres : il s'est donc dissipé, pendant la fusion, trois dragmes & six grains de la matière. Au reste il a peu de fonds à faire sur le plus ou sur le moins de la diminution de cette matière. Car elle vient bien souvent du plus ou du moins du feu & du temps, qu'on a employé pour la

fusion, plus il est sorti de fumées du creuset, moins il y doit rester de matière.

Les proportions dans cette distillation ont été plus convenables que celles de la [240] précédente, & comme l'on y a employé moins de régule d'Antimoine, le beurre en a été tiré plus blanc & plus pur ; mais il est apparent qu'il y est entré encore trop de régule, puisqu'il en est resté dans la cornue onze dragmes & douze grains ; je trouve donc que les proportions de trois parties de régule d'Antimoine, & de quatre parties de sublimé corrosif ne sont pas justes, je passerai aux autres.

ARTICLE XXXVIII.

*Distillation du mélange de cinq parties de régule d'Antimoine & de huit parties de sublimé corrosif.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble deux onces & demie de régule d'Antimoine ordinaire & quatre onces de sublimé corrosif ; j'ai fait distiller le mélange, comme en l'opération précédente : j'en ai tiré deux onces & demie d'huile glaciale ou beurre plus beau & plus pur que le précédent, mais de la même consistance, & deux onces & demie de mercure coulant, accompagné d'une très petite quantité de matière grasseuse ; j'ai cassé la cornue, j'ai trouvé dans son fond onze dragmes & demie [241] d'une matière raréfiée, grise, brillante ; je l'ai mise en fusion par le feu, j'en ai eu dix dragmes de régule d'Antimoine couvert d'un peu de scories noirâtres & presque vitrifiées : il s'est fait bien peu de dissipation dans cette opération.

Je trouve qu'il a été encore trop employé de régule d'Antimoine dans cette distillation, puisqu'on en retire la moitié qui est demeurée inutile : Cependant le beurre ne laisse pas d'être beau & de qualité requise.

ARTICLE XXXIX.

*Distillation du mélange d'une partie de régule d'Antimoine & de deux parties de sublimé corrosif.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble deux onces de régule d'Antimoine, & quatre onces de sublimé corrosif; j'ai fait distiller le mélange, comme aux opérations précédentes ; j'en ai tiré deux onces & demie de beurre glacial, blanc beau, & deux onces & demie de mercure coulant

accompagné d'une très légère quantité de matière grasseuse. J'ai trouvé au fond de la cornue six dragmes & deux scrupules [242] d'une matière grise, fort raréfiée, friable, couverte en des endroits d'une manière de neige blanche, qui provenait du régule d'Antimoine réduit en fleurs ; je l'ai mise en fusion par le feu, elle s'est réduite en une petite masse de régule, pesant six dragmes, & couverte d'une très petite quantité de scories rougeâtres à demi vitrifiées.

On a employé encore trop de régule d'Antimoine dans cette distillation, puisqu'il en est resté six dragmes d'inutile ; néanmoins les proportions qu'on y a observées approchent fort de la perfection.

ARTICLE XL.

*Distillation du mélange de trois parties de régule d'Antimoine & de huit parties de sublimé corrosif.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble trois onces de régule d'Antimoine & huit onces de sublimé corrosif ; j'ai fait distiller le mélange comme aux opérations précédentes, j'en ai tiré quatre onces & demie de beau beurre d'Antimoine glacial, plus blanc que les précédents ; après quoi il a paru dans la cornue beaucoup [243] de mercure coulant, séparé de la matière terrestre : je l'ai poussé par un feu plus fort après avoir adapté à la cornue un récipient rempli d'eau chaude ; il en a distillé cinq onces ; j'ai trouvé au fond de la cornue, une petite masse légère, blanche, cristalline, plumacée en dessus, noire & brillante en dessous pesant sept dragmes & demie : il s'est donc fait dissipation de quatre dragmes & demie de la matière pendant les distillations. J'ai mis fondre par le feu la petite masse dans un creuset : elle a jeté des fumées & elle s'est réduite en une dragme & trente deux grains de régule d'Antimoine, enveloppés dans cinq scrupules & quatre grains d'une espèce de scories presque vitrifiée, de couleur citrine ; la matière donc diminué de demi once & dix grains pendant la fusion.

Les proportions qui ont été observées dans cette opération, sont plus justes que toutes les autres, puisqu'on n'y a trouvé qu'une petite quantité de régule inutile on doit donc lui donner la préférence, & d'autant plus que le beurre en est plus beau & plus pur. La raison de cette plus grande blancheur vient apparemment de ce que les acides du sublimé corrosif n'ayant trouvé, qu'une médiocre quantité [244] de régule d'Antimoine,

proportionnée à leur force : ils l'ont raréfiée & subtilisée plus exactement qu'ils n'ont pu faire dans les opérations précédentes où il était entré d'avantage de régule.

La quantité du beurre paraît un peu plus petite dans cette opération que dans es autres, mais, cette circonstance ne dépend que du plus ou du moins de dissipation qui, s'est faite dans la distillation : il s'en est fait davantage dans celle-ci que dans les autres, parce que la quantité, du mélange y étant plus grande, le beurre qui en est sorti s'est arrêté figé au cou de la, cornue, d'où il a fallu le faire descendre dans le récipient par le moyen d'un charbon allumé : or pendant qu'on échauffe le col, de la cornue, il se dissipe toujours une partie de la matière qui distille.

ARTICLE XLI.

*Distillation d'une partie de régule d'Antimoine commun, & de trois parties de sublimé corrosif.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble une once & demie de régule d'Antimoine [245] & quatre onces & demie de sublimé corrosif ; j'ai fait distiller le mélange comme aux opérations précédentes ; j'en ai tiré deux onces & trois dragmes d'un beau beurre d'Antimoine semblable au précédent, & deux onces & six dragmes de mercure coulant, accompagné d'un peu de matière grasseuse ; j'ai trouvé au fond de la cornue une matière noire, pesant deux dragmes & huit grains : il s'est donc fait dissipation, pendant les distillations, d'environ demi once du mélange. J'ai mis la matière raréfiée du fond de la cornue dans un creuset, & je l'ai réduite en fusion par le feu ; j'en ai tiré vingt huit grains de régule, & une dragme six gains d'une matière noire presque vitrifiée : il s'est donc dissipé quarante six grains de la matière pendant la fusion.

Cette distillation approche beaucoup de la précédente dans les proportions du mélange & dans ce qu'on en tire : elle parait encore plus juste dans les proportions, puisqu'il n'en est resté que vingt huit grains de régule après l'opération, & qu'il en est resté en l'autre quatre scru1pules & huit grains. [246]

ARTICLE XLII.

*Distillation d'une partie de régule d'Antimoine, & de quatre parties de sublimé corrosif.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble une once de régule d'Antimoine & quatre onces de sublimé corrosif ; j'ai fait distiller le mélange comme aux opérations précédentes ; j'en ai retiré une once & six dragmes de beau beurre d'antimoine, & une once de mercure coulant ; j'ai trouvé attaché au haut du cou de la cornue une once & six dragmes & demie d'un sublimé blanc. C'est une partie du sublimé corrosif, qui n'ayant point trouvé assez de régule d'Antimoine, pour y joindre ses acides & faire un beurre, s'est sublimée & attachée en substance au haut du vaisseau ; j'ai trouvé au fond de la cornue trois dragmes d'une matière grise blanchâtre, légère, en poudre brillante. Il s'est donc perdu dans les distillations une dragme & demie du mélange ; j'ai mis cette matière dans un creuset au milieu du feu, je n'en ai pu tirer aucun régule, elle s'est dissipée en l'air. [247]

Les proportions dans cette opération ne sont point justes : il y a trop peu de régule d'Antimoine pour la quantité de sublimé corrosif ; c'est pourquoi l'on en tire moins de beurre que des autres mélanges dont j'ai parlé : il en sort aussi moins de mercure coulant, parce que tout ce qu'il y en avait dans le mélange ne s'est point séparé, & il en est demeuré une bonne partie dans le sublimé qui s'est fait au cou de la cornue : il serait donc inutile de pousser plus avant l'examen des proportions du régule ordinaire d'Antimoine, é du sublimé corrosif dont on doit faire le beurre ; je passerai à la distillation du régule d'Antimoine martial avec le sublimé corrosif, afin d'observer ce qu'il y aura de particulier, & afin de pouvoir comparer le beurre que j'en tirerai avec celui que j'ai tiré du régule d'Antimoine ordinaire dans les distillations précédentes. [248]

ARTICLE XLIII.

*Distillation du mélange d'une partie de régule d'Antimoine martial, & de deux parties de sublimé corrosif.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble deux onces de beau régule d'Antimoine martial bien purifié, & quatre onces de sublimé corrosif ; j'ai mis le mélange dans une cornue de verre, dont les deux tiers ont demeuré



vides ; j'ai placé le vaisseau sur un feu médiocre ; j'y ai adapté un récipient & j'ai lutté les jointures ; la matière s'est mise en fusion en peu de temps, & il en a distillé goutte à goutte en l'espace de demi heure, une once six dragmes & deus scrupules de beurre ou huile glaciale d'Antimoine blanche & bien pure : pendant ce temps là, ce qui était contenu dans la cornue a toujours bouilli ; ce qui n'est point arrivé dans les distillations de beurre d'Antimoine précédentes. Quand la distillation du beurre a été finie ; ce qui est resté de cette matière bouillante dans la cornue, s'est mis en masse noire, & il n'y a point paru de mercure coulant, séparé dans le fond, [249] comme il était arrivé aux préparations précédentes : cette différence peut avoir procédé de ce qu'une portion de fer contenue dans le régule martial aura condensé & arrêté le mercure. J'ai retiré le récipient & j'en ai adapté un autre rempli d'eau chaude ; j'ai augmenté le feu bien fort jusqu'à faire rougir la cornue il a distillé deux onces deux dragmes demie de vif argent accompagné d'une matière sulfureuse ou graisseuse, pesante, noire ; j'ai séparé cette matière, je l'ai mise sécher à l'ombre puis je l'ai pesée : il y eu a eu neuf dragmes & douze grains, je crois qu'elle renferme un peu de mercure.

J'ai cassé la cornue ; j'ai trouvé qu'il s'était sublimé au haut de son cou, une matière brillante, cristalline, noire ; mais parsemée en dessus de quelques cristaux blancs, d'un goût insipide : elle pesait une dragme & demie ; je l'ai examinée & j'ai reconnu que c'était une manière de cinabre, car j'en ai séparé du mercure & du soufre ; ce cinabre a été formé par une portion du Soufre qui s'est détachée du régule d'Antimoine martial, & qui s'est jointe au mercure du sublimé corrosif : car si bien qu'on puisse purifier le régule martial, il y reste toujours une portion [250] de soufre grossier : un cinabre semblable ne se forme point lorsqu'au lieu du régule d'Antimoine martial : on a employé le régule d'Antimoine ordinaire, parce que ce dernier contient moins de soufre grossier, comme j'en donnerai une preuve lorsque je traiterai des régules d'Antimoine. La matière graisseuse qui est descendue avec le vif argent dans le récipient est encore une portion de ce soufre, mêlée avec, quelques particules du fer que le régule martial contenait : il s'en est rencontré dans cette opération beaucoup davantage que dans les distillations. précédentes, & elle est plus noire à cause de la même impression du fer.

J'ai trouvé au fond de la cornue une petite masse de régule d'Antimoine, pesant six dragmes : elle m'a paru un peu plus cassante que n'était le

régule d'Antimoine martial, avant la distillation ; ce qui peut provenir de ce que la partie martiale qui contribuait à rendre le régule bien dur, en est sortie. Cette petite masse de régule avait en ses bords une légère quantité de scories terrestres & noires, pesant vingt grains.

J'ai fait un calcul de ce que j'ai retiré de cette opération & j'ai trouvé que six onces de matière que j'avais employées, [251] m'en ont rendu six onces & deux dragmes moins quatre grains. Cette augmentation vient apparemment de ce qu'il est demeuré des parties d'eau dans la matière sulfureuse & noire, qui. accompagnait le mercure dans la distillation : car quoique j'ai fait sécher cette matière, une portion de l'humidité aqueuse s'y est enveloppée & retenue. Pour ce qui est de la dissipation qui peut s'être faite dans les distillations : elle ne doit pas être considérable, parce que j'ai observé que les jointures des vaisseaux fussent toujours bien luttées : au reste il n'est pas impossible que la petite masse restée au fond de la cornue, n'ait assez reçu de particules ignées dans ses pores, pour avoir un peu augmenté de poids.

Il est à remarquer qu'on tire moins de beurre ou huile glaciale du régule martial, que du régule d'Antimoine ordinaire ; mais que ces beurres sont d'une même consistante, d'une égale beauté & d'une qualité semblable, il ne m'a paru en rien jusqu'ici, que ce beurre tiré du régule martial participât du fer ; mais j'attends à parler plus sûrement sur cet Antimoine, que j'aie examiné davantage matière, & que j'en aie fait une analyse exacte. [252]

La masse de régule qui est restée dans la cornue après les distillations du beurre d'Antimoine martial & du mercure coulant, est d'un poids égal à celle qui est demeurée après les distillations en proportions semblables du régule d'Antimoine ordinaire, & du sublimé corrosif.

on pourrait fort bien tirer du beurre d'Antimoine martial, avec d'autres proportions des ingrédients, comme avec le mélange d'une once & demie de régule d'Antimoine martial & de quatre onces de sublimé corrosif ; mais il est plus convenable d'employer le régule d'Antimoine ordinaire, quand on veut faire le beurre, puisqu'il en produit davantage.

Tous les régules restés dans les cornues après les distillations, sont aussi bons qu'ils étaient auparavant, & ils peuvent être employés à tous usages ; on pourrait par exemple en tirer du beurre d'Antimoine comme s'ils n'y

avaient point servi pourvu qu'on les eût mêlés avec du sublimé corrosif.  
[253]

*Réflexions sur les distillations des beurres d'Antimoine.*

Le beurre d'Antimoine qu'on a fait avec le régule, a beaucoup de rapport & de ressemblance avec celui qu'on a tiré de l'Antimoine cru : il y a pourtant a quelques petites différences dans les mélanges, dans l'opération, dans la quantité qu'on en tire, dans la consistance & dans la pureté ; je commence par les mélanges.

Lorsqu'on emploie le régule pour tirer le beurre d'Antimoine, il n'en faut que trois onces sur huit onces de sublimé corrosif, comme il a été dit ; mais quand on se sert de l'Antimoine cru, on met ordinairement parties égales des deux ingrédients, ou au moins trois parties d'Antimoine sur quatre parties de sublimé corrosif, parce qu'en cette quantité d'Antimoine, il ne se trouve que ce qu'il faut de parties régulines pour la quantité des acides du sublimé & le reste demeure inutile pour le beurre.

Il m'est arrivé quelquefois peu de temps après avoir fait le mélange du régule d'Antimoine avec le sublimé corrosif, [254] la matière s'échauffait considérablement d'elle-même, sans qu'on l'eût approchée du feu ; j'ai attribué cette chaleur à la pénétration des acides du sublimé dans le corps du régule, comme dans une matière alcaline, & au frottement violent des parties insensibles, les unes contre les autres. Je n'ai jamais remarqué qu'une pareille fermentation arrivât dans le mélange de l'Antimoine cru & du sublimé, apparemment parce que la grande quantité des parties sulfureuses & mollasses de l'Antimoine cru, empêchent les acides d'agir aussi promptement que dans le régule.

Le mélange du régule d'Antimoine & du sublimé corrosif, étant placé sur un petit feu dans la cornue, se met aisément en fusion, parce que les acides du sublimé étant excités par la chaleur, ont en peu de temps raréfié & dissout le régule d'Antimoine ; le beurre alors distille facilement & en peu de temps. La même facilité ne se rencontre pas tout à fait lorsqu'on procède à la distillation du mélange de l'Antimoine cru & du sublimé corrosif : car la matière ne se met point en fusion ; & le beurre distille plus lentement & avec plus de peine, parce que les acides n'ont pas trouvé tant de [255] disposition à s'attacher aux parties réguline de l'Antimoine & à les enlever.

On tire plus de beurre d'Antimoine quand on fait l'opération avec le régule, que lorsqu'on la fait avec l'Antimoine cru : car du mélange de trois onces de régule d'Antimoine ordinaire & de huit onces de sublimé corrosif ; j'ai tiré jusqu'à quatre onces & demie de beurre au lieu que du mélange de huit once & d'Antimoine cru & de huit onces de sublimé corrosif ; je n'ai pu tirer que trois onces & six dragmes de beurre. La raison en est que tous les acides du sublimé corrosif ne peuvent pas s'attacher uniquement à la partie réguline de l'Antimoine cru, comme ils s'attachent au régule d'Antimoine séparé & purifié ; une partie de ces acides est absorbée & émuée par le soufre de cet Antimoine cru, & par conséquent elle est incapable de faire du beurre.

Le beurre d'Antimoine tiré du régule est plus glacial, & il se résout moins en liqueur que celui qui a été tiré de l'Antimoine cru : la raison en est qu'il y a toujours dans l'Antimoine cru une petite quantité de phlegme, qui se mêle dans le beurre pendant la distillation, & c'est ce qui fait que les premières gouttes du [256] beurre qui tombent dans le récipient sont très claires comme de l'huile. Au lieu ce phlegme ne se rencontrant point ou se rencontrant moins dans le régule ; le beurre qu'on en tire, doit être plus condensé & plus dur. Il arrive néanmoins que dans la distillation du mélange de l'Antimoine cru & du sublimé corrosif, après que la liqueur claire dont j'ai parlé est sortie ; le beurre qui la suit se condense bien plus souvent au cou de la cornue, & s'y durcit même plus fortement que dans la distillation d'un mélange du régule d'Antimoine & du sublimé corrosif, ce qui peut provenir de la liaison qui s'est faite de quelque portion du soufre de l'Antimoine cru, avec les acides & les parties régulières.

Le beurre d'Antimoine se tire bien plus facilement blanc du régule, que de l'Antimoine cru, & l'on peut dire même qu'il est toujours plus blanc quelques précautions qu'on ait observé en la distillation de l'autre, parce que ce premier a été privé de l'impression du soufre grossier de l'Antimoine cru. Mais si l'on veut avoir le beurre d'Antimoine en sa beauté parfaite, & en la quantité la plus grande : il est nécessaire d'employer en sa préparation, du régule autant pur [257] qu'il le peut être : car à proportion des impuretés sulfureuses qu'il contiendra, il rendra du beurre en plus petite quantité & moins beau.

Au reste ceux qui n'ont dessein que de tirer du beurre d'Antimoine, & qui ne se soucient point du cinabre, doivent préférer l'opération où l'on

fait entrer le régule d'Antimoine ordinaire : car outre qu'il rend une plus grande quantité de beurre que l'Antimoine cru, ce beurre est plus blanc, plus pur, & par conséquent meilleur pour les usages de la Médecine.

Si l'on n'a pas le soin de retirer le récipient du cou de la cornue, dès que la distillation du beurre d'Antimoine est achevée, il y tombe quelquefois du vif argent ; mais il se sépare d'avec ce beurre, & on le retire aisément : car comme le beurre est condensé & glacial, le vif argent ne s'y lie point, & on le fait couler dans quelque vaisseau en inclinant la cornue ; mais on pourrait demander s'il ne s'est point incorporé quelque portion de mercure dans la substance de ce beurre d'Antimoine, c'est ce que j'ai examiné par l'analyse suivante. [258]

*Analyse exacte du beurre d'Antimoine, tiré du régule ordinaire.*

J'ai mis dans environ seize onces d'eau commune trois onces de beurre d'Antimoine glacial tiré du mélange de trois parties de régule d'Antimoine & de huit parties de sublimé corrosif ; j'y ai laissé tremper & délayer ce beurre, pendant vingt-quatre heures : il s'y est précipité une poudre d'algaroth très blanche, & la liqueur est restée claire comme de l'eau, mais d'un goût considérablement acide. C'est ce qu'on appelle esprit de vitriol philosophique. Je l'ai versée par inclination, j'ai bien lavé la poudre, j'en ai gardé les lotions, & je l'ai mise sécher à l'ombre ; j'en ai trouvé quand elle a été sèche deux onces & dix huit grains : il est donc sorti des trois onces de beurre d'Antimoine une once moins dis huit grains, des pointes acides de sel & de vitriol, que le sublimé corrosif y avait fourni. Cette poudre d'algaroth n'est différente d'avec celle qu'on fait avec le beurre de l'Antimoine cru, qu'en ce qu'elle est plus blanche, & qu'on en tire en plus grande quantité : car de quatre [259] onces de beurre d'Antimoine cru, je n'en ai tiré qu'une once & six dragmes : Au lieu que de trois onces de beurre de régule d'Antimoine, j'en ai tiré deux onces & dix-huit grains, comme il a été dit cette différence de quantité vient de ce que le beurre tiré du régule d'Antimoine est plus glacial, plus compacte & plus chargé de parties régulines que l'autre.

J'ai mêlé les lotions de la poudre d'algaroth avec l'esprit de vitriol philosophique ; j'ai filtré le mélange & je l'ai mis évaporer à petit feu dans un vaisseau de terre : il s'est consommé entièrement, & il n'est resté aucune matière au fond du vaisseau. Ce qui montre que la liqueur ne contenait point de mercure : car si elle avait été empreinte de ce métal : il

serait demeuré corporifié avec les acides les plus forts, en en sel blanc après l'évaporation : il est donc déjà assuré que l'esprit de vitriol philosophique est privé du mercure qu'on pourrait soupçonner être dans le beurre d'Antimoine : il faut nécessairement que s'il y en a, il se trouve dans la poudre d'algaroth ; je vais rapporter les expériences que j'ai faites pour en être éclairci. [260]

*Distillation de la poudre d'algaroth & plusieurs autres opérations.*

J'ai mis dans une petite cornue de verre demie once de la poudre d'algaroth, dont je viens de parler : j'y ai adapté un récipient, j'ai luté exactement les jointures ; j'ai placé le vaisseau dans un petit fourneau, & j'ai poussé la matière. Premièrement, par un feu médiocre : il en est sorti un peu de liqueur claire comme de l'eau, & ensuite il a distillé une légère quantité d'une matière butyreuse fort blanche ; & la poudre qui était dans la cornue est devenue grise : j'ai augmenté le feu peu à peu, jusqu'à faire rougir la cornue : il en est sorti quelques vapeurs rouges qui ont dissout le beurre, & qui lui ont donné leur couleur ; j'ai continué le grand feu, en sorte que la cornue est demeurée rouge pendant une heure ; j'ai ensuite laissé refroidir les vaisseaux, & je les ai séparés ; j'ai trouvé dans le récipient soixante & deux grains d'une liqueur huileuse, rougeâtre, ayant quelque légère odeur d'empyreume, ou de feu, d'un goût très acide & caustique, comme du beurre d'Antimoine ; j'ai versé dessus de l'eau commune : il s'est fait d'abord [261] un lait puis en peu de temps il s'est précipité une poudre blanche ; je l'ai séparée par un filtre, l'eau filtrée a été un esprit de vitriol philosophique ; je l'ai fait évaporer, il n'a rien laissé au fond du vaisseau. J'ai adouci la poudre précipitée en la lavant plusieurs fois, puis je l'ai mise sécher, j'en ai eu quatorze grains. Il y avait donc dans la liqueur rougeâtre distillée, quarante huit grains d'esprit acide. Cette poudre est plus légère que de la poudre d'algaroth, fort blanche, remplie de petites aiguilles brillantes, comme les fleurs de régule d'Antimoine ; je l'ai mise dans un très petit creuset au milieu d'un grand feu, il ne s'en est rien dissipé ; puis elle s'est un peu liquéfiée & réduite en masse blanche, ce qui fait connaître qu'elle ne contenait point de mercure : car s'il y en avait eu, il se serait échappé par le grand feu.

Il est apparent que la liqueur distillée, dont je viens de parler, était une petite portion de beurre d'Antimoine, restée dans la poudre d'algaroth, & laquelle l'eau Commune n'avait point pénétrée ; la poudre qui est provenue de cette liqueur par la lotion & par la précipitation, était une

poudre d'algaroth, de laquelle une partie s'était réduite en aiguilles ou [262] en fleurs par l'action du feu sur la fin de la distillation.

J'ai cassé la cornue ; j'ai trouvé dedans en sa voûte & en son cou, des petites aiguilles brillantes en forme de fleurs très légères, pesant quatre grains : il y avait au fond de la cornue une petite masse jaunâtre, dure, cassante, disposée par facettes, cristallines, à peu près comme l'orpiment, mais plus brillantes, pesant trois dragmes & six grains. C'est une poudre d'algaroth à demi vitrifiée : il ne s'est rien dissipé de la matière, pendant la distillation.

Je n'ai aperçu dans tout le cours de cette opération, aucun grain de mercure ; & il y aurait lieu de conclure après une expérience pareille, que la poudre d'algaroth n'en contient point ; mais avant que d'en décider entièrement, il me paraît à propos de rapporter une distillation de la poudre d'algaroth avec le sel de tartre, pareille à celle qu'on fait avec le cinabre d'Antimoine, quand on en veut séparer le mercure coulant.

J'ai mêlé une once & demie de sel de tartre bien pur & bien blanc, avec six dragmes de poudre d'algaroth, tirée du beurre de régule d'Antimoine ; j'ai mis le mélange dans une petite cornue, [263] & je l'ai poussée par un feu gradué, jusqu'à faire rougir la cornue, & fondre la matière, la laissant en cet état, du moins, une heure, puis j'ai laissé refroidir le vaisseau ; je n'ai trouvé dans le récipient qu'une eau phlegmatique, claire, insipide, qui n'était autre chose que le phlegme du sel de tartre ; je l'ai pesée, il y en avait une dragme & demie & seize grains : il était resté au fond de la cornue, une masse fixe, blanche, pesant deux onces & vingt grains.

Je n'ai point tiré de vif argent par cette opération, non plus que par la précédente, ce qui me fait conclure que la poudre d'algaroth est entièrement privée du mercure, qui était dans le sublimé corrosif.

J'ai rencontré quelquefois dans la poudre d'algaroth des grains de vif argent, mais ils venaient de ce qu'en la fin de la distillation du beurre d'Antimoine, l'on avait poussé le feu un peu trop fort ; ou bien de ce qu'on n'avait pas retiré assez tôt le récipient du cou de la cornue ; de sorte qu'un peu de mercure coulant avait distillé & s'était mêlé avec le beurre d'Antimoine, sans pourtant s'y être dissout : car il s'en sépare aisément lorsqu'on jette ce beurre dans de l'eau, pour faire de la poudre d'algaroth. [264]

Après avoir, été convaincu que la poudre d'algaroth, est exempte du mercure du sublimé corrosif : il est aisé de concevoir que ce n'est qu'un régule d'Antimoine atténué & divisé par les acides.

J'ai voulu voir si on pourrait tirer une teinture rouge, de cette poudre faite avec le régule, de même que j'en ai tiré de la poudre d'algaroth, faite avec l'Antimoine cru : pour cet effet, j'ai mêlé ensemble une partie de cette poudre & trois parties de sel de tartre ; j'ai mis le mélange en fusion dans un creuset, & je l'y ai laissé pendant demie heure ; puis je l'ai versé dans un mortier ; je l'ai pulvérisé subtilement, & je l'ai mis encore chaud en infusion & en digestion dans de l'esprit de vin, sur un petit feu en la manière ordinaire. La matière a bouilli longtemps ; mais il ne s'est fait aucune teinture : j'en ai attribué la raison, à ce que cette poudre d'algaroth que j'ai employée, & qui avait été tirée du régule, ne contenait aucun soufre grossier d'Antimoine : au lieu que l'autre qui avait été tiré de l'Antimoine commun, était empreint de ce soufre ; car il n'y a que le soufre grossier dans l'Antimoine, qui soit capable de donner une teinture rouge à l'esprit de vin. [265]

On me demandera sans doute ce que j'entends par soufre grossier d'Antimoine : car il ne nous paraît dans ce minéral qu'une espèce de soufre qui est semblable au soufre commun, comme je l'ai dit ailleurs.

Pour répondre à cette question, je dis que quoiqu'il n'y ait qu'une espèce de soufre dans l'Antimoine, nous l'y reconnaissons différent, selon qu'il y est différemment lié & fixé, & selon qu'il se trouve par conséquent disposé à se détacher.

La partie la plus superficielle ou la moins liée avec la matière réguline par conséquent la plus disposée à s'élever par le feu, & à être atténuée par les dissolvants salins & sulfureux, peut être appelée soufre grossier ou le plus grossier ; mais celle qui est la mieux unie & la plus fixée avec le régule, & qui ne s'en sépare qu'avec peine par les dissolvants, doit être distinguée par le nom de soufre pur, ou le plus pur.

L'opération dernière que j'ai essayée, montre bien que la teinture rouge qu'on tire de l'Antimoine, par le moyen du sel de tartre, procède entièrement de l'Antimoine, sans que le sel de tartre lui communique aucune couleur : car si la [266] teinture en question venait du sel de tartre, comme l'on pourrait le soupçonner : il devrait être arrivé que le mélange du sel de tartre & de la poudre d'algaroth tirée du régule



d'Antimoine, aurait rendu une teinture rouge dans l'esprit de vin, de même que l'a rendu le mélange du sel de tartre & de la poudre d'algaroth tirée de l'Antimoine cru ; mais je m'étendrai d'avantage sur cette preuve, lorsque suivant l'ordre que je me suis prescrit, j'aurai à traiter particulièrement des teintures d'Antimoine.

Après, avoir tenté inutilement de tirer une teinture de la poudre d'algaroth, faite avec le régule ; j'ai filtré l'esprit de vin, & j'ai ramassé la matière qui était au fond du matras, j'y ai mêlé un peu de salpêtre, & j'ai mis le mélange en fusion dans un creuset par le feu ; j'en ai de tiré du régule d'Antimoine. Cette revivification s'est faite parce que les sels alcali ayant entièrement absorbé les acides, qui avaient fait la division des parties de l'Antimoine ; le feu les rapproche facilement, & les fait retourner en la forme qu'elles avaient avant qu'elles eussent été divisées. Ce régule était couleur d'un sel fort blanc, qui paraissait des scories : mais après l'avoir dissout dans [267] de l'eau, & avoir versé dessus une liqueur acide ; je n'y ai trouvé aucune portion de soufre, c'était un sel tout pur.

Au reste j'ai fait sur la poudre d'algaroth tirée du régule, les autres expériences que j'avais faites sur celle qui avait été tirée de l'Antimoine cru, elles ont réussi de même.

*Bézoard minéral, fait avec le beurre, tiré du régule d'Antimoine.*

J'ai procédé à l'opération de ce bézoard minéral, de la même manière qu'en celle du bézoard minéral dont a parlé, & que j'avais préparé avec le beurre tiré de l'Antimoine cru : il m'a paru tout à fait semblable ; mais j'en ai eu à proportion une plus grande quantité : car au lieu qu'une once de beurre, tiré de l'Antimoine cru, ne m'avait produit que cinq dragmes & un scrupule de bézoard minéral ; une once de notre beurre tiré du régule d'Antimoine, m'en a produit six dragmes & deux scrupules : j'attribue ce plus grand poids, à ce que le beurre tiré du régule est plus solide. [268]

*Analyse du beurre d'Antimoine, tiré du régule martial.*

Après avoir, fait l'analyse du beurre, tiré du régule d'Antimoine ordinaire ; j'ai trouvé à propos de faire celle du beurre tiré du régule d'Antimoine martial ; afin d'en examiner les substances, d'en faire les comparaisons & d'en voir les différences.

J'ai pris demi once du beurre d'Antimoine martial ; j'en ai fait du bézoard minéral, à la manière ordinaire, j'en ai eu trois dragmes & un scrupule. Cette quantité est pareille à proportion à celle que m'en avait produit le beurre du régule d'antimoine commun. Ces deux bézoard ont aussi paru tout à fait semblables dans leur couleur & dans leur qualité.

J'ai jeté dans de l'eau tiède une once de beurre d'Antimoine martial : il s'y est fait une poudre d'algaroth, & cette eau est devenue acide comme doit être l'esprit de vitriol philosophique ; j'ai lavé la poudre & je l'ai mise sécher ; j'en ai eu demi once & deux scrupules & demi. Ce qui est à proportion une quantité plus [269] petite de quarante-deux grains, que celle de la poudre d'algaroth, tirée du beurre de régule d'Antimoine ordinaire ; d'ailleurs cette poudre est un peu moins blanche que l'autre, ce qu'on peut attribuer, ou à quelque impression du mars, ou à ce que le régule d'Antimoine martial est plus rempli de soufre que l'autre. Quoiqu'il en soit la différence en est petite ; cette poudre d'algaroth tirée du beurre d'Antimoine martial, m'a paru tout à fait semblable en couleur & en qualités, à celle qu'on fait avec le beurre, tiré de l'Antimoine cru.

J'ai mêlé une portion de la poudre d'algaroth martiale avec trois fois autant de tel de tartre, & après avoir calciné le mélange & l'avoir mis en fusion & en masse, comme j'avais fait en l'opération précédente, je l'ai pulvérisé & j'ai essayé d'en tirer une teinture par l'esprit de vin : il n'a donné à ce menstrue qu'une légère couleur jaunâtre. Cette couleur ne doit venir que de la petite portion de soufre grossier, que la poudre d'algaroth avait retenue du régule d'Antimoine martial ; puisque la poudre d'algaroth faite avec le régule d'Antimoine, où il ne s'est point trouvé de soufre grossier, n'a communiqué aucune couleur à l'esprit de vin. [270]

J'ai filtré la liqueur, & j'ai remis la matière restante en fusion dans un creuset avec un peu de salpêtre ; j'en ai tiré une petite quantité de régule d'Antimoine, laquelle a fait environ la moitié du poids de la poudre d'algaroth que j'avais employé. Ce régule ne m'a point paru avoir rien retenu de martial : il était couvert & enveloppé de scories ou plutôt d'un sel fort blanc, dont je n'ai pu tirer aucun soufre.

J'ai fait sur la même poudre d'algaroth, tirée du beurre d'Antimoine martial, des expériences semblables à celles que j'avais faites sur les

autres poudres d'algaroth ; j'ai trouvé qu'elles ont réussi de même, & je n'y ai remarqué aucune différence.

*Précipitation du beurre d'Antimoine dans du vinaigre distillé.*

Après avoir fait précipiter des beurres d'Antimoine dans de l'eau, pour en tirer de la poudre d'algaroth, comme il a été dit ; j'en ai fait précipiter dans du vinaigre distillé, afin d'avoir une poudre d'algaroth, un peu moins vomitive que l'autre. [271]

J'ai mis une once de beurre d'Antimoine en liqueur : car étant gardé il se liquéfie en partie & devient en consistance d'huile ; je l'ai versée dans huit onces de vinaigre distillé : il s'en est séparé & précipité une poudre d'algaroth fort blanche ; je l'ai remuée & je l'ai laissée infuser quelques heures ; puis l'ayant séparée du vinaigre par un filtre, je l'ai lavée & je l'ai mise sécher à l'ombre : il m'en est resté demi once & un scrupule. J'en ai donné à plusieurs personnes huit grains à la dose, elle a fait vomir & aller du ventre : il m'a paru qu'elle avait à peu près la force du tartre émétique ordinaire, & qu'elle agissait plus faiblement que la poudre d'algaroth précipitée par l'eau commune. La raison en est, apparemment parce qu'une portion des pointes acides du vinaigre s'est liée & embarrassée tellement dans les parties rameutes & sulfureuses de cette poudre, qu'elle les a un peu fixées, en sorte que leur mouvement ne se fait pas avec tant de force dans le ventricule, pour exciter le vomissement.

Les lotions de cette poudre m'ont paru plus acides que l'esprit de vitriol philosophique ordinaire ; je les ai mise évaporer doucement au feu de sable : [272] il m'en est resté demi dragme d'un sel gris, amer & âcre.

ARTICLE XLIV.

*Distillation du régule d'Antimoine ordinaire, avec de l'étain & du sublimé corrosif.*

J'ai mêlé ensemble par la fusion parties égales de régule d'Antimoine & d'étain fin ; j'ai eu une masse qui ressemblait beaucoup à du régule d'Antimoine pur ; ai pulvérisé & mêlé deux onces de cette masse avec quatre onces de sublimé corrosif ; j'ai mis le mélange dans une cornue de verre qui n'en a été remplie qu'au tiers ; je l'ai placée sur le sable, & j'y ai adapté un récipient assez grand ; j'ai lutté exactement les jointures, & j'ai

fait dessus un feu du premier degré : j'ai aperçu qu'en très peu de temps, & à la moindre petite chaleur, il s'est élevé une grande quantité de fumées blanches, qui ont rempli la cornue & le récipient : il a distillé aussi en même temps goutte à goutte, une liqueur blanche, qui s'est condensée en beurre. Les vapeurs blanches ont continué [273] à sortir en la même force, pendant environ demi heure ; j'ai ensuite augmenté le feu : il a distillé une liqueur moins fumante qui s'est endurcie, comme de l'huile glaciale d'Antimoine ordinaire. Cette distillation a duré en tout une heure & demie. Quand j'ai vu qu'il ne distillait plus rien à ce degré de feu, j'ai retiré le récipient, & j'en ai adapté un autre à demi rempli d'eau ; j'ai augmenté le feu & j'ai fait sortir de la cornue du mercure coulant en la manière ordinaire.

J'ai trouvé dans le premier récipient une once & demie dragme de beurre ou huile glaciale blanche : elle a jeté quelques fumées quand le récipient a été débouché ; j'ai voulu détacher cette matière du récipient ; mais pour peu que je l'ai approché du feu, il s'en est élevé une abondance extraordinaire de vapeurs blanches épaisses & si âcre qu'elle m'empêchaient la respiration, m'excitant une toux violente : j'ai été contraint de reboucher promptement le vaisseau ; j'ai mis un petit morceau de la matière dans un verre sous la cheminée sans feu : il en est sorti des fumées jusqu'à ce qu'il ait été tout à fait dissipé. Il est aussi arrivé qu'une très légère portion de la même matière étant [274] tombée sur un de mes doigts, & l'ayant seulement tant soit peu humectée, il s'en est élevé un nuage de fumée blanche épaisse qui a si bien environné ma main, que je n'ai pu la voir, & j'ai été contraint de la plonger promptement dans de l'eau pour faire cesser ces vapeurs âcres très préjudiciables à la poitrine. Quand ce beurre, a été quelques temps reposé & temps refroidi dans le récipient bouché, il ne fume plus, mais si l'on lui redonne la moindre chaleur, il recommence fumer. Cette fumée vient particulièrement du soufre de l'étain que les acides du sublimé corrosif ont pénétré & mis en mouvement : car, si l'on fait distiller l'étain seul, avec le sublimé corrosif sans mélange d'Antimoine ; la liqueur qu'on en tire jette des fumées semblables.

J'ai trouvé dans le second récipient deux onces & demie de vif argent accompagné d'une poudre précipitée, grise, grasseuse ; je l'ai séparée de l'eau, & je l'ai mise sécher. C'est une partie du dernier beurre qui a été

poussé par le grand feu ; j'en ai eu une dragme & demies ; l'eau avait un goût, âcre, tirant sur le doux qui lui venait de ce beurre précipité.

J'ai cassé la cornue ; j'ai trouvé attaché [275] à l'on sou une matière dure compacte, assez pesante, âcre au goût, pesant six dragmes. C'est la portion la plus grossière du beurre d'Antimoine & d'étain, qui a été élevée par le grand feu ; je l'ai échauffée, elle a répandu beaucoup de vapeurs blanches ; mais non pas en si grande quantité que l'autre.

J'ai trouvé au fond de la cornue une masse métallique pesante, compacte, de couleur grise, brune ou noirâtre, brillante en dedans, pesant neuf dragmes.

J'ai fait l'épreuve du beurre du premier récipient ; j'en ai appliqué sur une chair qu'il était besoin de consumer : il m'a paru aussi corrosif que le beurre d'Antimoine ordinaire. Celui que j'ai détaché du cou de la cornue ne l'était pas tant.

J'ai mis une dragme de chacun de ces beurres dans de l'eau chaude : ils se sont délayés & précipités en une poudre grise, & l'eau a pris un goût acide comme l'esprit de vitriol philosophique ; j'ai lavé ces poudres grises & je les ai mises sécher, j'en ai eu de chacune quarante grains : j'en ai fait prendre par la bouche jusqu'à six, elles ont fait vomir doucement. On peut les appeler poudre d'algaroth joviale. [276]

J'ai mis dans un petit matras une dragme du beurre du premier récipient ; j'ai versé dessus autant d'esprit de nitre, il s'y est fait une forte ébullition, & le beurre s'est dissout ; j'ai versé la dissolution dans un petit vaisseau de verre plat, & j'en ai fait évaporer l'humidité au feu de sable : il m'est resté une pâte sèche blanche ; j'y ai ajouté une dragme d'esprit de nitre, & je l'ai mise en évaporation comme devant : il m'est demeuré une matière blanche, plus friable que la première ; j'y ai versé pour la troisième fois une dragme d'esprit de nitre, & je l'ai remise en évaporation jusqu'à siccité : j'ai eu un bézoard minéral, pesant cinquante trois grains : il est pareil à celui qu'on fait avec le beurre d'Antimoine ordinaire : on peut l'appeler bézoard minéral jovial. Ceux qui ont attribué à l'étain de grandes vertus pour les maladies de la matrice, préféreront en ces occasions les préparations dont je viens de parler aux communes : car apparemment il y est entré environ autant d'étain que d'Antimoine ; mais ces prétendues vertus ne tirent leur fondement que

de l'imagination des Alchimistes & des Astrologues, qui prétendent que Jupiter domine sur la matrice. [277]

J'ai mis fondre dans un creuset la masse fixe que j'avais retirée du fond de la cornue : elle a poussé beaucoup de fumées blanches & un peu âcres, approchantes de celles que rendait le beurre. Quand ces vapeurs ont été passées, j'y ai jeté un peu de salpêtre : il s'y est fait une légère détonation ; j'ai versé la matière fondue dans un mortier de fer, j'y ai trouvé quand elle a été refroidie, quatre dragmes & demie d'un beau régule blanc, & disposé en dedans comme par facettes ressemblant au bismuth. J'en ai mis une partie dans. de l'eau forte : il s'y est fait une ébullition légère, & qui n'a guère duré ; j'y ai ajouté de l'esprit de sel, pour faire une eau régale ; l'ébullition alors a été: forte, & la matière s'est dissoute, comme a coutume de faire le régule d'Antimoine dans le même dissolvant.

ARITLCLE XLV.

*Distillation d'un mélange de régule d'Antimoine, de bismuth & de sublimé corrosif.*

J'ai mêlé par la fusion, parties égales de régule d'Antimoine ordinaire & de [278] bismuth : j'ai eu une matière fort semblable au bismuth pur. On en fait entrer dans l'étain commun, quand on veut le rendre sonnante. J'ai voulu voir si cette matière se dissoudrait dans le même dissolvant qui dissout le bismuth ; j'en ai mis une partie dans de l'eau forte : il s'y est fait une ébullition assez violente ; mais toute la matière n'a pas pu être dissoute par ce dissolvant il est resté au fond du vaisseau une poudre grise ; j'y ai ajouté de l'esprit de sel pour faire de l'eau régale mais il ne s'est plus fait de dissolution ; j'ai séparé cette poudre grise, elle m'a paru être du régule d'Antimoine pur.

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble trois onces de sublimé corrosif, & une once & demie du mélange du régule d'Antimoine & du bismuth ; j'ai fait distiller la matière, comme en l'opération précédente il en est sorti en peu de temps par très petit feu, premièrement, un beurre assez beau, blanc, cristallin ; puis il en est venu un rougeâtre : mais quoique le bismuth paraisse un étain, il n'a point produit de vapeurs blanches comme en d'autre opération. La raison en est apparemment que le bismuth est un régule d'étain, qui a perdu dans la purification [279] son

soufre volatile fumeux. Tout le beurre a été distillé en l'espace d'une heure ; j'ai retiré le récipient, & j'en ai adapté un autre à demi rempli d'eau chaude ; j'ai augmenté le feu pour faire distiller le mercure du sublimé.

J'ai trouvé dans le premier récipient onze dragmes & demie de beurre ou huile glaciale, qui m'a paru aussi caustique que le beurre d'Antimoine ordinaire, & qu'on pourrait employer extérieurement pour faire des escarres.

J'ai trouvé dans le second récipient une once & demie de vif argent accompagné d'une légère quantité de matière grise sulfureuse.

J'ai cafté la cornue, j'ai trouvé à son cou trois dragmes de cinabre gris & rouge : il doit s'être formé du mélange du soufre du bismuth, avec le mercure du sublimé. Ce cinabre peut être employé extérieurement pour guérir la grattelle, comme on emplie les autres préparations du mercure.

J'ai trouvé au fond de la cornue une petite masse compacte, pesante, réguline, noire, brillante en dedans, pesant une dragme deux scrupules & quatre grains : elle était couverte d'une matière raréfiée ou poreuse comme des scories, légère, [280] blanche & farineuse en dessus, grise & brillante en dessous, pesant huit scrupules & trois grains.

J'ai fait avec le beurre tiré par cette opération, de la poudre d'algaroth & du bézoard minéral, qui m'ont paru tout à fait semblables à ceux qu'on tire du beurre d'Antimoine ordinaire ; mais je n'ai osé en faire prendre par la bouche, parce qu'on dit que ceux qui font le bismuth y mêlent quelquefois un peu d'arsenic, pour le rendre plus beau.

#### ARTICLE XLVI.

#### *Distillation d'un mélange de régule d'Antimoine, de plomb & se sublimé corrosif.*

J'ai mêlé ensemble par la fusion, partie égales de régule d'Antimoine & de plomb ; j'ai pulvérisé & mêlé une once de ce mélange avec deux onces de sublimé corrosif ; j'ai fait distiller le mélange comme aux opérations précédentes, j'en ai tiré demi once moins six grains, d'un beurre qui a paru toujours fort blanc, excepté à la fin de l'opération, où il en est sorti presque aussi rouge que du sang. [281]

Cette couleur est venue du soufre du plomb ; j'ai changé de récipient, & j'en ai adapté un rempli d'eau : j'ai augmenté le feu jusqu'à faire rougir la cornue, il a distillé crois dragmes deux scrupules quatre grains de mercure coulant accompagné d'une matière grise sulfureuse, sans odeur, laquelle j'ai séparé & mise sécher ; j'en ai eu quarante grains : elle est un peu salée, ce qui vient de quelque impression des acides du sublimé corrosif. L'eau dans qui elle avait été layée n'avait pourtant aucun goût apparent ; cette poudre vient particulièrement du plomb, mais il peut s'y être incorporé quelque légère portion de vif argent : elle est résolutive, & dessiccative, appliquée extérieurement.

J'ai cassé la cornue ; j'ai trouvé attaché à son cou depuis le haut jusqu'en bas un sublimé pesant neuf dragmes, blanc & brillant, particulièrement celui d'en haut, à peu près comme du sublimé doux : il paraissait de plus en plus brun, à mesure qu'il approchait de l'extrémité du bec, sans odeur & presque insipide au goût ; je l'ai examiné, c'est une partie du sublimé corrosif, qui a été adoucie en s'élevant par les soufres de l'Antimoine & du plomb : on peut s'en servir [282] extérieurement pour la grattelle, comme des autres préparations de mercure

J'ai trouvé au fond de la cornue une petite masse de régule beau, brillant, pesant une dragme & vingt grains, elle était enveloppée dans cinq dragmes & demie de scorie dures, compactes, pesantes jaunâtres, luisantes & presque vitrifiées, sans odeur ; j'ai examiné le régule ; je l'ai trouvé cassant, brillant & pur Antimoine, au moins ne m'a-t-il point paru qu'il y fût resté du plomb.

Les scories sont provenues de la partie du plomb la plus fixe qui n'ayant pu être élevée par le feu, s'est presque vitrifiée au fond du vaisseau. Leur couleur jaune vient apparemment d'un massicot ou terre jaune, qui se trouve toujours dans le plomb, & qui s'en sépare lorsqu'on le purifie ; mais cette couleur n'était que superficielle : car j'ai pulvérisé une partie de la matière, elle est devenue blanche comme la céruse, & d'un goût doux à peu près, comme le sel de Saturne ; mais accompagné d'un peu plus d'âcreté. Cette douceur procède de la jonction qui s'est faite des acides du sublimé avec les parties du plomb : car toutes les fois que le plomb a été pénétré par quelque acide, il acquiert un goût doux & âcre. [283]



J'ai mis deux dragmes de ces scories dans un creuset au milieu des charbons ardents ; elles se sont mires en fusion en peu de temps, & elles ont jeté beaucoup de fumées blanches ; puis étant refroidies, j'ai trouvé qu'elles avaient diminué de la moitié, & qu'elles étaient revenues comme elles étaient avant la calcination, mais de couleur plus brune.

J'ai jette dans de l'eau chaude une dragme de beurre d'Antimoine & de plomb, il s'y est précipité une poudre très blanche ; je l'ai lavée & je l'ai mise sécher, j'en ai eu trente grains : elle diffère de poudre d'algaroth en ce qu'elle est talqueuse ou sulfureuse, ce qui vient du plomb.

J'ai mis une autre portion du même beurre dans de l'esprit de nitre : il s'y est fait dissolution avec grande ébullition ; j'ai fait évaporer l'humidité de la liqueur, il m'est resté une matière semblable au bézoard ruinerai ordinaire.

Je ne voudrais pas donner de ces deux dernières préparations par la bouche, à cause du plomb qu'elles contiennent : car quoique le plomb puisse être employé par la bouche en plusieurs occasions, il ne me paraît pas qu'il convienne dans la poudre d'algaroth, ni dans le bézoard minéral. [284]

ARTICLE XLVII.

*Distillation d'un mélange de régule d'Antimoine, de cuivre & de sublimé corrosif.*

J'ai pulvérisé mêlé ensemble demi once de régule d'Antimoine ordinaire, demi once de vert de gris, & deux onces de sublimé corrosif ; j'ai fait distiller le mélange, comme aux opérations précédentes, il en est sorti premièrement une liqueur blanche comme du lait, ensuite il est sorti premièrement un beurre blanc, puis un beurre jaunâtre : j'ai continué le feu médiocre sous la cornue, jusqu'à ce qu'il ne soit plus rien sorti ; j'ai changé alors de récipient, & j'en ai mis un rempli d'eau : j'ai augmenté le feu fortement dans le fourneau, jusqu'à faire rougir la cornue ; je l'ai continué pendant environ une heure, puis je laissé refroidir les vaisseaux.

J'ai pesé les liqueurs du premier récipient, il y en avait en tout cinq dragmes & demie & dix huit grains ; mais les trois quarts de la matière étaient en liqueur blanche comme du lait. La liquidité extraordinaire [285] de ce beurre, n'est provenue que de l'esprit acide du vert de gris,

qui s'y était mêlé : car il le sentait bien fort, son goût était très acide ; mais il n'était pas si caustique, ni si brûlant que celui du beurre d'Antimoine ordinaire. J'ai mêlé par un peu de chaleur le beurre épais avec la liqueur blanche ; j'ai versé deux dragmes du mélange dans quatre onces d'eau commune : il s'y est précipité une poudre blanche, & l'eau a pris un goût acide agréable : j'ai lavé cette poudre & je l'ai mise sécher, j'en ai eu quarante quatre grains, elle est médiocrement blanche. C'est une espèce de poudre d'algaroth, empreinte d'un peu du soufre du cuivre ; je la crois meilleure que la commune pour l'épilepsie, parce que j'ai reconnu que l'esprit de Vénus était bon pour cette maladie.

J'ai mêlé une dragme & demie de la même liqueur avec trois fois autant d'esprit de nitre : il ne s'y est fait aucune ébullition ; j'ai mis le mélange en évaporation, il m'en est demeuré deux scrupules d'un bézoard minéral, tout semblable à celui qu'on prépare avec le beurre d'Antimoine ordinaire ; je le crois un plus diaphorétique, à cause de l'impression qu'il a reçu du soufre du cuivre. [286]

J'ai trouvé dans le second récipient une matière grise blanchâtre, précipitée, et la liqueur était acide comme de l'esprit de vitriol philosophique ; j'ai séparé la matière grise, je l'ai bien lavé & je l'ai mise sécher à l'ombre, j'en ai eu deux dragmes & demie : elle est provenue de la partie la plus fixe du beurre d'Antimoine & de cuivre, qui n'a pu être poussée dans le récipient que par un grand feu ; & comme ce beurre a trouvé de l'eau dans le récipient, il s'y est donc précipité en une poudre. C'est donc encore une poudre d'algaroth, empreinte du soufre du cuivre, il peut aussi s'y être mêlé exactement un peu de mercure.

J'ai cassé la cornue ; j'ai trouvé dans son cou, demi once de vif argent, comme enveloppé dans cinq dragmes & demie d'une espèce de cinabre jaune & gris, qu'on peut appeler cinabre de Vénus. Car il a été fait avec le soufre du cuivre & le mercure du sublimé ; je le crois encore meilleur pour l'épilepsie que le cinabre d'Antimoine, à cause de ce soufre de cuivre.

Je n'ai retiré du fond de la cornue que trois dragmes & demie d'une matière grise, compacte, fort adhérente au verre, mais qui n'était que des scories terrestres. [287]

ARTICLE XLVIII.

*Distillation d'un mélange de régule d'Antimoine, d'argent & de sublimé corrosif.*

J'AI pulvérisé & mêlé ensemble demi once de régule ordinaire d'Antimoine, demi once d'argent dissout par de l'Eau forte, précipité par une plaque de cuivre, bien lavé & séché & deux onces de sublimé corrosif ; j'ai procédé à la distillation du mélange, comme aux opérations précédentes : j'ai eu sept dragmes & demie d'un beau beurre d'Antimoine glacial blanc : j'ai retiré le récipient, & après en avoir adapté un autre à demi rempli d'eau, j'ai poussé le feu violemment il est sorti dix dragmes de mercure coulant, accompagné d'un peu de matière grise, grasse & sulfureuse, qui pouvait être une partie la plus fixe du beurre d'Antimoine, que le premier feu n'avait pas pu faire distiller & qui est passée avec le mercure dans le récipient : car l'eau dans laquelle elle avait trempé était un peu acide.

J'ai cassé la cornue, j'ai trouvé à son [288] cou quelques petites fleurs cristallines, brillantes, argentines, d'un goût acide agréable ; je les ai détachées & pesées, il y en avait que six grains ; je crois qu'elles sont venues du régule d'Antimoine & qu'elles ont reçu leur acidité d'une légère impression du beurre d'Antimoine, qui avait passé dans le cou de la cornue où elles étaient attachées.

J'ai trouvé au fond de la cornue une masse branchue, grise brune ou noirâtre, pesant demi once & un scrupule, percée d'un grand nombre de petits trous, par où apparemment le mercure a passé pendant la distillation. Cette masse est dans sa base, grosse comme une châtaigne médiocre, aplatie & s'étendant dans sa circonférence en manière de rameaux, d'environ un pouce de hauteur ; en sorte que le tout représente assez bien une petite plante rameuse. Cette matière est presque toute argent : car le régule d'Antimoine s'est converti en beurre avec les acides du sublimé corrosif, & le mercure a passé dans le récipient : il y a même de l'apparence qu'il s'est mêlé quelque légère portion de l'argent dans le beurre, c'est ce que je reconnaitrai par le poids, lorsque j'aurai fait retourner la masse branchue en argent par la fusion avec un peu de salpêtre. [289]

J'ai fait précipiter une partie du beurre d'Antimoine & d'argent dans de l'eau ; j'en ai eu une poudre d'algaroth qui n'a en rien différencié de la commune : on peut l'appeler poudre d'algaroth lunaire.

J'ai fait aussi avec le même beurre du bézoard minéral, qui m'a paru tout semblable à celui qu'on fait avec le beurre d'Antimoine ordinaire : on peut l'appeler bézoard minéral lunaire.

Ceux qui attribuent à l'argent des vertus pour les maladies de la tête, préféreront ces préparations aux communes pour l'épilepsie, pour l'apoplexie, pour la léthargie, pour la manie ; mais ces qualités sont bien mal fondées : car elles ne sont établies que sur ce qu'on s'est imaginé sans aucune preuve ; que l'argent reçoit des influences de la lune, lesquelles dit-on, doivent fortifier le cerveau.

ARTICLE XLIX.

*Distillation d'un mélange de régule d'Antimoine & d'argent sans sublimé.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble une once de régule d'Antimoine ordinaire & deux onces de précipité d'argent fin [290] fait par de l'eau salée ; j'ai mis distiller le mélange comme aux opérations précédentes : il en est sorti premièrement environ une dragme de liqueur claire comme de l'eau, puis il est venu des fumées blanches qui s'étant condensées, ont fait un beurre liquide, & il a paru dans le récipient une ébullition avec un peu de chaleur : j'ai augmenté le feu par degrés & je l'ai continué, jusqu'à ce qu'il ne sortît plus rien.

J'ai trouvé dans le récipient une once & demie dragme de beurre, en partie liquide & en partie glaciale : la partie liquide était jaunâtre, la partie glaciale était blanche : elles avaient toutes deux une odeur d'eau régale, on peut les appeler beurre ou huile glaciale d'Antimoine lunaire. L'ébullition qui est arrivée à la matière dans le récipient, est venue apparemment de ce que les esprits de nitre & de sel qui sont sortis de l'argent précipité, & qui par leur union ont fait une eau régale, ont pénétré le régule d'Antimoine distillé ; de la même manière que quand on met de l'esprit de nitre sur le beurre d'Antimoine ordinaire, il se lie avec les esprits de sels & de vitriol, & fait une eau régale, qui en dissolvant l'Antimoine, cause une ébullition. [291]

J'ai cassé la cornue ; j'ai trouvé à son cou & presque toutes ses parois intérieures tapissées de petites fleurs blanches argentines, brillantes ; je les ai détachées : il n'y en avait en tout que demi dragme, elles sont acides à cause d'une impression qu'elles ont pris du beurre d'Antimoine, ce sont des fleurs de régule d'Antimoine.

J'ai trouvé au fond de la cornue, une masse dure, compacte, pesante, difficile à casser ; mais se réduisant pourtant en poudre, d'un goût salé, qui vient apparemment d'un peu de sel marin qui était resté dans l'argent, n'ayant pu être emporté par les lotions ; cette masse pesait une once sept dragmes : elle était extérieurement grise, blanche & bleue, & intérieurement noire & brillante, à peu près comme le régule d'Antimoine. Je l'ai mise en fusion par un grand feu avec un peu de salpêtre : elle a jeté beaucoup de fumées qui venaient de l'antimoine ; je l'ai versé dans un mortier, j'ai trouvé l'argent séparé des scories noirâtres & antimoniales. Cette petite masse pesait une once & demie ; j'ai voulu voir si elle contenait encore quelque portion d'Antimoine, je l'ai remise en fusion sans salpêtre : elle a encore jeté longtemps [292] des fumées, marque de l'antimoine qui y était resté. J'ai continué cette calcination, jusqu'à ce qu'il ne s'en soit plus rien élevé, puis je l'ai laissé refroidir : elle s'est trouvée diminuée d'une dragme ; je l'ai mise en dissolution dans de l'eau forte, elle s'y est presque entièrement dissoute, il n'y est demeuré d'indissoluble que quelques parcelles d'une matière brune noirâtre ; j'ai séparé exactement ces parcelles de matière, je les ai lavées & les ai mises sécher, elles ont pesé demie dragme ; ç'a été une poudre grise, médiocrement pesante : je l'ai mise en fusion par le feu dans un creuset ; mais difficilement, je n'y ai rien vu d'extraordinaire : j'y ai ajouté quelques grains de borax, pour voir s'il ne s'en séparait point de métal, mais il ne s'en est rien séparé. La matière est demeurée la même excepté qu'elle s'est un peu vitrifiée, c'est une portion la plus fixe & la plus terrestre du régule d'Antimoine.

J'ai séparé l'argent d'avec l'eau forte par la précipitation & par la fusion, suivant la méthode ordinaire ; j'en ai eu dix dragmes & demie, il est très pur.

Il est à remarquer que les deux onces de précipité d'argent que j'avais employé [293] dans cette opération, ne pouvaient contenir que ce même poids d'argent qui a été retiré, parce que l'argent dissout & précipité par l'eau salée, retient toujours des pointes acides de l'esprit de nitre &

quelque portion du sel marin ; ce qui le fait augmenter de poids considérablement : ainsi après avoir dissout, précipité, lavé & séché deux onces d'argent fin, on trouve du moins deux onces & six dragmes de précipité : il est donc assez probable qu'il ne s'est point mêlé d'argent dans le beurre caustique, qui a été tiré par cette distillation, & que le précipité d'argent n'a fourni que ses acides, de même que le sublimé fournit les siens dans la distillation du beurre d'Antimoine ordinaire.

Au reste nôtre beurre préparé avec le mélange de régule d'Antimoine & d'argent, m'a paru un peu moins rongé, que celui qu'on prépare en la manière ordinaire ; j'en attribue la raison à ce que s'étant fait une ébullition dans ce beurre, lorsqu'il était encore dans le récipient, les pointes acides en ont été un peu émoussées : au lieu que dans le beurre d'Antimoine commun, les pointes acides sont demeurées en leur entier, attachées superficiellement à l'Antimoine. [294]

J'ai, mis six dragmes du beurre fait avec le mélange du régule d'Antimoine & de l'argent, dans environ huit onces d'eau tiède : il s'y est précipité une poudre blanche je l'ai laissée tremper, la liqueur est devenue acide, à peu près comme l'esprit de vitriol philosophique ordinaire, excepté que cet acide, m'a paru tirer un peu sur le salé ; je l'ai filtrée & je l'ai mise évaporer à petit feu dans un vaisseau de verre jusqu'à ce qu'il n'en soit plus guère resté ; je l'ai laissée refroidir : il s'est formé quelques petits cristaux, assez semblables aux fleurs que j'avais retirées du cou de la cornue ; mais je ne les ai pu séparer, parce qu'outre qu'il n'y en avait qu'une bien petite quantité, ils se dissolvaient pour peu qu'on remuât la liqueur : cette liqueur était caustique comme de l'huile de vitriol. J'ai achevé de faire évaporer, toute l'humidité, il m'est resté trente-huit grains d'un sel très acide.

J'ai lavé, la poudre blanche & je l'ai mise sécher à l'ombre ; j'en ai eu trois dragmes & un, scrupule: elle ressemble au magistère d'Antimoine, & elle est plus farineuse que la poudre d'algaroth ordinaire. La raison en est que les parties du régule d'Antimoine qui étaient entrées dans le beurre dont cette poudre a été [295] tirée, avaient été plus pénétrées & plus exactement divisées que celles du beurre d'Antimoine ordinaire, à cause de l'esprit de nitre qui est sorti de l'argent & qui avec le sel marin a fait une eau régale, au lieu que dans le beurre d'Antimoine ordinaire : il n'y a eu que des esprits de vitriol & de sel.

Il y a de l'apparence que cette eau régale a fixé en partie l'Antimoine contenu dans le beurre, & qu'il a diminué son action ; car nôtre poudre blanche n'est point si vomitive que la poudre d'algaroth, elle agit avec moins de force.

J'ai mis dans un petit matras deux dragmes du beurre tiré du mélange du régule d'Antimoine & de l'argent ; j'ai versé dessus trois fois autant d'esprit de nitre : il s'y est fait ébullition & chaleur ; mais non pas avec tant de force que quand on fait l'opération avec le beurre d'Antimoine ordinaire ; parce que ce beurre avait déjà été à demi pénétré, comme il a été dit ; j'ai mis évaporer le mélange sur le feu : il s'est fait un bézoard minéral très blanc, qui a pesé quatre scrupules. [296]

ARTICLE L.

*Distillation d'un mélange de régule d'Antimoine, d'arsenic & de sublimé corrosif.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble demi once de régule d'Antimoine, demi once d'Orpiment ou arsenic jaune, & deux onces de sublimé corrosif ; j'ai fait distiller le mélange comme aux opérations précédentes, j'en ai tiré une once d'un beurre glacial qui est venu blanc au commencement & ensuite jaune ; j'ai changé de récipient & j'en ai adapté un à demi rempli d'eau ; j'ai augmenté le feu jusqu'à faire rougir la cornue : j'ai trouvé que l'eau du récipient était devenue un peu âcre, & qu'il s'était précipité au fond une poudre noire pesante, dont il se séparait quelques grains de mercure coulant ; je l'ai mise sécher, j'en ai eu demi once : c'est un mercure divisé par une portion du soufre de l'arsenic : il sera facile de le revivifier par les voies ordinaires..

J'ai cassé la cornue : il en est sorti une odeur de soufre, qui est venue de l'arsenic [297] quoiqu'elle ne différât en rien de celle du soufre commun : son cou était rempli d'un cinabre de diverses couleurs rouge en haut, jaunâtre au milieu & blanc vers le bec, assez pesant, facile à rompre, sans odeur, insipide au goût il a pesé en tout une once & trois dragmes ; il est provenu du soufre de l'arsenic & du mercure du sublimé : le régule d'Antimoine qui est privé de soufre grossier ne peut pas lui avoir rien donné : ainsi l'on peut l'appeler cinabre d'arsenic ; je le crois bon pour la teigne, mêlé dans des onguents, & appliqué extérieurement.

Il s'étoit attache au fond & aux cotés de la cornue un peu de matière noire, semblable à des scories : je l'ai détachée, elle n'a pesé en tout que deux scrupules.

Le beurre de régule d'Antimoine & d'orpiment dont j'ai parlé, ne m'a pas paru justement si corrosif que le beurre d'Antimoine ordinaire ; j'en attribue la raison à ce que l'arsenic jaune, qui est fort sulfureux, a en partie lié les pointes acides, dont il est empreint, & modéré leur action.

J'ai mis infuser dans de l'eau tiède demi once de ce beurre arsenical : il s'y [298] est précipité une matière grise jaunâtre, je l'ai séparée de l'eau & je l'ai mise sécher : il en est resté trois dragmes. L'eau dans laquelle cette matière a infusé, est devenue acide, à peu près comme de l'esprit de vitriol philosophique.

J'ai mis dissoudre demi once du même beurre d'Antimoine arsenical, dans trois fois autant d'esprit de nitre : il s'est fait une grande ébullition ; j'ai fait évaporer la liqueur : il m'est resté une matière qui ressemble beaucoup au bézoard minéral ordinaire ; Mais qui est encore plus blanche.

J'ai voulu voir si en me servant de l'arsenic blanc au lieu de l'orpiment, les expériences seraient semblables ; j'ai fait distiller un mélange de demi once de régule d'Antimoine, de demi once d'arsenic & de deux onces de sublimé corrosif ; j'en ai tiré par un feu médiocre, un beurre blanc & glacial ; j'ai augmenté un peu le feu sur la fin : il est venu une légère quantité de beurre rougeâtre ; j'ai retiré le récipient, & j'en ai adapté un autre à demi rempli d'eau : j'ai poussé le feu jusqu'à faire rougir la cornue ; j'ai trouvé dans le premier récipient sept dragme de beurre caustique, j'en ai mis une partie dans de l'eau, elle s'est convertie [299] en une poudre blanche qui ressemblait à de la poudre d'algaroth, & l'eau est devenue acide ; j'ai mis sécher la poudre après l'avoir bien lavée : elle a pris une couleur jaunâtre, mais tirant beaucoup sur le blanc, en quoi elle diffère de la précédente qui étoit grise, jaunâtre : cette différence vient apparemment de ce que l'arsenic blanc, contient moins de fourre que l'orpiment.

J'ai mis dissoudre dans de l'esprit de nitre, une autre portion du beurre tiré de l'Antimoine & de l'arsenic blanc ; j'ai fait évaporer la dissolution : il m'est resté une matière blanche semblable à la précédente.



J'ai trouvé dans le second récipient au fond de l'eau une poudre noire mercurielle ; je l'ai séparée de l'eau qui était insipide, & je l'ai mise sécher, j'en ai eu cinq dragmes & demie.

J'ai cassé la cornue il ne s'en est élevé aucune odeur de soufre, quoiqu'il s'en fut élevé beaucoup dans l'autre opération arsenicale. J'ai trouvé attaché à son cou une once & sept dragmes de cinabre d'arsenic, pesant, luisant, vitrifié aux bords d'en haut, de couleur grise & jaune orangée, mêlée d'un peu de blanc. Il n'était resté au fond de la cornue que [300] six grains d'une matière légère jaunâtre, vitrifiées.

Je me garderais bien de faire prendre par la bouche aucune de ces préparations, où il entre de l'arsenic ; mais on pourrait s'en servir extérieurement, comme il a été dit.

*Après avoir tiré des beurres ou huiles glaciales des régules d'Antimoine ; j'ai essayé d'en tirer de plusieurs autres préparations qu'on fait sur ce minéral.*

ARTICLE LI.

*Distillation d'un mélange d'Antimoine, calciné sans addition, & de sublimé corrosif.*

J'ai pris une once d'Antimoine calciné, & réduit en poudre grise, comme quand on en veut faire du verre ; je l'ai mêlée avec deux onces de sublimé corrosif pulvérisé, j'ai mis le mélange dans une cornue & j'ai procédé à sa distillation de même que pour faire du beurre d'Antimoine ; m'est il n'est rien tombé dans le récipient, quoique j'ai poussé la matière [301] par un feu assez fort pendant trois heures. J'ai laissé refroidir sa cornue & je l'ai cassée : il cil est sorti une forte odeur de soufre ; j'ai trouvé son cou tout à fait rempli d'un sublimé friable, blanc presque partout, gris en quelques endroits & un peu jaune vers le haut : il paraissait même en sa superficie quelques grains de vif argent, il pesait en tout une once sept dragmes & quarante-deux grains. Ce sublimé était caustique comme du beurre d'Antimoine, principalement celui qui occupait le bout d'en bas, & j'ai reconnu que c'était un beurre d'Antimoine fort sec & rendurci, où s'était mêlée une partie du mercure du sublimé car ce mercure qui s'était élevé sur la fin de l'opération, ayant

trouvé le passage tout à fait bouché, avait été déterminé as 'accrocher à la matière sublimée, qui empêchait sa sortie.

La voûte de la cornue était tapissée en dedans de fuliginosités grises ; je les ai détachées & pesées : il n'y en avait qu'une dragme. C'était des parties antimoniales sulfureuses, empreintes d'une légère portion du mercure, & tenant un peu du cinabre d'Antimoine.

j'ai trouvé au rond de la cornue une petite masse fixe, pesante, grise, brillante [302] en quelques endroits, écumeuse en dessus comme des scories, pesant cinq dragmes é cinquante quatre grains : je l'ai pulvérisée & mêlée avec du tartre & du salpêtre : j'ai mis le mélange en fusion, & j'en ai tiré quelques grain de régule d'Antimoine.

J'ai pris deux dragmes du beurre corrosif qui était attaché au cou de la cornue, je l'ai mis tremper dans quatre onces d'eau tiède, il est demeuré en masse sans se délayer.

J'ai mis deux dragmes du même beurre dans une fiole ; j'ai versé dessus, deux fois autant d'esprit de nitre : il ne s'y est fait qu'une légère ébullition, & la plus grande partie de la matière est demeurée indissoluble.

J'ai mêlé une once & trois dragmes qui me restait de ce sublimé ou beurre corrosif avec demi once d'Antimoine calciné en poudre grise ; j'ai mis le mélange en distillation comme devant, pour voir si j'en tirerais un beurre plus distinct & plus liquide : il a distillé dans le récipient deux dragmes & demie d'une liqueur trouble, grise, que j'ai reconnu être un beurre d'Antimoine liquide mêlé avec un peu de vif argent.

J'ai cassé la cornue ; j'ai trouvé à son [303] cou un sublimé caustique, noirci en dehors par du vif argent, blanc en dedans, pesant six dragmes & deux scrupules ; j'ai tiré aussi du cou de cette cornue deux dragmes de mercure coulant.

J'ai trouvé au fond de la cornue une petite masse brillante, jaunâtre, couverte de belles aiguilles très blanches, qui sont des fleurs d'Antimoine.

J'ai fait les mêmes préparations avec un mélange de verre d'Antimoine préparé sans addition & le sublimé corrosif, elles ont produit des choses semblable.

Je trouve donc que ni l'Antimoine calciné, ni le verre d'Antimoine ne sont point propres à faire du beurre d'Antimoine. Ces matières sont trop sèches & trop dépouillées de soufre pour servir à cette opération, où il est nécessaire qu'il entre une certaine quantité de matière onctueuse ou sulfureuse. [304]

ARTICLE LII.

*Distillation d'un mélange de foie d'Antimoine & de sublimé corrosif.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble une once & demie de foie d'Antimoine & deux onces de sublimé corrosif ; j'ai mis le mélange dans une cornue & je l'ai fait distiller à la manière ordinaire : il en sorti en peu de temps par un feu modère des vapeurs blanches, puis des gouttes qui se sont congelées en beurre ; j'ai retiré le récipient, quand il n'est plus rien venu à ce degré de feu, & j'en ai adapté un autre a demi rempli d'eau, j'ai augmenté le feu jusqu'à faire rougir la cornue.

J'ai trouvé dans le premier récipient cinq scrupules & demi de beurre blanc caustique, & tout à fait semblable à celui qui a été tiré du régule d'Antimoine en la manière ordinaire.

J'ai trouvé dans le second récipient une matière en partie blanche, en partie grise, & six dragmes & demie de vif argent. La matière blanche venait d'un [305] reste de beurre d'Antimoine qui n'avait pu être poussé que par un grand feu : il avait rendu l'eau du récipient acide, comme est la liqueur qu'on appelle esprit de vitriol philosophique. C'était donc proprement une poudre d'algaroth. La partie grise était une matière mercurielle & sulfureuse, comme il en distille toujours, lorsque après avoir tiré le beurre d'Antimoine, l'on pousse le feu plus fort pour faire sortir le vif argent ou pour faire sublimer le cinabre ; j'ai versé toute la matière confusément dans un filtre, je l'ai lavée & je l'ai mite sécher ; j'en ai eu deux dragmes, deux scrupules & demi, la partie blanche est demeurée en morceaux, séparée de la partie grise.

J'ai cassé la cornue, il en est sorti une odeur de soufre ; j'ai trouvé à son cou & à sa voûte trois dragmes & demie d'un cinabre cristallin & semblable au cinabre d'Antimoine ordinaire.

J'ai trouvé au fond de la cornue une masse médiocrement pesante, noirâtre, ressemblant à des scories, pesant une once moins dix grains ;

j'ai voulu essayer si j'en tirerais du régule : je l'ai pulvérisée & mêlée avec six dragmes de tartre & autant de salpêtre ; j'ai mis détonner & fondre le mélange dans un creuset, [306] & quand il a été refroidi ; j'ai trouvé en son fond cinq scrupules & demi d'un de d'Antimoine, étoilé, enveloppé de scories blanches en dessus, noires en dessous ; j'ai pulvérisé ces scories, je les ai mise bouillir dans de l'eau, & après en avoir filtré la décoction, j'ai versé dessus du vinaigre : il s'y est fait une ébullition de mauvaise odeur, & il s'est précipité un peu de soufre rougeâtre ; je l'ai séparé, je l'ai lavé & je l'ai fait sécher, je n'en ai eu que quatre grains, il a pris une couleur brune.

Cette opération montre que le foie d'antimoine contient beaucoup plus de soufre que, le régule : car on en tire du cinabre, & l'on ne peut point en tirer du régule.

ARTICLE LIII.

*Distillation d'un mélange d'antimoine & de sublimé corrosif.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble une once & demie d'Antimoine diaphorétique & autant de sublimé corrosif ; j'ai mis le mélange en distillation, comme [307] aux opérations précédentes : il n'en est sorti que quelques gouttes de liqueur, claire, phlegmatique, insipide, de mauvaise odeur.

J'ai cassé la cornue, j'ai trouvé attaché à son cou tout le sublimé corrosif que j'avais employé dans l'opération : il y avait été élevé par le feu, il était un peu gras, d'un blanc pâle, il pesait une once & demie, & demie dragme ; il m'a paru être un peu moins corrosif qu'avant l'opération.

J'ai trouvé au fond de la cornue l'Antimoine diaphorétique en poudre, en la même forme que je l'y avais mis ; mais d'une couleur blanche, tirant sur le jaune & moins pesant : car il n'y en avait qu'une once deux dragmes & deux scrupules.

Il paraît par cette expérience qu'il est entre quelque portion de la substance de l'Antimoine diaphorétique, dans le sublimé qu'on a trouvé au cou de la cornue ; mais il n'y en a pas eu assez pour faire un beurre.

J'ai examiné ce sublimé ; j'en ai fait dissoudre une partie, dans de l'eau chaude ; j'ai divisé la dissolution en plusieurs portions ; sur une j'ai jeté

quelques goules d'esprit volatile de sel [308] armoniac : il s'y est fait un précipité blanc ; sur une autre, j'ai jeté de l'huile de tartre faite par défaillance : il s'y est fait un précipité rouge ; sur une autre, j'ai versé de l'eau de chaux, il s'y est fait un précipité jaune : ces couleurs qui arrivent au sublimé corrosif ordinaire par les mêmes mélanges font connaître que le sublimé lequel a été retiré du cou de la cornue, n'avait pas beaucoup changé de nature.

ARTICLE LIV.

*Distillation d'un mélange de bézoard minéral, & de sublimé corrosif.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble une once & demie de bézoard minéral & autant de sublimé corrosif ; j'ai fait dissoudre le mélange par la cornue : il n'a coulé dans le récipient que trois dragmes d'un esprit blanchâtre, ayant un goût âcre brûlant & tirant sur l'amer ; j'ai versé dessus beaucoup d'eau, il ne s'y est fait aucun précipité ; c'était seulement un esprit de nitre, sorti des pores du bézoard minéral.

J'ai trouvé au cou de la cornue, une once & demie de sublimé corrosif, aussi [309] beau & aussi cristallin qu'il était, avant que d'avoir été employé à cette opération.

Il était resté au fond de la cornue une poudre jaune, pesant neuf dragmes ; je l'ai mise calciner dans un creuset elle a jeté quelques fumées rougeâtres & elle a augmenté de poids d'un scrupule ; cette augmentation vient des parties de feu qui se sont logées dans les pores de l'Antimoine : j'ai essayé de revivifier cette matière en régule par le moyen des sels réductifs ; mais je n'ai pu y réussir.

ARTICLE LV.

*Distillation d'un mélange de soufre doré d'Antimoine & de sublimé corrosif.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble deux onces de soufre doré d'Antimoine, & une once & demie de sublimé corrosif ; j'ai mis distiller le mélange à feu gradué, & assez fort sur la fin, pour faire rougir la cornue : il a distillé premièrement un peu de liqueur blanchâtre puis il est sorti une rouge en partie claire, en partie un peu épaisse ; le tout a pesé sept [310] dragmes : cette liqueur était caustique, mais non pas tant que le beurre d'Antimoine.

J'ai cassé la cornue, après qu'elle a été refroidie : il en est sorti une forte odeur de soufre ; j'ai trouvé à son cou demi once de cinabre, dont une petite portion était rouge comme du sang, & le reste était noir & semblable à d'autre cinabre d'Antimoine ; j'ai séparé aussi du cou de la cornue demi once de vif argent.

J'ai trouvé au fond de la cornue une matière raréfiée noire, pesant une once & trois dragmes, je l'ai mise calciner : elle a jeté beaucoup de fumées, & elle a diminué de sept dragmes : la matière a pris une couleur grise variée de blanc, & un goût fort salé, qui est venu des sels de tartre & de nitre restés dans le soufre d'Antimoine, nonobstant les lotions qu'on en avait faites.

J'ai mis dans de l'eau deux dragmes de la liqueur distillée, elle est devenue blanche, & il s'en est précipité une poudre d'algaroth que j'ai lavé & mis sécher ; j'en ai eu soixante & six grains : elle est grise jaunâtre, de mauvaise odeur, comme de poireaux rôtis ; j'en ai fait prendre six grains, elle a excité un [311] vomissement léger sans violence.

J'ai versé sur le reste de la liqueur de l'esprit de nitre : il s'y est fait ébullition avec des vapeurs ; j'en ai tiré par évaporation deux dragmes & un scrupule de bézoard minéral, aussi blanc que celui tiré du qu'on prépare avec le beurre d'Antimoine ordinaire, & il a des vertus semblables.

#### ARTICLE LVI.

##### *Distillation d'un mélange de magistère d'Antimoine & de sublimé corrosif.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble deux onces de magistère d'Antimoine & autant de sublimé corrosif, j'ai procédé à la distillation du mélange comme aux opérations précédentes : il n'en a distillé que huit scrupules d'une liqueur en partie épaisse en partie liquide, d'une odeur forte, d'un goût acide corrosif ; j'ai laissé refroidir la cornue, & je l'ai cassée : il en est sorti une odeur de soufre très vive ; j'ai trouvé à son cou un sublimé cristallin, pesant, deux onces, médiocrement corrosif, d'une odeur désagréable, de couleur blanche, [312] tirant sur le gris. C'est la plus grande partie du sublimé qui était entrée dans l'opération, laquelle s'est élevée avec une portion du magistère d'Antimoine : une petite quantité

de ce sublimé, qui était à l'extrémité du cou de la cornue était humide, sulfureuse, rouge, très acide, fumante.

J'ai trouvé au fond de la cornue une matière légère, blanche, en partie en masse, en partie en poudre, sans odeur, ni sans goût apparent, pesant une once & demie & trente deux grains ; c'est la plus grande partie du magistère d'Antimoine, qui n'ayant pu être élevée par le feu, était restée ; mais elle avait perdu beaucoup de sa couleur : car il s'en fallait bien qu'elle ne fût aussi blanche qu'est le magistère d'antimoine ; je l'ai calcinée avec une matière réductive, je n'en ai pu tirer aucun régule.

J'ai versé dans de l'eau la liqueur distillée : il s'est précipité une fort petite quantité de poudre grise, tirant sur le blanc. [313]

ARTICLE LVII.

*Distillation d'un mélange de fleurs blanches émétiques d'Antimoine & de sublimé corrosif.*

J'ai pris des fleurs d'Antimoine tirées sans addition par les aludels ; j'en ai mêlé une once & demie avec une once de sublimé corrosif en poudre ; j'ai mis distiller le mélange, comme aux opérations précédentes : il n'a coulé dans le récipient que demie dragme d'un beurre blanc & caustique. J'ai poussé le feu bien fort sur la fin ; puis la cornue étant refroidie, je l'ai cassée ; j'ai trouvé attaché à son cou une espèce de cinabre ou de sublimé gris & noir, brillant en des endroits, un peu humide & gras au bout d'en bas, caustique & tenant un peu du beurre d'Antimoine ordinaire ; mais de mauvaise odeur, pesant une once.

J'ai trouvé au fond de la cornue une matière raréfiée, grise, blanchâtre, pelant, onze dragmes.

J'ai mis de l'eau sur le beurre : il s'est réduit en une poudre blanche ; je l'ai [314] lavée & je l'ai mise sécher : il ne m'en est resté que six grains : elle est fort blanche & farineuse comme le magistère d'Antimoine : c'est pourtant une espèce de poudre d'algaroth.

J'ai mêlé la matière grise avec un sel réductif, & je l'ai mise en fusion par un grand feu, je n'en ai tiré que six grains de régule ; les fleurs que j'ai employées dans cette opération & qui ne sont que la partie la plus volatile & la plus sulfureuse de l'antimoine ne peuvent pas renfermer beaucoup de régule.

ARTICLE LVIII.

*Distillation d'un mélange de fleurs rouges d'Antimoine & de sublimé corrosif.*

J'ai mêlé deux onces de fleurs rouges d'Antimoine avec autant de sublimé corrosif, pulvérisé ; j'ai mis distiller le mélange comme aux opérations précédentes ; j'en ai premièrement tiré par un feu médiocre, une once d'une liqueur rougeâtre qui est un beurre d'Antimoine très liquide, & qui a entraîné avec lui quelque légère teinture des fleurs ; j'ai [315] changé de récipient, & j'ai augmenté le feu : il est sorti dix dragmes de vif argent ; j'ai laissé refroidir les vaisseaux & j'ai cassé la cornue ; j'ai trouvé à son cou une dragme de cinabre noir & brillant, & au fond une matière noire assez fixe, compacte, cristalline & brillante presque comme du régule d'Antimoine, pesant une once & demie ; je l'ai pulvérisée & mêlée avec un poids égal de tartre & de salpêtre ; j'ai mis le mélange en fusion par le feu, j'en ai tiré deux dragmes de régule. Cette expérience montre que quand on fait les fleurs rouges d'Antimoine, le sel armoniac n'enlève pas seulement les parties sulfureuses de l'Antimoine mais qu'il fait aussi sublimer les parties régulines.

J'ai verré la liqueur rougeâtre, ou beurre d'Antimoine dans de l'eau : elle a fait un lait, & il s'en est précipité une poudre grise cendrée, qui est une espèce de poudre d'algaroth ; l'eau dans laquelle elle a trempé est devenue acide, comme a coutume d'être l'esprit de vitriol philosophique ; j'ai lavé cette poudre & je l'ai mise sécher ; j'en ai eu trois dragmes : elle est vomitive comme sont les fleurs rouges d'Antimoine. [316]

ARTICLE LIX.

*Distillation d'un mélange de fleurs de régule d'Antimoine & de sublimé corrosif.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble six dragmes de fleurs de régule d'antimoine, & une once & demie de sublimé corrosif ; j'ai mis distiller le mélange comme aux opération précédentes ; j'ai trouvé dans le récipient une matière dure, glaciale, blanche, ressemblant au beurre d'Antimoine ordinaire ; mais moins caustique, pesant six dragmes, d'un goût amer & très âcre ; j'en ai mis tremper une partie dans de l'eau chaude, il ne s'en est séparé & précipité qu'une légère portion de poudre très blanche,



farineuse & ressemblant au magistère d'Antimoine, tout le reste est demeuré dur comme de la pierre.

J'ai mêlé une autre portion de la même matière qui était dans le récipient, avec de l'esprit de nitre : il ne s'y est fait aucune ébullition, ni dissolution.

J'ai cassé la cornue ; j'ai trouvé à son cou six dragmes & demie d'un sublimé [317] blanc, gris & jaune, médiocrement corrosif : c'est une partie du sublimé que j'avais employé dans cette opération qui s'est empreinte des fleurs d'antimoine & qui s'est élevée ; mais sans pouvoir couler dans le récipient, faute de liqueur antimoniale.

J'ai trouvé au fond de la cornue une masse légère, grise ou blanchâtre tout autour, jaune dans le milieu, pesant cinq dragmes & un scrupule ; je l'ai mêlé avec un sel réductif, & je l'ai mise en fusion par le feu, pour voir si je ne la ferais point retourner en régule ; mais ça été inutilement, il n'y en a point paru.

ARTICLE LX.

*Distillation d'un mélange de cinabre d'Antimoine & de sublimé corrosif.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble une once & demie de cinabre d'Antimoine, & six dragmes de sublimé corrosif ; j'ai mis le mélange en distillation, comme aux opérations précédentes ; il a distillé seulement deux scrupules d'une liqueur trouble, jaunâtre ; j'ai mis de l'eau par-dessus : il s'y est précipité une poudre [318] d'algaroth, & il s'est fait de l'esprit de vitriol philosophique ; j'ai lavé la poudre & je l'ai mise sécher, j'en ai eu dix huit grains : elle est grise & plus graisseuse au toucher que la poudre d'algaroth ordinaire : elle m'a paru aussi avoir moins de force émétique car j'en ai fait prendre six grains, qui n'ont produit qu'une légère évacuation. Cette poudre n'a pu provenir que d'une portion du soufre du cinabre d'Antimoine, qui a été pénétrée par des acides du sublimé, & poussée par le feu dans le récipient.

J'ai cassé la cornue ; j'ai trouvé à son cou huit scrupules de mercure coulant, & une once & cinq dragmes de cinabre noir & mêlé de rouge presque partout comme le cinabre d'antimoine ordinaire, excepté vers le bec où il était gris : il n'est resté au fond de la cornue que deux scrupules

d'une poudre légère, grise brune. C'est une portion du soufre du cinabre d'Antimoine le plus grossier.

Quoique le sublimé corrosif, qui est entré dans cette opération, ait déposé une partie de ses acides & de sa force, dans le peu de beurre ou de liqueur qui a distillé, & que ce qu'il lui en est resté ait été encore considérablement adouci par le cinabre d'Antimoine avec lequel [319] il s'est intimement mêlé & sublimé au cou de la cornue ; je n'ai pourtant point voulu en faire prendre par la bouche, que je ne l'eusse encore davantage dulcifié. Pour cet effet j'ai pulvérisé subtilement tout le sublimé ou cinabre que j'avais retiré du cou de la cornue : la poudre a été de couleur rouge brune ; j'y ai mêlé dans un mortier de marbre autant de mercure cru qu'il en a pu absorber ou éteindre, mais il n'y en est entré qu'une dragme : j'ai mis le mélange dans un petit marras, & je l'ai poussé par un feu gradué, l'augmentant très fort sur la fin, toute la matière s'est sublimée en jetant des fumées noires ; j'ai laissé refroidir le vaisseau & je l'ai cassé : le sublimé s'est réduit de lui-même en une poudre noire, pesant une once trois dragmes ressemblant beaucoup à l'*Æthiops mineralis*, dont j'ai donné la description dans mon Traité de Chimie, p.204 sans odeur & sans goût ; il s'en est séparé quelques grains de mercure cru. J'ai donné dix grains de cette poudre par la bouche, elle n'a produit aucun effet sensible ; mais elle doit être bonne pour les maladies vénériennes, de même que les autres préparations de Mercure. [320]

*Après avoir traité des distillations de l'Antimoine avec le sublimé corrosif ; j'ai cru qu'il était à propos d'examiner celles qu'on peut faire de l'Antimoine mêlé avec d'autres préparations de Mercure.*

ARTICLE LXI.

*Distillation d'un mélange d'Antimoine cru, & de sublimé doux.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble deux onces d'Antimoine cru & autant de sublimé doux ; j'ai mis distiller le mélange comme aux opérations précédentes : il a coulé dans le récipient une liqueur qui s'est condensée en une matière de couleur brune rougeâtre, pesant six dragmes & deux scrupules ; j'ai changé le récipient, & j'ai augmenté le feu, il a distillé dix dragmes de mercure coulant.

J'ai cassé la cornue quand elle a été refroidie : il en est sorti une odeur de soufre ; j'ai détaché de son cou trois onces d'un cinabre, tout à fait semblable au cinabre d'Antimoine, fait par la méthode [321] ordinaire. J'ai trouvé au fond de la cornue une masse noire, pesant une once trois dragmes & deux scrupules ; j'en ai tiré par la méthode ordinaire trois dragmes de fort beau régule d'Antimoine, les scories m'ont rendu un soufre doré.

J'ai examiné la matière distillée dans le premier récipient ; j'ai trouvé que c'était un beurre d'Antimoine, mais qu'il était moins brûlant que celui qui a été fait avec le sublimé corrosif, j'en ai mis infuser trois dragmes dans de l'eau : le beurre s'est précipité en une poudre blanche, & l'eau est devenue acide ; j'ai lavé la poudre, & je l'ai mise sécher, j'en ai eu une dragme & dix grains : elle est moins blanche que la poudre d'algaroth ordinaire, & elle ni 'a paru aussi un peut moins émétique.

Sur le restant du beurre, j'ai versé peu a peu trois fois autant d'esprit de nitre : il s'y est fait une grande ébullition & dissolution avec des vapeurs rouges ; j'ai mis évaporer la liqueur : il m'est resté trois dragmes d'un bézoard minéral très blanc, & tout semblable au bézoard minéral ordinaire.

Par cette distillation, il paraît que les acides qui sont restés dans le sublimé doux, quoique émoussés par le mercure, [322] & par les sublimations réitérées, sont encore capables de beaucoup d'action : car la forte acidité du beurre que j'ai tiré, ne peut venir que du sublimé doux ; mais il y a bien de l'apparence que les proportions que j'ai observées à l'égard de la quantité des matières, ne sont pas aussi justes qu'elles le pourraient être : car quoiqu'on emploie ordinairement parties égales de sublimé corrosif & d'Antimoine cru quand on veut tirer le beurre d'Antimoine ; il n'en doit pas être tout à fait de même ici, parce que le sublimé doux contient beaucoup moins de parties acides que le sublimé corrosif, & encore ces acides sont-ils émoussés, comme il a été dit : il est donc à propos d'employer plus de sublimé doux que d'Antimoine quand on veut faire cette distillation, c'est pourquoi j'ai peu égard dans l'opération suivante.

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble une once & demie d'Antimoine, & trois onces de sublimé doux ; j'ai mis le mélange en distillation, comme aux opérations précédentes : il a distillé une once de beurre moins brun que

le précédent ; mais un peu plus fort, & ressemblant beaucoup au beurre d'Antimoine ordinaire ; j'en ai fait de la poudre d'algaroth & [323] du bézoard minéral aussi blanc que ceux qu'on fait communément & ayant les mêmes qualités ; j'ai changé de récipient, & j'ai poussé le feu plus fortement sous la cornue, il en est sorti une once de mercure coulant.

J'ai cassé la cornue quand elle a été refroidie, elle a jeté une forte odeur de soufre ; j'ai trouvé attache à son cou une once & trois dragmes de cinabre, tout pareil au précédent ; j'ai trouvé au fond une masse noire, pesant sept dragmes ; je l'ai mise en fusion avec un sel réductif, je n'en ai tiré que deux scrupules de régule, les scories ont rendu un soufre doré.

Il est aisé de voir que cette dernière opération est préférable à la précédente, puisque outre qu'on en tire plus de beurre & de cinabre d'Antimoine ; ce beurre est plus beau, plus pur, plus caustique, plus propre pour faire de la poudre d'algaroth & du bézoard minéral.

J'ai fait encore des distillations de mélanges différents d'Antimoine cru & de sublimé doux ; mais je n'en ai point trouvé de plus parfaite, que celle où j'ai employé une partie d'Antimoine & deux parties de sublimé doux. [324]

#### ARTICLE LXII.

##### *Distillation d'un mélange de régule d'Antimoine & de sublimé doux.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble une once de régule ordinaire d'Antimoine, & trois onces de sublimé doux ; j'ai mis le mélange en distillation, comme aux opérations précédentes : il en est sorti par un feu médiocre, une once & une dragme de beurre, en partie gris, en partie blanc & en partie rougeâtre, très corrosif ; j'ai changé de récipient & j'ai fait distiller le mercure coulant, j'en ai eu deux onces & deux dragmes : il était accompagné d'une légère quantité de poudre noirâtre sulfureuse.

J'ai cassé la cornue quand elle a été refroidie, j'y ai trouvé au fond une matière assez compacte, grise, pesant demi once, couverte de fleurs très blanches, & semblables à celles qu'on tire du régule d'Antimoine, il y en avait un scrupule. J'ai mis en fusion par le feu, la demi once de matière grise, elle s'est réduite en régule, pesant deux dragmes & demie ; j'ai mis dans de l'eau une portion du [325] beurre, & j'en ai tiré de la poudre d'algaroth de la même nature que la commune.

Il est bon d'avertir que dans les distillations dont je viens de parler, & qui ont été proprement des essais, je me suis plus attaché à la quantité du beurre que je pourrais tirer d'un mélange, qu'à sa blancheur ; mais on peut en gouvernant le feu doucement, faire du beurre d'Antimoine, aussi blanc & aussi parfait que celui qui a été préparé avec le sublimé corrosif.

Au reste ceux qui ont aversion pour le sublimé corrosif dans les préparations qu'on emploie en médecine par la bouche, aimeront peut-être mieux la poudre d'algaroth & le bézoard minéral, dont je viens de parler, qui sont faits avec le sublimé doux, que ceux qu'on prépare en la manière ordinaire avec le sublimé corrosif. [326]

ARTICLE LXIII.

*Distillation d'un mélange de régule d'Antimoine, & de panacée mercurielle.*

J'ai pulvérisé une once de régule d'Antimoine ordinaire ; je l'ai mêlée avec trois onces de panacée mercurielle ; j'ai mis distiller le mélange, comme aux opérations précédentes : il en est sorti sept dragmes d'un beurre blanc & corrosif, à peu près comme celui qu'on a retiré du mélange du régule d'Antimoine & du sublimé doux ; j'ai changé de récipient, & j'ai augmenté le feu pour faire distiller le mercure coulant : il en est sorti deux onces & demie avec un peu de matière sulfureuse noirâtre.

J'ai cassé la cornue, j'y ai trouvé au fond, une petite masse de régule d'antimoine, pesant trois dragmes & deux scrupules, couverte d'une légère quantité de fleurs blanches.

Il est à remarquer que j'ai tiré moins de beurre & plus de vif argent du mélange du régule d'Antimoine & de la panacée, que je n'en ai tiré du mélange du même régule & du sublimé doux. La raison [327] en est, que la panacée ayant été sublimée beaucoup plus de fois que le sublimé doux, elle a perdu plus de ses acides, & elle n'est par conséquent plus en état de faire tant de beurre : car ce beurre n'est produit qu'à proportion des acides qui elle pénètrent l'Antimoine. Pour ce qui est de la quantité du mercure coulant, qu'on tire par l'une & par l'autre opération, elle doit être plus grande en celle-ci ; puisque dans la panacée : il se rencontre moins d'acides : car le sublimé doux & la panacée ne sont composés que de mercure & d'acides.

C'est une chose étonnante que dans la panacée mercurielle qui a été adoucie par tant de préparations : il se rencontre encore un acide corrosif : car le beurre d'Antimoine qui a été tiré par notre dernière opération, ne peut tenir sa corrosion que des acides qu'il a pris de la panacée. Ce font apparemment ces mêmes acides, qui font que la panacée mercurielle excite souvent une légère purgation par bas à ceux qui commencent à en prendre. Le sublimé doux produit cet effet plus communément & un peu plus fortement, parce qu'il est chargé de ces acides.

J'ai séparé le beurre d'Antimoine en [328] deux parties égales ; sur une j'ai versé six onces d'eau tiède : il s'y est précipité une poudre d'algaroth bien blanche, & l'eau est devenue considérablement acide, & presque autant que l'esprit de vitriol philosophique ordinaire ; j'ai lavé la poudre & je l'ai mise sécher : il y en a eu deux dragmes : elle est belle, blanche, & de la même nature que celle qu'on prépare par la méthode ordinaire : au moins n'y ai-je remarqué aucune différence.

J'ai mis peu à peu sur l'autre portion de beurre d'Antimoine, trois fois autant d'esprit de nitre : il s'y est fait une grande ébullition & dissolution ; j'en ai ensuite fait du bézoard minéral, aussi beau & aussi bon que le commun : il y en a eu trois dragmes.

ARTICLE LXIV.

*Distillation d'un mélange d'Antimoine cru, & de mercure précipité blanc.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble deux onces d'Antimoine cru & autant de mercure précipité blanc ; j'ai mis le mélange dans une cornue, & je l'ai fait distiller par ou feu gradué : il a coulé dans [329] le récipient une liqueur qui s'y est entièrement condensée & endurcie en une matière pore sèche, blanche, pesant demi once & demi dragme, d'un goût fort âcre & acide ; j'en ai jeté une partie dans de l'eau : elle s'est réduite en une poudre semblable au magistère d'Antimoine, c'est une espèce de poudre d'algaroth.

J'ai mis l'autre partie du beurre d'Antimoine dans de l'esprit de nitre : elle a bouillonné, mais légèrement, & elle s'est dissoute ; j'en ai fait du bézoard minéral par l'évaporation de l'humidité en la manière ordinaire.

Après la distillation du beurre, j'ai changé de récipient, & j'en ai adapté un a demi rempli d'eau ; j'ai augmenté le feu sous la cornue jusqu'à la faire rougir, puis je l'ai laissée refroidir : j'ai trouvé dans le récipient neuf dragmes de vif argent.

J'ai cassé la cornue, il s'était attaché à on cou, du cinabre d'Antimoine ; Je l'ai détaché & pesé : il y en avait trois dragmes & un scrupule ; j'ai trouvé au fond du même vaisseau une masse fixe, h noire, pesant treize dragmes & demie ; je l'ai mêlée avec du tartre & du salpêtre, j'en ai retiré par la fusion, deux dragmes de régule d'Antimoine. [330]

On voit par cette opération qu'on peut retirer un beurre caustique ou huile glaciale du mélange de l'Antimoine & du précipité blanc ; j'ai voulu éprouver si je tirerais autant de ce beurre en employant des proportions différentes des mêmes ingrédients.

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble une once d'Antimoine cru & deux onces de mercure précipité blanc ; j'ai mis distiller le mélange comme aux opérations précédentes : il a coulé dans le récipient par un feu médiocre trois dragmes & demie de beurre d'Antimoine aussi blanc que celui qu'on tire par la méthode ordinaire ; j'ai augmenté un peu le feu : il est sorti encore une dragme de ce beurre ; mais il avait une couleur brune : j'ai changé de récipient & j'ai augmenté le feu bien fortement, pour faire distiller le mercure coulant, & élever le cinabre ; puis les vaisseaux étant refroidis, j'ai trouvé dans le récipient neuf dragmes de vif argent.

J'ai cassé la cornue, & j'ai détaché de son cou cinq dragmes & demie de cinabre d'Antimoine : il était resté au fond une masse noire, pesant demi once & un scrupule ; j'en ai tiré par les voies ordinaires soixante & deux grains de régule d'Antimoine. [331]

J'ai fait avec une portion du beurre qui a été distillé dans le premier récipient de la poudre d'algaroth, qui m'a paru moins vomitive que elle qui a été préparée parée par la méthode ordinaire. Les lotions étaient considérablement acides & a peu près comme celles du beurre d'Antimoine commun.

L'autre portion du beurre m'a servi à faire du bézoard minéral ; j'ai versé dessus trois fois autant d'esprit de nitre : il ne s'est fait qu'une légère ébullition & une chaleur médiocre, j'ai fait évaporer l'humidité du

mélange pour achever l'opération, ce bézoard minéral était blanc & semblable à celui qu'on fait ordinairement.

Les proportions que j'ai observées dans cette dernière opération, pour les ingrédients qui y entrent, me paraissent les meilleures.

Comme il y a plusieurs différentes manières de préparer le mercure précipité blanc, décrites dans les Auteurs : il est bon que j'avertisse ici que je me suis servi dans ces deux distillations d'une préparation commune, qu'on trouvera dans mon cours de Chyme, page 236. Elle ne consiste qu'à dissoudre le mercure dans de l'esprit de nitre : puis le faire précipiter [332] en premier lieu par de l'eau salée, & ensuite par de l'esprit volatile de sel armoniac. On lave ce précipité quand il a été séparé ; mais on ne peut pas empêcher qu'il n'y reste une impression du dissolvant & des sels précipitants qui y sont comme la matière d'une eau régale. Cette impression a causé dans nos distillations de beurre d'Antimoine quelques circonstances différentes de celles des autres, & que je remarquerai en l'Article suivant.

ARTICLE LXV.

*Distillation d'un mélange de régule d'Antimoine & de mercure précipité blanc.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble une once de régule d'Antimoine & trois onces de mercure précipité blanc, j'ai mis distiller le mélange comme aux opérations précédentes : il en est sorti par un feu médiocre six dragmes & deux scrupules d'un beurre blanchâtre, tirant un peu sur le jaune, fort acide, mais un peu moins brûlant que le beurre d'Antimoine ordinaire ; j'ai changé de récipient, & par un feu plus fort, j'ai fait distiller [333] deux onces & deux dragmes de mercure coulant accompagné d'un peu de matière grise sulfureuse.

J'ai cassé la cornue ; j'ai trouvé dans son fond une masse raréfiée, légère, noire, luisante, pesant demi once & un scrupule ; j'en ai retiré une dragme & demie de régule d'Antimoine.

J'ai fait avec le beurre d'Antimoine, tiré par cette dernière opération, de la poudre d'algaroth, blanche comme la commune ; mais un peu plus farineuse.



Je trouve ici plusieurs choses à remarquer ; la première est que les beurres faits avec l'Antimoine & le précipité blanc, ne sont pas justement si caustiques, que ceux qu'on prépare par la manière ordinaire avec l'Antimoine & le sublimé corrosif. La raison en est, que quand on fait le précipité blanc, on ne se contente pas de verser de l'eau salée sur la dissolution du mercure, pour faire la précipitation, On y ajoute de l'esprit volatile de sel armoniac, comme il a été dit ; cet esprit étant rempli d'un sel alkali, émousse, ou rompt le plus subtil des pointes du dissolvant. En sorte qu'il les prive d'une partie de leur corrosion ; au lieu que dans le beurre d'Antimoine préparé avec le sublimé corrosif, les pointes du sel & du vitriol [334] sont encore dans leur entier, & par conséquent plus en état d'agir.

La seconde remarque est, que le beurre tiré de l'Antimoine & du précipité blanc bouillonne bien moins avec l'esprit de nitre, que ne fait celui qui a été tiré de l'Antimoine & du sublimé corrosif. La raison en est, que dans le précipité blanc il s'est rencontré de l'esprit de nitre & du sel marin qui ayant fait ensemble une espèce d'eau régale, l'Antimoine en a du être pénétré plus profondément qu'il ne l'est à l'ordinaire par les esprits de sel & de vitriol qui entrent dans la composition du sublimé corrosif. Or comme l'Antimoine a été pénétré en beaucoup de ses parties dans notre beurre : l'esprit de nitre qu'on verse dessus, ne peut pas y exciter un fort grand mouvement : car l'ébullition plus ou moins forte, arrive en ces occasions, suivant que l'esprit de nitre trouve plus ou moins de résistance ou de la matière de l'Antimoine à dissoudre.

La troisième remarque est, que la poudre d'algaroth tirée de ce beurre d'Antimoine, est plus farineuse que la commune. La raison en est que les parties antimoniales ont été plus subtilisées dans ce beurre que dans l'autre. Puisqu'elles ont [335] été pénétrées plus profondément. C'est aussi ce qui lui donne une ressemblance avec le magistère d'Antimoine : car ce magistère est un Antimoine dissout par l'eau régale & ensuite précipité : c'est encore par les mêmes raisons que cette poudre d'algaroth, tirée de l'Antimoine & du précipité blanc, est moins vomitive que la commune : car l'Antimoine ayant été plus pénétré, est plus chargé d'acide plus fixé & moins en état de faire des secousses dans le ventricule, pour exciter le vomissement.

ARTICLE LXVI.

*Distillation d'un mélange d'Antimoine & de précipité rouge.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble deux onces d'Antimoine cru & autant de mercure précipité rouge ordinaire, décrit dans mon cours de Chimie, page 244 ; j'ai mis distiller le mélange comme aux opérations précédentes : il n'en est sorti par un feu médiocre que deux gouttes d'une liqueur claire très acide, qui n'était proprement qu'une portion d'esprit de nitre, restée dans le précipité rouge ; j'ai [336] poussé le feu plus fortement : il a passé dans le récipient une once & cinq dragmes de mercure coulant, accompagné d'une dragme de matière noirâtre, que j'ai reconnue être du cinabre d'Antimoine.

J'ai laissé refroidir les vaisseaux, & j'ai cassé la cornue : il en est sorti une odeur sorte de soufre ; j'ai trouvé attaché à sa voûte & à son cou, deux scrupules & demi de cinabre d'Antimoine, & au fond une masse fixe, noire, pesant une once & sept dragmes : c'est un antimoine dépouillé d'une portion de soufre grossier, & qui peut être employé dans toute autre opération.

ARTICLE LXVII.

*Distillation d'un mélange de régule d'Antimoine & de précipité rouge.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble deux onces de régule d'Antimoine & quatre onces de précipité rouge ordinaire ; J'ai mis le mélange en distillation par un feu médiocre, mais il n'en est rien sorti : j'ai augmenté le feu peu à peu, jusqu'à faire rougir la cornue : il a passé alors dans le récipient des vapeurs rougeâtres qui [337] se sont condensées ; j'ai continué le feu, jusqu'à ce qu'il ne soit plus rien sorti, puis j'ai laissé refroidir les vaisseaux ; j'ai trouvé dans le récipient deux onces d'une matière grise, & en quelques endroits rougeâtre, assez pesante, insipide au goût, & dix-huit dragmes de mercure coulant.

J'ai cassé la cornue ; j'ai trouvé attachées à sa voûte & à son cou sept dragmes de fleurs blanches insipides & semblables à celles qu'on tire du régule d'Antimoine seul : il était resté au fond de cette cornue, une masse grise, jaunâtre & noire, brillante en des endroits, pesant six dragmes ; j'en ai tiré par la fusion trois dragmes de régule d'Antimoine.

J'ai examiné la matière contenue dans le récipient ; j'en ai lavé une partie avec de l'eau commune : il s'en est séparé un peu de mercure coulant, & le reste s'est réduit en une poudre grise antimoniale.

J'ai mis une autre partie de la même matière dans de l'esprit de nitre : il s'y est fait aussitôt ébullition & dissolution.

J'ai mêlé une autre partie de la même matière avec du sel de tartre ; j'ai mis le mélange dans une cornue, & je l'ai poussé à grand feu : il en est sorti un peu de mercure coulant ; j'ai lavé ce [338] qui était demeuré dans la cornue : il m'est resté une poudre d'Antimoine rougeâtre.

L'acide du précipité rouge a été tellement enveloppé en cette opération, dans les parties rameuses de l'antimoine, qu'il y a perdu sa force.

On voit par les deux dernières opérations que le mercure précipité rouge quoiqu'il renferme de l'acide, n'est point capable de produire aucun beurre avec l'Antimoine, comme l'ont fait les sublimés & les précipités blancs de mercure & d'argent. Là raison de cette différence est, que pour faire un véritable beurre d'Antimoine, il faut qu'il se rencontre nécessairement dans le mélange qu'on veut distiller, de l'esprit, de sel, comme je l'ai remarqué ailleurs. Or cet acide se rencontre dans les sublimés & dans les précipités blancs dont j'ai parlé ; mais il ne se rencontre pas dans les précipités rouge car il n'entre dans la préparation de ce mercure que de esprit de nitre.

Si l'on me demande, pourquoi l'acide du nitre, n'est pas capable de faire du beurre d'Antimoine aussi bien que celui du sel ; je n'en puis donner d'autre raison que la disposition ou la configuration naturelle des pores de l'Antimoine : ils sont pénétrés par l'esprit de sel qui est une [339] espèce d'eau régale, & duquel les pointes sont proportionnées à leur figure ; au lieu qu'ils ne peuvent pas l'être suffisamment par l'esprit de nitre, dont les pointes sont peut-être trop fines ou d'une grosseur & d'une figure qui ne convient point à ces pores.

#### ARTICLE LXVIII

##### *Distillation d'un mélange d'Antimoine & de turbith minéral.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble deux onces d'antimoine cru, & autant de turbith minéral, dont on trouvera la description dans mon cours de Chimie page 254. J'ai mis distiller le mélange comme aux opérations

précédentes : il en est sorti en vapeurs blanchâtres, par un feu médiocre, deux scrupules & demi d'une liqueur claire & fort acide ; j'ai changé de récipient, quand ces vapeurs ont cessé de paraître, & j'ai augmenté le feu : il a distillé une once & demie de mercure coulant, & une dragme de matière noirâtre qui s'est attachée au récipient, & que j'ai reconnu être du cinabre d'antimoine. [340]

J'ai cassé la cornue, j'ai trouvé attachée à sa voûte & à son cou une dragme & demie de cinabre d'Antimoine, & au fond une masse noire, pesant une once & six dragmes. C'est un Antimoine privé d'une partie de son soufre le plus grossier.

J'ai jeté de l'eau commune sur la liqueur distillée dans le premier récipient : elle a un peu blanchi, & il s'en est précipité au fond une petite quantité de poudre blanche : une semblable séparation & précipitation ne s'est point faite dans la petite quantité de liqueur que j'ai retirée par distillation de l'Antimoine & du précipité rouge. Ce qui montre que l'esprit de vitriol, dont était empreint le turbith minéral, a été plus capable de pénétrer l'Antimoine & de s'y attacher, que n'a été l'esprit de nitre, dont était chargé le précipité rouge.

ARTICLE LXIX.

*Distillation d'un mélange d'antimoine & de mercure précipité vert.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble deux onces d'Antimoine cru & autant de précipité vert préparé suivant la description [341] que j'en ai donné dans mon Livre de Chimie, page 249. J'ai mis distiller le mélange : il en est sorti avec assez de violence, quoique par un feu médiocre, des vapeurs rougeâtres, lesquelles le sont résoutes en une liqueur claire, mais verdâtre, acide à peu près comme de l'esprit de nitre faible ; je l'ai retirée du récipient il y en avait sept dragmes ; j'y ai mêlé beaucoup d'eau : elle ne s'est point troublée ni blanchie, ce qui prouve qu'elle ne contenait aucune partie d'Antimoine ; ce n'était qu'un esprit de nitre & de vinaigre empreint de cuivre, qu'avait rendu le précipité vert.

Il est à remarquer que la petite violence avec laquelle les vapeurs sont sorties, vient de ce que le précipité vert contient un soufre de cuivre mêlé avec de l'esprit de nitre, qui ensemble sont disposés à se raréfier, & mêmes à s'enflammer, à peu près comme ferait un mélange d'esprit de vin ou de quelque autre esprit sulfureux avec de l'esprit de nitre : car si

par curiosité, vous poussez par le feu du précipité vert qui aura été mis sur du sable dans une terrine : il en sortira premièrement une grosse fumée & ensuite une flamme, qui s'élancera en manière de petites fusées : en sorte qu'en peu de [342] temps il ne restera dans la terrine que de la poudre de cuivre noire. On peut ajouter que ce qui contribue à rendre les vapeurs qui sortent dans le récipient plus actives & plus fortes, est encore le soufre de l'Antimoine qui est mêlé dans nôtre opération.

J'ai réadapté à la cornue le récipient vide, & j'ai poussé le feu par degrés, jusqu'à faire rougir la cornue : il est sorti cinq scrupules d'une manière de beurre mou, blanc, fort acide : je l'ai mis dans de l'eau : il s'en est précipité une petite quantité de poudre blanche de la nature du magister d'Antimoine.

J'ai cassé la cornue a près qu'elle a été refroidie : il en est sorti une odeur d'eau forte ; j'ai retiré de son cou trois dragmes & demie de mercure coulant, & deux dragmes de cinabre noir, couvert de quelques fleurs d'Antimoine blanches & en aiguilles insipides au goût.

J'ai trouvé au fond de la cornue une masse noire, brillante en dedans, pelant deux onces & un scrupule : c'est un Antimoine privé d'un peu de son soufre grossier, & mêlé avec le cuivre qui était dans le précipité vert : je l'ai mêlé avec du salpêtre & du tartre ; j'ai mis le mélange en fusion par le feu, & j'en ai tiré six [343] dragmes & demie de régule, les scories, s'y sont trouvées plus attachées & plus difficiles à séparer, que celles du régule d'Antimoine ordinaire.

ARTICLE LXX.

*Distillation d'un mélange d'antimoine, & de mercure précipité, de couleur rose.*

J'ai pulvérisé & mêle ensemble deux onces d'Antimoine cru & autant de mercure précipité, de couleur de rose pâle, dont on trouvera la description dans mon Livre de Chimie, page 239. J'ai mis distiller le mélange comme aux opérations précédentes : il en est sorti par une chaleur médiocre, trois dragmes & un scrupule de liqueur claire ; j'ai retiré le récipient quand j'ai vu qu'il ne sortait plus rien, & j'en ai adapté un autre : j'ai augmenté le feu, jusqu'à faire rougir la cornue, & je l'ai continué deux heures en cet état, puis j'ai laissé refroidir les vaileaux.

J'ai examiné la liqueur distillée dans le premier récipient : elle avait une forte odeur d'urine, & un goût acide salé ; [344] cette odeur lui venait du mercure précipité de couleur rose : car il entre de l'urine dans sa préparation, comme on le peut voir dans mon Livre de Chimie. J'ai versé de l'eau sur cette liqueur distillée : elle n'a point blanchi ; je l'ai séparée en plusieurs portions, & j'y ai versé aux unes des acides, & aux autres des alkali : il ne s'y est point fait de séparation ni de précipitation. Cette liqueur n'était donc qu'une portion de l'acide de l'eau forte qui avait servi à dissoudre le mercure, mêlé avec une autre petite portion du sel de l'urine qu'on avait employée pour le faire précipiter.

J'ai trouvé dans le second récipient cinq dragmes de mercure coulant, accompagné d'une légère quantité de terre grise grasseuse.

J'ai cassé la cornue elle a rendu une odeur d'urine ; j'ai séparé de son cou & de la voûte, une once de cinabre d'Antimoine noir & grisâtre, en partie en poudre ; j'ai trouvé en son fond, une masse noire brillante, pesant une once six dragmes & deux scrupules : c'est un Antimoine dépouillé d'une portion de son soufre.

Par cette distillation l'on connaît qu'il est impossible de tirer du beurre ou huile [345] glaciale du mélange de l'Antimoine & du précipité de couleur de rose.

#### ARTICLE LXXI.

##### *Distillation d'un mélange d'Antimoine & d'aethiops mineralis.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble deux onces d'Antimoine cru, & autant d'aethiops mineralis préparé, suivant la description que j'en ai donné dans mon cours de Chimie, page 204. J'ai mis le mélange en distillation comme aux opérations précédentes : il n'a distillé par un feu médiocre que sept ou huit goûtes d'eau phlegmatique insipide, & qui n'a point blanchi quand je l'ai mêlée avec de l'eau commune ; j'ai réadapté le récipient, & j'ai augmenté le feu sous la cornue : il a distillé sept dragmes de mercure coulant.

J'ai cassé la cornue après qu'elle a été refroidie ; j'ai détaché de son cou dix dragmes de cinabre, semblable en tout au cinabre d'Antimoine ordinaire ; j'ai trouvé au fond de la cornue une masse noire & brillante,

pesant une once & six dragmes. C'est de l'Antimoine privé d'une [346] partie de son foutre grossier, car il en est passé dans le cinabre.

ARTICLE LXXII.

*Distillation d'un mélange d'Antimoine, & de cinabre commun.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble deux onces d'Antimoine cru, & autant de cinabre commun, dont on peut voir la description dans mon cours de Chimie, page 190. J'ai mis le mélange en distillation comme aux opérations précédentes : il n'en est sorti par un feu médiocre que cinq ou six gouttes d'un phlegme clair de mauvaise odeur, insipide au goût ; j'ai augmenté le feu : il a coulé dans le récipient demi once de vif argent.

J'ai cassé la cornue ; quand elle a été refroidie, j'ai détaché de son cou & de sa voûte une once & cinq dragmes de cinabre, tout à fait semblable au cinabre d'Antimoine ordinaire. J'ai trouvé au fond du vaisseau, une masse noire & brillante, pesant quatorze dragmes & demie : c'est un antimoine dépouillé d'une partiel de son soufre grossier.

J'ai fait la même opération avec un [347] mélange de deux onces d'Antimoine cru, & d'autant de cinabre d'Antimoine : il n'en est sorti par un feu médiocre que quelques goules de phlegme ; j'ai augmenté le feu : il a distillé neuf dragmes de mercure coulant.

J'ai trouvé au cou de la cornue une once de cinabre d'Antimoine : il est resté au fond une masse d'Antimoine, pesant une once six dragmes & un scrupule.

ARTICLE LXXIII.

*Distillation d'un mélange d'Antimoine cru, & de mercure précipité violet.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble deux onces d'Antimoine cru, & autant de mercure précipité violet, dont on trouvera la description dans mon Livre de Chimie, page 207. J'ai mis distiller le mélange comme aux opérations précédentes : il en est sorti lune un feu médiocre, dix ou onze pouces d'une liqueur claire, acide, qui a blanchi quand on l'a versée dans de l'eau, & il s'en est précipité une très légère quantité de poudre blanche j'ai augmenté le feu sous la cornue jusqu'à la faire rougir, puis étant refroidie [348] je l'ai cassé : il en est sorti une odeur de soufre. J'ai trouvé

attaché à son cou du cinabre d'Antimoine, pesant quinze dragmes & demie, & au fond du vaisseau une masse d'Antimoine, contenant quinze dragmes.

On ne peut tirer aucun beurre d'Antimoine des mélanges, dont j'ai parlé en dernier lieu : je finis par-là ces sortes d'expériences ; je vais passer à quelques autres distillations d'Antimoine qui me restent à faire.

ARTICLE LXXIV.

*Distillation d'un mélange d'Antimoine & de chaux vive.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble de l'Antimoine minéral, & de la chaux vive, de chacun douze onces ; j'ai mis le mélange dans une cornue de grès, qui avait un trou sur le dos avec son bouchon ; j'ai placé la cornue dans un fourneau de réverbère : j'ai adapté à son cou un grand récipient, & après avoir lutté les jointures exactement, j'ai versé sur la poudre par le trou du vaisseau, vingt quatre onces d'eau commune ; j'ai promptement [349] brouillé le tout avec un bâton, & je l'ai réduit en pâte, puis j'ai bouché l'ouverture avec son bouchon & du lut, le plus exactement qu'il a été possible. La matière s'est échauffée sans feu, comme a coutume de faire la chaux humectée, & il a distillé dans le récipient par cette même chaleur, une eau claire ; j'ai laissé refroidir les vaisseaux & j'ai retiré du récipient cette eau : il y en avait quatre onces & demie, elle était claire comme de l'eau commune ; mais elle avait un peu de mauvaise odeur sulfureuse, sans goût apparent : elle m'aurait paru un véritable phlegme, si elle n'avait pas jauni la dissolution du sublimé corrosif : elle était donc apparemment empreinte de quelques particules de feu, qu'elle avait enlevées de la chaux par la distillation : car l'eau ou l'infusion de chaux vive produit le même effet, à la vérité avec plus de force, parce qu'elle est plus chargée des mêmes particules ignées.

J'ai réadapté le même récipient au cou de la cornue ; j'ai bien lutté les jointures ; j'ai laissé macérer la matière restée dans la cornue, pendant vingt-quatre heures, puis je l'ai poussée par un feu gradué & très fort sur la fin. J'ai [350] trouvé dans le récipient, après que les vaisseaux ont été refroidis dix-neuf onces d'une liqueur claire comme de l'eau ; mais où surnageait une pellicule grasseuse & à peu près semblable à celle qu'on trouve sur l'eau de chaux, mais plus déliée & moins forte ; & une petite quantité de soufre léger & rougeâtre, qui venait de l'Antimoine : toute cette liqueur avait une odeur sulfureuse désagréable, son goût était fade



& insipide ; je l'ai filtrée & l'ayant divisée en plusieurs portions sur une j'ai versé de l'esprit de vitriol sur une autre j'ai versé de l'huile de tartre, faite par défaillance ; sur une autre de l'esprit volatile de sel armoniac, sur une autre de l'urine, sur une autre de la dissolution de vitriol, sur une autre de la teinture de tournesol : il ne s'y est fait aucun changement ; sur une autre de l'esprit de vin, il s'y est fait un peu de chaleur ; ce que j'attribue à des parties de feu contenues dans l'eau distillée, lesquelles s'étant mêlées avec le soufre de l'esprit de vin, ont excité quelque fermentation ; mais cette fermentation n'a été aperçue que par le peu de chaleur : car il ne s'y est fait aucune ébullition ni changement sensible. Sur une autre portion de la liqueur, j'ai versé [351] de la dissolution de sublimé corrosif : le mélange a pris une couleur jaune à peu près comme de l'eau phagédénique ordinaire mais le précipité qui s'en est fait, a paru peu de temps après blanc : en quoi il a différé de celui de l'eau phagédénique, qui est toujours jaune ou rouge. Ces différences de couleurs viennent peut-être des différentes forces des eaux de chaux, & j'aurais bien de la peine à croire que le précipité qui provient de nôtre eau de chaux distillée, mêlée avec la dissolution de sublimé, n'a pris qu'une couleur blanche au lieu d'une jaune ou rouge, que prend celui de l'eau phagédénique ordinaire, que parce que nôtre eau distillée ne contient pas tant de parties de feu que l'eau de chaux commune car j'ai remarqué souvent que plus l'eau de chaux avec laquelle on a fait l'eau phagédénique, a été forte & nouvellement préparée, plus la couleur du précipité a tiré sur le rouge après avoir été jaune orangée.

Si ensuite l'on me demande pourquoi l'eau de chaux faible, donne au précipité plutôt une couleur blanche qu'une autre je répons que la raison en vient du peu d'impression qu'a fait cette eau sur le sublimé : car ce précipité est un sublimé [352] qui repris facilement la même couleur blanche qu'il avait naturellement, dès que les parties de feu qui l'avaient rendu, jaune pâle ont été séparées ou dissipées : il n'en est pas de même du précipité, fait par l'eau de chaux forte ; a grande quantité des corpuscules ignées qu'il contient & avec lesquels il s'est précipité, impriment un assez grand mouvement dans ses parties pour lui donner une couleur jaune foncée ou rouge.

J'ai retiré de la cornue une matière friable, blanche, sans odeur, insipide au goût, pesant vingt-trois onces, moins demi dragme ; je l'ai mise bouillir dans de l'eau, environ une heure : elle est devenue jaune & de

mauvaise odeur, parce que la chaux a dissout le soufre de l'Antimoine ; j'ai filtré la liqueur, elle a été rendue claire : je l'ai divisée en deux parties sur une j'ai versé de l'urine nouvellement rendue filtrée, & sur l'autre du vinaigre distillé : il s'est fait dans l'une & dans l'autre un précipité de belle couleur jaune, qui est un soufre doré d'Antimoine ; mais celle où j'ai versé du vinaigre a rendu une mauvaise odeur, plus piquante & plus forte que celle où j'ai jeté de l'urine. J'ai filtré la liqueur, & j'ai encore verte dessus du vinaigre distillé [353] & de l'urine mais il ne s'est rien séparé, & il ne s'est plus fait de précipité ; j'ai bien lavé les soufres dorés, jusqu'à ce que j'aie emporté la plus grande partie de leur mauvaise odeur : ils se sont trouvés alors tout à fait semblables quoique faits par différents précipitants : je les ai mis ensemble & je les ai fait sécher : - il m'en est resté étant secs trois dragmes & demie; ce soufre en se séchant à pris une assez belle couleur rouge ; j'en ai fait prendre six grains par la bouche il a fait vomir doucement, je crois qu'on peut employer quelquefois ce soufre d'Antimoine pour l'asthme.

ARTICLE LXXV.

*Distillation de l'Antimoine avec de l'urine.*

J'ai pulvérisé subtilement une livre d'Antimoine minéral nettoyé de sa gangue ; je l'ai mis bouillir doucement pendant cinq heures dans de l'urine humaine nouvellement rendue, remuant souvent la matière avec une spatule de bois : il m'est resté une liqueur jaune, n'ayant point d'autre odeur que celle de l'urine, d'un goût salé : & l'Antimoine [354] est demeuré au fond du vaisseau, sans qu'il ait paru être altéré en rien ; J'ai filtré environ la moitié de cette liqueur, & je l'ai examinée pour savoir si elle ne contenait aucune partie Antimoniale : je l'ai divisée en plusieurs portions & j'y ai mêlé des liqueurs. de différente nature les acides, ni les alkali, ni la décoction de noix de gale n'y ont produit aucun changement ; la dissolution du vitriol l'a rendue trouble & comme grasseuse, de couleur grise blanchâtre : il arrive à peu près le même effet, lors on mêle de l'urine naturelle avec de la dissolution du vitriol ; mais alors le mélange tire moins sur le blanc. Nôtre liqueur a rougi le tournesol ; mais l'urine pure en fait autant : elle a brouillé la dissolution du sublimé corrosif, l'urine pure en fait autant : je ne me suis donc point aperçu jusqu'ici qu'il se fut fait de dissolution dans l'urine, d'aucune partie de l'Antimoine.

J'ai fait évaporer l'autre partie de la liqueur ou décoction avec tout l'Antimoine, jusqu'à consistance de miel ; j'ai mis la matière dans une cornue & par un feu gradué ; mais bien fort sur la fin. J'ai fait élever de l'esprit du sel volatile & de l'huile noire & très puante ; j'ai pris des portions du sel volatil qui [355] était blanc, & des portions de l'esprit : j'y ai versé des liqueurs acides pour voir s'il ne s'en séparerait point quelques particules antimoniales ; mais je n'en ai aperçu aucune : j'ai examiné aussi l'huile, mais le n'y ai reconnu rien de particulier, ni de différent de l'huile qu'on tire de l'urine pure. Ainsi j'ai lieu de croire qu'il ne s'est rien élevé de l'Antimoine dans ces distillations.

J'ai trouvé au fond de la cornue une matière noire raréfiée, un peu salée : car elle contenait le sel fixe de l'urine ; je l'ai mise bouillir dans de l'eau pendant une heure, puis j'ai filtré la décoction, & j'ai versé dessus du vinaigre : il s'en est séparé & précipité un soufre doré d'Antimoine semblable au commun.

ARTICLE LXXVI.

*Distillation de l'Antimoine avec de l'huile d'olive.*

J'ai mis dans un matras une livre d'Antimoine en poudre subtile ; j'ai versé dessus de l'huile d'olive a la hauteur de six doigts ; j'ai bien bouché le matras, & je l'ai placé en digestion dans du [356] fumier chaud ; je l'y ai laissé pendant quinze jours, agitant la matière de temps en temps ; j'ai ensuite mis le vaisseau sur un feu de sable du premier au second degré, & je l'y ai laissé pendant douze heures, la matière y ayant toujours demeuré considérablement chaude : puis le tout étant reposé, j'ai trouvé que l'huile avoir reçu de l'Antimoine quelque couleur jaunâtre brune, ou tirant un peu sur le rouge. Cette légère teinture est apparemment venue de la dissolution d'une portion du soufre de l'Antimoine j'ai versé le tout dans une bassine : J'y ai ajouté de l'eau commune, & j'ai fait bouillir le mélange longtemps à petit feu, le remuant incessamment avec une spatule, pour voir si le ne tirerais point une plus forte teinture de l'Antimoine ; mais après que l'eau a été consommée je ne me suis point aperçu que l'huile fut plus coloré, ni que l'Antimoine eût diminué de volume.

J'ai mis en fusion par le feu une assez bonne quantité d'autre Antimoine & je l'ai versé dans la bassine en remuant toute la matière avec une spatule ; j'ai par ce moyen absorbé l'huile, en sorte que le tout s'est réduit

en manière de pâte, pesant vingt-neuf onces. J'ai mis [357] cette pâte dans une cornue, & je l'ai fait distiller par un feu gradué & très fort sur la fin ; j'ai trouvé dans le récipient après la distillation, cinq onces & demie d'huile de continence allez épaisse, quoique fluide, de couleur brune, tirant sur le rouge, d'une odeur puante & approchante de celle de l'huile de briques, d'un goût huileux & fade ; elle était accompagnée d'une autre liqueur aqueuse, claire comme de l'eau, pesant une once sentant beaucoup l'empyreume, & ayant un goût un peu acide, tirant sur l'âcre avec une impression comme de rôti.

La couleur de notre huile distillée, ne procède pas toute du soufre d'Antimoine qui s'y en mêlé, l'impression du feu y a eu un peu de part. J'ai voulu faire quelque expérience de cette huile, par rapport à la médecine ; j'en ai fait oindre & frotter plusieurs fois des glandes & des tumeurs remplies d'humeurs visqueuses : elle y a produit de l'amollissement & de la résolution ; je l'estime très convenable pour les rhumatismes, provenant d'humeurs froides & dans toutes les occasions où il est besoin de raréfier & d'atténuer, étant appliquée extérieurement & chaudement. Toute sa vertu ne vient pas de l'impression qu'elle a reçu de l'Antimoine, les [358] corpuscules de feu qui se sont insinués dans ses parties, contribuent apparemment beaucoup à la rendre pénétrante & résolutive, de même que nous voyons dans l'opération de l'huile de briques : car quoique l'huile d'olive ne puisse rien tirer des briques, elle ne laisse pas d'acquérir de la pénétration & de la vertu par l'extinction & l'infusion des briques toutes rouges qu'on y fait, & par la distillation.

La liqueur aqueuse & acide qui a distillé avec l'huile, vient ou de l'Antimoine ou de l'huile d'olive, ou peut être de l'un & de l'autre.

J'ai cassé la cornue ; j'y ai trouvée au fond une masse d'Antimoine, pesante, noire, raréfiée & grenelée en dessus, compacte en dessous. On pourrait l'employer dans plusieurs calcinations, comme d'autre Antimoine qui n'aurait point servi car l'huile n'en a tiré qu'une portion du soufre la plus aisée a détacher, & elle n'a pu toucher au régule. [359]

#### ARTICLE LXXVII.

##### *Distillation de l'Antimoine avec de la térébenthine.*

J'ai incorporé dans un mortier seize onces d'Antimoine cru subtilement pulvérisé, avec ce qu'il a fallu de térébenthine claire pour faire une pâte ;

j'ai mis cette pâte dans une cornue ; j'ai bouché le vaisseau & je l'ai mis en digestion dans du fumier chaud ; je l'y ai laissé pendant quinze jours, afin de donner assez de temps à la térébenthine pour pénétrer l'Antimoine : j'ai placé ensuite la cornue dans un fourneau, & après y avoir adapté un récipient, j'ai fait distiller la matière par un petit feu au commencement : il en est sorti une, liqueur blanchâtre ou un peu laiteuse, comme il a coutume d'en sortir, lorsqu'on fait distiller la térébenthine seule ; je l'ai retirée du récipient : il y en a eu neuf dragmes ; j'ai réadapté le récipient & j'ai au augmenté le feu : il a distillé une huile jaunâtre, ayant peu près la consistance de l'huile d'olive, & sur la fin une huile un peu plus épaisse, brune & chargée de soufre d'Antimoine. [360]

La première liqueur, suivant les apparences a enlevé peu de parties antimoniales dans la distillation : car je ne l'ai trouvée différente en rien de l'huile éthérée ou esprit de térébenthine ordinaire étant gardée elle s'est éclaircie, parce que sa couleur laiteuse ne procédait que d'une raréfaction des parties huileuses, faite par le sel volatile acide de la térébenthine. Or les parties de ce sel s'étant réunies ou précipitées peu à peu, la liqueur doit reprendre son état naturel.

L'huile brune dernière distillée & empreinte d'Antimoine, doit être plus résolutive & plus détersive que l'huile de térébenthine ordinaire.

J'ai cassé la cornue ; j'y ai trouvé au fond une masse d'Antimoine, comme grenelée en dessus, pesant quinze onces & demie : il faut donc que les huiles de térébenthine aient enlevé en distillant environ demi once de la substance de l'Antimoine, qui doit être le soufre le plus détaché. [361]

#### ARTICLE LXXVIII.

##### *Distillation de l'Antimoine avec de la graisse.*

J'ai mis digérer & bouillir huit onces d'Antimoine subtilement pulvérisé avec six onces de graisse de cochon ; j'ai mis le mélange dans une cornue, & j'en a fait la distillation : il en est sorti une liqueur qui a est épaissie dans le récipient ; je l'ai cohobée deux fois sur le marc resté dans la cornue ; j'ai eu quatre onces & demie d'une huile rougeâtre, puante & ressemblant en tout à l'huile tirée du mélange d'Antimoine & d'huile d'olive : j'ai aussi séparé à chaque distillation ou cohobation un peu de liqueur aqueuse acide, qui est venue de l'Antimoine ou de la graisse.

J'ai cassé la cornue ; j'y ai trouvé une masse d'Antimoine comme grenelée au-dessus, noire, étendue aux côtés & jusqu'à la voûte, pesant sept onces & trois dragmes : il faut donc que l'huile dans les distillations ait enlevé environ cinq dragmes de la substance sulfureuse de l'Antimoine. [362]

Cette huile est très résolutive & propre pour les maladies qui viennent d'une humeur visqueuse & froide ; on ne peut s'en servir qu'extérieurement. Le sel volatile dont la graisse était imbue & qui & passé par la distillation dans l'huile, contribué à rendre sa qualité active & fondante.

ARTICLE LXXIX.

*Distillation d'un mélange d'Antimoine & de savon.*

J'ai fait fondre huit onces de savon ordinaire dans environ trois livres d'eau commune ; j'y ai mêlé huit onces d'Antimoine en poudre : j'ai mis bouillir le mélange doucement dans un pot de terre pendant deux heures, l'agitant avec une spatule : j'en ai ensuite fait évaporer l'humidité à petit feu, jusqu'à ce que la matière ait été réduite en une pâte, assez solide & noire ; je l'ai pesée, il y en avait dix huit onces & demie je l'ai laissée en digestion chaudement, pendant deux jours : puis je l'ai mise dans une cornue, dont la moitié est demeurée vide ; je l'ai fait distiller par un [363] feu gradué & fort sur la fin ; j'ai trouvé dans le récipient sept onces & demie de liqueur puante, & donc l'odeur était semblable a celle de l'huile qu'on tire du savon sans mélange, niais un peu plus forte ; je l'ai versée dans un filtre : il s'en est séparé trois onces & six dragmes d'une liqueur phlegmatique ; claire comme de l'eau, & presque insipide au goût : tout ce qui a demeuré dans le filtre, est une huile très fluide, de couleur rouge brune, d'un goût huileux insipide : cette huile est empreinte d'une portion du soufre de l'Antimoine : car elle est plus foncée en couleur que l'huile qu'on tire du savon seul. Le sel alkali qui entre dans la composition du savon, a facilité dissolution du soufre de l'Antimoine dans cette huile.

Elle est fort résolutive appliquée extérieurement ; elle est bonne pour les scrophules, pour les loupes naissantes, pour les rachitis, pour les rhumatismes.

J'ai cassé la cornue, j'y ai trouvé une masse dure, noire, pesant onze onces : c'était presque tout l'Antimoine que j'avais employé dans l'opération mêlé avec le sel alkali du savon ; j'ai pulvérisé cette masse, & je l'ai mise bouillir dans de l'eau environ une heure ; j'ai filtré la décoction : [364] elle était claire ; mais rougeâtre, d'une odeur sulfureuse ; j'y ai versé du vinaigre : il s'y est fait précipitation d'un soufre doré d'Antimoine semblable à celui qu'on prépare par la méthode ordinaire.

Je parlerai de plusieurs autres distillations de l'Antimoine, en traitant des calcinations que j'ai à faire sur ce Minéral.



[365]

QUATRIEME PARTIE

*Des calcinations de l'Antimoine.*

ARTICLE PREMIER.

*Calcination de l'Antimoine, pour le réduire en verre.*

*L'E dessein qu'on a dans cette première opération, est de dépouiller assez l'Antimoine de son soufre le plus grossier ou le moins lié, & de rendre ses parties plus solides, plus roides & plus en état d'être vitrifiées.*

J'ai pulvérisé vingt-quatre onces d'Antimoine cru, & je l'ai calciné par un feu médiocre dans un plat de terre, qui n'était point vernissé en dedans, agitant toujours la matière avec une spatule : elle a jette beaucoup de fumées sulfureuses & il a paru même longtemps à sa superficie, une petite flamme bleu, provenant d'un soufre allumé : car l'Antimoine contient beaucoup de soufre, qui ne diffère en rien du soufre commun ; ce soufre [366] cause une incommodité pour l'artiste dans la calcination de l'Antimoine, & principalement aux premières heures : car il se fond ou se liquéfie aisément par la chaleur, quelque modérée qu'elle soit, & fait grumeler la matière de sorte qu'on est obligé d'interrompre la calcination, pour mettre en poudre les grumeaux, autrement elle serait imparfaite : car il demeurerait comme obstinément dans ces grumeaux, quelque quantité de soufre grossier, qui empêcherait la vitrification de l'Antimoine. J'ai continué cette calcination pendant quinze heures, ou jusqu'à ce qu'il ne se soit plus élevé de vapeurs, & que la poudre ait pris une couleur grise cendrée : je l'ai alors laissée refroidir, & je l'ai pesée ; j'en ai trouvé quinze onces & demie. Il paraît donc qu'il s'est dissipé en fumées pendant la calcination huit onces & demie de la matière, qui doivent être les parties sulfureuses, les plus détachées de l'Antimoine ; mais il se peut faire qu'il s'en soit dissipé davantage, & qu'il soit entré dans l'Antimoine calciné des corpuscules ignées, qui ont empêché qu'il ne se trouvât autant diminué de poids comme il aurait fait : car nous voyons que le régule d'Antimoine qui ressemble beaucoup à cette [367] préparation, augmente de poids par sa calcination au feu ou au Soleil.

J'ai réitéré la même calcination sur vingt-quatre onces d'autre Antimoine.



Il m'en est resté une once davantage : car la poudre grise bien calcinée a pesé seize onces & demie : ces différences de poids après des calcinations semblables, proviennent ou de ce qu'un Antimoine contient plus de parties régulines que l'autre, ou de ce qu'il y est entré plus de parties de feu.

J'ai pesé mon Antimoine calciné, contre un égal volume d'Antimoine cru, ayant observé que l'une & l'autre matière fussent pulvérisées très subtilement ; j'ai trouvé que l'Antimoine calciné pesait plus que l'autre, d'une cinquième partie : il faut donc que la partie la plus sulfureuse de l'Antimoine qui a été dissipée fût la plus légère.

Cet Antimoine calciné est un régule plus pur, plus sec & plus dur que celui qu'on fait par l'addition du salpêtre & du tartre : il est aussi plus vomitif, parce que le soufre salin qui est resté comme engagé dans sa substance, n'a point été appesanti par des sels fixes, comme l'a été celui du régule d'Antimoine ordinaire.

J'ai voulu voir si en calcinant encore [368] la matière, il ne lui arriverait point de changement ; je l'ai mise sur un feu un peu plus fort que devant, & je l'y ai agitée pendant trois heures : elle s'est presque fondu, elle s'est grumelée, & elle a encore jeté quelques fumées sulfureuses ; je l'ai pulvérisée après la calcination : je l'ai pesée, j'ai trouvé qu'elle avait diminué d'une dragme, & que sa couleur était plus blanchâtre qu'auparavant elle a aussi acquis plus de pesanteur ; car l'ayant pesée en égal volume contre de l'Antimoine calciné une seule fois : elle s'est trouvée plus pesante d'une septième partie, ce qui vient apparemment de ce que le feu en a fait dissiper les parties les plus volatiles ou les plus légères.

j'ai aussi pesé mon Antimoine blanchi ou calciné deux fois, contre un égal volume de régule d'Antimoine ordinaire pulvérisé ; j'ai trouvé qu'il était moins pesant d'une huitième partie : la raison que j'en puis donner, est que nôtre Antimoine calciné ayant reçu une plus longue calcination le régule d'Antimoine, il s'est empreint de beaucoup plus de parties de feu, qui le rendent à proportion plus léger égal volume, parce qu'elles tiennent ses parties raréfiées & [369] étendues en forme de chaux, au lieu que celles du régule sont unies & jointes exactement les unes aux autres.

J'ai voulu voir, à peu près la quantité du soufre qui est restée dans cet Antimoine calciné ; j'en ai mêlé une partie avec trois parties de salpêtre ;

j'ai jeté le mélange dans un creuset rougi au feu : il s'y est rois en fusion, & il y a demeuré demi quart d'heure, sans qu'il se fit aucune détonation ; mais enfin il s'en est fait une beaucoup plus légère que celle qui arrive quand on calcine ensemble pareil les proportions de régule d'Antimoine & de salpêtre ; ce qui prouve que nôtre Antimoine calciné ne contient pas tant de soufre, que le régule d'Antimoine : car la détonation ne se fait plus ou moins forte en ces occasions, que suivant la quantité de soufre qui se mêle avec le volatile du salpêtre : ce sel minéral ne s'enflammant aucunement de lui-même, comme je crois l'avoir prouvé dans mots Livre de Chimie.

J'ai lavé la matière calcinée, & je l'ai mise sécher ; j'ai eu un Antimoine diaphorétique bien blanc. [370]

## ARTICLE II.

### *Vitrification de l'Antimoine calciné.*

J'ai mis en fusion exacte dans un creuset par un grand feu deux onces d'Antimoine calciné, comme il a été dit ; j'ai voulu voir en quel état il était après cette simple fusion, je l'ai versé sur un marbre chaud : il y est tombé avec grande vitesse, & quand il y a été refroidi & condensé, il a paru en une manière de pierre dure cassante, pesante, grise, opaque, qui étant pulvérisée, m'a paru peu différente de ce qu'elle était avant la fusion : je l'ai remise dans le creuset & je lui ai donné un feu de fusion violent, pendant une heure : elle a toujours rendu des fumées, & elle a acquis eu à peu une consistance visqueuse onctueuse, & moins fluide ; c'est le premier caractère de la vitrification de l'Antimoine. J'en ai pris une petite portion avec le bout d'un fil de fer : elle a jette un fil long transparent ; c'est un second caractère. La matière attachée à l'extrémité du fil de fer s'est trouvée vitrifiée ; mais ce n'a pas été une preuve que tout ce qui était [371] dans le creuset le fut aussi : car il en reste souvent au fond une partie qui n'a point encore reçu de vitrification, & où le fil de fer n'a point été poussé. Il est à remarquer que la matière à mesure qu'elle se vitrifie dans le creuset devient plus légère, & qu'elle prend le dessus sur celle qui ne l'est point. C'est un troisième caractère de vitrification.

Quand j'ai vu à peu près, que tout l'Antimoine calciné avait été vitrifié ; je l'ai versé doucement sur un marbre chaud : il y a coulé, comme ferait

une matière mucilagineuse, ou une huile assez épaisse, & il ne s'y est rien trouvé qui ne fut en verre ; mais s'il y était resté quelque partie, de l'Antimoine qui n'eût point été vitrifiée, elle aurait été au fond du creuset, séparée sensiblement du verre, & elle aurait coulé avec beaucoup de vitesse sur le marbre, à la manière d'un régule d'Antimoine fondu, à qui elle ressemble tout à fait. Elle peut être réduite en verre dans une autre opération.

A mesure qu'on verse le verre d'Antimoine sur le marbre : il s'y étend en morceaux plats, & sur la fin, il s'en forme de beaux fils rouges transparents assez longs ; mais très cassants. Ce verre en refroidissant pétille & fait du bruit, comme [372] du cristal minéral, qu'on vient de verser dans une bassine, à cause que l'air trouve de la résistance à passer par ses pores qui sont trop petits ; ses morceaux se rompent au si bien souvent, & s'écartent qui deçà, qui delà.

Mon verre d'Antimoine s'est trouvé de belle couleur rouge foncée, approchante de celle du rubis, n'ayant ni odeur, ni goût, pesant dix dragmes : la matière a donc diminué de six dragmes dans ces deux fusions.

Il est surprenant que l'Antimoine calciné acquière par une longue fusion, plus de légèreté & une consistance plus épaisse & plus visqueuse qu'il n'avait : il faut que le feu en ait développé le soufre le plus fixe, qui ait rendu ses parties plus égales, plus onctueuses plus polies & mieux liées.

Pour ce plus de sa vitrification, il me paraît qu'elle ne peut venir que de ce que les corpuscules du feu passant & repassant avec vitesse dans la matière, forment des pores assez fermes & assez droits, pour demeurer stables quand l'Antimoine est refroidi. C'est la configuration de ces pores, qui fait ici la transparence : car elle donne la liberté à la lumière de passer & de repasser au travers du verre. [373]

La couleur rouge qu'a pris l'Antimoine en se vitrifiant, vient apparemment encore de son soufre le plus fixe, qui par une longue & forte fusion, s'est développé & étendu dans toute sa substance car nous voyons que le soufre de l'Antimoine est ordinairement rouge.

Le verre d'Antimoine préparé sans addition, comme est celui que je viens de décrire, purge avec violence par haut & par bas, si on en fait prendre cinq ou six grains par la bouche : cet effet doit procéder du

même soufre dont il a été parlé, qui s'étant mis en agitation dans ventricule & ensuite dans les intestins en irrite fortement les fibres, & y cause de petites convulsions. Mais on m'objectera que le foie d'Antimoine & plusieurs autres préparations de ce minéral, qui contiennent beaucoup plus de soufre que le verre, sont néanmoins de plus faibles vomitifs ? Je réponds que ces préparations ayant été faites avec un mélange de sels, le soufre qui leur est resté à été en quelque façon fixé, ou suspendu dans sa volatilité, par la partie fixe de ces sels, dont elles sont demeurées empreintes ; en sorte que ce soufre n'a pas retenu toute l'action qu'il pouvait avoir. Au lieu que le verre d'Antimoine ayant été préparé [374] sans addition de sel, le soufre qui lui reste quoique en moindre quantité, & sorti du plus profond du minéral, a beaucoup plus de mouvement & d'action dans ses parties insensibles : car ces parties ne trouvant rien qui les retienne : elles suivent leur détermination & s'élancent avec toute leur force contre les parois de l'estomac.

J'ai mis en poudre le verre d'Antimoine, & j'ai reconnu que la vitrification avait fait en toute façon changer de couleur à la matière : car au lieu que l'Antimoine calciné & pulvérisé, dont on a fait le verre était d'un gris presque blanc, le verre d'Antimoine en poudre est d'un gris, tirant un peu sur le vert.

J'ai voulu voir si le poids de la matière avait changé, aussi bien que la couleur ; j'ai pesé un volume d'Antimoine calciné & pulvérisé subtilement, contre un égal volume de verre d'Antimoine pulvérisé de même ; j'ai trouvé que le verre d'Antimoine pesait moins d'un neuvième. Cette légèreté que le verre a acquise en demeurant en fusion dans le feu & de laquelle j'ai déjà parlé, me donne beaucoup de pente à croire que la partie mercurielle de l'Antimoine, qui doit être la plus pesante, s'est échappée & envolée [375] pendant la vitrification, & que le verre d'Antimoine ne peut se faire que par la privation de ce mercure.

J'ai confronté le verre d'Antimoine verre que j'ai fait, avec celui qui vient d'Hollande & que les Marchands droguistes vendent ; je les ai trouvés semblables pour l'extérieur ; mais étant mis en poudre ils ont différencé en couleur : car au lieu que mon verre est d'un gris verdâtre, comme il a été dit, celui d'Hollande est jaune. J'ai pesé des volumes égaux de ces deux verres pulvérisés l'un contre l'autre ; j'ai trouvé que le mien pesait une dixième partie moins que celui d'Hollande : ces différences de couleur &

de poids viennent des degrés de calcination qu'on a donné aux Antimoines, dont on a fait les verres ; je crois que la raison pourquoi le verre d'Antimoine d'Hollande est plus jaune que celui que j'ai préparé, est que n'ayant pas été calciné justement si longtemps, il a retenu plus de soufre & qu'il est plus pesant en égal volume, parce que n'ayant pas demeuré si longtemps dans le feu, il s'est moins dissipé de sa partie mercurielle.

La manière de faire le verre d'Antimoine, dont je viens de parler, est la meilleure & la plus usitée ; mais comme [376] il m'a paru que dans la vitrification, il se dissipait beaucoup de fleurs blanches ; j'ai cherché un moyen de les ramasser autant que je pourrais, & d'en profiter en faisant l'opération : pour cet effet j'ai mis dans un pot de terre ordinaire, qui n'était point vernissé en dedans, trois onces du même Antimoine calciné, & pulvérisé, que j'avais employé dans l'opération précédente ; j'ai placé dans le milieu du pot trois ou quatre doigts au-dessus de poudre, un petit couvercle de la même matière percé d'un petit trou au milieu, & dessus le pot un autre couvercle ; j'ai mis le pot sur le feu & j'ai procédé à la sublimation des fleurs comme en celles du régule d'Antimoine, desquelles je parlerai dans la suite : il s'est élevé & attaché à la superficie de la matière & au couvercle du milieu, en deux sublimations cinq scrupules de fleurs brillantes argentines, disposées en longues & belles aiguilles très déliées, blanches comme de la neige, & tout à fait semblables à celles du régule d'Antimoine ; je les ai ramassées, après avoir réadapté les couvercles sur le pot ; je l'ai remis sur le feu j'en aurais encore tiré des fleurs, si j'avais continué l'opération par le même degré de feu ; mais j'ai voulu voir si en [377] l'augmentant bien fort sous la matière, je ne la ferais point vitrifier dans le pot même, pendant que les fleurs se subliment. J'ai donc fait un fort grand feu sous cette matière, & je l'ai continué deux heures ; puis ayant laissé refroidir le tout, j'ai trouvé que je n'avais point réussi en cette dernière épreuve : car les fleurs qui s'étaient sublimées avaient été à demi fondues par le grand feu, & en refroidissant, elles étaient demeurées attachées au couvercle d'en bas en manière d'écaillés grises ; je les ai pesées il y en avait deux dragmes & un scrupule. La matière qui était restée au fond du pot n'était point vitrifiée ; mais elle était très sèche, écailleuse, cassante, grise, pesant deux onces & deux dragmes : il paraît donc qu'il ne s'était dissipé que deux dragmes de l'Antimoine calciné dans toute cette opération ; j'ai pulvérisé la matière restée au fond du pot, & je l'ai mise en fusion par un grand feu :

elle s'est aussitôt vitrifiée & j'en ai eu un verre d'Antimoine rouge brun, tout à fait semblable au premier ; je l'ai pesé il y en avait deux onces ; la matière a donc diminué de deux dragmes dans la vitrification.

J'ai voulu voir les différences de poids [378] de fleurs, dont je viens de parler, en égal volume avec l'Antimoine calciné & avec le verre d'Antimoine ; j'ai trouvé que les premières fleurs blanches & cristallines bien entassées, pesaient deux tiers moins que l'Antimoine calciné pulvérisé & bien pressé, & deux quarts & demi, moins que le verre d'Antimoine en poudre bien pressé. Les dernières fleurs qui avaient été à demi fondues par le feu, & que j'avais détachées du couvercle, en manière d'écaillés grises, pesaient un peu moins que l'Antimoine calciné, & un peu plus que le verre d'Antimoine.

Il est à remarquer que quoique l'Antimoine calciné soit vomitif, les premières fleurs qu'on en a tirées ne le sont point du tout : elles doivent être bonnes pour exciter la transpiration des humeurs. On peut s'en servir pour les fièvres intermittentes & pour les autres usages où l'on emploie celles du régule d'Antimoine : il faut que le feu ait si bien changé l'arrangement & la configuration des parties de l'Antimoine, qu'elles n'aient plus la disposition d'irriter les fibres du ventricule, comme elles avaient auparavant.

Les dernières fleurs se sont trouvées bien différentes des premières, non seulement dans leur forme & dans leur couleur, [379] mais aussi dans leur action ; car elles sont un peu vomitives : il faut que le feu violent qui les a comme pétrifiées par la fusion, ait donné une autre disposition à leurs parties, ou plutôt qu'il ait empêché que celles de l'Antimoine ne fussent changées.

Quoique les essais qui ont été faits dans l'opération dernière, n'aient pas tout à fait réussi, on ne laissera pas d'en tirer de l'utilité : car quand on voudra faire du verre d'Antimoine, on pourra tirer une certaine quantité de fleurs blanches & cristallines de l'Antimoine calciné par la méthode que j'ai rapporté, n'y employant qu'un feu médiocrement fort, sans vouloir vitrifier la matière dans le pot même.

Après avoir séparé & retiré ces fleurs on n'aura qu'à mettre dans un creuset, ce qui sera demeuré au fond du pot & le faire fondre à grand feu : il se vitrifiera aussitôt : on le versera alors sur un marbre chauffé, l'on aura un beau & bon verre d'Antimoine & par même moyen des fleurs.

J'ai voulu voir encore si l'Antimoine calciné se réduirait tout à fait en fleurs, de même que fait le régule d'Antimoine ; j'en ai mis deux onces dans un pot de [380] terre, garni de les deux couvercles, comme il a été dit, & j'ai fait du feu dessous en la manière accoutumée ; mais je n'en ai pu tirer par plusieurs sublimations réitérées que deux dragmes & un scrupule de fleurs blanches & cristallines : il m'est resté au fond du pot une matière dure, sèche, grise, qui n'a plus rendu de fumée sous les couvercles, apparemment parce qu'il n'y avait pas assez d'air ; je l'ai séparée du pot, & je l'ai pesée : il y en avait une once & demie & demie dragme ; je l'ai pulvérisée & je l'ai mise dans un creuset, au milieu d'un grand feu : elle a recommencé à jeter des fumées, je l'ai laissée dans ce degré de feu, jusqu'à ce qu'elle ait été épuisée de parties volatiles & qu'il ne s'en soit plus rien élevé. J'ai essayé alors de mettre en fusion & en verre une matière grise qui était restée dans le creuset ; j'ai pour cet effet augmenté le feu très fortement autour du creuset, & je l'ai continué de la même force, pendant plusieurs heures. La matière s'est amollie & liquéfiée ; mais elle n'a point reçu une véritable fusion, ni par conséquent aucune vitrification : peut-être la réduirais-je en verre par, de fonte, encore plus violent que celui que j'ai employé, ou au Soleil par le [381] miroir ardent ; mais j'aurais lieu de douter que ce fût du verre d'Antimoine par les raisons qui seront dites dans la suite.

J'ai laissé refroidir le creuset ; j'ai trouvé dedans une masse grise, sèche, assez pesante, & paraissant une terre pure ; je l'ai pesée : il y en avait neuf dragmes & demie : il s'est donc dissipé de la matière, depuis que je l'ai poussée par les grands feux, trois dragmes de parties antimoniales, qui étaient apparemment des fleurs ; mais que je n'ai pu recevoir : il y a bien de l'apparence que cette matière grise est presque toute une terre que l'Antimoine avait prise de la mine & qu'il avait retenu incorporée, nonobstant la purification que les ouvriers ont coutume d'en faire, pour le mettre en l'état où nous le trouvons chez les Marchands : car elle a la couleur & la pesanteur de la gangue ou pierre terreuse, qui se trouve dans l'Antimoine minéral. Je l'ai pesée en égal volume, contre l'Antimoine calciné, qui me sert à faire le verre ; j'ai trouvé qu'elle pesait moins d'un peu plus d'une onzième partie, qu'elle approchait du poids du verre d'Antimoine : il me paraît donc que quoique l'Antimoine que nous employons, ait été purifié au sortir de la mine, il y est [382] resté considérablement de la terre ; mais je ne crois pas que toute cette terre soit impureté dans l'Antimoine : il est vraisemblable que la plus grande

partie sort de base & de matrice, pour incorporer & retenir le soufre avec les autres parties essentielles de ce minéral ; j'ai fait avaler six grains de cette matière terrestre à un homme robuste ; je n'en ai aperçu aucun effet sensible.

J'ai voulu voir si par une autre manière de calciner l'Antimoine, on en tirerait autant de terre ; j'ai mis dans un creuset seize onces d'Antimoine ordinaire pulvérisé ; j'ai placé le creuset, dans un feu assez grand, pour mettre l'Antimoine en fusion : il a jeté beaucoup de fumées ; j'ai continué la calcination neuf ou dix heures, ou jusqu'à ce qu'il n'ait plus fumé : il n'est resté au fond du creuset qu'une once & un scrupule de matière légère, rouge luisante ou de couleur approchante de celle du foie d'Antimoine sans odeur, ni goût : je l'ai pesée contre un égal volume de mon verre d'Antimoine pulvérisé ; j'ai trouvé que ce verre était plus pesant d'une neuvième partie & demie : j'ai fait prendre six grains de cette matière par sa bouche à une personne robuste : elle lui a excité [383] un léger vomissement : il est apparent qu'elle n'est pas exempte du soufre salin antimonial qui est vomitif : il y en est un peu resté, quoi qu'elle ne jetât plus de fumées étant dans le feu : elle n'est donc pas une terre si pure que celle que j'ai tirée de l'Antimoine, par l'opération précédente ; mais c'est une matière terrestre plus fixe que toutes les autres parties du minéral.

Quoique les opérations dont je viens de parler, tendissent à un même but, qui était de séparer les parties terrestres de l'Antimoine, elles ont réussi différemment : car cette dernière calcination a laissé à proportion bien moins de parties terrestres, que la première. La raison en est que le feu de fusion qu'on a toujours donné à l'Antimoine a fait élever & dissiper une grande partie de la terre qu'il contenait Au lieu qu'en la calcination précédente, qui a été faite dans un plat de terre & où le feu a toujours été modéré, en sorte que la matière n'a point été mise en fusion, toutes les parties terrestres de l'Antimoine y ont demeuré.

Pour ce qui est des différences en couleur & en pesanteur de ces deux matières : elles viennent du plus ou du moins [384] de matière antimoniale qui y est resté.

Je retourne à la vitrification de l'Antimoine : il est nécessaire pour qu'elle se fasse bien, que l'Antimoine ait été privé de son soufre grossier ou inutile par une calcination lente & longue, comme il a été dit ; mais



comme cet Antimoine calciné ne se met pas encore bien aisément en verre, quoi qu'on y emploie un grand feu, l'on a cherché les moyens de faciliter cette vitrification. C'est ce que je rapporterai dans les opérations suivantes.

J'ai mêlé ensemble deux onces d'Antimoine calciné en poudre grise & deux dragmes d'Antimoine cru pulvérisé ; j'ai mis le mélange dans un creuset, je l'ai couvert d'un tuilot & je l'ai placé dans un grand feu de roue la matière s'est fondue & vitrifiée en peu de temps & plus promptement qu'en la précédente opération ; je l'ai versée sur un marbre chaud, où elle s'est condensée en un verre d'Antimoine aussi beau que le premier dont j'ai parlé ; je l'ai pesé : il y en avait une once six dragmes : il s'est donc dissipé demi once de la matière pendant la vitrification.

J'ai fait la même vitrification d'un mélange d'Antimoine calciné avec une huitième [385] partie de soufre commun, au lieu d'Antimoine cru.

Ces matières qu'on mêle avec l'Antimoine calciné étant sulfureuses & inflammables, lui donnent plus de chaleur, le raréfient davantage, & le rendent par conséquent plus disposé à la fusion & à la vitrification ; mais il faut que ces soufres soient dissipés, pour que la vitrification se fasse : car tant que l'Antimoine contient des soufres grossiers entrelacés dans ses parties, ses pores ne peuvent point être rendus assez droits par le feu, pour que la lumière y pousse & repasse facilement, & qu'il s'y fasse de la transparence.

J'ai voulu voir si l'on ne ferait point de verre d'Antimoine par une méthode plus courte & plus abrégée que celle dont j'ai parlé ; j'ai mis dans un creuset seize onces d'Antimoine commun je l'ai placé au milieu des charbons ardents ; la matière s'est mise en fusion, & a jeté beaucoup de fumées blanches qui sont des fleurs ; je l'ai laissé plusieurs heures dans le même feu, regardant de temps en temps si elle ne se vitrifierait point ; mais quand j'ai vu qu'il n'y paraissait point de véritable verre, & qu'il ne restait plus de la matière dans le creuset [386] qu'environ le demi quart, je l'ai versée sur un marbre chaud : elle s'y est condensée en un verre grossier, ou plutôt en une matière à demi vitrifiée, assez pesante, noire, pesant deux onces & cinq dragmes: il s'est donc dissipé par cette calcination treize onces & trois dragmes des parties de l'Antimoine : ce qui est beaucoup davantage qu'en la calcination que j'avais faite à petit

feu : car il ne s'étoit dissipé de la même quantité d'Antimoine qu'au plus six onces des parties volatiles.

La raison de ces différences, vient de ce que la calcination qui a été faite à petit feu dans une terrine, n'a enlevé que le soufre grossier de l'Antimoine, la partie réguline de ce minéral étant restée entièrement ; mais la calcination qui a été faite à grand feu dans un creuset, a dissipé non seulement le soufre grossier de l'Antimoine ; mais la plus grande partie du régule qui est montée confusément avec lui : ce qui est demeuré en verre est donc le reste de la partie réguline de l'Antimoine ; mais comme elle a retenu trop de soufre, elle n'a pu être vitrifiée suffisamment, & elle est demeurée en un verre d'Antimoine imparfait. Pour ce qui est de sa couleur noire, elle vient apparemment du soufre grossier : car nous [387] voyons que l'Antimoine commun qui en est chargé est noir, & que quand il en a été privé, il est gris : ce verre d'Antimoine noir, quoique grossier, ne laisse pas d'être vomitif comme le rouge.

Le verre d'Antimoine étant un émétique violent, plusieurs s'appliquent à réprimer sa trop grande force : c'est ce qu'on appelle le corriger, en voici une manière.

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble trois onces de verre d'Antimoine & une once de salpêtre ; j'ai mis calciner le mélange à grand feu dans un creuset pendant une heure, l'agitant avec une spatule : il s'y est fait aucune détonation, parce qu'il n'y avait point de soufre grossier ; j'ai ensuite couvert le creuset, & ayant augmenté le feu encore plus fort ; j'ai mis la matière en fusion pour voir si elle ne retournerait point en verre ; mais il ne s'est point fait de vitrification, quoique j'aie entretenu assez de temps la fusion : je l'ai laissée refroidir, & je l'ai retirée du creuset en une masse de couleur blanche pâle, ou tirant sur le jaune ; je l'ai mise tremper dans de l'eau chaude, & je l'ai bien lavée pour en séparer le sel, puis je l'ai mise sécher : il m'est resté une poudre grise blanchâtre, sans odeur [388] ni goût, pesant deux onces six dragmes & deux scrupules. Or comme j'avais employé dans cette opération trois onces de verre d'Antimoine, il paraît qu'il ne s'en est dissipé par la calcination que quatre scrupules ; mais on ne peut pas être certain de la quantité de la diminution : car d'un côté il est très probable que nonobstant les lotions qu'on a faites au verre d'Antimoine calciné, il est demeuré comme obstinément dans ses pores une portion des parties les plus fixes du salpêtre qui y avait été employé,

de même qu'il en demeure dans plusieurs autres préparations d'Antimoine. D'un autre côté, il se peut faire que ce verre se soit empreint pendant la calcination, de parties de feu qui augmentent son poids : quoiqu'il en soit, il est assuré qu'il a perdu beaucoup de sa qualité émétique ; ce que j'attribue principalement à la fixation de ses parties sulfureuses qu'a produite le salpêtre.

On peut faire prendre par la bouche, ce verre d'Antimoine corrigé, depuis quatre grains jusqu'à quinze : il fait vomir doucement, & il purge ensuite par bas.

J'ai pesé ce verre d'Antimoine corrigé contre un égal volume de verre d'Antimoine pur pulvérisé : j'ai trouvé [389] qu'il était moins pesant d'une cinquième partie & demie.

J'ai fait aussi des verres d'Antimoine verres avec addition de borax ; j'ai pulvérisé & mêlé ensemble trois onces d'Antimoine calciné, trois dragmes d'Antimoine cru & six gains de borax raffiné ; j'ai fait vitrifier le mélange comme aux opérations précédentes ; j'ai eu deux onces demie de beau verre rouge jaunâtre & marbré en dehors : il s'est donc dissipé par la fusion, sept dragmes & six grains de la matière ; j'ai pulvérisé une partie de ce verre, la poudre en est jaune : je l'ai pesée contre un égal volume de verre Antimoine pur, aussi pulvérisé : elle a pesé moins d'une septième partie.

Ce verre ne diffère guère en vertu du verre d'Antimoine fait sans addition : car la petite quantité de borax qui y est entrée, ne peut pas avoir apporté une grande altération à la matière.

J'ai pulvérisé & mêlé, ensemble deux onces d'Antimoine calciné à petit feu & réduit en poudre grise cendrée, comme il a été dit, & deux dragmes de borax ; j'ai mis le mélange en fusion par un feu assez fort : il s'est vitrifié en verre de couleur citrine, pesant deux onces moins un scrupule : il y a donc eu de diminution [390] deux dragmes & un scrupule : ce verre d'Antimoine réduit en poudre est jaune blanchâtre ; je l'ai pesé contre du verre d'Antimoine, fait sans addition & pulvérisé en égal volume ; il s'est trouvé plus lever d'une sixième partie. Le borax corrige la plus forte action émétique du verre d'Antimoine en fixant son soufre : car il devient moins vomitif, à proportion de ce qu'on y en a fait entrer.

J'ai ajouté encore au verre d'Antimoine citrin, dont je viens de parler, deux dragmes de borax ; j'ai mis le mélange en fusion par le feu : il s'est fait un verre de couleur citrine, plus beau & plus transparent qu'auparavant, pesant deux onces un scrupule : il a donc eu deux dragmes de diminution, pendant la fusion ; j'en ai mis en poudre une partie, il a pris une couleur blanchâtre tirant sur le jaune ; il pèse en égal volume, un peu moins que le précédent.

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble deux onces d'Antimoine calciné & une once de borax ; j'ai fait vitrifier le mélange : il m'a produit deux onces & demie & demi dragme d'un très beau verre jaune transparent ou de couleur d'or : il s'est donc fait dissipation de trois dragmes & demie de la matière pendant la [391] fusion : il a pesé un peu moins que le verre précédent en pareil volume : étant pulvérisé, sa couleur a été blanche, tirant sur le jaune.

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble deux onces d'Antimoine calciné & autant de borax : j'ai mis vitrifier le mélange dans un creuset au feu de fusion, j'en ai eu trois onces & trois dragmes d'un beau verre de couleur citrine : il s'est donc fait dissipation de cinq dragmes de la matière, pendant la fusion ; j'en ai pulvérisé une partie, la poudre en a été, plus blanche & plus légère que celle du verre précédent.

Il est à remarquer que plus on mêle de borax avec l'Antimoine calciné, plus il a de facilité à se mettre en fusion & à se vitrifier, & moins le verre qui en provient à de pesanteur.

Ces verres étant gardés deviennent blanchâtres & presque opaques, en plus ou en moins de temps, suivant qu'on y a mêlé plus ou moins de borax. La raison en est que le borax, qui est un sel, s'humecte aisément, & bouche les pores de la matière, en sorte que la lumière n'y peut plus passer. On remédie à cet accident, si l'on a soin de mettre les verres dès qu'ils sont faits en un lieu sec, comme [392] dans une cheminée, ou dans une étuve pour les y garder.

J'ai voulu voir aussi ce qui arriverait de la fusion de différents métaux avec le verre d'Antimoine ; j'ai pulvérisé & mêlé ensemble deux onces d'Antimoine calciné, deux dragmes d'Antimoine cru & un scrupule d'or en feuille ; j'ai fait vitrifier le mélange par un grand feu, j'ai eu quinze dragmes & demie d'un verre d'Antimoine solaire de couleur rouge, tirant sur le doré aux endroits où s'est trouvé bien mince & en ses fils qui

se forment sur la fin, quand on le verse sur le marbre. J'en ai pulvérisé une portion : la poudre s'est trouvée jaune, en partie à cause de l'or ; car il s'en faut bien que le verre d'Antimoine préparé sans addition soit aussi jaune, quand il a été mis en poudre. J'ai pesé ce verre solaire pulvérisé, contre un égal volume de verre d'Antimoine ordinaire aussi pulvérisé ; j'ai trouvé qu'il pesait moins d'une douzième partie : ce qui vient apparemment de ce que j'ai employé dans sa préparation un huitième d'Antimoine cru, & je n'en avais point employé dans l'autre.

Ce verre Antimoine solaire est émétique, comme celui qui a été fait sans addition, & il ne m'a point paru que l'or [393] y eut apporté aucun changement pour les qualités ; quelques-uns néanmoins croient que l'or lui communique une vertu propre à fortifier le cœur, après avoir purgé les humeurs.

J'ai pulvérisé & mêlé six dragmes de ce verre solaire avec une dragme & demie de borax ; j'ai fait vitrifier le mélange, j'ai eu sept dragmes d'un verre jaune assez beau, la matière n'a donc diminué que de demi dragme ; j'ai pulvérisé ce verre : la poudre en était pâle blanchâtre, je l'ai pesée contre un égal volume du verre solaire fait sans borax & pulvérisé elle a pesé moins d'une dix-huitième partie de ce verre où il est entré du borax est moins vomitif que le commun.

J'ai fait un mélange de deux onces d'Antimoine calciné, deux dragmes d'Antimoine cru & un scrupule d'argent en feuille ; j'ai fait vitrifier le mélange par un grand feu dans un creuset, j'ai eu quinze dragmes & demie d'un verre rouge brun : il s'est dissipé de la matière pendant la vitrification, huit scrupules & demi ; j'ai pulvérisé une partie de ce verre, la poudre en a été brune rougeâtre : ce qui montre que l'argent a donné une couleur au verre d'Antimoine : car celui qui a été fait sans addition, étant pulvérisé, a [394] une couleur, jaunâtre ou grise, tirant un peu sur le vert ; j'ai pesé le verre d'Antimoine argenté ou lunaire, contre un égal volume de verre d'Antimoine, fait sans addition : il a pesé moins d'une douzième partie, ce qui vient sans doute de ce que j'ai fait entrer dans sa composition, un huitième d'Antimoine cru, afin de faciliter la fusion. Je n'ai point aperçu par l'usage médicinal que j'en ai fait que l'addition de l'argent eût rien changé dans les qualités de ce verre : car il agit tout de même que le verre d'Antimoine ordinaire fait sans addition : ceux qui croient que l'argent a quelque vertu pour les maladies de la tête, le

préféreront aux autres dans l'épilepsie, dans la paralysie, dans l'apoplexie.

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble deux onces d'Antimoine calciné, deux dragmes d'Antimoine cru & un scrupule de limaille d'acier ; j'ai fait vitrifier le mélange par un grand feu dans un creuset : j'en ai eu deux onces & demi scrupule d'un verre noir obscur & peu transparent ; la matière donc diminue de deux dragmes & demi scrupule dans la fusion. J'ai pulvérisé une partie de ce verre d'Antimoine, la poudre a été rougeâtre brune ; je l'ai pesée contre un égal volume de [395] de verre d'Antimoine, fait sans addition aussi en poudre, il a pesé moins d'une dixième partie : je n'ai point reconnu que l'addition du fer dans ce verre, eut en rien changé ses vertus médicinales ; mais ce métal l'a bruni, & l'a rendu moins transparent.

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble deux onces d'Antimoine calciné, deux dragmes d'Antimoine cru & deux scrupules de chaux d'étain, préparée suivant la description que j'en ai donnée dans mois cours de Chimie, page 115. J'ai fait vitrifier le mélange par un grand feu ; j'ai eu deux onces & demie dragme d'un verre rouge brun peu transparent. La matière a donc diminué de deux dragmes & demi scrupule ; j'ai pulvérisé une partie de ce verre, la poudre en a été de couleur brune obscure : je l'ai pesée contre un poids égal de verre d'Antimoine fait sans addition : elle a pesé moins d'environ une sixième partie.

Ce verre d'Antimoine a été un peu corrigé par l'étain : il m'a paru qu'il faisait vomir avec moins de violence que les autres. Ceux qui estiment l'étain hystérique, donneront à ce verre la préférence dans les maladies de la matrice.

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble deux [396] onces d'Antimoine calciné, deux dragmes d'Antimoine cru & deux scrupules de safran de cuivre, préparé comme on le trouve décrit dans mon cours de Chimie, p.149. J'ai fait vitrifier le mélange par un fort grand feu ; j'ai eu deux onces d'un verre de couleur brune, tirant sur le rouge, peu transparent : il s'est donc fait dissipation de huit scrupules de la matière pendant la fusion. J'ai pulvérisé une partie de ce verre, la poudre en a été grise brune ; je l'ai pesée contre un égal volume de verre d'Antimoine, fait sans addition & pulvérisé : il a pesé moins d'une huitième partie.

Ce verre est du moins aussi vomitif, qu'aucun des précédents ; mais il agit avec plus d'âcreté, à cause du cuivre qu'il contient : je crois qu'il serait bon pour l'épilepsie, étant donné en petite dose, comme depuis un grain, jusqu'à quatre, parce que j'ai reconnu que plusieurs préparations tirées du cuivre produisaient un bon effet dans cette maladie.

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble deux onces d'Antimoine calciné, deux dragmes de d'Antimoine cru, & demie dragme de minium ; j'ai fait vitrifier le mélange par un grand feu ; j'en ai eu deux onces & une dragme d'un verre noir comme du [397] jayet, peu transparent : il s'est donc fait dissipation d'une dragme & demie de la matière, pendant la fusion. La couleur noire vient du minium, qui de rouge qu'il était à repris sa couleur naturelle de plomb. J'ai pulvérisé une partie de ce verre, la poudre en a été presque aussi noire que de la mine de plomb ; je crois que le minium a perdu ici sa couleur rougeâtre, parce que sa fusion en a exprimé les corpuscules de feu qui la lui donnaient, ou plutôt qui communiquaient à ses parties un mouvement très rapide autour de leur centre. J'ai pesé le verre après l'avoir pulvérisé, contre un égal volume de verre d'Antimoine ordinaire aussi pulvérisé : il a pesé moins d'une treizième partie, son effet émétique a été ralenti par l'addition du plomb : car il ne fait vomir que doucement.

Pendant. toutes les vitrifications dont j'ai parlé : il s'est fait des dissipations de matière en quantités différentes, suivant la volatilité ou la fixité des ingrédients qu'on a joints à l'Antimoine calciné, & suivant qu'on a laissé le creuset dans le feu plus ou moins de temps.

J'ai fait aussi des verres d'Antimoine avec addition d'arsenic en la manière suivante. [398]

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble deux once d'Antimoine calciné & deux dragmes d'arsenic blanc ; j'ai fait vitrifier le mélange par un grand feu il s'en est élevé beaucoup de fumées blanches ; j'ai versé le verre sur un marbre chaud & je l'ai laissé refroidir : il est rouge brun, pesant une once & sept dragmes : il s'est donc dissipé pendant la fusion, trois dragmes de la matière ; j'ai pulvérisé une portion de ce verre, la poudre en a été jaune ; je l'ai pesée contre un volume égal de verre d'Antimoine commun, aussi en poudre : elle a pesé moins d'un septième.

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble deux onces d'Antimoine calciné & deux dragmes d'orpiment ; j'ai fait vitrifier le mélange : il s'en est élevé des

vapeurs blanches ; j'ai versé le verre sur un marbre. il a été noir, pesant deux onces, il s'est donc dissipé pendant la fusion deux dragmes de la matière ; j'en ai pulvérisé une portion, la poudre a été brune obscure, je l'ai pesée contre un volume égal de verre d'Antimoine commun : elle a pesé moins d'un septième.

Ces deux dernières préparations de verre d'Antimoine, sont encore plus vomitives que le verre d'Antimoine commun, à cause de l'addition de l'Arsenic qui est [399] un émétique des plus violents ; mais je ne voudrais pas m'en servir intérieurement, de peur qu'elles ne fissent dans le corps quelque impression trop âcre.

Basile Valentin Auteur Chimiste assez fameux a donné la description d'une préparation qu'il appelle Rubis d'Antimoine, parce qu'il prétend qu'il s'en doit élever par la sublimation, des manières de rubis, aussi beaux que les rubis Orientaux ; j'ai voulu voir si en suivant exactement cette description, j'y réussirais.

J'ai mis en fusion sur le feu deux onces de soufre commun ; j'y ai mêlé & incorporé exactement hors du feu quatre onces de vif argent : il s'est fait une masse grise brune ; j'ai pulvérisé & mêlé cette masse avec deux onces d'Antimoine, deux onces d'arsenic rouge, une once de safran de Mars, & quatre onces de briques ; j'ai mis le mélange en sublimation sur le feu dans un matras, en la manière ordinaire ; mais il ne s'en est élevé qu'un cinabre gris en dessus & rouge en dessous, n'ayant aucun rapport avec des Rubis Orientaux ce qui montre qu'il n'est pas sûr d'ajouter foi à tout ce que disent les Auteurs, si renommés qu'ils soient.

J'ai essayé de faire du verre d'Antimoine avec addition d'alun. [400]

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble deux. onces d'Antimoine calciné & deux dragmes d'alun de roche ; j'ai mis le mélange en fusion où il a demeuré longtemps & il ne s'est point vitrifié ; j'ai versé la matière sur un marbre, & je l'ai pesée j'en ai trouvé une once & cinq dragmes : elle a donc diminué dans la fusion de cinq dragmes, elle était compacte, pesante, opaque, lisse en sa superficie, de couleur grise luisante ; j'en ai pulvérisé une portion : la poudre en été grise cendrée ; je l'ai pesée contre un égal volume de verre d'Antimoine, fait sans addition & aussi pulvérisé, elle a pesé moins d'une dixième partie & demie.

J'ai essayé de faire du verre d'Antimoine avec addition de sel armoniac.



J'ai pulvérisé & mêlé ensemble deux onces d'Antimoine calciné & deux dragmes de sel armoniac ; j'ai mis le mélange en fusion dans un creuset : il s'est vitrifié aisément, jetant beaucoup de fumées ou vapeurs blanches. Il est arrive par accident, pendant que la matière vitrifiée était toute rouge dans le creuset, qu'un petit charbon allumé y est tombé : ce charbon s'étant mêlé avec le verre, y a causé une petite détonation, & il s'est élevé de la flamme à peu près, de [401] même qu'il arrive quand on jette du charbon dans du salpêtre fondu au feu ; mais cette flamme qui venait apparemment du sel armoniac & du charbon était verdâtre, au lieu que celle qu'excite le salpêtre est blanche. J'ai versé la matière vitrifiée sur un marbre ; j'ai eu deux onces d'un beau verre rouge, tirant un peu sur l'orangé, très cassant & même un peu friable ; la matière a donc diminué dans la fusion de deux dragmes. J'en ai pulvérisé une partie, & je l'ai pesée contre un volume égal de verre d'Antimoine fait sans addition, & aussi pulvérisé : elle a pesé moins d'un septième ; ce verre a été corrigé par le sel armoniac, & il s'en faut beaucoup qu'il ne soit autant vomitif que le commun : on en peut donner jusqu'à dix grains à la dose.

J'ai essayé de faire du verre d'Antimoine avec addition de sel de tartre.

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble deux onces d'Antimoine calciné & deux dragmes de sel de tartre ; j'ai fait vitrifier avec le mélange : il s'en est élevé quelques fumées ; j'ai versé la matière sur un marbre, j'ai eu deux onces & quatre scrupules d'un verre gris brun, peu transparent ; le mélange n'a donc diminué pendant la fusion que de deux scrupules : [402] j'en ai pulvérisé une portion, la poudre a été grise ; je l'ai pesée contre un volume égal de verre d'Antimoine, fait sans addition : elle a pesé moins d'environ une septième partie.

Ce verre a été beaucoup corrigé ou affaibli en son effet émétique, par le sel de tartre ; parce que ce sel étant alkali a absorbé ou détruit une grande partie de l'acide sulfureux de l'Antimoine qui fait l'action de vomitif ; on pourrait faire prendre de ce verre jusqu'à quinze grains pour dose.

J'ai essayé de faire du verre d'Antimoine avec addition de sel gemme

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble deux onces d'Antimoine calciné & deux dragmes de sel gemme ; j'ai fait vitrifier le mélange & je l'ai versé sur marbre : j'ai eu deux onces & dix huit grains d'un beau verre rouge

transparent, aisé à rompre, un peu salé au goût : il paraissait sur ce verre un grand nombre de figures, qui à la lumière d'une chandelle représentaient parfaitement bien des petites tasses d'or ; j'ai trouvé aussi au fond du creuset, après que le verre en a été ôté, une dragme de sel gemme en fusion, qui s'était séparé du verre sans se vitrifier : il s'est donc dissipé pendant la fusion cinquante-quatre [403] grains de la matière ; j'ai pulvérisé une partie du verre : la poudre en a été jaunâtre, tirant sur le blanc ; je l'ai pesée contre un volume égal de verre d'Antimoine, fait sans addition & aussi pulvérisé : elle a pesé moins de presque une septième partie, ce verre a été un peu corrigé par le sel gemme qu'on y a fait entrer ; mais il ne l'a pas tant été que le précédent. La raison en est que le sel gemme qui est un sel salé acide, ne fait que fixer un peu ou modérer le mouvement du soufre salin de l'Antimoine ; mais il ne l'absorbe pas, comme fait le sel alkali. On pourrait donner de ce verre jusqu'à huit grains à la dose, pour faire vomir & purger par bas.

J'ai essayé la même opération avec du sel marin, au lieu de sel gemme : elle a réussi de même, excepté que les petites figures n'y ont pas paru si bien.

J'ai essayé de faire du verre d'Antimoine, avec addition de vitriol ; mais je n'y ai point réussi ; je n'en ai eu qu'une matière compacte, grise, brune, opaque, un peu âcre au goût : elle est émétique par, l'Antimoine & par le vitriol. [404]

*Des dissolutions & des teintures du verre d'Antimoine préparé sans addition.*

J'ai premièrement voulu voir si le verre d'Antimoine, fait sans aucune addition, donnerait quelque impression à l'eau commune. J'ai mis infuser pendant huit jours, huit onces de verre d'Antimoine pulvérisé subtilement dans huit pintes d'eau commune ; j'ai fait bouillir l'infusion doucement, jusqu'à diminution des trois quarts : j'ai filtré la liqueur restante : elle était demeurée claire, & elle n'avait pris aucune couleur, ni odeur, ni goût du verre d'Antimoine, j'en ai bu & j'en ai fait boire, je n'y ai aperçu aucun effet sensible : j'ai fait sécher exactement le verre d'Antimoine, resté au fond du vaisseau, & j'en ai retrouvé le même poids que j'avais employé ; je conclus de cette expérience que l'eau commune n'est point capable de dissoudre aucune portion du verre d'Antimoine.

*Autre Expérience.*

J'ai mis infuser & bouillir séparément des portions de verre d'Antimoine subtilement [405] pulvérisé dans des eaux distillées de plantain, de bluet, d'euphrase, de chélidoine, de fenouil, de rose ; j'ai filtré ces liqueurs, elles n'ont reçu aucune couleur ; je m'en suis servi pour quelques maladies des yeux : elles m'ont paru plus détersives que les mêmes eaux distillées, où le verre d'Antimoine n'avait point été. Il peut donc biens être arrivé que ces eaux qui contiennent un peu de sel essentiel ou acide, qu'elles ont enlevé chacune de sa plante se soient empreintes dans l'infusion & dans la coction de quelque légère portion du verre d'Antimoine. Quoiqu'il en soit, on se sert souvent en Médecine pour l'ophtalmie & pour plusieurs autres maladies des yeux, du verre d'Antimoine, infusé dans une des eaux ophtalmiques, dont j'ai parlé.

J'ai fait prendre par la bouche deux onces de quelques-unes de ces infusions de verre d'Antimoine, elles n'ont produit aucun effet vomitif ni purgatif.

*Autre Expérience.*

J'ai mis dans un matras deux onces de verre d'Antimoine broyé subtilement ; j'ai versé dessus de l'esprit caustique de vitriol à la hauteur de trois doigts ; j'ai [406] brouillé le tout & je l'ai mis en digestion chaudement, pendant quinze jours, le remuant de temps en temps : il n'y a point paru d'ébullition ni de fermentation ; mais il faut qu'il s'y soit fait une dissolution légère & insensible : car le verre d'Antimoine précipité au fond du vaisseau a blanchi en sa superficie, comme a coutume de faire de l'Antimoine dissout ou pénétré par son dissolvant. Au reste l'esprit de vitriol n'a pris aucune couleur ni odeur, ni goût différents de ceux qu'il avait auparavant ; mais il s'est trouvé un peu affaibli, apparemment à cause qu'il a laissé quelques-unes de ses pointes dans les pores du verre d'Antimoine. Cette expérience montre que l'esprit de vitriol n'est point un menstrue assez convenable pour dissoudre le verre d'Antimoine.

*Autre Expérience.*

J'ai mis en digestion chaudement dans un matras, demi once de verre d'Antimoine pulvérisé avec quatre onces d'esprit de vitriol philosophique ; je l'y ai laissé pendant quinze jours : il n'y a paru aucune

fermentation ; j'ai augmenté peu à peu le feu sous le matras, & j'ai fait [407] bouillir la matière doucement durant deux heures, puis l'ayant laissée refroidir & reposer : j'ai trouvé que la poudre qui s'était précipitée était blanche jusque presque à la moitié d'en haut ce qui m'a marqué une dissolution ; j'ai séparé la partie blanche, & j'ai mis d'autre esprit de vitriol philosophique sur celle qui a resté & qui était grise ; j'ai placé le mélange en digestion, & je l'ai fait bouillir comme devant : toute la matière a été pénétrée, & est devenue blanche comme l'autre ; j'ai mêlé ensemble les précipités blancs, je les ai bien lavés pour en ôter l'acidité, & je les ai mis sécher : il est à remarquer que l'esprit de vitriol philosophique, restant & surnageant les précipités, avait perdu beaucoup de sa force par la pénétration qu'il avait faite du verre d'Antimoine.

Quand le précipité a été sec, je l'ai pesé, j'en ai trouvé demi once & deux scrupules : or comme je n'avais employé dans cette opération que demi once de verre d'antimoine, il faut qu'il soit demeuré dans ses pores, deux scrupules des pointes acides de l'esprit de vitriol philosophique. Ce précipité a paru semblable au magister d'Antimoine commun dont j'ai parlé ailleurs ; mais j'ai reconnu qu'il [408] était un peu plus émétique ; la raison en est apparemment, parce que l'esprit de vitriol philosophique n'étant pas un dissolvant si fort que l'eau régale ordinaire, il n'a pas pu atténuer si subtilement les parties de l'Antimoine, comme a fait l'eau régale : or plus l'Antimoine a été atténué ou divisé par les acides & plus il a perdu de sa qualité émétique, comme je j'ai dit ailleurs. La dose de notre précipité de verre d'Antimoine, doit être depuis deux grains jusqu'à huit, c'est un verre d'Antimoine corrigé, qui purge par haut & par bas, mais sans violence.

On voit par cette opération que l'esprit de vitriol philosophique dissout mieux le verre d'Antimoine que ne fait l'esprit de vitriol simple ; la raison en est que ce premier dissolvant, contient de l'esprit de sel, qui est une des eaux régales.

*Autre Expérience.*

J'ai mis en digestion chaudement, pendant quinze jours demi once de verre d'Antimoine subtilement pulvérisé, avec deux onces d'esprit d'alun : il s'y est fait fermentation & la matière s'est réduite en une manière de beurre très blanc, sans liqueur surnageante, d'un goût assez [409] piquant; mais l'esprit d'alun avait perdu beaucoup de sa force dans

la pénétration. J'ai bien lavé ce beurre : il s'est réduit en une fécule blanche ; je l'ai fait sécher à l'ombre : il m'est resté demi once & deux scrupules d'une pâte sèche, ressemblant en forme & en couleur à de l'amidon : la matière du verre d'Antimoine a donc augmenté en poids de deux scrupules. Cette augmentation vient des pointes acides de l'esprit d'alun, dont une partie est demeuré attachée dans les pores du verre d'Antimoine ; j'ai fait prendre six grains de cette pâte sèche blanche a un homme assez robuste : elle n'a excité que des nausées, & elle a purgé médiocrement par bas : une autre personne moins robuste en ayant pris une dose pareille, a été purgée assez raisonnablement par haut & par bas. On peut fort bien fixer la dose de cette préparation depuis trois grains jusqu'à dix ; c'est encore un verre d'Antimoine corrigé : il m'a paru plus fixé & un peu moins vomitif que le précédent.

*Autre Expérience.*

J'ai mis en digestion chaudement, pendant plusieurs jours deux onces de verre [410] d'Antimoine, subtilement pulvérisé, avec huit onces d'esprit de sel déphlegmé : il s'y est fait une fermentation douce, & le verre d'Antimoine a été pénétré, en sorte qu'il est devenu très blanc, ce qui montre que l'esprit de sel comme les a espèces d'eau, régale est un dissolvant du verre d'Antimoine ; mais ces dissolvants ne font que le pénétrer & l'atténuer, ils ne suspendent point ses particules atténuées : Car on trouve toujours ici toute la matière précipitée en poudre blanche au à fond du vaisseau ; & la liqueur surnageante étant jetée dans beaucoup d'eau, ne s'en sépare aucun corps.

J'ai donc séparé la poudre blanche, précipite ; je l'ai lavée & je l'ai mise sécher, j'en ai eu une once sept dragmes & demie : or comme avais employé dans cette opération, deux onces de verre d'Antimoine, il y en a eu demi dragme de diminution : on la peut attribuer à ce qu'il reste toujours dans le vaisseau & dans le filtre quelque portion du précipité. On peut appeler ce précipite, magister de verre d'Antimoine : car il est tout à fait semblable à celui qu'on tire de l'Antimoine cru & a qui l'on a donné le même nom.

Il purge doucement par le vomissement [411] & par les selles ; on en peut donner jusqu'à douze grains à la dose : il s'en faut beaucoup qu'il n'ait autant de force que le verre dont il est tiré ; la raison en est qu'étant

empreint des pointes de l'esprit de sel, son soufre salin qui fait sa vertu est appesanti & affaibli dans son action.

*Autre Expérience.*

J'ai mis & laissé en digestion chaudement dans un matras, pendant quinze ou dix jours, deux onces de verre d'Antimoine en poudre, avec huit onces de bon esprit de nitre, remuant le mélange de temps en temps : il n'y a point paru de fermentation ; mais il faut qu'il s'y en soit faite une légère & insensible car le verre d'Antimoine précipité était blanc en sa superficie, à peu près comme celui qui avait été en digestion dans l'esprit de vitriol : le reste du verre était demeuré en sa couleur naturelle, & l'esprit de nitre avait été très peu affaibli ; ce qui montre que ce menstrue, quoique d'ailleurs très puissant & très actif, n'est pas capable d'ébranler assez les parties du verre d'Antimoine pour en faire une dissolution exacte. [412]

J'ai ajouté dans le matras quatre onces d'esprit de sel, & j'ai bien agité le mélange : il s'est fait alors une eau régale, qui a pénétré le verre d'Antimoine beaucoup plus vivement, & il s'est fait ébullition avec chaleur ; j'ai laissé la matière en digestion pendant quatre jours ; j'ai trouvé tout le verre d'Antimoine précipité au fond du matras en une poudre très blanche : je l'ai séparée & lavée comme j'avais fait aux opérations précédentes : étant sèche, elle a pesé une once sept dragmes & un scrupule, c'est un précipité ou magistère tout semblable au précédent.

J'ai mis en digestion de la même manière, une once de verre d'Antimoine, avec quatre onces d'eau régale ordinaire, faite, avec l'eau forte & le sel armoniac : il s'est fait une dissolution pareille aux précédentes : Il m'a donc paru après toutes ces expériences, que les eaux régales & l'esprit d'alun sont les meilleurs dissolvants du verre d'Antimoine.

*Autre Expérience.*

J'ai mis infuser chaudement dans un matras, pendant quinze jours deux onces [413] de verre d'Antimoine bien pulvérisé dans seize onces de vin blanc, l'agitant de temps en temps ; je ne me suis point aperçu qu'il s'y fût fait aucune fermentation ni que le vin est pris aucune teinture du verre d'Antimoine. Cependant ce vin est devenu émétique : ce qui prouve qu'il a dissout quelques particules de la matière ; j'ai filtré la

liqueur & j'en ai fait prendre une once : elle m'a paru faire le même effet que le vin émétique ordinaire préparé avec le safran des métaux ; j'aurais pu mettre encore plusieurs fois du vin sur la résidence, & faire beaucoup de vin émétique ; mais j'ai négligé cette suite d'opération, parce que j'ai à traiter dans la suite plus amplement & plus exactement du vin émétique. J'ai lavé le marc ou la résidence restée au fond du matras & je l'ai fait sécher, puis je l'ai remise par la fusion, en un verre rouge brun, comme il était auparavant ; il a pesé une once six dragmes & demi scrupule : il a donc diminué de cinq scrupules & demi : je crois que cette diminution vient plus du feu que de la dissolution que le vin blanc a pu faire du verre d'Antimoine ; car il m'est arrivé plusieurs fois, qu'après avoir fait jusqu'à douze infusions d'un même verre d'Antimoine [414] en poudre dans du vin blanc, & avoir par curiosité mis sécher très exactement la poudre restante ; j'ai trouvé qu'elle, n'avait pas diminué de plus d'un scrupule par once : néanmoins tout le vin avait été rendu émétique : ce qui fait connaître qu'une très petite quantité de la substance de ce verre, est capable de produire beaucoup d'effet. Il est vrai qu'on peut dire que le vin a tiré davantage de la substance du verre d'Antimoine ; mais qu'il est entré dans les pores de ce verre, des parties tartareuses du vin qui s'y sont corporifiées & qui ont augmenté le poids de la matière. Quoiqu'il en soit j'ai donné de cette poudre plusieurs doses de quatre & de six grains chacune par la bouche : il m'a semblé que le vomissement qu'elles ont excité, n'a pas été si fort que celui que produit en pareilles doses le verre d'Antimoine qui n'a point servi ce qui me fait croire que ces parties tartareuses du vin ont un peu fixé & modéré l'action violente du verre d'Antimoine.

*Autre Expérience.*

J'ai mis infuser chaudement pendant plusieurs jours dans de l'esprit de vin & [415] dans de l'eau de vie, diverse portions de verre d'Antimoine subtilement pulvérisées ; j'ai ensuite filtré les infusions : elles de n'avaient point changé de couleurs j'en ai fait prendre différentes doses dans des tisanes, je n'ai point aperçu qu'elles produisent aucun effet émétique ni cathartique. Apparemment que comme ces liqueurs spiritueuses ne contiennent aucune partie tartareuse : elles n'ont pas assez de force pour pénétrer & dissoudre la substance émétique du verre d'Antimoine.

*Autre Expérience.*

J'ai mis infuser chaudement dans un matras, pendant quinze jours, une once de verre d'Antimoine subtilement pulvérisé, dans huit onces de vinaigre blanc du vinaigre du plus fort, remuant tous les jours le matras ; j'ai ensuite filtré l'infusion : elle n'avait point pris de couleur du verre d'Antimoine ; mais l'acidité du vinaigre avait été légèrement émoussée : cette liqueur filtrée était un vinaigre émétique.

J'ai fait de pareilles infusions du verre d'Antimoine dans des sucs acides de grenade, de groseille, de berbérís, de verjus, de coing ; ces liqueurs ont toutes été rendues émétiques, & l'on en pourrait faire [416] prendre jusqu'à une once à la dose ; mais cause de leur acidité qui pourrait être préjudiciable à la poitrine : on ne s'en sert point qu'on n'y ait ajouté du sucre, & qu'on ne les ait réduites en sirop : c'est ce qu'on appelle sirop émétique, on en donne alors une dose plus grande à proportion du sucre qui y est entré.

J'ai fait distiller en partie quelques-unes de ces liqueurs émétiques, la partie distillée n'a eu aucune qualité émétique ; mais la partie qui est demeurée dans la cucurbite après la distillation, a été plus vomitive que n'était toute la liqueur avant qu'on l'eût mise distiller : ce qui montre que la partie émétique du verre d'Antimoine est toute demeurée dans la substance tartareuse & la liqueur, & qu'elle n'a point été assez volatile pour s'élever dans la distillation.

Il est apparent que la plupart des différentes liqueurs que j'ai employées dans les infusions dont je viens de parler, ont dissout quelque portion du verre d'Antimoine, puisqu'elles en ont été rendues émétiques ou purgatives ; mais nulle d'elles n'a reçu une teinture : car je les ai retirées en la même couleur qu'elles étaient auparavant. J'ai donc essayé de trouver d'autres moyens, pour tirer la [417] teinture du verre d'Antimoine, c'est de quoi j'ai présentement, traiter.

*Teinture de verre d'Antimoine.*

J'ai mis dans un matras six onces de verre d'Antimoine, fait sans addition, & pulvérisé subtilement ; j'ai versé dessus du vinaigre distillé à la hauteur de trois doigts ; j'ai bouché le vaisseau & après l'avoir bien agité, je l'ai placé en digestion sur le sable chaud, où je l'ai laissé pendant vingt cinq jours. Le quatrième jour il a commencé à paraître une légère teinture jaunâtre : elle a augmenté peu à peu, & au vingtième jour la



liqueur a été de couleur rouge, tirant sur l'orangé : la digestion des cinq jours suivants, n'a point fait augmenter la couleur, ce qui m'a fait croire que l'opération était achevée ; j'ai filtré cette teinture : elle a l'odeur & le goût du vinaigre distillé : j'en ai pris & j'en ai fait prendre à un asthmatique, pendant six jours viner goûtes à chaque prise dans un peu & d'eau de scabieuse : elle n'a excité aucune purgation par haut ni par bas & je ne me suis point aperçu d'aucun. effet, si ce n'est d'être un peu astringente : car il m'a semblé [418] qu'elle resserrait un peu le ventre.

Cette teinture a pris sa couleur d'une partie sulfureuse que le vinaigre distillé a dissoute & séparée du verre d'Antimoine ; mais il y a de l'apparence que ce soufre a été séparé sans mélange du sel acide antimonial, puisque nôtre teinture n'est ni émétique ni cathartique.

Il est à remarquer ici que les liqueurs chargées de tartre, comme le vin, le vinaigre & plusieurs autres sucs de fruits, tirent facilement la qualité émétique du verre d'Antimoine ; mais que ces mêmes sucs s'ils ont été distillés, & par conséquent privés de leur partie tartareuse, ne sont plus capables d'extraire la vertu purgative de ce verre : c'est pourquoi nôtre teinture qui a été tirée par le vinaigre distillé, n'a purgé ni par haut, ni par bas.

J'ai versé sur demi once de cette tenture peu à peu une dragme d'huile de tartre, faite par défaillance : il s'y est fait ébullition, & la teinture a changé de couleur : car le mélange est devenu blanchâtre, tirant tant soit peu sur le jaune, & il s'en est séparé & précipité un sel assez semblable au magistère de tartre, mais beaucoup plus doux. L'acide du vinaigre a aussi été en partie détruit par l'alkali de l'huile de tartre : car la liqueur [419] a pris un goût : plutôt salé qu'acide, comme il devait arriver nécessairement.

Quand on mêle de l'huile de tartre avec du vinaigre distillé, il se précipite un peu de sel blanc au fond du vaisseau ; mais non pas en si grande quantité que dans l'opération dont je viens de parler.

L'esprit volatile de sel armoniac a produit sur une autre partie de la teinture le même effet que l'huile de tartre, par la même raison.

Les esprits acides de vitriol, de nitre, de sel, d'alun, versés séparément ou mêlés ensemble, sur la teinture, en ont entièrement, effacé la couleur, & elle est devenue claire comme de l'eau.

Je reviens à l'extraction de la teinture du verre d'Antimoine. Après la filtration de celle dont j'ai parlé, j'ai versé sur le marc qui était resté dans le matras, de nouveau vinaigre distillé à la hauteur de deux doigts ; j'ai mis le mélange en digestion, comme devant, & je l'y ai laissé pendant quinze jours : il s'est fait une nouvelle teinture, je l'ai filtrée : elle m'a paru aussi chargée que la précédente. J'aurais pu tirer encore quelque faible teinture de la matière restante, par la même méthode ; mais je l'ai négligée, [420] afin de poursuivre l'opération avec plus de succès.

Cette matière s'était si bien rendurcie au fond du matras, que je n'ai pu l'en séparer sans le casser : elle était en une masse compacte, jaune en sa superficie, blanche au milieu, & grise en dessous ; je l'ai mise sécher exactement & je l'ai pesée, il y en avait cinq onces & sept dragmes : elle avait donc diminué d'une dragme, car j'avais employé six onces de verre d'Antimoine dans l'opération. Cette diminution quoique petite, a peut être produit toute la teinture qui a été tirée : peut être aussi la diminution a-t-elle été plus grande ; mais il s'est incorporé des pointes acides du vinaigre dans les pores du verre d'Antimoine, qui y sont demeurées, & qui ont augmenté son poids.

J'ai remis facilement en verre par la fusion, la matière séchée : elle a jeté des fumées blanches ; mais elle n'a diminué que de demie dragme : il en est donc resté cinq onces six dragmes & demie ce verre ne m'a paru avoir changé en rien de ce qu'il était avant qu'on en eût tiré la teinture ; je l'ai pulvérisé & je l'ai mis dans un matras en infusion & en digestion, avec du vinaigre distillé comme auparavant ; j'ai trouvé que la teinture [421] s'y faisait bien plus vite qu'en la première fois : car en l'espace de deux jours seulement, il s'est fait une teinture assez forte ; j'ai continué la digestion, & au huitième jour ai reconnu que cette teinture était plus chargée que l'autre qui n'avait pu être faite qu'en l'espace de vingt jours : j'ai continué encore quelques jours la digestion ; mais comme je ne me suis point aperçu que la teinture augmentât en couleur ; je l'ai filtrée & j'ai cassé le matras pour avoir la matière du fond qui était en masse dure : je l'ai fait sécher exactement, & je l'ai pesée ; il y en avait cinq onces deux dragmes & deux scrupules : elle a donc diminué de trois dragmes deux scrupules & demie cette diminution est plus grande que n'avait été celle de la matière restée après la première teinture ; la raison en est que par les élaborations qui ont été données au verre d'Antimoine, pour en

tirer la seconde teinture, on a rendu les parties plus dissolubles, & le vinaigre s'en est chargé plus fortement.

J'ai pulvérisé la matière sèche : elle était de substance talqueuse, de couleur grise cendrée : je l'ai remise vitrifier par un grand feu dans un creuset ; j'en ai retiré cinq onces de verre semblable au verre [422] d'Antimoine ordinaire : il s'est donc dissipé par le feu, deux dragmes & deux scrupules de la matière : ce qui est une dissipation beaucoup plus grande que celle qui était arrivée en la réduction précédente de la matière en verre ; car elle n'avait diminué que de demie dragme cependant j'ai fait les feux à peu près égaux dans un même fourneau, & je me suis servi d'un même creuset pour les deux vitrifications : il y a donc lieu de croire que les digestions assez longues & réitérées, ont rendu les parties du verre d'Antimoine plus tendres, plus légers & plus en état d'être enlevées par le feu.

J'ai pulvérisé subtilement ce verre d'Antimoine, pesant cinq onces, je l'ai mis dans un matras ; j'ai versé dessus du vinaigre distillé, & j'ai fait digérer la matière comme devant : il s'est fait en l'espace de cinq jours, une fort belle teinture : je l'ai filtrée & mêlée avec les autres ; j'ai fait sécher exactement la matière restée au fond du matras : elle a pesé quatre onces cinq dragmes & demie il y a donc eu deux dragmes & demie de diminution ; je l'ai fait vitrifier par le feu, elle m'a rendu quatre onces & deux dragmes d'un verre d'Antimoine rouge brun marbré, ou s'est trouvé environ une [423] dragme de régule : j'ai remis encore la matière dans le creuset & je l'ai tenue en fusion au milieu d'un grand feu, pendant demi-heure pour voir si le régule ne se vitrifierait point ; mais ça été inutilement, il a demeuré en régule.

J'ai réitéré encore dix fois de la même manière, l'extraction de la teinture du même verre d'Antimoine, ou jusqu'à ce que la matière ait cessé de donner de la couleur au dissolvant ; les dernières teintures ont été faibles de couleur rouge pale, quoique j'eusse employé plus de temps dans les digestions que dans les premières. Le verre d'Antimoine a aussi perdu de sa transparence, & il a pris une couleur plus noire à mesure qu'on en a tiré de la teinture : il est devenu enfin en une matière polie ou lisse extérieurement ; mais opaque & noire, pesant dix dragmes : il a rendu en plusieurs fusions un peu de régule. J'ai reconnu que cette matière était encore un peu vomitive & purgative : car en ayant fait prendre quatre

grains à un malade, il a vomi & il a été purgé par bas, mais bien doucement.

Après avoir tiré la teinture du verre d'Antimoine, par le vinaigre distillé ; j'ai voulu voir si j'en tirerais une semblable [424] par le même menstree, de l'Antimoine calciné qui est la matière propre du verre ; j'en ai donc pulvérisé subtilement une once, & je l'ai mise en digestion pendant un mois & demi dans du vinaigre distillé, observant les mêmes circonstances que n'avais observées en tirant la teinture du verre d'Antimoine ; mais il ne s'est fait aucune teinture, & le vinaigre distillé n'a point changé de couleur : je me suis seulement aperçu qu'il avait perdu un peu de son acidité ; j'ai fait sécher exactement la matière qui était précipitée au fond du matras, je n'en ai trouvé que sept dragmes : elle a donc diminué d'une dragme, qu'il faut que le vinaigre ait dissout : cette matière séchée était d'un gris plus blanchâtre qu'avant qu'elle eût été mise en infusion, ce qui ne peut venir que d'une raréfaction que le menstree y avait faite.

Il est étonnant que la matière du verre d'Antimoine qui ne diffère d'avec lui que parce qu'elle n'a point reçu de fusion, ne donne point comme lui de teinture : il faut que la vitrification ait rendu ses parties sulfureuses, qui font la teinture, plus dégagées & plus dissolubles ; en effet le verre d'Antimoine est d'une substance plus onctueuse que l'Antimoine calcinés : c'est [425] ce qu'il est aisé de reconnaître, pour peu qu'on examine ces deux matières.

J'ai mis dans une cucurbite de verre vingt-huit onces de la teinture de verre d'Antimoine dont j'ai parlé, j'y ai adapté un chapiteau & un récipient ; j'ai lutté les jointures exactement ; j'ai placé le vaisseau sur le sable dans un fourneau,, & par un feu modéré, j'ai fait distiller environ les deux tiers de la liqueur en une eau claire : je l'ai examinée, ce n'était autre chose que du vinaigre distillé qui avait été un peu affaibli par le soufre du verre d'Antimoine : il peut servir à d'autres opérations. La teinture qui était restée dans la cucurbite était trouble de couleur rouge brune, tirant un peu sur le jaune ; je l'ai laissé reposer : il s'en est précipité peu à peu au fond une matière sulfureuse & assez épaisse, qui a emporté presque toute la couleur, & la liqueur dessus est devenue claire & jaunâtre. J'ai remis le tout en distillation à petit feu ; j'en ai tiré encore du vinaigre ; & la liqueur restée dans la cucurbite, a été réduite en une espèce de gelée ou d'extrait rouge, de consistance de miel & pesant neuf

dragmes ; j'ai alors découvert la cucurbite, & j'ai fait sécher cette gelée par une très lente chaleur sans la remuer [426] il m'est resté une pâte sèche, mais onctueuse, pesant cinq dragmes & demie de couleur rouge brune, excepté en une partie de sa superficie, où elle était verte, d'une odeur forte & piquante, tenant du vinaigre, d'un goût acide & âcre pénétrante, tirant un peu sur l'amer ; j'en ai mis une parcelle sur le feu : elle a fumé & elle s'est dissipée comme font la plupart des soufres.

On ne peut guère douter après ce qui a été rapporté, que notre teinture ne vienne de la partie la plus sulfureuse du verre d'Antimoine ; mais pour être encore plus persuadé de la vérité, j'ai fait l'expérience suivante. J'ai pris de l'Antimoine calciné & réduit en poudre grise cendrée, dont on fait le verre : je l'ai calciné encore sur le feu pendant deux heures, le remuant incessamment : il a jeté beaucoup de fumées, & il a pris une couleur blanchâtre : je l'ai mis en verre par un grand feu, mais assez difficilement à cause de la dernière calcination, qui en avait enlevé presque toutes les parties sulfureuses ; j'ai réduit ce verre en poudre subtile & je l'ai mis en infusion & en digestion pendant un mois : il ne s'est point de teinture ; j'en attribue la cause à ce que ce verre d'Antimoine ayant été [427] privé par la calcination de ses parties volatiles & sulfureuses, qui étaient les plus aisées à détacher, le vinaigre distillé n'a rien trouvé qu'il eut la force de dissoudre.

Mais on demandera peut-être comment le vinaigre distillé peut dissoudre le soufre du verre d'Antimoine, puisqu'on ne voit guère dans la Chimie, que les acides dissolvent particulièrement le soufre d'un mixte. Je répons que le vinaigre n'est pas un acide pur : il contient beaucoup des parties spiritueuses ou sulfureuses du vin qu'il a appesanties & à demi fixées, comme je crois l'avoir prouvé dans mon cours de Chimie : or ces parties sulfureuses jointes aux acides, sont capables de raréfier & de dissoudre, particulièrement le soufre du verre d'Antimoine, que les acides purs ne dissoudraient pas.

J'ai voulu voir si suivant la description de quelques Auteurs, le vinaigre distillé aiguisé d'un peu d'esprit de vitriol, tirerait plus facilement la teinture du verre d'Antimoine, que ne fait le vinaigre distillé seul.

J'ai mis dans un petit matras une once de verre d'Antimoine pulvérisé subtilement ; j'ai versé dessus quatre onces [428] de vinaigre distillé & une dragme d'esprit de vitriol ; j'ai mis le mélange en digestion sur le

sable chaud où je l'ai laissé vingt-quatre jours : il ne s'est fait aucune teinture, néanmoins La matière a été pénétrée ; car le verre qui s'était précipité au fond, était devenu blanc en sa superficie. L'esprit de vitriol à donc ici plus capable d'empêcher l'extraction de la teinture que de l'exciter. Je crois que la raison en est qu'il fixe & retient trop les parties sulfureuses du vinaigre, en sorte quelles ne sont pas en disposition de s'attacher particulièrement au soufre du verre d'Antimoine, comme il faudrait qu'elles fissent pour l'étendre & le dissoudre. Je retourne à la teinture du verre d'Antimoine, tirée par le vinaigre distillé, laquelle j'ai laissé en une pâte sèche.

J'ai écrasé cette pâte, & je l'ai mise dans un matras ; j'ai versé dessus cinq onces d'esprit de vin ; j'ai bouché ce matras en y adaptant un autre pour faire un vaisseau de rencontre ; j'ai fait circuler la matière, pendant deux jours par une chaleur douce : toute la pâte s'est délayée dans l'esprit de vin, & a fait une liqueur trouble rouge ; je l'ai laissé reposer : elle s'est éclaircie en haut, parce [429] que la partie épaisse est tombée peu à peu au bas du vaisseau ; mais j'ai été étonné de voir que la liqueur claire était verte je l'ai filtrée, & je l'ai gardée à part : elle a une odeur agréable où celle de l'esprit de vin domine ; son goût est âcre & assez pénétrant. Sa nature, son odeur & son goût me font croire qu'elle peut être bonne pour fortifier les parties nobles, pour donner plus de mouvement au sang & pour exciter la transpiration des humeurs, si l'on en donne douze ou quinze toutes à la dose.

La liqueur trouble & épaisse qui est demeurée en bas, est de couleur rouge, tirant sur le jaune, teignait les mains, comme fait le soufre ordinaire d'Antimoine, d'une odeur semblable à celle de la liqueur verte ; mais d'un goût plus acide, & un peu plus piquant : cette liqueur est bonne la véritable teinture rouge du verre d'Antimoine : Basile Valentin l'appelle Alexiterium antimoniata : elle n'est ni vomitive, ni purgative ; au contraire elle est fortifiante & cardiaque : elle est bonne pour l'asthme, pour la phtisie, pour la mélancolie, pour les fièvres malignes, pour la grattelle, & même pour la vérole : elle pousse les humeurs par transpiration ; la dose est depuis quatre [430] gouttes jusqu'à douze, prise dans quelque liqueur appropriée. On peut la réduire en consistance plus épaisse, en faisant évaporer une partie de l'esprit de vin qu'elle contient, & l'on en fera alors les doses plus petites. Si & même on veut en ôter l'acidité craignant qu'elle ne soit nuisible à la poitrine, on n'a qu'à la

réduire en pâte la mêlant avec une quantité suffisante de matière alcaline, comme avec des yeux d'écrevisse préparés ou avec de la corne de cerf calcinée & broyée subtilement.

*Autre teinture de verre d'Antimoine.*

J'ai mis dans un petit matras une once de verre d'Antimoine fait sans addition, & pulvérisé subtilement ; j'ai versé dessus de l'esprit de Vénus à la hauteur de deux doigts ; j'ai mis la matière en digestion chaudement pendant deux jours : il s'est fait une teinture jaune brune ; j'ai continué la même digestion, pendant deux autres jours : la teinture est devenue rouge ; j'ai continué la même digestion encore plusieurs jours ; mais la couleur n'a point augmenté. On voit donc par-là, que cette teinture peut-être faite en bien [431] moins de temps que la précédente : il faut que l'impression sulfureuse de cuivre qui est dans l'esprit de Vénus donne au vinaigre plus de facilité à extraire la partie sulfureuse du verre d'Antimoine, j'ai filtré la teinture, je lui ai trouvé une odeur de cuivre & un goût doux, tirant sur l'acérbe ; j'en ai fait prendre douze gouttes dans un demi verre d'eau de bétouine : elle a causé quelques légères nausées, que j'attribue plutôt à l'esprit de Vénus qu'au verre d'Antimoine, je la crois bonne pour l'épilepsie.

J'ai mêlé, avec une portion de cette teinture un peu d'huile de tartre faire par défaillance ; la couleur rouge s'est dissipée, & il en a paru une verdâtre. Alors le goût doux a été changé en un goût acérbe tirant sur l'amer : il s'est aussi précipité un peu de sel gris.

Après avoir filtré la teinture dont je viens de parler ; j'ai versé sur le marc, qui était resté au fond du vaisseau, pour la seconde fois de l'esprit de Vénus, à la hauteur de deux doigts ; je l'ai mis en digestion comme devant : il s'est fait une seconde teinture, mais plus faible que la première ; je l'ai filtrée, & j'ai fait sécher exactement sur le feu la matière restante : elle était grise blanchâtre, elle a pesé [432] étant sèche sept dragmes & trente grains : le verre d'Antimoine a donc diminué de quarante-deux grains dans ces infusions, & cette diminution vient apparemment de la partie sulfureuse qui est passée dans la teinture ; j'ai fait vitrifier cette matière par le feu dans un creuset : j'en ai eu six dragmes deux scrupules & demi d'un beau verre d'Antimoine qui ne m'a paru différer en rien de ce qu'il était avant que je l'eusse employé à sa teinture : la matière a donc diminué de quarante-deux grains dans la vitrification ; j'ai pulvérisé

subtilement ce verre, je l'ai remis en infusion & en digestion chaudement dans de l'esprit de Vénus comme devant : il s'y est fait en quatre jours une teinture rouge, pareille à la première ; je l'ai séparée, & j'ai fait sécher exactement la matière restante qui était grise cendrée : elle a pesé six dragmes & demie, elle a donc diminué d'un scrupule dans la teinture : je l'ai vitrifiée par le feu ; j'ai eu un verre d'Antimoine rouge, plus beau il n'était avant toutes ces opérations : il a pesé cinq dragmes & deux scrupules & demi : il s'est donc dissipé par le feu deux scrupules de la matière. Ce verre est aussi émétique que s'il n'avait point servi aux teintures ; j'en aurais pu tirer [433] encore beaucoup d'autre teinture semblable, si j'avais réitéré l'opération encore plusieurs fois, & j'aurais pu réduire mes teintures en masse ou pâte sèche, comme j'ai fait en l'opération précédente, & ensuite dissoudre & faire circuler cette pâte dans de l'esprit de vin ; mais je n'aurais fait que répéter une opération qui a déjà été assez longue.

La teinture du verre d'Antimoine, tirée par l'esprit de Vénus, ne diffère de celle qui est faite avec le vinaigre distillé, qu'en ce qu'elle est plus pénétrante & plus volatile.

*Autre teinture de verre d'Antimoine.*

Après avoir tiré des teintures du verre d'Antimoine par des liqueurs acides & sulfureuses, j'ai essayé d'en tirer par des liqueurs alcalines & sulfureuses.

j'ai mis dans un matras deux onces de verre d'Antimoine, fait sans addition & pulvérisé subtilement ; j'ai versé dessus de l'huile de tartre à la hauteur de quatre doigts : j'ai mis le mélange en digestion chaudement, pendant quinze jours ; puis je l'ai fait bouillir dans le même matras trois ou quatre heures : il ne m'y a paru [434] aucune teinture ; j'ai versé le tout dans une terrine, & en ai fait évaporer l'humidité sur le feu : il m'est resté une matière saline grise cendrée, pesant six onces ; je l'ai mise en fusion & en digestion chaudement dans de l'esprit de vin à la hauteur de trois doigts, pendant deux jours dans un vaisseau de rencontre : puis j'ai augmenté un peu le feu, & j'ai fait bouillir la liqueur, pendant une heure elle a pris une couleur rouge ; je l'ai filtrée quand elle a été refroidie ; j'ai eu une belle teinture rouge, tirant un peu sur l'orangé d'une odeur agréable & fortifiante, d'un goût piquant qui ne vient pas seulement de l'esprit de vin, mais du sel de tartre : car on sait que l'esprit de vin si



subtil qu'il soit dissout toujours une légère portion du sel de tartre. Cette teinture vient apparemment du soufre du verre d'Antimoine, que le sel de tartre a raréfié, & que l'esprit de vin a ensuite dissout. Si on la garde jusqu'à environ six mois : elle perd une partie de sa couleur rouge, & elle devient jaunâtre.

J'ai pris par la bouche douze gouttes de cette teinture mêlée dans deux cuillerées d'eau : j'ai reconnu qu'elle était stomacale & fortifiante, je la crois propre pour la mélancolie, pour ranimer [435] les esprits, & pour exciter la transpiration ; au reste je la préférerais dans la pratique de la Médecine, à la précédente qui a été tirée par le vinaigre distillé, parce que dans celle-ci le soufre d'Antimoine est plus exalté, & il a par conséquent plus de mouvement & d'action. On me dira peut-être que cette teinture peut avoir été tirée du sel de tartre, sans que le verre d'Antimoine y ait rien communiqué ; mais cette pensée ne me parait pas vraisemblable : car il faut employer bien plus de temps à calciner le sel de tartre pour en tirer la teinture que nous n'avons fait en nôtre opération.

J'ai mêlé parties égales de cette teinture de verre d'Antimoine & de celle qui a été faite par le vinaigre distillé ; le mélange s'est un peu troublé, & les couleurs ont été beaucoup affaiblies : ce qui procède apparemment de ce que l'acide du vinaigre a pénétré le sel de tartre contenu dans la dernière teinture : car l'acide & l'alkali s'étant en partie détruite l'un l'autre par leur union, les particules des soufres n'ont plus été si étendues, ni soutenues comme elles l'étaient, & elles se sont rapprochées, en sorte qu'elles n'ont plus eu la disposition de paraître autant qu'elles faisaient auparavant : l'odeur du [436] mélange a été semblable à celle de l'eau qu'on tire du miel par la distillation, & son goût a été doux & astringent.

J'ai mêlé ensemble parties égales de la teinture tirée par l'esprit de vin & le sel de tartre, dont je viens de parler, & de celle que j'avais tirée par l'esprit de Vénus : les couleurs de ces teintures n'ont été en rien altérées par le mélange, l'odeur & le goût en ont, été à peu près semblables à ceux du premier mélange, excepté qu'ils ont été plus pénétrants, & qu'ils ont retenu l'impression du cuivre. La question est présentement pourquoi ce dernier mélange n'a point été troublé, & n'a point perdu sa couleur comme avait fait le précédent : car l'esprit de Vénus ne diffère du vinaigre distillé que par une impression de cuivre qu'il contient. Je crois

que c'est parce que les pointes acides du vinaigre qui sont dans l'esprit de Vénus sont liées & embarrassées de façon dans les parties sulfureuses du cuivre, qu'elles sont hors d'état de pénétrer & d'agir sur la petite quantité de sel de tartre, contenu dans la teinture faite avec l'esprit de vin : or n'y ayant point eu de pénétration de l'acide & de l'alkali, qui ont servi à tirer les teintures différentes, il ne doit point s'y faire de changements. [437] C'est par la même raison que ce dernier mélange a été plus pénétrant que le premier dans l'odeur & dans le goût : car les sels n'en ayant point été affaiblis : ils ont retenu toute leur disposition d'agir sur les sens.

Les liqueurs alcalines, comme l'huile de tartre, l'esprit volatile de sel armoniac, n'ont rien fait d'extraordinaire dans nôtre dernière teinture : les liqueurs acides comme l'esprit de vitriol, l'esprit de nitre, l'esprit de sel, y ont fait ébullition & coagulation, & en ont effacé entièrement la couleur. La dissolution de sublimé corrosif l'a troublée, & il s'est fait un précipité rouge, qui étant lavé & séché serait préféré par quelques-uns aux autres préparations de mercure, pour les maladies vénériennes, à cause que la teinture d'Antimoine est un remède estimé dans ces occasions. La liqueur qui surnageait ce précipité rouge était claire, mais jaunâtre. Au reste la couleur de ce précipité ne venait pas seulement de la teinture du verre d'Antimoine : elle venait aussi du sel de tartre qui y était contenu : car nous voyons que le sel de tartre étant jeté sur la dissolution du sublimé y fait un précipité rouge. La teinture de tournesol n'a point apporté de [438] changement à nôtre teinture de verre d'Antimoine. La dissolution de vitriol l'a rendue brune, tirant sur le noir ; je retourne à l'extraction du verre d'Antimoine.

J'ai versé de nouvel esprit de vin sur la matière restée dans le matras après la filtration de la teinture dont j'ai parlé, & j'ai mis le mélange en digestion comme devant : il s'y est fait une seconde teinture presque aussi colorée que la première : je l'ai filtrée, & j'en ai fait distiller au feu de sable environ le tiers : ç'a été de l'esprit de vin tartarisé. La teinture qui est demeurée dans la cucurbite a été alors du moins aussi rouge & aussi chargée que la première.

J'aurais pu tirer encore une teinture de la matière restée au fond du matras, si j'avais réitéré les infusions & les digestions avec de nouvel esprit de vin ; mais cette teinture aurait été pâle & de peu de vertu ; j'ai trouvé plus à propos d'employer cette résidence à d'autres expériences.

J'ai donc mis bouillir la matière environ demi heure dans de l'eau commune ; j'ai filtré la liqueur, elle était claire jaunâtre ; j'ai versé dessus du vinaigre : le mélange s'est troublé, mais sans odeur autre que celle du vinaigre : il s'est fait [439] un précipité sulfureux, gris, tirant sur le blanc : je l'ai séparé, je l'ai lavé & je l'ai mis sécher : il a pesé étant sec quarante grains : il s'attache beaucoup à la langue, mais il n'a point de goût sensible ; j'en ai fait prendre six grains par la bouche il n'a excité qu'un peu de nausées.

J'ai fait sécher exactement la matière restée après la filtration, elle a pesé une once sept dragmes ; elle était grise cendrée. C'était la partie la plus fixe & la plus terrestre du verre d'Antimoine encore un peu empreinte de sel de tartre car si bien qu'elle eût été lavée, elle avait retenu comme obstinément une portion de ce sel. Je l'ai mise en fusion dans un creuset par un grand feu & je l'y ai laissé longtemps comme pour la faire vitrifier, puis je l'ai versée sur un marbre ; j'ai eu une matière à demi vitrifiée, de couleur jaunâtre, pesant onze dragmes & demi, où se sont trouvées deux dragmes de régule d'Antimoine ; j'ai pulvérisé subtilement une partie de la matière jaunâtre, & je l'ai mise en digestion dans de l'esprit de vin, pour voir si elle ne lui donnerait point de teintures ; mais elle ne lui en a communiqué aucune.

Après avoir tiré des teintures du verre d'Antimoine ; j'ai essayé d'en [440] tirer de sèches par le moyen du sel armoniac.

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble deux onces de verre d'Antimoine & autant de sel armoniac ; j'ai mis le mélange dans une cucurbite de grés, j'y ai adapté un chapiteau & un récipient, & après avoir lutté exactement les jointures, j'ai donné dessous un feu gradué & assez fort sur la fin pour faire rougir le fond du vaisseau : il a distillé au commencement par un feu modéré, une dragme & demie d'esprit volatile de sel armoniac pareil au commun. Ensuite par un feu du troisième degré, il s'est sublimé au chapiteau, beaucoup de fleurs dont les premières ont été blanches ; mais celles qui ont suivi ont été rouges ou de couleur de rose pâle ; j'ai continué le feu sous la cucurbite jusqu'à ce qu'il ne s'élevât plus rien, j'ai laissé alors refroidir les vaisseaux ; j'ai détaché toutes les fleurs, j'en ai trouvé trois onces & deux dragmes ; j'aurais pu les conserver en cet état : c'est un sudorifique étant données au poids de huit ou dix grains, je n'ai point reconnu qu'elles excitaient de vomissement : j'en ai donné deux fois par jour dans une maladie où il était besoin d'exciter la

transpiration. J'appelle ces fleurs rougeâtre [441] teinture sèche du verre d'Antimoine.

Je n'ai trouvé au fond de la cucurbite que trois dragmes & demie d'une poudre légère grise, un peu salée : c'était la partie la plus pesante du verre d'Antimoine, mêlée avec un peu du sel fixe armoniac. Or comme j'avais employé deux onces de verre d'Antimoine dans cette opération, il faut qu'il s'en soit sublimé du moins une once & demie en fleurs avec celles du sel armoniac.

J'ai tâché de séparer ces fleurs de verre d'Antimoine d'avec celles du sel armoniac par des lotions réitérées ; j'ai lavé avec de l'eau chaude, toutes les fleurs de verre d'Antimoine d'avec celles du sel armoniac par des lotions réitérées ; j'ai lavé avec de l'eau chaude, toutes les fleurs que j'avais retirées du chapiteau, jusqu'à ce que l'eau en soit sortie insipide, puis je les ai mises sécher ; mais alors la couleur rougeâtre s'est tellement confondue qu'il n'en a plus paru & la matière a pris une couleur grise : elle est d'une substance grasseuse ou sulfureuse, friable, insipide au goût, c'est proprement des fleurs de verre d'Antimoine ; j'en ai fait prendre quatre grains par la bouche : elles n'ont produit aucun effet sensible ; j'en [442] ai ensuite donné, jusqu'à douze grain à la dose : elles ont excité quelques légères nausées qui n'ont été suivies d'aucun vomissement, mais le malade a sué.

Il est à remarquer que les premières lotions des fleurs étaient considérablement acides, & qu'elles bouillonnaient beaucoup avec les alkali : ce qui m'a fait croire que l'alkali du sel armoniac avait été en partie épuisé par l'esprit qui est sorti dans le commencement de la sublimation, & en partie absorbé dans les fleurs. C'est apparemment cette dernière circonstance qui empêcha l'action émétique des fleurs du verre d'Antimoine car nous voyons souvent qu'un sel alkali diminue ou détruit la vertu émétique de l'Antimoine. Mais si le sel volatile & alkali du sel armoniac détruit la qualité émétique de nos fleurs de verre d'Antimoine il leur communique une autre vertu : car il les rend plus pénétrantes plus en état d'exciter la transpiration des humeurs.

Il paraît donc par l'opération que j'ai rapportée, qu'on peut tirer du verre d'Antimoine une espèce de teinture sèche qui n'est pas inutile dans la médecine ; mais j'ai voulu voir si l'opération ne se ferait point mieux &

plus facilement par les [443] fleurs du sel qui sont en moindre quantité qu'avec le sel armoniac en substance.

J'ai fait un mélange de quatre onces de verre d'Antimoine & de deux onces de fleurs de sel armoniac ; je les ai fait sublimer comme en l'opération précédente : il en est sorti une dragme d'esprit volatile de sel armoniac & trois onces & demie de fleurs rougeâtres en quelques endroits, & jaunâtres en d'autres ; mais en général elles étaient moins chargées de teinture que les précédentes. Ainsi la première opération a mieux réussi que la dernière : le crois que la raison en est, que les fleurs de sel armoniac ayant plus de disposition à s'élever que n'en a le sel armoniac en substance : elles n'ont pas eu le temps de se lier si bien avec les parties sulfureuses du verre d'Antimoine pour les raréfier & les étendre suffisamment : elles en ont pourtant enlevé avec elles une portion assez raisonnable, puisque quoique je n'eusse employé dans le mélange que deux onces de fleurs de sel armoniac, j'ai trouvé qu'il s'était sublimé dans le chapiteau trois onces & demie de fleurs, comme il a été dit ; j'ai bien lavé ces fleurs, & je les ai mis sécher : elles sont devenues grises blanchâtres, [444] elles ont les mêmes qualités que les précédentes.

J'ai trouvé au fond de la cucurbite ; une poudre grise, assez pesante, un peu salée ; je l'ai mêlée avec celle qui était au fond de la cucurbite, après la première sublimation, j'ai bien lavé le tout pour en ôter le sel, & après avoir fait sécher la matière, je l'ai mise facilement en verre par la fusion dans un creuset ; j'ai eu deux onces & cinq dragmes d'un verre d'Antimoine gris, moins transparent & moins vomitif qu'il n'était avant que je m'en fusse servi en ces opérations.

Au reste j'avais employé aux deux opérations, six onces de verre d'Antimoine il faut donc qu'il en soit passé en fleurs environ trois onces & trois dragmes. Or comme ces fleurs sont la partie la plus pure & la plus essentielle du verre, & que ce qui est resté dans les cucurbites est la partie la plus terrestre ; on peut dire que le verre qui en est venu est plus terrestre que le commun. C'est pourquoi il est bien moins beau & moins transparent, il n'est pas non plus si émétique, non seulement à raison de sa terrestréité ; mais aussi parce qu'ayant été empreint de quelque portion du sel fixe armoniac qui y est demeurée comme obstinément, les [445] parties sulfureuses & acides qui lui restent ont été en partie fixées & appesanties : en sorte qu'elles n'ont plus autant de force qu'elles pourraient en avoir pour produire leur union.

ARTICLE III.

*Calcination de l'Antimoine cru, pour en tirer la teinture.*

J'ai mis en fusion dans un creuset sur le feu quatre onces de sel de tartre ; j'y ai mêlé trois onces d'Antimoine cru en poudre : il s'y est bientôt fondu & lié, jetant des fumées qui avaient une odeur de soufre ; j'ai couvert le creuset, & j'ai laissé le mélange en fusion, & comme en digestion dans le feu, pendant demi-heure ; j'ai ensuite versé la matière dans un mortier, & je l'ai laissé refroidir ; j'y ai trouvé un régule d'Antimoine beau & très pur, pesant deux dragmes, couvert d'une matière jaune, compacte, cassante, s'humectant aisément, teignant beaucoup les doigts, de mauvaise odeur, d'un goût salé & âcre, pesant cinq onces & demie : le mélange a donc diminué de dix dragmes par la calcination. [446]

J'ai pulvérisé la matière jaune, je l'ai mise dans un matras ; j'ai versé dessus de l'esprit de vin, à la hauteur de quatre doigts ; j'ai bouché le cou de ce vaisseau avec celui d'un autre matras, pour faire un vaisseau de rencontre, & après avoir lutté exactement les jointures ; j'ai mis la matière en digestion sur un très petit feu. En deux heures de temps l'esprit de vin a commencé à se teindre en rouge, & la teinture a augmenté peu à peu, en sorte qu'en l'espace de douze heures elle est devenue aussi rouge que du vin ou aussi chargée qu'elle le pouvait être. Je l'ai filtrée : j'ai mis sur la résidence de l'esprit de vin, & j'ai procédé à la digestion de la matière comme devant ; j'en ai tiré une teinture aussi belle & aussi forte que la première. Ces teintures mêlées ensemble ont pesé seize onces : j'ai mis encore de nouvel esprit de vin sur la résidence, il a pris une couleur rougeâtre ; j'ai continué à séparer la teinture & à mettre de l'esprit de vin sur la résidence, jusqu'à ce qu'il n'ait plus pris aucune couleur ; j'ai mis alors toutes ces teintures faibles ensemble dans un vaisseau de verre distillatoire, & par un petit feu, j'en ai tiré de l'esprit de vin, jusqu'à ce que la liqueur qui est demeurée au fond ait paru [447] aussi rouge que les premières teintures : elle a pesé trois onces & demie ; je l'ai mêlée avec les autres ; j'ai donc tiré du mélange de trois onces d'Antimoine & de quatre onces de sel de tartre, dix neuf onces & demie de belle teinture rouge.

Cette teinture est proprement le soufre de l'Antimoine premièrement raréfié par le sel de tartre, puis dissout par l'esprit de vin : il est aisé à

comprendre que le sel de tartre comme plusieurs autres sels alkali, atténue & même dissout le soufre de l'Antimoine, puisqu'il agit de même sur le soufre commun qui est de la même nature. Pour l'esprit de vin, c'est un dissolvant sulfureux qui est bien capable de dissoudre le soufre de l'Antimoine, quand il a été atténue & exalté par un sel alkali ; mais qui ne seront pas assez fort pour l'extraire de l'Antimoine cru, si bien pulvérisé qu'il fût.

Il y a lieu de croire que le sel de tartre donne ici de lui-même quelque légère partie de la ceinture, puisqu'on tire du sel de tartre seul calciné une teinture rouge ; mais on ne peut pas dire que toute la teinture rouge qui paraît dans cette opération, vienne de ce sel de tartre : plusieurs raisons empêchent de le croire. [448]

Premièrement, parce que pour avoir une teinture aussi forte que celle-ci, il faudrait avoir calciné ce sel de tartre bien plus longtemps qu'il ne l'a été. En second lieu ; parce que notre teinture d'Antimoine a une odeur & un petit goût de soufre, que n'a point celle du sel de tartre. En troisième lieu, parce que la teinture d'Antimoine se conserve bien plus longtemps dans sa couleur que celle du sel de tartre : en quatrième lieu, parce que la teinture d'Antimoine étant prise en une dose un peu grande, excite quelquefois des nausées, comme il sera dit dans la suite, ce que ne fait jamais celle du sel de tartre.

J'ai fait à ce sujet, une expérience qui me paraît devoir décider la question. En même temps que j'ai fait la calcination du mélange de quatre onces de sel de tartre & de trois onces d'Antimoine, pour en tirer la teinture ; j'ai mis en fusion par le feu dans un autre creuset quatre onces de sel de tartre seul, & je l'y ai laissé autant de temps que le mélange ; j'ai ensuite mis infuser les matières différentes en des matras différents dans de l'esprit de vin : le mélange de l'Antimoine & du sel de tartre a donné une belle teinture rouge ; mais le sel de tartre calciné [449] tout seul n'a rendu qu'une légère teinture rougeâtre. Ce qui prouve bien, que notre teinture ne vient point du sel de tartre seul ; mais voici la suite de l'expérience.

J'ai mis distiller séparément à très petit feu par deux alambics de verre, quatre onces de la même teinture d'Antimoine, & quatre onces de la teinture de sel de tartre : elles ont rendu chacune un esprit de vin très clair, de bonne odeur & semblable à l'esprit de vin tartarisé. La teinture

d'Antimoine est devenue plus forte ou plus foncée en couleur à mesure qu'elle a diminué de volume ; mais au contraire la teinture de sel de tartre a diminué en couleur, à mesure qu'elle a diminué en quantité ; j'ai continué la distillation, jusqu'à ce qu'il ne soit plus resté que très peu de liqueur dans les cucurbites ; j'ai aperçu dans la teinture d'Antimoine, qu'il s'en était séparé une huile brune ou noirâtre, & la liqueur restante avait pris une couleur jaunâtre, j'ai brouillé le tout & je l'ai mis en évaporation par une chaleur lente, jusqu'à ce qu'il n'ait plus paru que de l'huile ; je l'ai pesée, il y en a eu trente huit grains : elle est épaisse ou en consistance de beurre, de couleur noire, [450] d'une odeur assez agréable & approchante de celle de la teinture claire, d'un goût âcre,

Il ne s'est rien séparé de la teinture de sel de tartre ; je l'ai mise évaporer tout à fait, il n'en est resté que cinq ou six grains d'un sel jaunâtre attaché aux côtés & au fond du vaisseau.

La teinture d'Antimoine a une odeur spiritueuse & agréable, semblable à celle de la teinture de sel de tartre, excepté qu'elle participe un peu de celle du soufre de l'Antimoine : ce qu'on distingue beaucoup plus quand elle est toute nouvelle faite, ou lorsqu'on la retire du matras, que quand elle a été gardée : son goût est salé âcre très pénétrant, ce qui lui vient principalement du sel de tartre volatilisé & dissout dans l'esprit de vin ; mais outre ce goût, on y distingue sur la langue quelque chose d'huileux ou grassex qui ne peut venir que du même soufre de l'Antimoine.

Cette teinture étant nouvellement faite doit être plus forte, plus chargée de couleur & plus pénétrante que quand elle a été gardée. Cependant elle ne souffre pas tant d'altération par le temps qu'on pourrait se l'imaginer ; j'en ai gardé par curiosité deux années, dans une bouteille [451] bien bouchée : elle n'a guère diminué en couleur, mais il s'était précipité au fond de la bouteille, une petite quantité de sel de tartre, ce qui avait un peu diminué l'âcreté de son goût.

Je me suis servi souvent en Médecine de la teinture d'Antimoine, je l'ai reconnue propre pour exciter la sueur : elle m'a paru bien réussir dans le commencement de la petite vérole, dans les fièvres malignes, dans le scorbut, dans les affections mélancoliques, pour la gale. J'en donne à la dose depuis six jusqu'à vingt gouttes : elle n'agit alors qu'insensiblement ; mais quand j'en ai donné une dose plus forte, j'ai aperçu qu'elle excitait quelquefois des nausées, ou une légère purgation par bas, ce qui vient du



soufre de l'Antimoine, mais ce soufre ne peut agir que faiblement, parce qu'il est corrigé par le sel de tartre, dont il est empreint.

L'action diaphorétique qu'on a remarquée en la teinture d'Antimoine, provient peut-être en partie d'un *nisus* ou léger effort que fait le soufre d'Antimoine, pour exciter le vomissement, car on voit assez souvent que le remède émétique qui n'a point eu assez de force, pour exciter le vomissement, [452] se détermine par la transpiration.

J'ai fait quelques expériences sur la teinture d'Antimoine, à dessein d'en connaître d'autant mieux la nature ; j'en ai mêlé avec des acides : il n'y a point paru d'ébullition ; mais apparemment qu'il s'y est fait une fermentation insensible : car elle a perdu presque toute sa couleur, & elle est devenue jaunâtre : il s'est fait au-dessus une pellicule huileuse, mais très légère ; je crois qu'elle a été formée par une portion du soufre d'Antimoine qui a été coagulée par l'acide.

J'ai confronté cette expérience avec une semblable que j'ai faite sur la teinture de sel de tartre. La couleur rouge a tout à fait disparu, & la liqueur en a pris une blanchâtre tirant un peu sur le jaune : elle est devenue un peu trouble, & j'ai aperçu en la regardant de près qu'il s'y faisait pénétration du sel de tartre par l'acide, & par conséquent une petite fermentation, ce que je n'avais point vu arriver dans le mélange de la teinture d'Antimoine avec les acides ; apparemment parce que le soufre de l'antimoine liant en quelque façon, les pointes acides & les parties du sel de tartre : elles ne pouvaient pas se pénétrer avec autant de force que dans l'autre mélange. [453]

L'esprit volatile de sel armoniac, n'a point apporté de changement dans notre teinture d'Antimoine, excepté qu'il l'a tant soit peu troublée : le même esprit de sel armoniac versé sur la teinture de sel de tartre, l'a beaucoup troublée, l'a blanchie, & il s'y est fait un peu de coagulum.

La dissolution de sublimé corrosif a légèrement troublé la teinture d'Antimoine, & l'a un peu blanchie en bas ; mais il y est demeuré du rouge en haut, & il ne s'y est point fait de précipitation. La même dissolution du sublime a beaucoup plus troublé la teinture de sel de tartre : il s'y est fait un précipité rouge, & la liqueur surnageante est devenue blanche.

On voit par toutes ces expériences, qu'il y a une différence notable entre la teinture d'Antimoine & celle du sel de tartre.

J'ai pris la matière épaisse, restée dans le nattas, après l'extraction de la teinture d'Antimoine : elle était en consistance de miel, de couleur verte, ayant une odeur agréable : je l'ai mise bouillir dans de l'eau, & j'en ai séparé autant que j'ai pu par le filtre, le soufre & le tel ; la liqueur filtrée était rougeâtre : j'ai versé dessus du vinaigre, elle a jauni, & il s'en [454] est élevé une mauvaise odeur, semblable à celle du soufre doré d'Antimoine préparé de la manière ordinaire : il s'y est fait un peu de coagulation & de précipitation ; j'ai jeté le tout sur un filtre, & j'en ai séparé un soufre de couleur orangée ; je l'ai mis sécher à l'ombre : j'en ai eu cinq scrupules, il produit les mêmes effets pour la médecine que le soufre doré ordinaire.

J'ai mis sécher la matière antimoniale, restée après l'extraction du soufre & du sel : elle était insipide au goût, elle s'est réduite en une poudre grise brune, pesant quinze dragmes. C'est le reste des trois onces d'Antimoine que j'avais employées au commencement de la préparation ; j'ai mis cette poudre en fusion par le feu, elle s'est réduite en une matière à peu près semblable au foie d'Antimoine, pesant dix dragmes : il s'en est donc dissipé cinq dragmes par la fusion, j'en ai pulvérisé subtilement une portion, je l'ai mise en digestion chaudement dans de l'esprit de vin : il ne s'y est fait aucune teinture ; j'en ai mêlé une autre portion avec du sel de tartre par la fusion ; j'ai pulvérisé le mélange, je l'ai mis en infusion & en digestion dans de l'esprit de vin : j'en ai tiré une belle teinture rouge, [455] ce qui montre qu'il était resté encore du soufre dans le marc d'Antimoine, après tout celui qu'on en avait extrait. Au reste il n'y a pas lieu de s'en étonner, puisque j'ai tiré par la même méthode une pareille teinture du verre d'Antimoine, qui avait encore plus reçu de calcination & qui avait été plus privé de soufre que le marc d'Antimoine dont il est question il y a donc bien de l'apparence que l'Antimoine si calciné qu'il soit ; renferme toujours du soufre.

#### ARTICLE IV.

##### *Calcination de l'Antimoine pour en tirer du régule & du soufre doré.*

On employa ordinairement pour cette opération de l'Antimoine, du tartre & du salpêtre ; mais les proportions de ces ingrédients, se trouvent différentes chez les Auteurs : ils varient souvent sur les quantités du

salpêtre & du tartre, qui doivent être mêlées avec l'Antimoine ; les uns en demandent parties égales, les autres en demandent moins. On verra ici les essais que j'ai faits, pour savoir quelles proportions étaient les meilleures [456] & les plus profitable : je commence par les proportions égales des ingrédients.

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble de l'Antimoine cru à longues aiguilles, du salpêtre commun & du tartre rouge, de chacun seize onces ; j'ai mis le mélange par progression dans un creuset rougi au feu : il s'est élevé beaucoup de fumées, qui venaient des parties sulfureuses & volatiles des ingrédients ; j'ai réduit par un grand feu, la matière restante en parfaite fusion, & je l'ai versée dans un culot de fer chaud & graissé en dedans, puis je l'ai laissé refroidir ; j'y ai trouvé au fond une masse de beau régule d'Antimoine bien pur, étoilé en sa superficie d'en haut, brillant, massif, compacte, pesant cinq onces & demie : ce régule était couvert d'une grosse masse de scories, pesant vingt-une onces & deux dragmes, compacte, assez pesante, de couleur grise brune en dehors, verdâtre en dedans, s'humectant aisément & devenant jaune, teignant beaucoup les doigts quand on la touche, & leur communiquant une odeur mauvaise & dégoûtante : d'un goût salé âcre, sulfureux très désagréable.

On voit par le poids du régule & des scories, que le mélange a diminué dans [457] la calcination, de vingt-une once & deux dragmes, lequel poids se rencontre par hasard être le même que celui des scories ; je dis par hasard, parce que la dissipation n'est pas toujours égale, elle dépend du plus ou du moins de temps qu'on a tenu la matière dans le feu.

J'ai examiné les scories, & j'en ai fait une manière d'analyse : il n'y a pas lieu de douter qu'elles ne soient composées d'un soufre d'Antimoine incorporé & comme dissout dans les parties fixes salines & alcalines du tartre & du salpêtre ; mais il est bon de savoir quelle est la quantité de chaque chose qu'on en peut tirer. J'ai donc pulvérisé toutes ces scories, je les mises infuser & bouillir dans autant d'eau qu'il en a fallu pour les adoucir entièrement : j'ai filtré la liqueur, & j'y ai versé du vinaigre: il s'y est fait une ébullition considérable, parce que les sels alkali ont été pénétrés par l'acide, & les parties sulfureuses s'en étant détachées, ont rendu une odeur semblable à celle des boues remuées, mais plus forte, & plus pénétrante : l'ébullition a été suivie de beaucoup de coagulum, jaune d'abord & qui est ensuite devenu rouge ; ce coagulum était le soufre doré d'Antimoine. Je l'ai séparé de la liqueur claire, & j'ai [458]

versé sur cette liqueur d'autre vinaigre : il s'y est fait moins d'ébullition ; mais il s'en est séparé un soufre en moindre quantité, qui était plus beau que le premier. J'ai filtré la liqueur claire, & j'y ai versé pour la troisième fois du vinaigre : il ne s'y est fait qu'une très légère ébullition, & moins de séparation & d'odeur qu'auparavant ; mais le soufre qui en est venu a été plus beau : j'ai filtré encore la liqueur, & j'y ai versé pour la quatrième fois de nouveau vinaigre : elle a d'abord blanchi presque autant qu'il arrive en la précipitation du magistère ou lait de soufre ; mais ensuite elle a pris une couleur jaune foncée : j'ai filtré la liqueur claire, & j'y ai versé du vinaigre distillé & de l'esprit de vitriol philosophique : la liqueur est devenue d'abord blanche comme du lait, puis elle a jauni en couleur de soufre commun ; mais elle n'a rendu que bien peu de précipité. J'ai filtré la liqueur, & j'ai versé dessus les mêmes acides que devant : il ne s'est plus fait de séparation ni de précipitation ; j'ai lavé tous ces sulfures par plusieurs eaux, pour en emporter le sel, & je les ai mis sécher : ils sont tous devenus rouges, & ils ont beaucoup diminué de volume : ils ont pesé en tout, étant secs, quatre onces [459] & cinq dragmes. Aucun de ces sulfures ne s'est enflammé dans des creusets rougis au feu, où j'en ai jeté une petite portion ; mais ils ont tous rendu une vapeur qui sentait le soufre commun : je les ai pulvérisés ils ont paru alors d'une plus belle couleur rouge foncée, excepté les derniers dont la couleur a été plus orangée ils sont légers, ils ont perdu beaucoup de leur mauvaise odeur en séchant, leur goût est insipide & fade.

Le soufre doré d'Antimoine est un des vomitifs les plus doux ou les moins violents que nous ayons : je le trouve préférable à tous les autres, quand il s'agit d'exciter le vomissement a des asthmatiques ou à d'autres personnes dont la poitrine est attaquée en quelque manière que ce soit ; la dose est depuis deux grains jusqu'à huit.

Il y a de l'apparence que plusieurs Auteurs anciens ont entendu par soufre doré d'Antimoine, une autre préparation que celle-ci : car ils lui attribuaient simplement une vertu diaphorétique, sans faire mention d'aucune qualité émétique.

Peut-être aussi se sont-ils trompés à l'égard de la vertu de ce remède, sur une prévention qu'ils avaient, que le soufre doré d'Antimoine était un soufre [460] fixe & ressemblant à celui de l'or & que par conséquent, il devait être diaphorétique.

Après avoir séparé tout ce que l'eau a pu enlever des scories du régule d'Antimoine, il m'est demeuré une résidence terrestre verte ; je l'ai mise sécher : elle s'est réduite en une poudre verte brune assez légère, pesant cinq onces six dragmes : il en est donc sorti quinze onces & demie de soufre & de sels ; car il y avait vingt une once & deux dragmes de scories au sortir du creuset. Or comme je n'en ai tiré que quatre onces & cinq dragmes de soufre doré bien lavé & séché, il faut que les lotions aient emporté dix onces onces & demie & sept dragmes de sels : il est vrai que ces sels peuvent avoir entraîné avec eux quelque portion de soufre.

J'ai voulu voir si je ne pourrais rien tirer davantage de la partie terrestre des scories ; je l'ai calcinée dans un creuset à grand feu : elle s'est un peu liquéfiée ; mais elle ne s'est point mise en fusion parfaite : elle n'a même rendu que peu de fumées, elle a pris une couleur noire, & elle n'a diminué de poids que de deux dragmes : il ne lui est point resté d'odeur ; mais son goût m'a paru tant soit peu salé, apparemment à cause de quelque légère quantité des sels de tartre & de nitre qui [461] étaient demeurés comme obstinément dans ses pores & que la calcination a rendue sensible. J'ai pulvérisé cette matière, la poudre en a été grise brune, je l'ai mise bouillir dans de l'eau, & j'ai filtré la liqueur : elle était rougeâtre, à cause d'un soufre qu'elle avait extrait ; j'y ai mêlé un peu d'esprit de vitriol, il s'y est fait une petite ébullition, & il s'en est séparé & précipité, un soufre doré de belle couleur orangée en assez grande quantité.

J'ai encore fait sécher exactement sur le feu la matière restante : elle s'est réduite en une poudre grise, pesant trois onces & demie ; l'eau en a donc emporté deux onces de sel & de soufre : je l'ai remise calciner comme devant : elle a jeté quelques fumées, & elle est devenue brune, sans odeur & sans goût apparent : elle n'a plus pesé que trois onces deux dragmes & demie : je l'ai mise tremper dans de l'eau chaude, pendant deux heures, puis je l'ai fait bouillir longtemps ; j'ai filtré la liqueur : elle n'avait pris aucune teinture, ni odeur, ni goût : j'y ai versé des acides de vitriol & de sel : elle a un peu blanchi, & il s'est séparé une petite quantité de soufre blanc ; je l'ai ramassé par un filtre, je l'ai lavé [462] & je l'ai mis sécher : il est devenu jaune ; j'ai fait sécher la matière restante : elle a pesé trois onces une dragme & demie, elle a donc diminué d'une dragme : elle était terrestre, assez légère, grise, sans odeur ni goût ; j'ai encore réitéré une

fois de la calciner, & de la faire bouillir dans de l'eau, pour essayer d'en tirer quelque substance ; mais les acides n'en ont rien fait séparer ni précipiter ; je l'ai enfin mise sécher exactement : j'y ai aperçu quelques particules brillantes ; mais cette matière en gros ne peut être que les parties les plus terrestres de l'Antimoine & du tartre.

Quand on veut bien procéder à l'extraction du soufre doré d'Antimoine, il faut y travailler pendant que les scories font nouvellement faites : car si l'on les laisse vieillir, les sels s'en séparent, & l'on ne peut plus en tirer de soufre.

Les soufres que j'ai tirés en dernier lieu de la partie terrestre, après avoir été bien lavé & séchés ont pesé trois dragmes & demie ; je les ai examinés comme j'avais fait les autres : ils m'ont paru semblables, de couleur orangée.

Je vois par toutes les opérations dont j'ai parlé, que j'ai tiré d'une livre d'Antimoine cinq onces & demie dragme de [463] soufre doré en quantité joint à cinq onces & demie de régule, & a trois onces une dragme & demie de matière terrestre, fait treize onces six dragmes : il s'est donc perdu par les détonations & calcinations, environ deux onces & deux dragmes de la partie sulfureuse de cette livre d'Antimoine.

J'ai voulu voir si en calcinant une plus grande quantité d'Antimoine avec les mêmes proportions égales de salpêtre & de tartre, je tirerais à proportion autant de régule que j'en ai tiré : j'ai donc fait calciner un mélange de deux livres d'Antimoine pareil au précédent, deux livres de tartre rouge, & deux livres de salpêtre commun, j'ai observé les mêmes circonstances que devant : j'en ai tiré onze onces de régule, ce qui est la même quantité à proportion, qu'en la première opération.

J'ai fait calciner une autrefois dans un creuset, un mélange de trois livres d'Antimoine, trois livres de tartre rouge, & trois livres de salpêtre commun : je n'en ai tiré que quinze onces de régule, ce qui est une once & demie moins, que j'en devais tirer à proportion des opérations précédentes.

J'ai fait calciner une autre fois un [464] mélange de quatre livres d'Antimoine, quatre livres de tartre rouge & quatre livres de salpêtre commun : je n'en ai tiré que dix-huit onces de régule ce qui est quatre onces moins que, j'en devais tirer à proportion des premières opérations.

Ce défaut de quantité, vient apparemment de ce qu'une partie du régule a été absorbée en parcelles dans les grosses masses de scories qui se sont faites dans les dernières opérations ; parce qu'un si grand volume de matière ne se mettant pas ordinairement en fusion si parfaite qu'un petit, le régulé ne se précipite pas aussi avec tant de facilité : il me paraît donc qu'il y a plus de profit pour l'Artiste, de ne faire à chaque fois qu'une médiocre, quantité de régule d'Antimoine, que d'en faire une grande.

ARTICLE V.

*Autre calcination de l'Antimoine, pour en tirer du régule.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble seize onces d'Antimoine cru, pareil à celui dont je me suis servi dans les opérations précédentes, douze onces de tartre rouge [465] & douze onces de salpêtre commun ; j'ai jeté le mélange cuillerée à cuillerée dans un creuset rougi au feu : il s'en fait une détonation un peu moins forte qu'en l'opération précédente parce qu'il avait moins de salpêtre. J'ai réduit la matière en belle fusion par un grand feu & je l'ai versée dans un cornet de fer pour l'y laisser refroidir ; j'ai trouvé au fond une petite masse de beau régule d'Antimoine étoilé pareil au précédent ; mais ne pesant que quatre onces & sept dragmes, c'est-à-dire, cinq dragmes moins : il était couvert de scories qui paraissaient semblables à celles du premier régule, quoi qu'elles continrent moins de sels : elles pesaient dix-neuf onces deux dragmes & demie, c'est-à-dire, une once sept dragmes & demie moins que les précédentes : le mélange avait donc diminué de quinze onces six dragmes & demie. Il n'a pas été étonnant qu'il se soit rencontré ici moins de scories qu'en l'opération précédente, puis qu'on y a employé moins de salpêtre & de tartre ; mais j'aurais cru tirer autant de régule. J'ai remis les scories en fusion parfaite par un grand feu, pour voir s'il ne s'en séparerait point quelque portion de régule, mais il ne s'en est point séparé ; j'ai voulu voir si [466] je tirerais quelque teinture de ces scories, j'en ai pulvérisé une partie, je l'ai mise dans un matras ; j'ai versé dessus le l'esprit de vin à la hauteur de quatre doigts, & après avoir bien bouché le vaisseau, je l'ai placé en digestion chaudement. En deux heures de temps il y a paru une teinture jaune, laquelle a peu à peu augmenté en couleur, de sorte qu'en quatre heures elle a été rouge : je l'ai laissée en digestion encore vingt-quatre heures, ou jusqu'à ce qu'elle n'augmentât plus en couleur, puis je l'ai filtrée. Cette teinture paraît tout à fait semblable en couleur & en odeur, à celle que j'ai tirée de l'antimoine

calciné avec le sel de tartre ; mais elle diffère en goût : car elle est bien moins âcre, soit parce qu'elle a moins enlevé de particules salines, soit parce que les sels de tartre & de nitre dont les scories du régule sont empreintes, soient plus doux étant mêlés ensemble, que n'est le sel de tartre seul. J'ai aussi remarqué que cette dernière teinture excite un peu plus de nausées que l'autre, quand on en prend une dose un peu forte : je crois qu'il y est passé pendant la digestion, plus de parties sulfureuses ; j'ai même reconnu quelquefois, mais rarement, que cette teinture au sortir du matras avait [467] une légère odeur de soufre d'Antimoine qui n'était pas agréable ; mais la bonne odeur dominante de la liqueur absorbait bientôt & corrigeait le peu de désagrément qu'il y pouvait avoir.

J'aurais tiré encore beaucoup de teinture de la matière restée dans le matras si j'avais versé dessus de nouvel esprit de vin, & si j'avais laissé l'infusion en digestion comme devant ; mais j'ai négligé cette suite d'opération.

On peut tirer une pareille teinture des scories des autres préparations de régule d'Antimoine, en quelques proportions des ingrédients qu'on les ait faites.

J'ai voulu voir si les expériences que j'avais y faites sur l'autre teinture réussiraient de même sur celle-ci ; j'ai donc versé dessus de l'esprit de vitriol : elle est devenue épaisse, jaune, & il s'en est précipité beaucoup plus de soufre qu'en l'autre ; j'ai versé sur une autre portion de la même teinture, de l'esprit volatile de sel armoniac : elle a un peu jauni, l'autre n'avait point changé de couleur ; l'huile de tartre faite par défaillance n'y a rien produit. La dissolution du sublimé corrosif l'a beaucoup troublée & l'a rendue jaune tirant sur le blanc : étant reposée, il s'y est fait un précipité blanc, & la liqueur [468] de dessus quand elle a été éclaircie est demeurée jaune orangée : la même dissolution du sublimé, n'avait troublé que légèrement, & il ne s'y était point fait de précipité.

On voit par ces expériences que les teintures d'Antimoine ne diffèrent que par le plus ou par le moins de soufre qu'elles contiennent, & que cette dernière qui est tirée des scories du régule est plus chargée de soufre que la première qui a été tirée de l'Antimoine mêlé avec le set de tartre. Or c'est à raison de cette plus grande quantité de soufre, qu'elle excite plus les nausées étant prise intérieurement.



ARTICLE VI.

*Autre calcination d'Antimoine, pour en tirer le régule.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble seize onces d'Antimoine, douze onces de tartre & neuf onces de salpêtre commun ; j'ai jeté le mélange peu à peu dans un grand creuset rougi au feu, & je l'ai mis en fusion, puis je l'ai versé dans un culot de fer, connue aux opérations précédentes [469] ; j'ai eu cinq onces & cinq dragmes d'un fort beau régule étoilé & bien pur : il était couvert d'une masse de scories, pesant seize onces & crois dragmes, la matière a donc diminué de quinze onces.

ARTICLE VII.

*Autre calcination d'Antimoine pour en tirer du régule.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble seize onces d'Antimoine, douze onces de tartre blanc & six onces de salpêtre raffiné ; j'ai mis le mélange par progressions dans un creuset rougi au feu ; la détonation en a été moins forte qu'aux opérations précédentes, parce qu'on y avait employé moins de salpêtre. Lorsque la matière a été cil fusion parfaite, elle a jeté un grand nombre d'étincelles & beaucoup plus qu'aux autres calcinations : ce que j'attribue à ce que la détonation ayant été plus faible & s'étant par conséquent dissipé moins des soufres de l'Antimoine & du tartre, le feu a poussé le reste en étincelles : car ces étincelles se sont élancées avec force, & elles ont fait comme une petite détonation. [470]

J'ai versé dans un culot de fer la matière fondue, & étant refroidie ; j'y ai trouvé au fond une masse de régule d'Antimoine étoilé, pesant six onces & une dragme & au-dessus quatorze onces de scories, la matière a donc diminué de quatorze onces moins une dragme dans la calcination.

Cette manière de préparer le régule d'Antimoine est la plus profitable, puisque outre qu'on y emploie moins de salpêtre, on en retire une plus grande quantité de régule aussi beau, aussi brillant aussi étoilé que les autres. Il y a lieu de croire que la trop grande quantité de salpêtre qu'on emploie par les autres méthodes excitant une détonation trop forte, fait dissiper une portion de la partie réguline de l'Antimoine. On peut ajouter à cela que les scories s'y trouvant plus abondantes, elles retiennent peut-être & suspendent quelques parcelles de régule. Au reste, il ne faut pas croire que ces différences en poids que j'ai trouvé aux

régules soient venus de ce que les Antimoines qui y ont été employés, ont été plus ou moins purs : car je me suis servi en toutes les opérations d'un même Antimoine à longues aiguilles, & aussi pur qu'on le puisse trouver. J'ai aussi observé [471] que les matières fussent en fusion aussi parfaite qu'elles le pouvaient être avant qu'on les versât dans le culot chauffé, & j'ai eu soin de frapper tout autour du culot, la matière y étant, afin de faciliter & de hâter la précipitation du régule.

Les scories de ce dernier régule étaient semblables à celles des précédents ; mais elles avaient une odeur plus forte, & elles teignaient les doigts encore davantage : ce qui montre qu'elles étaient plus remplies de soufre ; je les ai pulvérisées, & je les ai fait bouillir dans plusieurs eaux : elles s'y font dissoutes presque toute à fait, & après les filtrations, il n'est resté qu'un peu de matière semblable à de la boue ; je l'ai mise sécher, elle a pesé étant sèche six dragmes & demie elle était léger, noire comme de la suie, sans odeur ni sans goût apparent : je l'ai calcinée dans un creuset, en sorte qu'elle a demeuré rouge pendant une heure ; elle a jeté très peu de fumée, sa couleur est devenue jaune, & elle n'a diminué en poids que de demi dragme : elle n'a acquis aucune odeur : mais elle a pris un goût tant soit peu salé : je l'ai mise bouillir dans de l'eau, pour voir si j'en tirerais encore quelque portion de soufre ; j'ai filtré la liqueur, & j'ai versé dessus [472] des acides ; mais il ne s'y est fait aucune séparation, ni changement de couleur : j'ai fait sécher la matière restante ; elle a pesé étant sèche, cinq dragmes & demie : il s'en est donc fait diminution de demi dragme, cette diminution est venue d'un peu de sel qui s'est dissout dans l'eau : car la matière sèche après cette dernière coction ou lotion est demeurée insipide ; sa couleur est d'un jaune brun, ce ne peut être qu'un *caput mortuum* de l'Antimoine & du tartre.

J'ai tiré le soufre doré des décodions & lotions des scories aussi exactement que j'ai pu, comme j'avais fait des précédentes : il a paru dans la précipitation plus de coagulum, qui ressemblait à du sang figé : je l'ai bien lavé pour en emporter les sels, puis je l'ai fait sécher ; j'en ai eu huit onces & demie, lesquelles jointes à six onces & une dragme de régule, & à cinq dragmes & demie de parties terrestres font quinze onces & deux dragmes : il n'a donc eu qu'environ six dragmes de dissipation dans la livre d'Antimoine que j'ai employée en cette calcination.

Au reste, si les proportions des ingrédients que j'ai observées dans cette opération sont profitables à l'artiste, à l'égard [473] de la quantité du

régule qu'on en tire, elles le sont aussi à l'égard du soufre doré car j'en ai eu trois onces trois dragmes & demie, plus qu'en l'opération précédente.

Il faut que les lotions aient entraîné quatre onces cinq dragmes & demie de sels du soufre doré car les scories dont il a été tiré pesaient quatorze onces moins une dragme, & il ne s'en est séparé que cinq dragmes & demie de partie terrestre.

Ce soufre doré d'Antimoine a une odeur fade, & beaucoup plus mauvaise que celle du précédent : il m'a même excité une émotion & des nausées, pour lavoir seulement senti un peu trop longtemps : il est aussi un peu plus vomitif que l'autre, parce que étant entré moins de salpêtre & de tartre dans l'opération, il est moins empreint de sels fixes.

J'ai fait encore des régules d'Antimoine avec diverses autres proportions des mêmes ingrédients, mais je n'ai point réussi si bien pour les quantités des régules que j'en ai tirés, & pour celles des soufres, qu'en la dernière opération que j'ai décrite.

On peut encore tirer du régule du mélange de parties égales d'Antimoine & de tartre sans salpêtre, ou bien en mêlant [474] l'Antimoine avec du sel de tartre ; mais l'opération en sera beaucoup plus longue & elle produira moins.

J'ai fait encore du régule avec un mélange d'Antimoine de tartre, de charbon & d'un peu de salpêtre. Enfin on peut faire du régule d'Antimoine, par un grand nombre de méthodes qui le rendront également bon : il faut qu'il soit pesant, dur, compacte, beau, resplendissant, ressemblant a du métal ; mais cassant, brillant & cristallin en dedans. Sa pureté est ordinairement dénotée par une étoile qui occupe toute sa superficie d'en haut ; mais on n'en doit pas faire une règle générale : car il peut être très pur & très bon, sans que l'étoile y paraisse comme je le dirai dans la suite en parlant plus à fond de cette étoile.

*Fleurs blanches de régule d'Antimoine.*

J'ai pulvérisé grossièrement seize onces de régule d'Antimoine ; je les ai mises dans un pot de terre commun de grandeur médiocre, qui n'était point vernissé en dedans ; j'y ai adapté environ trois doigts au-dessus de la matière, un petit couvercle de la même terre, percé [475] en son milieu

d'un fort petit trou, & disposé à entrer dans le pot & à en sortir quand je l'ai voulu ; j'ai couvert le haut du pot de son couvercle ordinaire : j'ai placé ce pot entre les charbons ardents, en sorte que la partie d'en bas a rougi, & que le régule d'Antimoine a fondu : je l'ai laissé ensuite refroidir, & après avoir levé les deux couvercles, j'ai trouvé attachées à la superficie du régule qui était en masse, des fleurs blanches comme de la neige, & remplies de pointes brillantes ; je les ai détachées doucement avec une plume : il y en avait deux dragmes & quatorze grains.

J'ai remis le petit couvercle dans le pot, en la même situation qu'il était auparavant ; j'ai couvert le haut du pot de son grand couvercle : j'ai placé ce pot sur le feu, & j'ai donné une seconde fusion au régule, puis je l'ai laissé refroidir ; j'ai trouvé sur ce régule des fleurs semblables aux premières : il y en avait deux dragmes deux scrupules & six grains.

J'ai réitéré une troisième fois l'opération sur le même régule ; j'en ai retiré trois dragmes & demie de fleurs encore plus belles, plus brillantes, & plus disposées par aiguilles que les précédentes.

J'ai réitéré l'opération sur le même [476] régule pour la quatrième fois ; j'en ai retiré demi once de très belles fleurs disposées la plupart en aiguilles longues, comme des aiguilles à coudre, & formant ensemble par leur arrangement comme une petite forêt de cristaux. L'autre partie des fleurs, était attachée à un des côtés du régule, & elles représentait de la neige.

J'ai réitéré l'opération pour la cinquième fois ; j'en ai retiré demi once de fleurs aussi belles que les précédentes.

J'ai réitéré l'opération pour la sixième fois ; j'en ai retiré trois dragmes & un scrupule de fleurs, pareilles aux précédentes.

J'ai réitéré l'opération pour la septième fois ; j'en ai retiré trois dragmes de fleurs pareilles aux autres.

J'ai réitéré l'opération pour la huitième fois ; j'en ai retiré deux dragmes deux scrupules & demie de fleurs.

J'ai réitéré l'opération pour la neuvième fois ; j'en ai retiré deux dragmes, deux scrupules & six grains de fleurs.

J'ai réitéré l'opération pour la dixième fois ; j'en ai retiré demi once & deux scrupules & demi de fleurs.

j'ai réitéré l'opération pour l'onzième [477] fois ; j'en ai retiré trois dragmes & demie & six grains de fleurs.

J'ai réitéré l'opération pour la douzième fois ; j'en ai retiré demi once de fleurs.

J'ai réitéré l'opération pour la treizième fois ; j'en ai retiré cinq dragmes de fleurs.

J'av réitéré l'opération pour la quatorzième fois ; j'en ai retiré demi once & vingt-huit grains de fleurs.

J'aurais achevé de convertir en fleurs les seize onces de régule d'Antimoine si j'avais continué l'opération ; mais j'ai voulu voir si le régule qui était demeuré attaché au fond du pot, n'avait point reçu d'altération.

J'ai mêlé ensemble toutes mes fleurs de régule d'Antimoine, car elles étaient toutes pareilles ; j'ai trouvé que j'en avais tiré par les quatorze sublimations, six onces deux dragmes & demi scrupule on en tire moins dans les premières sublimations que dans les suivantes ; je n'ai pas même été toujours assuré d'en faire sublimer une aussi grande quantité en un temps qu'en un autre. Cette circonstance a dépendu de ce qu'on a donné le feu plus ou moins fort, ou de ce que le pot s'est tenu en une assiette droite [478] ou penchée : car quand il a incliné de quelque côté, pendant que le régule a été en fusion : on ne trouve pas tant de fleurs que quand le pot a demeuré droit. On pourra remédier aisément à ces petits accidents, en assurant le pot dans un fourneau : en sorte qu'il se tienne toujours droit, & donnant dessous un feu toujours égal : ce feu doit être d'une force suffisante, pour mettre le régule en fusion ; mais si l'on faisait monter les charbons trop haut autour du pot, & que le feu soit trop ardent : les fleurs qui se sublimenteraient, perdraient une partie de leur blancheur & de leur éclat, & elles prendraient une couleur jaunâtre. On y remédierait en les remettant dans le pot, & les faisant sublimer de nouveau par un feu moins fort.

Ces fleurs s'élevant pendant que le régule est en fusion ; mais elles ne se forment bien que pendant qu'il refroidit car alors les parties volatilisées, trouvent plus de facilité à s'unir, à se condenser & à se cristalliser. On

trouve aussi quelque légère quantité de ces fleurs, attachée au-dessous du petit couvercle qui est dans le pot.

J'ai trouvé au fond du pot après les sublimations le reste du régule ; il s'en [479] était séparé aux bords une matière blanche, jaunâtre & ressemblant à des scories; mais j'ai reconnu que cette matière était une portion des fleurs calcinée & rendurcie par le feu qui donnait en ces endroits là plus aplomb qu'ailleurs ; je l'ai détachée & je l'ai pesée : il y en avait six dragmes & un scrupule. J'ai pesé aussi le régule, j'en ai trouvé six onces & cinq dragmes : il faut donc qu'il se soit dissipé pendant les quatorze sublimations, deux onces deux dragmes & demie de régule : cette perte est assez inévitable, car la matière étant sur le feu jette perpétuellement des fumées qui ne peuvent pas être toutes arrêtée par les couvercles : de plus comme l'on a percé le petit couvercle en son milieu, pour donner de l'air à l'antimoine, & pour exciter les vapeurs à s'élever : on ne peut pas empêcher qu'il en passe toujours quelque quantité par ce trou, laquelle sort ensuite par les jointures du grand couvercle.

Le régule resté après les sublimations m'a paru au dehors de même couleur qu'auparavant qu'on en eut tiré les fleurs ; mais au-dedans je l'ai trouvé plus beau & plus brillant, d'une couleur semblable à celle de l'argent : il n'a été en rien altéré [480] par les calcinations, & il a retenu ses mêmes vertus.

Après avoir tiré les fleurs blanches du régule d'Antimoine ordinaire ; j'ai fait la même opération sur du régule d'Antimoine martial bien purifié ; j'en ai mis seize onces dans le même pot, & par des sublimations réitérées, je les ai réduites entièrement en belles fleurs toutes semblables aux précédentes ; j'en ai eu onze onces & une dragme : il s'en est donc dissipé quatre onces & sept dragmes.

Les unes & les autres fleurs blanches des régules d'Antimoine sont appelées fleurs d'Antimoine argentées, a cause qu'elles ont une couleur approchante de celle du précipité d'argent, on les nomme encore neige d'Antimoine parce qu'elles représentent de la neige.

On les estime un grand remède pour les fièvres intermittentes, si l'on en prend plusieurs fois de suite à l'entrée de l'accès & même dans les intervalles de la fièvre : elles font diaphorétiques, je n'ai point aperçu qu'elles excitassent de vomissement, quoiqu'elles soient tirées d'une

matière émétique & qu'on les donne en grande dose. On s'en sert pour les scrophules, pour la gale, pour les fièvres malignes, la dose est depuis un [481] scrupule jusqu'à deux dragmes.

J'ai fait plusieurs fois l'épreuve de ces fleurs dans les maladies dont j'ai parlé ; mais j'avoue que je n'en ai reconnu aucun effet : il est pourtant vraisemblable, qu'elles agissent à peu près comme le diaphorétique minéral : il est bon d'avertir que quand on en prend en grande dose, elles pèsent un peu sur l'estomac. Pour éviter cet accident, il est à propos d'y mêler quelque purgatif, comme un scrupule de jalap ou huit grains de diagrede, il les fera passer plus aisément.

J'ai essayé la même opération avec de l'Antimoine que j'avais calciné en poudre grise comme il a été dit, pour en faire du verre d'Antimoine : elle a bien réussi, & j'en ai retiré des fleurs semblables aux précédentes : cette dernière expérience détruirait l'opinion de ceux qui pourraient croire que les fleurs blanches qu'on tire des régules d'Antimoine seraient formées par quelques sels nitreux qui seraient demeurés attachés au régule quand on la fait ; car il n'est entré aucun sel dans cet Antimoine calciné. La matière qui est restée au fond du pot m'a paru de couleur aerugineuse ou approachante de celle du cuivre.

J'ai essayé la même opération avec [482] du verre d'Antimoine, elle a réussi.

J'ai essayé la même opération avec de l'Antimoine cru, elle ne m'a point réussi.

J'ai effrayé de revivifier les fleurs blanches de régule d'Antimoine en régule ; j'ai mis une once de ces fleurs dans un creuset, je l'ai couvert & je l'ai placé au milieu d'un grand feu où je l'ai laissé pendant plus d'une heure ; la matière s'est amollie & liquéfiée, & elle a jeté beaucoup de fumées, mais elle n'a point retourné en régule : il est demeuré seulement dans le creuset une manière de pâte qui en refroidissant, s'est réduite en pierre dure, pesante, de couleur pâle ou blanchâtre, tirant sur le jaune : je l'ai pesée : il y en avait demi once & demi dragme ; le feu en avait donc fait dissiper trois dragmes & demie. Si je l'avais laissée assez longtemps dans le feu, elle se serait entièrement dissipée en fumée cette matière est semblable à celle que j'avais retirée des bords du régule d'Antimoine après les sublimations.

J'ai essayé par une autre voie de revivifier ces fleurs en régule ; j'en est mêlé une once avec six dragmes de tartre blanc & demi once de salpêtre pulvérisés ; j'ai mis le mélange dans un creuset rougi au feu : il s'y est fait détonation & il s'est [483] réduit en belle fusion ; je l'ai versé dans un culot, & après qu'il a été refroidi, j'ai cherché dans la matière quelque morceau de régule ; mais je n'y en ai point trouvé.

il y a plusieurs choses remarquables dans l'opération des fleurs de régule d'Antimoine. Premièrement, il me paraît étonnant que les régules puissent être entièrement réduits en une substance non seulement blanche comme de la neige ; mais toute cristalline ou disposée en aiguilles très fines. Pour expliquer cet effet, je dis que tous ces cristaux sont les mêmes qui paraissent, mais beaucoup plus confusément, dans le régule d'Antimoine & que le feu a raréfié, développé & désunis. Pour ce qui est de la blancheur, elle procède de la même raréfaction & division qui a donné à la matière un grand nombre de surfaces, capables de faire réfléchir la lumière.

En second lieu, il me semble que ces fleurs qui étaient il n'y a pas longtemps du régule d'Antimoine, devraient retourner en la même substance par la fusion & par des sels réductifs, de même que l'Antimoine diaphorétique & beaucoup d'autres préparations d'Antimoine sont revivifiées par le feu : il faut que les parties [484] du régule, après une si grande raréfaction & désunion, soient hors d'état d'être réunies & désarrangés en la même situation qu'elles avaient auparavant, ce qui peut s'appeler une destruction du régule d'Antimoine.

En troisième lieu, il me paraît fort surprenant que ces fleurs qui faisaient la propre substance du régule d'Antimoine qui est un émétique assez fort, aient perdu par la seule raréfaction & sans addition d'aucun sel la qualité vomitive : il faut que le désarrangement que le feu a fait des parties du régule, ait affaibli & changé la disposition de leur soufre salin ; en sorte qu'il ne soit plus capable que d'atténuer les humeurs & de pousser par la transpiration.

J'ai mis en dissolution une dragme de fleurs blanches de régule d'Antimoine dans demi once d'esprit de sel & une autre dragme des mêmes fleurs, dans demi once d'eau régale : il s'est fait deux ou trois heures après une ébullition avec un peu de chaleur, principalement dans



la dissolution faite avec l'eau régale, & la matière a un peu gonflé : il est demeuré au fond un précipité blanc ; j'ai mêlé ensemble les deux dissolutions & précipités, & j'ai versé dessus beaucoup d'eau ; [485] j'ai jeté le tout sur un filtre : il m'est resté une poudre très blanche, je l'ai lavée plusieurs fois & je l'ai mise sécher : j'en ai eu deux dragmes & demi scrupule la matière a donc augmenté en poids de douze grains ; cette petite augmentation vient des pointes des dissolvants qui sont demeurées embarrassées dans les particules de l'Antimoine : cette poudre a retenu les qualités des fleurs d'Antimoine dont elle est sortie.

*Analyse du soufre doré d'Antimoine.*

J'ai premièrement voulu voir si le soufre doré, lavé & séché donnerait seul quelque teinture à l'esprit de vin ; j'en ai mis une portion dans un matras ; j'ai veriné dessus de l'esprit de vin à la hauteur de deux doigts ; j'ai bien bouché le vaisseau, & je l'ai placé en digestion chaudement ; je l'y ai laissé quinze jours l'agitant souvent ; le menstrue n'a reçu qu'une très faible teinture jaunâtre & une odeur semblable à l'esprit de vin tartarisé.

L'huile de térébenthine claire a mieux réussi que l'esprit de vin : car elle a tiré du soufre doré par la digestion une forte [486] teinture rouge brune, qu'on peut appeler baume de soufre stibial : elle a l'odeur & les vertus du baume de soufre ordinaire ; j'en ai fait prendre dix gouttes à un asthmatique : il a été un peu soulagé de son oppression : je n'ai point remarqué en ce baume aucun effet vomitif ; peut-être que si l'on en donnait une plus grande dose, il exciterait un léger vomissement, mais ce n'est qu'une conjecture.

En second lieu, j'ai fait la distillation du soufre doré d'Antimoine en la manière suivante ; j'en ai mis une once dans une cornue de verre : je l'ai placée dans un petit fourneau, j'y ai adapté un récipient, & après avoir lutté exactement les jointures ; j'ai donné dessous un feu gradué, il en est sorti une liqueur : j'ai poussé le feu très fortement, pendant deux heures ; puis j'ai laissé refroidir les vaisseaux, j'ai trouvé dans le récipient quatre scrupules d'une liqueur claire comme de l'eau, ayant une odeur de soufre très volatile, forte & pénétrante, d'un goût aigrelet agréable. On peut l'appeler esprit de soufre d'Antimoine : on croira peut-être qu'il vient d'une portion du vinaigre avec lequel on a fait précipiter le soufre doré ; mais il n'y a guère d'apparence en cette [487] pensée, si l'on considère que l'acide de ce vinaigre a été trop rompu & adouci par les

sels alkali & par le soufre pour qu'il y en soit resté. De plus les lotions soufre doré réitérées plusieurs fois doivent avoir entraîné & épuisé les sels ; mais ce qui me persuade le plus, que cette liqueur est l'acide véritable du soufre de l'Antimoine, c'est qu'elle a le goût de l'esprit de soufre commun, quoique faible, & une odeur toute semblable à celle de cet esprit quand il récemment tiré. J'ai bu six gouttes de cette liqueur dans de l'eau elle m'a paru faire le même effet de rafraîchissement que les autres acides : étant gardée elle a perdu son odeur sulfureuse la plus subtile, soit parce que sa partie volatile s'est dissipée, soit parce qu'elle s'est condensée.

J'ai cassé la cornue : il en est sorti une odeur forte de soufre semblable à celle de l'esprit ; j'ai trouvé attaché à sa voûte & son cou un peu de fleurs noires, brillantes, de mauvaise odeur sulfureuse, sans goût apparent ; je les ai ramassées il y en avait dix grains, j'en ai présenté au feu, elles ne se sont point enflammées, je les crois un peu vomitives : il était resté au fond de la cornue une masse raréfiée, pesant six dragmes & demie, rouge [488] presque partout, excepté quelques endroits où elle était noire & brillante, d'une odeur sulfureuse désagréable, d'un goût un peu salé. J'ai voulu voir si j'en pourrais tirer encore quelques fleurs : je l'ai pulvérisée & je l'ai poussée par le feu dans un vaisseau sublimatoire : il s'en élevé un peu de fleurs blanches semblables aux fleurs d'Antimoine ordinaires. J'ai calciné le reste de la matière jusqu'à ce qu'elle n'ait plus jeté de fumées. Il est demeuré dans le creuset une poudre grise cendrée, pesant une dragme & douze grains, légère, sans odeur, & d'un goût tant soit peu salé : elle n'a point bouillonné avec l'esprit de vitriol ; l'esprit de sel l'a tant soit peu pénétrée & blanchie ; mais sans aucune fermentation apparente. On voit par cette analyse qu'une once de soufre doré d'Antimoine contient six dragmes deux scrupules & demi de parties volatiles, ou de nature à être facilement enlevées par le feu.

J'ai essayé de tirer des fleurs du soufre doré d'Antimoine, sans l'avoir fait distiller. J'ai mis une once de soufre doré bien sec dans un vaisseau sublimatoire, & je l'ai poussé par le feu ; il s'est élevé au chapiteau des fleurs qui ont paru blanches ; mais étant détachées elles ont été grises. [489]

Les fleurs du soufre doré d'Antimoine doivent être moins vomitives que les fleurs d'Antimoine cru, parce que la qualité émétique de ce soufre a été corrigée par des sels alkali.

J'ai fait exactement l'expérience d'une distillation de soufre doré d'Antimoine, par laquelle un Auteur prétend qu'on tire sur la fin de l'opération une teinture rouge comme du sang. J'ai mis dans une cornue de verre une once de soufre doré d'Antimoine ; j'ai versé dessus quatre onces d'esprit de sel déphlegmé ; j'ai placé la cornue en digestion sur un petit feu, & je l'y ai laissée pendant vingt-quatre heures : il s'y est fait fermentation, & la matière est presque toute devenue blanche je l'ai mise en distillation par un feu gradué : il en est sorti un esprit blanchâtre bien moins acide que l'esprit de sel que j'avais employé. Cet esprit blanchâtre en s'éclaircissant, a déposé au fond du vaisseau une manière de magistère ou de poudre blanche ; j'ai augmenté le feu sous la cornue très fortement sur la fin: il s'est élevé & attaché à son cou & à sa voûte des fleurs blanches, mais il n'est venu aucune liqueur rouge ; j'ai cassé la cornue : il en est sorti une odeur de soufre forte & pénétrante ; j'ai ramassé les [490] fleurs, il n'y en a eu que demie dragme ; mais il en était tombé quelques-unes dans le récipient : j'ai trouvé au fond de la cornue une petite masse raréfiée, grise sans odeur, d'un goût un peu salé pesant trois dragmes & deux scrupules : il est donc sorti par cette distillation, demi once & un scrupule de la substance d'une once de soufre doré d'Antimoine ; mais comme je ne faisais cette opération que pour tirer une teinture rouge que l'Auteur promet, on peut dire qu'elle n'a point réussi.

J'ai encore essayé de tirer par une autre manière les fleurs du soufre doré d'Antimoine : j'ai mêlé exactement ensemble deux onces de ce soufre & une once de fleurs de sel armoniac ; le mélange a rendu une petite odeur urineuse ; je l'ai mis dans une petite cucurbite de verre, à laquelle j'ai adapté un chapiteau & un récipient ; j'ai lutté exactement les jointures, & par un feu gradué : j'ai fait distiller premièrement un peu de liqueur, puis il s'est élevé & attaché au chapiteau une légère quantité de fleurs blanches, qui a été suivie par des fleurs rouges : j'ai continué le feu jusqu'à ce qu'il ne montât plus rien ; la sublimation a été faite en trois heures. Quand les vaisseaux [491] ont été refroidis, je les ai délutés ; j'ai trouvé dans le récipient demi once de liqueur claire urineuse, salée, dans laquelle étaient descendues quelques fleurs rouges, & dans le chapiteau, une once & six dragmes de fleurs rouges qui venaient en partie du sel armoniac & en partie de l'Antimoine : celles du sel armoniac ne paraissaient rouges qu'à cause de leur mélange avec celles de l'Antimoine, car elles sont naturellement blanches. Je les ai séparées en

les lavant avec de l'eau chaude : car les fleurs de sel armoniac qui sont proprement un sel, se sont dissoutes & ont laissé les fleurs d'Antimoine que j'ai encore bien lavées, puis je les ai mises sécher ; j'en ai eu deux dragmes & un scrupule, elles sont d'une assez belle couleur rouge, sans odeur ni goût, & elles ressemblent beaucoup à celles que j'ai tirées par les sublimations précédentes du mélange de l'Antimoine cru & du sel armoniac.

J'ai trouvé au fond de la cucurbite une poudre grise salée, pesant six dragmes : C était la partie la plus terrestre du soufre doré mêlée avec quelque portion la moins volatile des fleurs de sel armoniac.

J'ai fait prendre en une dose par la [492] bouche huit grains des fleurs rouges de soufre doré d'Antimoine : elles n'ont point fait vomir ni aller par bas ; je les crois diaphorétiques & bonnes pour l'asthme. Peut-être que si l'on en donnait une plus grande dose, elles produiraient quelque effet purgatif.

#### ARTICLE VIII.

##### *Calcination de l'Antimoine avec le fer, pour en tirer du régule d'Antimoine martial.*

J'ai mis rougir à grand feu dans un creuset huit onces de pointes de clous de maréchal ; je les ai laissé calciner pendant une heure ou jusqu'à ce qu'ils aient un peu blanchi ; j'y ai alors jeté cuillerée à cuillerée, seize onces d'Antimoine pulvérisé : j'ai continué un grand feu, les clous se sont fondus en peu de temps avec l'Antimoine ; j'y ai ajouté peu à peu trois onces de salpêtre : il s'eut fait une légère détonation, & le tout s'est mis en belle fusion ; j'ai versé la matière fondue dans un mortier de fer chauffé & graissé, & j'ai frappé tout autour, afin de faire descendre au fond la partie réguline. [493] Quand la matière a été refroidie, j'en ai séparé les scories, & j'ai trouvé dessous un régule assez beau, luisant, cristallin, pesant dix onces, participant du fer, & plus dur que le régule d'Antimoine commun. Les scories étaient en masse compacte, ferrugineuse, noirâtre, pesant treize onces : il s'est donc fait dissipation de quatre onces du mélange.

Pour rendre le régule plus pur, je l'ai pulvérisé, & je l'ai mis en fusion dans un creuset au milieu du feu ; j'y ai ajouté deux onces d'Antimoine en poudre & trois onces de salpêtre : il s'y est fait détonation & le

mélange s'est mis en belle fusion; je l'ai versé dans un mortier chauffé & graissé, où je l'ai laissé refroidir ; j'y ai trouvé une masse de régule plus pur & plus beau que le précédent, pesant neuf onces, couvert de scories ferrugineuses comme les précédentes ; mais d'un noir plus grisâtre, pesant trois onces & six dragmes : il s'est donc dissipé dans cette purification, deux onces & deux dragmes du mélange.

J'ai fait refondre le régule, & j'y ai jeté peu à peu trois onces de salpêtre il s'y est fait une détonation fort légère, & la matière étant en belle fusion, je l'ai versée dans un mortier de fer chauffé. [494]

Quand elle a été refroidie ; j'y ai trouvé une masse de beau régule, pesant huit onces & quatre dragmes & demie, le régule a donc diminué dans cette seconde purification de trois dragmes & demie. Les scories qui le sont trouvées dessus étaient un salpêtre bruni ou de couleur blanche grisâtre : cette couleur montre que ce salpêtre n'avait trouvé guère d'impuretés dans la matière.

J'ai remis fondre encore une fois le régule ; j'y ai jeté du salpêtre comme devant, je l'ai couvert & je l'ai poussé par un très grand feu tout autour jusqu'à ce qu'il soit en une fusion parfaite : je l'ai alors versé dans un culot de fer bien chauffé & graissé pour l'y laisser refroidir sans le remuer : lorsqu'il a été refroidi je l'ai séparé des scories qui étaient blanches jaunâtres : car le salpêtre n'avait presque plus trouvé d'impureté avec laquelle il se pût mêler ; j'ai eu huit onces d'un fort beau régule étoilé : il a donc diminué par cette dernière purification, de quatre dragmes & demie.

Toutes les diminutions qui se sont faites, sont venues non-seulement des impuretés que le salpêtre a prises & réduites en scories ; mais aussi de ce que la matière a demeuré plus ou moins de temps [495] dans le feu : car étant en fusion elle a toujours jeté des fumées.

Chaque purification qui a été donnée ce régule a emporté ou fait dissiper une portion de sa partie martiale ; mais il ne faut pas croire comme font quelques-uns, qu'en le purifiant dans sa perfection, il reste à la fin privé entièrement de fer, car il en retient toujours. C'est ce qu'on reconnaît aisément par sa dureté : car il est plus dur que le régule d'Antimoine commun, & parce qu'étant pulvérisé, il est irrité attiré par la pierre d'aimant, ou même par un couteau aimanté, ce qui n'arriverait pas s'il ne contenait point de fer.

On tire à proportion plus de régule martial que de régule d'Antimoine ordinaire tant à cause du fer qui y est resté, que parce que n'étant point entré de tartre dans sa préparation, & même y ayant été employé moins de salpêtre qu'en l'autre, il y est demeuré plus de parties sulfureuses : c'est ce que j'avais déjà bien remarqué dans les distillations que j'en ai faites, & entre autres dans celles des beurres d'Antimoine : car il rend un peu de cinabre, ce que ne fait pas le régule d'Antimoine ordinaire.

J'ai voulu voir si je pourrais tirer quelque [496] soufre des scories du régule d'Antimoine martial ; j'ai pulvérisé toutes ces scories : je les ai fait bouillir environ une heure dans de l'eau ; j'ai filtré la liqueur, elle était rougeâtre ; j'ai versé dessus du vinaigre, elle s'est troublée, & il s'est fait un précipité jaunâtre qui a eu la même mauvaise odeur que celui des scories du régule d'Antimoine ordinaire ; mais il a été bien moins abondant : je l'ai séparé par le filtre, je l'ai lavé & je l'ai fait sécher, j'en ai eu quatre scrupules : il est rouge, tout semblable à l'autre soufre doré, & de la même qualité : il n'y paraît point d'impression du fer mais il se peut faire qu'il en ait sans qu'il y paraisse : la matière qui est restée est noire & grossière comme du fer.

Comme cette opération de régule d'Antimoine martial est longue & assez difficile à faire, à cause des clous qui ont un peu de peine à se fondre, j'ai recherché d'autres voies plus aisées. [497]

#### ARTICLE IX.

##### *Autre calcination de l'Antimoine avec le fer, pour en tirer du régule martial.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble seize onces d'Antimoine cru, huit onces de limaille d'acier, douze onces de tartre & six onces de salpêtre raffiné ; j'ai mis le mélange cuillerée à cuillerée dans un grand creuset rougi au feu : il s'y est fait détonation & la matière s'est mise en fusion : je l'ai versée dans un mortier de fer ; j'en ai retiré quand elle a été refroidie une masse de régule pesant douze onces & sept dragmes, lisse & marbrée en dessus de couleur blanche, violette, purpurine & jaune, brillante en dedans, cristalline, compacte, pesante comme a coutume d'être le régule d'Antimoine. Cette masse était couverte de quatorze onces de scories noires comme du fer, médiocrement pesantes : le mélange a donc diminué dans la calcination de quinze onces & une dragme.

J'ai fait refondre le régule ; j'y ai ajouté un mélange de deux onces d'Antimoine, de deux onces de tartre, & de [498] deux onces de salpêtre : il s'y est fait une grande détonation, & quand la matière a été en belle fusion, je l'ai versée dans un mortier de fer pour l'y laisser refroidir ; j'ai eu douze onces de régule plus beau & plus pur qu'auparavant, couvert de trois onces & demie de scories noires ferrugineuses, la matière a donc diminué de trois onces & trois dragmes.

J'ai fait refondre le régule pour la seconde fois, j'y ai ajouté peu à peu un mélange de deux onces de salpêtre & d'une once de tartre ; il s'y est fait détonation : quand elle a été passée & que la matière a été réduite en belle fusion je l'ai versée dans un mortier de fer, j'ai eu onze onces de régule encore plus beau & plus pur qu'auparavant: il était couvert de deux onces & une dragme de scories blanches, jaunes & noirâtres ; la matière a donc diminué d'une once & sept dragmes pendant la fusion.

J'ai mis refondre le régule encore deux fois, & à chaque fusion j'y ai ajouté deux onces de salpêtre : il s'y est fait une légère détonation, après laquelle en la dernière fois j'ai couvert le creuset & j'ai fait tout autour un très grand feu pour réduire la matière en une fusion très exacte : je l'ai versée dans un culot [499] de fer, chauffé & graissé ; j'ai eu une à masse de régule étoilé bien pur, pesant neuf onces, couvert de scories jaunes.

Cette dernière préparation de régule d'Antimoine martial peut être préférée à la précédente ; car elle se fait plus aisément, & il m'a paru qu'on en tirait davantage de régule, également beau & pur.

#### ARTICLE X.

*Autre calcination de l'Antimoine avec le fer, pour en tirer du régule martial.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble seize onces d'Antimoine cru, douze onces de tartre, dix onces de salpêtre & huit onces de limaille d'acier ; j'ai jeté le mélange cuillerée à cuillerée dans un creuset rougi au feu : il s'y est fait une grande détonation, & la matière s'est mise en fusion ; je l'ai versée dans un culot de fer & je l'ai laissé refroidir ; j'ai eu six onces de beau régule martial étoilé, & aussi pur qu'il le pouvait être : il était couvert de vingt deux onces de scories ferrugineuses noirâtres ; la matière a donc [500] diminué de dix-huit onces dans la calcination.

On tire moins de régule d'Antimoine martial par cette dernière opération, que par les précédentes ; mais il se fait bien plus aisément & plus promptement, puisque par une seule calcination, il a été très pur & étoilé ; au lieu que par les méthodes précédentes, il a eu besoin d'être purifié trois ou quatre fois.

On pourrait peut-être croire que la lie limaille d'acier que j'ai employée dans les deux dernières préparations au lieu des clous, aurait passé toute, par la légèreté de ses parties, dans les scories, & que le régule n'en aurait rien retenu ; mais il n'y a pas beaucoup de vraisemblance en cette opinion : car la limaille quoiqu'en parcelles plus légères que les clous, se ramasse & se met en fusion par le feu, par l'Antimoine & par les autres ingrédients qui lui ont été adjoints, en sorte qu'elle ne diffère en rien quand elle est fondue d'avec les clous fondus. Et afin que le Mars ait plus de pente à se précipiter & à s'unir avec le régule ; j'ai préféré ici la limaille d'acier à celle du fer, parce qu'elle est plus fixe & plus pesante : ces raisons me semblent probables. Mais afin d'être assuré qu'il est resté du Mars dans [501] ces régules ; j'ai fait une expérience : j'ai préparé séparément & de la même manière des Antimoines diaphorétiques. Un avec mon régule d'Antimoine martial, l'autre avec du régule d'Antimoine commun ; j'ai trouvé que l'Antimoine diaphorétique fait avec le régule martial, était moins blanc que l'autre : cette différence de couleur ne peut provenir que du Mars, qui gardant toujours sa couleur naturelle, en a donné une au diaphorétique, plus brune qu'il ne l'aurait eut, s'il avait été privé entièrement de ce métal.

#### ARTICLE XI.

##### *Autre calcination de l'Antimoine avec le fer, pour en tirer du régule martial.*

J'ai encore expérimenté une autre préparation de régule d'Antimoine martial, dont plusieurs se servent : elle ne diffère de la première dont j'ai parlé que par les proportions des ingrédients.

J'ai fait rougir & calciner par un grand feu pendant une heure dans un creuset, huit onces de pointes de clous de maréchal ; j'y ai jeté peu à peu trente-deux [502] onces d'Antimoine en poudre, lorsque la matière a été fondue, j'y ai ajouté cuillerée à cuillerée trois onces de salpêtre : il s'y est fait détonation, & le tout étant en belle fusion, je l'ai versé dans un



mortier graissé : il s'y est refroidi en une masse, pesant trente-neuf onces ; le mélange n'a donc diminué dans la calcination que de quatre onces : j'en ai séparé douze onces de beau régule, couvert de vingt-sept onces de scories dures, pesantes, ferrugineuses, grises.

J'ai mis refondre le régule : j'y ai ajouté trois onces de salpêtre, il s'y est fait une légère détonation ; j'ai versé la matière fondue dans un mortier graissé ; j'en ai retiré quand elle a été refroidie dix onces de beau régule ; couvert de trois onces & deux dragmes de scories jaunâtres brunes : la matière a donc diminué dans la fusion d'une once & six dragmes.

J'ai remis le régule en fusion au feu, & j'y ai ajouté trois onces de salpêtre comme devant : il s'est fait une détonation légère ; j'ai versé la matière dans un mortier de fer chauffé & graissé, & quand elle a été refroidie ; j'en ai retiré huit onces & six dragmes de régule, couvert de deux onces & trois dragmes de [503] scories jaunes : il s'est donc fait dissipation d'une once & sept dragmes de la matière dans la calcination.

J'ai remis pour la dernière fois le régule en fusion ; j'y ai ajouté trois onces de salpêtre : il y a excité très peu de détonation ; j'ai couvert le creuset & je l'ai entouré d'un feu très fort pour exciter à la matière une parfaite fusion, puis je l'ai versée dans un culot de fer chauffé & graissé : j'ai eu un régule étoilé parfaitement beau, pesant sept onces & demie, couvert de deux onces & une dragme de scories blanchâtres ; la matière a donc diminué dans la fusion de deux onces & une dragme.

Cette manière de préparer le régule d'Antimoine martial le rend d'une beauté singulière : car il est plus brillant & d'un plus bel œil que tous les autres ; mais il est moins martial, puisqu'on n'y emploie que quatre onces de fer, sur chaque livre d'Antimoine, au lieu qu'aux autres préparations, on en fait entrer huit onces : la méthode en est aussi moins profitable ; car elle rend bien moins de régule : pour ce qui est des vertus, elles sont semblables. [504]

*De l'étoile qui paroît sur les régules, d'Antimoine.*

LE régule d'Antimoine étant en fusion, reçoit une manière de moule du fond du creuset, dans lequel on le laisse refroidir, ou du culot, ou du mortier de fer, dans lequel on l'a versé, & il a toujours une surface plate & orbiculaire. En cette surface quand il a été bien purifié, paraît ordinairement une figure d'étoile dont les rayons beaux, larges &

resplendissants, s'étendent depuis leur centre qui est au milieu, jusqu'aux extrémités de la circonférence le centre de cette étoile est ordinairement relevé en bosse, ou en une manière de petit sommet ; mais cette circonstance n'est pas générale, elle ne se rencontre pas toujours sur les pains de régule étoilés. On en trouve quelques-uns, où tout au contraire au lieu de l'éminence, il s'est fait au centre de l'étoile une petite cavité, & d'autres où le centre est uni avec l'étoile sans éminence ni cavité.

Du centre de l'étoile, de quelque manière qu'il soit disposé, sortent des rayons formés en lame d'épée sur les grands pains [505] de régule & en figure de feuille, approchante de celle du citronnier sur les petits pains ; tous ces rayons sont étroits dans leur origine, s'élargissant peu à peu jusque dans leur milieu, diminuant de même & finissant en pointe : ces rayons sont un peu relevés en des endroits & cases en d'autres, sillonnés par des sillons qui paraissent d'abord assez confus, mais qui sont pourtant presque parallèle : ils représentent en quelque façon les veines des feuilles des arbres.

L'étoile du régule n'est que superficielle elle ne se continue point dans la masse du pain comme plusieurs le croient : il est aisé de le reconnaître si on casse ce pain de régule ; mais pour en être encore plus convaincu, j'ai limé plusieurs de ces étoiles avec une lime douce : il n'en a plus paru dessous j'ai ensuite cassé plusieurs pains de régule, le dedans a été en la plupart un amas confus de petits cristaux entrecoupés les uns par les autres & entrelacés. Il est vrai que j'ai trouvé en quelques-uns de ces pains cassés, que les cristaux étaient rangés par ordre, prenant leur centre au milieu du haut du pain & descendant jusqu'en bas, en façon de rayons ; mais - ce n'était pas les rayons de la superficie du régule continués [506] : ils étaient disposés de haut en bas, & c'était proprement une simple cristallisation, telle qu'on la voit dans les pains du sel armoniac. J'ai par curiosité remis en fusion un de ces pains de régule, pour voir s'il reprendront la même disposition de ses parties en refroidissant ; j'y ai ajouté du salpêtre, comme pour le purifier davantage, je l'ai laissé refroidir : il a paru dessus une nouvelle étoile : je l'ai cassé ; mais je n'y ai plus trouvé les mêmes figures, tous les cristaux du dedans ont été confondus : ces différences de cristallisations doivent procéder d'une fusion plus ou moins forte. qu'on a donné au régule, & de ce qu'il s'est refroidi plus ou moins vite. Quoi qu'il en soit, on ne peut.

pas déterminer au juste la figure ni l'arrangement, des parties internes du régule, comme on détermine la disposition de ses parties externes.

La formation de l'étoile qui parait en la superficie du régule d'Antimoine est difficile à expliquer, je donnerai ici mes conjectures.

Je crois que trois circonstances concourent à former cette étoile : la première vient de la disposition naturelle des parties de l'Antimoine ; car ce, minéral [507] se trouve toujours en longs cristaux ou rayons, soit dans la mine, soit après qu'il a été purifié de sa gangue ou partie terrestre. Si l'on considère bien ces cristaux, principalement dans l'Antimoine minéral, on verra qu'ils sont de la même figure & de la même largeur que les rayons de nôtre étoile du régule, excepté que comme ils ne sont point rangés en étoile, ils ne commencent ni ne finissent en pointe.

Ces cristaux ne peuvent pas se ranger en figure d'étoile dans l'Antimoine cru, parce qu'ils en sont empêchés par une grande quantité de soufre ; mais quand ils en ont été purifiés en partie par l'opération du régule : ils se trouvent en une matière plus dure & plus compacte qui les rend plus roides & plus en état de s'étendre, suivant leur détermination naturelle.

La seconde circonstance vient de l'action violente du feu, qui poussant la matière fondue du centre à la circonférence, donne lieu à l'arrangement des rayons car l'étoile ne parait point si l'on n'a rendu la matière en fusion exacte par une grande chaleur. L'étoile ne sa forme qu'à la superficie du régule & non point dans la masse, parce qu'apparemment [508] les cristaux se trouvent qu'en haut de la facilité à s'étendre suivant leur détermination naturelle : au contraire ceux du dedans n'ayant pas cette même liberté, à cause qu'ils sont pressés de tous côtés, ils s'entrelacent ordinairement les uns dans les autres, & il n'en résulte qu'un arrangement confus.

La troisième - circonstance vient des scories : car le régule qui est en fusion, écartant le plus qu'il peut ces scories, de même qu'une liqueur qui bout écarte son écume : il arrive que non-seulement la superficie du régule prend la forme du bouillonnement qui se fait en étoile ; mais que les scories qui sont toujours en fusion, moins exacte que le régule, & qui sont une matière molasse & pâteuse, tombant sur l'étoile quand elle commence un peu à se refroidir, l'arrêtent & la fixent : c'est ce qui fait qu'elle demeure relevée sur la superficie du régule, de même que le bouillonnement est toujours élevé au-dessus de la matière. On trouve

aussi par la même raison que la partie de la masse des scories qui touche l'étoile immédiatement, en a pris exactement la figure, & en est devenue un moule parfait.

Ce qui m'a déterminé à croire que les scories contribuent à la formation de l'étoile, [509] est que j'ai souvent mis en parfaite fusion du régule d'Antimoine très pur & étoilé séparé de ses scories : il ne s'y est formé aucune étoile en refroidissant au lieu que quand les scories y ont été, l'étoile s'y est toujours faite. On peut ajouter à ce que j'ai dit, que les scories couvrant le régule pendant la fusion, lui occasionnent une chaleur plus violente que quand elles ne s'y rencontrent point, & par ce moyen elles contribuent encore former l'étoile.

Mais on me demandera sans doute comment le régule qui est plus en fusion que les scories peut imprimer un moule dans ces scories, puisqu'une matière pour pouvoir être moulée, doit être plus molle que le moule. Je réponds qu'en cette occasion, le régule d'Antimoine qui est toujours empreint de soufre, & par conséquent disposé à s'élever, étant poussé par le feu, pousse aussi les scories avec tant de force qu'il y imprime son étoile.

La petite éminence, ou la cavité qui se trouvent aux centres des étoiles, se forment l'une ou l'autre suivant les différents pressements que font les scories sur la matière réguline.

Les plus petites masses de régule portent leur étoile aussi régulière que les [510] plus grosses ; j'en ai fait quelques-unes qui ne pesaient pas plus de deux scrupules ou de demi dragme, desquelles l'étoile était très bien formée.

Il m'a paru que le régule d'Antimoine martial ne prenait pas l'étoile si facilement que le commun ; j'en attribue la cause à ce que non seulement il est moins purifié de son soufre ; mais à ce que ses premières scories sont trop dures pour mouler l'étoile s'il s'en faisait, ou les dernières en trop petite quantité pour couvrir suffisamment la surface du régule. On vient pourtant à bout de rendre ce régule étoilé, pourvu qu'on le mette en fusion très exacte, & même plus forte que celle qu'on fait pour le régule d'Antimoine ordinaire, afin que les scories se fondent aussi parfaitement que le régule car si ces scories demeurent dessus la matière fondue en forme de croûte, l'étoile ne se formera point : il est bon de se servir pour cette opération, d'un fourneau de fonte.

L'étoile se trouve quelquefois irrégulier & un peu confuse, ce qui vient de ce que le vaisseau qui contenait le régule, pendant qu'il s'est refroidi, n'a pas été tenu droit : car pour peu qu'il se soit penché, & que la matière ait été brouillée, [511] les rayons perdent leur détermination & leur arrangement naturel. On voit sur des pains de régule des étoiles à demi couvertes ; sur d'autres, elles le sont presque tout à fait sur d'autres, elles ne paraissent qu'en' une partie de la surface en forme d'un petit arbre, tout le reste ayant été couvert. Sur d'autres, elles se sont déterminées en des simples raies ou sillons sans ordre. Sur d'autres, elles ont été entièrement absorbées par la matière du régule qui a coulé dessus, & il n'en reste que de légères traces vers les bords.

L'étoile ou une infinité d'autres figures qui se peuvent former sur le régule d'Antimoine, n'y paraissent guère qu'il n'ait été bien purifié, & l'on doit les prendre pour des marques de sa perfection ; mais il ne faut pas croire qu'elles y soient absolument essentielles, & que le régule qui en est privé, ne puisse jamais être dans sa pureté parfaite : car nous voyons souvent des régules d'Antimoine aussi purs qu'ils le peuvent être, sans aucune marque d'étoile, ni d'autre figure. [512]

*Des vertus des régules d'Antimoine & des formes qu'on leur donne ordinairement pour s'en servir.*

Les régules d'Antimoine ordinaire & martial ont tous deux une, même qualité qui est de purger par haut & par bas, étant pris en substance bien pulvérisés, ou en infusion dans du vin. La dose des régules en poudre est depuis deux grains jusqu'à huit, enveloppés dans un peu de conserve de rose ou de violette. La dose de l'infusion est depuis demi once jusqu'à quatre onces.

On forme dans des moules du régule d'Antimoine en petites balles lesquelles on appelle pilules perpétuelles, parce qu'elles ont la figure & la grosseur, des pilules ordinaires, & qu'étant prises & rendues, par bas, & bien lavées, elles sont en état d'être prises derechef & de purger comme auparavant : ce qu'on peut continuer ou réitérer une infinité de fois, sans quelles paraissent avoir en rien diminué de leur volume. On n'en prend ordinairement qu'une à chaque fois, & il est remarquable qu'encore que le régule soit vomitif dans toute sa substance, la bale ne purge que par bas avec douceur, [513] sans exciter aucun vomissement la raison en est qu'à cause de sa pesanteur, elle ne séjourne point assez

dans l'estomac, pour qu'il s'y en puisse détacher assez de parties sulfureuses & salines, qui en picotent & irritent les fibres elle se précipite dans les intestins, où étant arrêtée en quelque façon, à cause de leurs circonvolutions, elle a plus le temps d'y produire son effet purgatif ; mais elle ne purge pas abondamment, parce qu'elle y demeure encore trop peu pour pénétrer & dissoudre beaucoup d'humeurs. Deux bales de régule prises l'une immédiatement après l'autre ne donneraient guère plus de purgation qu'une seule, parce que la première étant poussée par la seconde elles se précipiteraient avec trop de vitesse, & elles ne pourraient pas demeurer assez longtemps dans les intestins pour y communiquer leur vertu purgative.

Au reste, il n'y a pas de purgatif qui soit en état de faire un plus grand progrès que celui-ci : car une seule bale de régule d'Antimoine passant d'une famille à l'autre, serait capable de procurer sa vertu évacuante à plusieurs générations.

Quoique la bale qui a été prise & rendue un grand nombre de fois, paraisse [514] n'avoir diminué ni en volume ni en poids ; j'ai pourtant aperçu une légère diminution dans sa pesanteur, & je crois qu'il s'en est fait une plus grande ; mais qu'en la place des parties sulfureuses & salines qui en sont sorties, & qui ont fait les purgations, il s'y est introduit des corps étrangers ; ce qui m'a confirmé dans ce sentiment, est que quand la bale a servi environ trente fois, elle ne purge plus tant qu'elle faisait. On remédie à cet accident en la limant doucement tout autour, pour en emporter seulement la superficie dans laquelle il s'était apparemment attaché quelque crasse : elle devient ensuite autant purgative qu'au commencement.

On peut faire du vin émétique, en mettant infuser pendant deux ou trois jours des bales de régule d'Antimoine dans du vin blanc ; mais ce vin deviendra émétique plus facilement & en moins de temps, si l'on a pulvérisé subtilement les bales avant que de les mettre en infusion, parce que la liqueur touchant la matière par plus de surfaces & de côtés, s'empreindra mieux de sa substance.

Une bale de régule d'Antimoine pulvérisée aurait une force dans le corps infiniment plus grande qu'étant entière : il serait dangereux d'en prendre seulement [515] la huitième partie en une dose par la bouche elle purgerait par haut & par bas avec beaucoup de violence, parce que ses

parties divisées & rendues légères demeureraient longtemps dans le ventricule, & passeraient ensuite lentement par les intestins : il ne faut considérer la bale de régule pulvérisé, que comme un autre morceau de régule d'Antimoine en poudre, & l'on ne doit pas donner une dose de l'un plus grande que celle de l'autre.

On fait des tasses & des gobelets de régule d'Antimoine en versant le régule fondu dans des moules ; je me suis servi longtemps du moule à gobelet, qui est décrit dans mon livre de Chimie, & représenté en la planche sixième ; mais on y réussit rarement de la première fois on est contraint de réitérer à faire fondre, le régule & à le jeter dans le moule, parce que la matière de ce régule est toujours aigre, & par conséquent difficile à se lier. Or on comprend assez que s'il y a la moindre ouverture au gobelet il est incapable de servir : il faut recommencer l'opération en le faisant refondre par le feu dans un creuset & le versant dans le moule : ce qu'il est nécessaire de répéter jusqu'à ce que le gobelet soit entier partout & en état de perfection. [516]

Le régule d'Antimoine martial est préférable en cette occasion au régule ordinaire, parce qu'il est plus dur, plus métallique, & que ses parties s'unissent mieux. J'ai remarqué que quand il a reçu trois ou quatre purifications, il se moule plus difficilement en gobelet ou en tasse ; que quand il n'en a reçu que deux ; apparemment parce que plus on l'a purifié plus on en a enlevé des parties du le rendaient ferme & compacte ; j'ai même reconnu aussi que quand on est contraint de refondre & de jeter plusieurs fois le régule dans le moule à cause des ouvertures qui s'y rencontrent, plus on réitère la fusion, plus il devient aigre & difficile à s'unir : par cette raison je prends mes précautions autant que je peux afin que l'opération réussisse par un petit nombre de fusions : ces précautions sont de donner au régule une fusion modérée, qui ne soit ni forte ni trop faible car si elle est trop forte ; la matière se trouvant trop coulante tombera trop vite vers le bas du moule, & il n'en demeurera point assez au-dessus : si au contraire la fusion est trop, faible, le régule n'étant point assez chaud, ne s'étendra point suffisamment & il aura du vide en plusieurs endroits, & trop [517] d'épaisseur en d'autres : il faut que ma matière étant d'une certaine consistance, ait seulement le temps de couler autour du moule pour s'y coaguler : il est nécessaire aussi, que le moule ait été chauffé avant qu'on y verse le régule fondu, afin que le refroidissement, ne se faisant point

trop vite, la matière ait le temps de se répandre partout. On graisse légèrement le moule quand il est chaud, afin que le gobelet, s'en détache lus aisément : car comme le régule d'Antimoine est fragile, le moindre effort qu'on ferait pour séparer du moule, serait capable de le casser. C'est là ce qu'il faut observer quand, on veut former le gobelet de régule d'Antimoine dans le moule dont j'ai parlé ; mais j'ai quitté cette méthode pour, reprendre celle du sable qui m'a paru beaucoup plus facile & plus prompte.

Il faut avoir un châssis qui ait environ un, pied & demi en quarré & un pied de hauteur, se divisant quand on le veut, en, plusieurs châssis. On met dedans ce châssis du sable un peu humecté, en sorte qu'il soit en pâte assez solide : on y enfonce tout à fait un ou plusieurs gobelets, ou des tasses d'étain, en la quantité qu'on veut faire des gobelets ou des tasses, de régule : on remplit ces vases du même [518] sable humecté, on presse & l'on unit bien le tout avec un gros bâton fait en polissoir. Il est à remarquer qu'avant que de remplir les vases d'étain avec du sable humecté, l'on y passe du charbon pulvérisé, afin que le sable ne s'y attache point trop, & qu'il s'en sépare plus aisément quand on veut le retirer. Après donc qu'on a bien rempli les vases : on renverse le châssis, le dessus dessous, & l'on en fait sortir le sable moulé : on ôte aussi le gobelet du lieu où il était : il y laisse sa cavité & son moule. On fait entrer le sable moulé dans cette cavité & on le renverse, puis on fait un trou au sable du châssis qui répond au cul du moule.

Pendant cette petite manœuvre, on met fondre; par un grand feu dans un creuset ; une quantité de régule d'Antimoine martial plus ou moins grande, suivant le nombre des moules de gobelets ou de tasses qu'on a préparés ; & quand il est en belle fusion, on le verte promptement dans les moules par le trou qui a été dit, jusqu'à ce que le moule & le trou de régule soient remplis. On le laisse alors refroidit tout à fait, puis on sépare du moule le vase, qui se trouve très bien formé par cette seule fois, sans crevasse ni autres ouvertures ; mais il, faut couper tout doucement [519] par la lime un bâton de régule qui demeure attaché au cul du vase, & qui vient de ce qu'on a rempli plus haut qu'il ne fallait le trou qu'on avait fait, afin d'être assuré que le moule est bien rempli. On polit ensuite ce vase avec une peau de chien de mer, & il est alors en état de perfection.



Je trouve que le gobelet de régule est plus commode que la tasse, parce qu'étant moins évasé par le haut, le vin s'y évente moins, on en fait de différentes grandeurs : celui que je forme ordinairement pèse huit onces, & il contient sept à huit onces de vin ; j'emploie pour le faire dix onces de régule ; mais j'en retire quelques morceaux qui viennent du bâton, dont il a été parlé & de ce qui peut être resté dans le creuset : ces morceaux peuvent être jetés en moule comme devant avec d'autre régule, ou être employés à d'autres usages comme s'ils n'avaient point été travaillés.

Le gobelet & la tasse de régule d'Antimoine sont employés au seul usage de faire du vin émétique : on les remplit de vin blanc on les couvre & on les place dans une étuve, ou en un autre lieu un peu chaud, on les y laisse un jour ou deux : pendant ce temps là le vin s'empreint [520] de la substance la plus détachée du régule & devient vomitif : on peut retirer ce vin de ces vases & en mettre d'autre pour l'y laisser un même espace de temps : il fera aussi vomitif que le premier. On pourra continuer de même à mettre de nouveau vin dans les vases & à le retirer, jusqu'à ce qu'on ait assez de vin émétique ; mais quand on aura fait vingt cinq ou trente fois ces espèces d'infusions, on s'apercevra que le vin prendra moins de vertu émétique & qu'il sera plus faible dans son effet. La raison en est non seulement parce que les parties les plus raréfiées du régule, ayant été détachées & enlevées par les premières infusions les dernières trouvent moins de matière à se remplir ; mais aussi parce que les pores du gobelet ou de la tasse, ont été en partie bouchés par une crasse qui s'y est attachée. Pour remédier à cet accident, il ne faut que passer superficiellement une lime douce dans tout vase, pour en emporter cette crasse, & alors il rendra le vin qu'on y mettra, aussi vomitif qu'auparavant.

*J'ai essayé de tirer de la teinture de régule d'Antimoine avec le vinaigre distillé comme j'en ai tiré du verre ; mais je [521] n'y ai point réussi, quelque longue qu'ait été la digestion, le régule n'a point été pénétré : car le menstrue qu'on a retiré de dessus la matière a été aussi clair & aussi acide que quand il y avait été mis. De plus cette matière ayant été séchée exactement, n'a point diminué de poids, ni changé de couleur.*

*Fleurs rouges de régule d'Antimoine.*

J'AI pulvérisé & mêlé ensemble deux onces de régule d'Antimoine & autant de sel armoniac ; j'ai mis le mélange dans une cucurbite de terre commune j'y ai adapté un chapiteau, & après avoir lutté les jointures, j'ai poussé le feu peu à peu sous la matière : il s'est élevé des fleurs rouges : j'ai continué le feu assez fort sur la fin, jusqu'à ce qu'il ne s'élevât plus rien, l'opération a dure deux heures ; j'ai déluté les vaisseaux quand ils ont été refroidis ; j'ai trouvé dans le chapiteau six dragmes de fleurs rouges qui pesaient un mélange, de fleurs d'Antimoine [522] sont demeurées au fond du vaisseau : je les ai lavées & je les ai mises sécher à l'ombre, elles sont demeurées en une pâte sèche, pesant cinq scrupules : il y avait donc dans ce que j'ai retiré du chapiteau, demi once & un scrupule des fleurs de sel armoniac.

Ces fleurs rouges de régule d'Antimoine sont un vomitif très faible, & quelquefois elles n'excitent qu'une transpiration : on les estime pour la fièvre quarte, pour la mélancolie hypocondriaque, pour l'asthme : la dose en est depuis quatre jusqu'à douze grains ; mais on n'en fait prendre ordinairement que six grains. La qualité émétique de ces fleurs a été beaucoup affaiblie par le sel alkali du sel armoniac, c'est pourquoi leur effet est si faible.

J'ai aussi retiré par évaporation les fleurs de sel armoniac que j'avais séparé d'avec les fleurs rouges de régule par les lotions ; j'ai eu un sel fort blanc, pesant demi once & dix grains : j'en ai fait prendre par la bouche une dose de quinze grains ; je n'y ai aperçu aucun effet émétique & sa vertu ne m'a paru en rien différente de celle des fleurs de sel armoniac ordinaires : je ne voudrais pourtant pas nier que ce sel n'eût reçu [523] quelque légère impression de l'Antimoine, ce qui ne le rendrait que plus sudorifique.

J'ai trouvé au fond de la cucurbite une poudre grise brune, pesant deux onces & sept dragmes : c'était les parties les plus fixes du régule d'Antimoine & du sel armoniac ; j'ai lavé cette matière pour en ôter tout le sel, puis je l'ai mise sécher, elle est devenue noire comme du régule en poudre ; je l'ai mise en fusion par le feu dans un creuset, elle est revenue en un fort beau régule bien pur, pesant une once & demie : j'ai pulvérisé ce régule & j'ai voulu voir si j'en tirerais encore quelques fleurs : je l'ai mêlé avec une égale quantité de sel armoniac aussi pulvérisé ; j'ai mis le

mélange en sublimation sur le feu comme devant : il ne s'en est élevé que des fleurs grises, qui à la vérité étaient rougeâtres en quelques endroits, mais qui ne participaient presque point de l'Antimoine. Les fleurs rouges tirées par la première sublimation, étaient presque tout ce qu'il y avait de soufre superficiel ou détaché dans le régule d'Antimoine : les secondes fleurs n'ont été guère autre chose que celles du sel armoniac. [524]

*Calcinations diverses des régules d'Antimoine.*

J'ai calciné dans une terrine non vernissée par un feu médiocre, quatre onces de régule d'Antimoine ordinaire pulvérisé, le remuant toujours avec une spatule de fer : il a jeté des fumées, pendant environ une heure, puis il ne s'en est plus élevé, & la poudre a pris une couleur cendrée : je l'ai laissée refroidir & je l'ai pesée : il y en a eu quatre onces deux dragmes & demie. Le régule a donc augmenté en poids par la calcination de deux dragmes & demie, ce qui paraît étonnant & extraordinaire car il devrait au contraire avoir diminué de poids, puisqu'il s'en est dissipé une assez grande quantité des parties les plus volatiles en fumée : il faut donc qu'il soit entré dans cette poudre quelque corps étranger ; je ne puis en concevoir d'autre que les particules du feu : elles peuvent s'être logées & renfermées dans les pores de la matière.

J'ai calciné de la même manière, quatre onces de régule d'Antimoine martial pulvérisé : il a jeté des fumées plus [525] bleuâtres que celles du régule commun, principalement dans le commencement de la calcination : Ce qui montre qu'il contenait plus de soufre grossier ou commun. Mais enfin, après avoir fumé environ une heure il s'est réduit en une poudre brune qui s'est trouvée avoir augmenté comme l'autre de deux dragmes & demie : la couleur brune de cette poudre, vient de la portion de fer, dont le régule est empreint.

Les deux régules sont demeurés vomitifs après la calcination, comme ils l'étaient auparavant.

Monsieur Hombert nous a dit en l'Académie Royale des Sciences, qu'il avait calciné par le Soleil au miroir ardent de S.A. S. Monseigneur le Duc d'Orléans, quatre onces de régule d'Antimoine martial pulvérisé, jusqu'à ce qu'elles eussent pris une couleur grise cendrée & qu'alors ayant pesé cette poudre, il en avait trouvé quatre onces trois dragmes & quelques quatre grains ; c'est-à-dire, un peu plus de trois dragmes

d'augmentation. Q'ensuite il avait réduit ce régule calciné en verre par le même feu solaire ; mais qu'il n'en avait eu que quatre onces.

J'ai mis aussi calciner séparément au Soleil par le miroir ardent, des régules [526] d'Antimoine pulvérisés ; mais en très petite quantité, afin que le Soleil fît plus d'impression dessus & les pénétrât dans toutes leurs parties ; j'ai donc exposé aux rayons du soleil, du régule d'Antimoine commun & du régule martial, un scrupule de chacun : ils ont jeté des fumées comme quand on les calcine par le feu ordinaire : je les ai toujours remués avec une petite spatule de fer, & j'ai continué la calcination jusqu'à ce que les poudres aient pris une couleur blanche, & quelles aient été plus raréfiées, ce que j'ai reconnu parce qu'elles ont paru en un plus grand volume : celle du régule commun a été un peu plus blanche que celle du régule martial. Ces poudres ont augmenté en poids de quatre grains chacune poids ce qui montre que les particules ignées poussées par le Soleil, s'embarassent & se fixent aussi bien dans le régule d'Antimoine, que les petits corps de nôtre feu ordinaire ; mais plusieurs circonstances rendes le dernier régule calciné au Soleil, différent de celui qui a été calciné au feu ordinaire. La première est un volume un peu plus grand à proportion : la seconde est la couleur blanche au lieu que celle de l'autre est grise : la troisième est qu'il n'est point vomitif ; mais [527] assez semblable en vertu à l'Antimoine diaphorétique ; ou aux fleurs blanches du régule d'Antimoine dont j'ai parlé ; j'attribue toutes ces différences à ce que le feu du Soleil, étant beaucoup plus actif & plus pénétrant que nôtre feu ordinaire il a produit sur la matière une atténuation ou raréfaction plus exacte ; car nous voyons que plus le régule a été réduit en parties subtiles, soit par les dissolvants, soit par d'autres agents, plus son volume est augmenté, plus il est blanc, & plus sa qualité émétique est diminuée.

J'ai essayé de vitrifier le régule d'Antimoine commun calciné en poudre grise cendrée ; j'en ai mis une portion dans un creuset, & je lui ai donné un feu assez fort & assez long pour le réduire en verre ; mais il ne s'en est vitrifié qu'une troisième partie, le reste est demeuré en régule au fond du creuset : j'ai versé le verre sur un marbre, & j'ai continué de pousser par un grand feu le régule pour tâcher d'en vitrifier encore une partie, mais ç'a été inutilement.

Il est à remarquer que le verre d'Antimoine prend toujours le dessus du régule quand ils sont ensemble en fusion dans un creuset, à peu près

comme de la graisse ou de l'huile prennent le dessus de l'eau : [528] ce qui montre que ce verre est plus léger que le régule : aussi paraît-il onctueux ou visqueux, & il se forme étant en fusion, facilement en filets, qui sont fort cassants quand ils sont refroidis. Au contraire le régule d'Antimoine étant en fusion est coulant comme le vif argent, & ses parties sont toutes roulantes sans liaison, jusqu'à ce qu'en se refroidissant elles s'unissent & se coagulent ensemble.

Le verre d'Antimoine tiré du régule, dont je viens de parler est beau, transparent, de couleur citrine, sa vertu. est pareille en tout à celle du verre d'Antimoine ordinaire fait sans addition, qui est rouge, de sorte que ces deux verres ne diffèrent qu'en couleur.

J'ai essayé de faire la même opération sur le régule d'Antimoine martial calciné, & j'en ai tiré un verre citrin, pareil au précédent ; mais en plus grande quantité : il s'est vitrifié presque à la moitié de la matière la reste a toujours demeuré régule quelque feu que je lui aie donné pour le vitrifier : je l'ai donc laissé refroidir, & je l'ai mis en poudre avec le régule qui était resté de la poudre précédente ; j'ai mêlé avec ces régules un huitième de borax : j'ai poussé le mélange par le feu dans un creuset, il [529] s'est presque tout à fait vitrifié en peu de temps, le verre en a été encore plus clair & plus beau que le précédent ; mais étant gardé & ayant pris l'air, sa superficie est devenue blanche & farineuse, & il a perdu de sa transparence. La raison en est que le borax, qui est un sel, le rend susceptible de, l'humidité de l'air. On peut remédier à cet accident en gardant ce verre dans un lieu bien sec, il est moins vomitif que celui qui a été fait sans addition.

## ARTICLE XII.

### *Régule d'Antimoine solaire.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble une once de régule d'Antimoine commun & une dragme d'or en feuille ; j'ai mis le mélange en fusion exacte dans un creuset en le remuant souvent avec une verge de fer, puis je l'ai jeté dans un mortier ; j'ai eu une petite masse de régule, pesant neuf dragmes, & qui n'a par conséquent point diminué de poids : cette masse en dehors & en dedans a paru semblable au régule d'Antimoine ordinaire ; mais elle a été un peu plus compacte, & étant pulvérisée, [530] elle a eu une couleur plus brune que ce régule en poudre : elle a aussi été

plus pesante d'une vingt-cinquième partie. Ce régule solaire est estimé par quelques-uns un remède propre pour fortifier l'estomac après qu'il l'a purgé par le vomissement ; mais il est difficile d'y reconnaître par ses effets aucune qualité différente de celle du régule d'Antimoine ordinaire. On lui attribue cette vertu fortifiante à raison de l'or qui y est entré ; mais quand ce métal en aurait une, elle serait bien interrompue ou emportée par l'action émétique & violente de l'Antimoine.

On fait avec le régule d'Antimoine solaire des tasses, des gobelets, des pilules perpétuelles ; mais afin de les former plus facilement on a coutume d'employer dans la composition du régule solaire, le régule martial au lieu du régule d'Antimoine commun, parce qu'alors le mélange étant plus métallique, il est moins aigre & il se lie mieux dans les moules.

Comme le régule solaire est rarement employé en Médecine, je ne l'ai point gardé, je m'en suis servi pour l'opération suivante qui est plus en usage. [531]

*Céruse d'Antimoine solaire.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble mon régule d'Antimoine solaire pesant neuf dragmes, & du salpêtre bien sec trois onces, j'ai jeté le mélange par progressions dans un creuset rougi au feu : il s'est fait une légère détonation, & il est devenu blanc ; je l'ai laissé calciner encore environ une heure, puis je l'ai mis refroidir & je l'ai pesé : il y en a eu trois onces & une dragme, le mélange a donc diminué d'une once dans la calcination ; j'ai lavé la matière pour en ôter le sel, je l'ai mise sécher & même un peu calciner sur le feu ; il m'en est demeuré une once & demie : la matière a donc retenu trois dragmes des parties du salpêtre qui n'ont pu être détachées par les lotions : elle est aussi blanche que l'Antimoine diaphorétique ordinaire qui a été préparé avec le régule, & elle lui ressemble fort ; c'est à raison de cette blancheur qu'on lui a donné le nom de céruse : les particules de l'or sont si bien enveloppées qu'elles n'y paraissent point du tout ; je l'ai pesée contre un égal volume d'Antimoine diaphorétique fait avec le régule, les poids ont [532] été égaux : cette préparation est encore appelée Diaphorétique minéral solaire. On croit que c'est le Stomachique de Poterius : il y a pourtant cette différence, que pour faire ce stomachique l'on emploie avec l'or le

régule d'Antimoine martial au lieu que je n'ai employé ici que le régule ordinaire ; mais cette circonstance est de petite conséquence.

La céruse d'Antimoine solaire est estimée par quelques-uns cordiale, astringente, sudorifique & stomacale, mais sa vertu ne diffère guère de celle du diaphorétique minéral ordinaire : ce qu'elle peut avoir de particulier, est d'être utile pour les maladie qui viennent pour avoir pris trop de mercure : car à cause de l'or qu'elle contient elle peut s'attacher à ce mercure & le fixer ou lui ôter une partie de son action : la dose est depuis six grains jusqu'à trente.

J'ai fait évaporer les lotions de la matière calcinée : il m'est resté une once & cinq dragmes d'un salpêtre à demi fixé & rendu alkali par le feu. [533]

### ARTICLE XIII.

#### *Régule d'Antimoine lunaire.*

J'ai fait fondre ensemble par un grand feu dans un creuset, une once de régule d'Antimoine & trois dragmes d'argent de coupelle ; j'ai eu un régule semblable au régule d'Antimoine commun, mais plus, compacte & moins cassant : la matière n'a point diminué de poids quoiqu'elle ait jeté des fumées ; car elle a pesé une once & trois dragmes : je l'ai pulvérisée subtilement, & je l'ai pesée contre un égal volume de régule d'Antimoine commun pulvérisé de même : elle s'est trouvée plus pesante d'un peu plus d'une cinquième partie.

Les qualités du régule lunaire sont semblables ou approchantes de celles du régule d'Antimoine ordinaire : les Alchimistes & les Astrologues, prétendent qu'il soit un spécifique pour les maladies la tête, à cause de l'argent qui y entre ; mais l'expérience ne nous montre point que l'argent soit céphalique.

On pourrait plus facilement former des tasses & des gobelets avec ce régule [534] lunaire ; qu'avec le régule commun ; parce que le métal qu'il contient aiderait beaucoup à lier & à unir les parties de l'Antimoine dans le moule : ces vases rendraient émétique le vin qu'on y aurait mis en digestion.

*Céruse d'Antimoine lunaire.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble mon régule d'Antimoine lunaire pesant onze dragmes, & du salpêtre bien sec trois onces, j'ai jeté le mélange par progressions dans un creuset rougi au feu : il ne s'y est fait qu'une très légère détonation, & la matière est devenue blanche ; je l'ai encore calcinée quelque temps puis je l'ai lavé & pour en emporter le sel, je l'ai mise sécher, j'en ai eu une once six dragmes : il est donc resté trois dragmes de salpêtre dans la matière lavée, elle s'est réduite en une poudre blanche qui est la céruse d'Antimoine lunaire : elle est un peu moins blanche que la céruse d'Antimoine solaire, & elle s'est trouvée en volumes égaux plus pesante d'une sixième partie : ce plus grand poids vient de ce qu'elle est plus chargée de métal.

Elle est estimée diaphorétique & céphalique, [535] je crois quelle a la même qualité que l'Antimoine diaphorétique solaire, & qu'elle peut être utile pour ceux qui ont pris trop de mercure : car l'argent qu'elle contient peut se lier au vif argent, & l'appesantissant, empêcher en partie son action.

j'ai tiré des lotions de la matière une once & cinq dragmes de sel rendu alkali par le feu.

ARTICLE XIV.

*Régule d'Antimoine jovial.*

J'ai fait fondre sur le feu de l'étain, dans un plat de terre qui n'était point vernissé ; je l'ai agité avec une spatule jusqu'à ce qu'il ait été réduit en poudre, je l'ai alors retiré de dessus le feu : c'est une manière de chaux d'étain.

J'ai mêlé deux onces de cet étain avec huit onces d'Antimoine, six onces de tartre & quatre onces & demie de salpêtre pulvérisés ; j'ai jeté le mélange par progressions dans un creuset rougi au feu : il s'y est fait des détonations & la matière s'y est mise en belle fusion : je l'ai jetée dans un culot de fer, où je l'ai laissée, [536] refroidir ; j'y ai trouvé une masse de beau régule, pesant quatre onces trois dragmes & demie, étoilée en sa surface ; mais d'une manière différente des régules d'Antimoine ordinaire : car l'étoile était un peu confuse, très peu relevée, formant des figures irréguliers, & n'ayant en son centre ni élévation ni cavité. La



cause de ces irrégularités vient apparemment de ce que l'étain étant naturellement de substance molasse & pliante : il empêche que les parties de l'Antimoine se tiennent assez roides & assez tendues pour former des rayons parfaits.

J'ai trouvé sur ce régule huit onces & deux dragmes de scories noires comme du jayet, cette noirceur vient apparemment de l'étain : car les scories du régule d'Antimoine ordinaire, n'ont point cette couleur. Le mélange a diminué dans la calcination de sept onces six dragmes & demie.

J'ai fait bouillir les scories dans de l'eau, la décoction filtrée en a été jaune ; j'en ai fait précipiter par un acide le soufre doré : je l'ai bien lavé, & je l'ai mis sécher : il m'a paru semblable au commun, mais il contient apparemment une portion du soufre de l'étain, on peut l'appeler soufre doré d'Antimoine jovial. [537]

Il est demeuré sur le filtre une espèce de fèces très noires, ç'a été la partie la, plus impure & la plus terrestre des scories.

J'ai fait encore du Régule jovial d'une autre manière ; j'ai mis fondre ensemble sur le feu dans un creuset, parties égales de régule d'Antimoine &, d'étain ; j'ai laissé refroidir la matière : elle s'est réduite en une masse assez semblable à l'autre régule jovial, dont il a été parlé. J'ai essayé de la purifier encore : je l'ai pulvérisée & mêlée avec environ la quatrième partie de son poids de tartre & de salpêtre ; j'ai mis le mélange en détonation & en fusion, puis étant refroidi, j'ai séparé le régule d'avec les scories : il s'est trouvé bien brillant & bien pur : il a la vertu du régule d'Antimoine, ordinaire ; mais il agit avec moins de force : il se moule plus facilement que lui en tasse & en gobelet, je l'ai réduit en une manière de chaux par la calcination suivante.

*Antimoine diaphorétique jovial.*

J'ai pulvériser & mêlé ensemble huit onces de régule jovial ; & vingt quatre [538] onces de salpêtre bien sec ; j'ai jeté le mélange peu à peu dans un creuset rougi au feu : il s'est fait des détonations lentes & faibles, la matière s'est gonflée, & de noire qu'elle était, elle est devenue grise blanchâtre, je l'ai laissée calciner encore une heure ; l'agitant souvent avec une spatule de fer : il s'en est élancé successivement beaucoup d'étincelles avec un peu de bruit, ce qui a produit de nouvelles

détonations ; mais fort petites. Ces étincelles sont venues d'un reste du soufre de l'étain qui a eu peine à se dégager, & qui ne s'est développé que sur a fin. La matière étant refroidie je l'ai lavée exactement pour en séparer le sel, & je l'ai mise sécher ; j'ai eu dix onces d'une poudre blanchâtre qui est le diaphorétique de Jupiter.

La préparation qu'on appelle antihectique de Poterius ne diffère de celle-ci, qu'en ce qu'on y emploie le régule d'Antimoine martial au lieu du régule d'antimoine commun que j'ai fait entrer dans le régule jovial : cette différence est de petite conséquence.

Le diaphorétique jovial est plus pesant d'une sixième partie que le diaphorétique minéral ordinaire fait avec le régule : il est propre comme l'antihectique de Poterius, [539] pour les maladies de la poitrine & de la matrice, pour arrêter les pertes de sang & pour modérer les vapeurs, la dose est depuis dix grains jusqu'à deux scrupules.

J'ai mis évaporer les lotions, j'en ai retiré seize onces d'un sel âcre alkali & qui contient encore du volatile : car quand on en jette sur le feu, il rend un peu de flamme. La raison en est qu'il ne s'est point trouvé assez de soufre dans les huit onces de régule jovial, pour consommer tout le volatile des vingt-quatre onces de salpêtre. Au reste ; j'ai remarqué que ce sel est plus onctueux quand il est dissout dans un peu d'eau, que n'ont coutume d'être les sels qu'on retire des préparations semblables : il faut qu'il se soit empreint de quelque portion de l'étain ; j'en ai fait prendre souvent par la bouche : il m'a paru apéritif & résolutif comme les autres sels alkali.

#### ARTICLE XV.

##### *Régule d'Antimoine & de bismuth.*

J'ai mis en fusion ensemble dans creuset, parties égales de régule d'Antimoine [540] & de bismuth ; j'ai laissé refroidir le mélange, ç'a été un régule beau & brillant, disposé par facettes à peu près comme le bismuth seul. J'ai voulu voir si je ne pourrais point donner encore quelque purification à ce régule : je l'ai mêlé avec un peu de tartre & de salpêtre, & j'en ai fait faire la détonation la fusion, par le feu ; mais le régule que j'en ai tiré n'a pas été plus beau qu'auparavant, au contraire il a perdu l'arrangement de ses parties qui paraissait par facettes, & il n'a ressemblé qu'au régule d'Antimoine ordinaire.

ARTICLE XVI.

*Régule d'Antimoine & de Cuivre.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble huit onces d'Antimoine, une once de cuivre en limaille, six onces de tartre & quatre onces & demie de salpêtre commun ; j'ai jeté le mélange peu à peu dans un creuset rougi au feu : il s'est fait détonation, & la matière s'est mite en fusion parfaite ; je l'ai versée dans un culot de fer, & je l'ai laissée refroidir j'y ai trouvé une masse de régule fort [541] dure & compacte, pesant trois onces & demie : il n'y a point paru d'étoile, mais seulement quelques petites figures irrégulières en sa superficie qui ont un centre en leur milieu, marqué par une petite cavité. La couleur de ce régule étant nouvellement fait, a été brune en dehors ; mais ayant été gardé quelques mois, il s'y est fait un peu de verdet. Il est en dedans brillant & ressemblant au régule d'Antimoine ordinaire. Le cuivre qui y est entré, a apparemment empêché qu'il ne s'y formât dessus une étoile plus régulière.

Ce régule est vomitif,, mais à cause du cuivre, il me paraît trop corrosif pour être employé intérieurement : il n'est propre que pour l'extérieur, il est détersif, & résolutif.

J'ai trouvé sur ce régule sept onces & deux dragmes de scories verdâtres, où il paraissait un grand nombre de petits points brillants qui venaient apparemment du cuivre. La matière a donc diminué dans la calcination de huit onces & six dragmes.

J'ai fait bouillir les scories dans de l'eau, & j'ai filtré la liqueur : elle était claire ; j'en ai retiré par la précipitation à la manière ordinaire, un soufre plus [542] rouge que le soufre doré d'Antimoine commun, je l'ai bien lavé & je l'ai fait sécher : je ne voudrais pas l'employer intérieurement, parce que je craindrais qu'une portion de cuivre qu'il peut contenir, ne produisit trop d'âcreté dans le corps, on pourrait l'employer extérieurement pour déterger & résoudre.

ARTICLE XVII.

*Régule d'Antimoine & de plomb.*

J'ai mis en fusion ensemble par le feu dans un creuset, parties égales de régule d'Antimoine & de plomb ; j'ai laissé refroidir le mélange, il a paru en un régule assez beau, mais pliant & peu cassant : je l'ai purifié avec du

tartre & du salpêtre : il a été rendu plus beau & plus cassant ; il n'est propre que pour être employé extérieurement dans des onguents & dans des emplâtres, pour rem foudre & dessécher.

*Ce sont là les expériences que j'avais à faire sur les régules ; j'ai reconnu en passant que l'étoile ne s'y forme pas mieux que quand le régule d'Antimoine est simple [543] sans addition de métal, & qu'à proportion de la quantité qu'on y en a ajouté, l'étoile, s'il s'y en fait, est plus mince, moins relevée & plus confuse.*

*Du Foie d'Antimoine.*

On a donné le nom de foie à une préparation d'Antimoine, qui a quelque rapport en couleur au foie d'un animal ; c'est proprement de l'Antimoine à demi vitrifié ; on en fait de plusieurs manières qui diffèrent par les ingrédients qui entrent, par leurs proportions, & par la manière d'opérer ; j'ai examiné le tout le plus exactement qu'il m'a été possible, je commencerai par la préparation la plus ordinaire.

ARTICLE XVIII.

*Foie d'Antimoine fait avec des proportions égales d'Antimoine & de salpêtre.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble seize onces d'Antimoine & autant de salpêtre commun bien secs ; j'ai mis le mélange dans un mortier de fer & je l'ai [544] couvert d'un couvercle fait en dôme qui avait un trou au haut : j'ai mis par ce trou le feu à la matière : elle s'est enflammée entièrement avec grande détonation, jetant beaucoup de flammes blanches, & elle s'est mise en fusion : je l'ai laissée refroidir & j'ai levé le dôme ; j'ai trouvé attachées à ses parois en dedans des fleurs blanches qui se répandaient aussi sur le haut du mortier : celles-là étaient mêlées avec des scories mince poreuses, grises, qui pesaient trois onces sept dragmes & demie. Et au fond du mortier était une masse fixe, compacte, rouge, lisse, pesant quatorze onces & sept dragmes. Le mélange d'Antimoine & de salpêtre a donc diminué par la calcination de treize onces une dragme & demie : cette masse était disposée comme en deux couches : celle de dessus était matte, terreuse, opaque ; c'est ce qu'on appelle scories : celle de dessous était belle luisante, pure, à demi vitrifiée, pesante, rougeâtre ; c'est ce qu'on appelle foie d'Antimoine : j'ai séparé aisément les scories

par un coup de marteau, d'avec le foie : ces scories pesaient six onces & sept dragmes, & le foie pesait huit onces.

J'ai fait une autre préparation de foie [545] d'Antimoine qui n'a différé pour l'opération d'avec celle dont je viens de parler, qu'en ce que j'y ai employé du salpêtre bien raffiné, au lieu que j'avais employé dans la précédente du salpêtre commun. J'ai donc enflammé un mélange de seize onces d'Antimoine & d'autant de salpêtre purifié, la détonation a été encore plus forte qu'en l'autre, ce qui a procédé d'une plus grande volatilité du salpêtre. La matière étant refroidie, j'ai trouvé beaucoup de scories légères & poreuses, attachées aux parois internes du dôme, de couleur, grise, tirant sur le vert, avec des taches blanches, & saupoudrées de quelques fleurs blanches ; j'ai ramassé toutes ces scories légères, elles ont pesé six onces. La surface de la masse fixe était toute blanche, paraissant un salpêtre fixe : cette masse pesait treize onces & six dragmes. Le mélange d'antimoine & de salpêtre avait donc diminué dans la détonation de douze onces & deux dragmes. La masse était disposée en deux couches comme la précédente : celle de dessus qu'on appelle scories sous la surface blanche & mince, était jaune & grise, tirant un peu sur le vert : elle pesait sept onces : celle de dessous ou du fond était un foie d'Antimoine semblable au précédent, excepté qu'il [546] était plus brun ou presque noir, & qu'il pesait dix dragmes moins : car il n'y en avait que six onces & six dragmes. Cette différence de poids vient de ce que le salpêtre raffiné a plus enlevé de parties de l'Antimoine que n'avait fait le commun.

Pour ce qui est de la différence en couleur de ces foies d'Antimoine, elle peut venir du plus ou du moins de sel fixe alkali que le salpêtre y a introduit : car le sel alkali donne à l'Antimoine une couleur rouge en exaltant son soufre. Or comme le salpêtre commun doit avoir fourni plus de sel fixe que le salpêtre raffiné, le foie d'Antimoine préparé avec le salpêtre commun, a une couleur plus rouge que celui qui a été préparé avec le salpêtre raffiné ; mais leurs couleurs changent bien à mesure qu'on les pulvérise : car ils prennent l'un & l'autre une couleur jaune safranée, avec cette petite différence, que celui qui a été préparé avec le salpêtre raffiné, en prend une qui tire un peu sur le vert, au lieu que l'autre paraît d'un jaune plus parfait.

J'ai fait les deux préparations de foie d'Antimoine avec toutes les précautions que j'ai décrites, afin de n'omettre rien de ce qui peut être

observé ; mais on ne suit pas ordinairement une si grande exactitude, [547] en faisant cette opération. On se contente de mettre dans un mortier de fer, ou dans quelque autre vaisseau, le mélange de parties égales d'Antimoine & de salpêtre, & d'y mettre le feu avec un charbon allumé, sans le couvrir ; le foie qu'on en tire, est tout aussi beau & aussi bon que celui qui a été fait avec plus de circonstances.

Les deux préparations de foie d'Antimoine qui ont été faites à proportions égales Antimoine & de salpêtre, sont dans l'usage ordinaire, & il n'est guères fait mention dans la pratique de la Médecine, d'autre foie d'Antimoine. J'ai néanmoins voulu essayer si en changeant les proportions des ingrédients, & en mettant moins de salpêtre avec l'Antimoine, je ne ferais pas d'aussi bon foie d'Antimoine ou même de plus fort ; mais comme alors j'aurais craint que la détonation ne se fût pas faite assez parfaitement dans un mortier couvert, je me suis servi d'un creuset rougi au feu, comme je le rapporterai dans l'Article suivant. [548]

ARTICLE XIX.

*Foie d'Antimoine préparé avec les proportions de quatre parties  
d'Antimoine & de trois parties de salpêtre.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble huit onces d'Antimoine & six onces de salpêtre commun ; j'ai jeté le mélange dans un creuset que j'avais placé entre les charbons ardents : il s'y est fait une détonation forte, & la matière s'est mise en fusion ; j'ai retiré le creuset du feu, & quand il a été refroidi, j'en ai séparé en le cassant, une masse fixe, pesant neuf onces & demie : il s'est donc dissipé pendant la détonation quatre onces & demie de la matière : cette masse était compacte comme les précédentes, & composée d'un foie d'Antimoine couvert de scories, ce foie pesait seul cinq onces six dragmes : il était aussi beau, aussi brillant & aussi pur que les précédents, de couleur rouge brune, tirant pourtant un peu moins sur le rouge que le foie d'Antimoine préparé avec parties égales d'Antimoine & de salpêtre. Les scories séparées du foie, pesaient trois onces & [549] six dragmes : elles étaient compactes, grises.

On voit que cette opération rend à proportion plus de foie d'Antimoine que les premières dont j'ai parlé. La raison en est, que la quantité du

salpêtre qu'on y a employée ayant été plus petite, la détonation qui a par conséquent été moindre a enlevé moins des parties de l'Antimoine.

ARTICLE XX.

*Foie d'Antimoine préparé avec les proportions de trois parties  
d'Antimoine de deux parties de salpêtre.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble neuf onces d'Antimoine & six onces de salpêtre commun ; j'ai jeté le mélange dans un creuset rougi au feu, & j'ai procédé comme en l'opération précédente : la détonation n'a pas été si forte à cause qu'il s'est trouvé moins de salpêtre dans le mélange : il m'en est resté une masse fixe, pesant dix onces & une dragme : le mélange a donc diminué dans la détonation de quatre onces & sept dragmes. J'ai séparé de la masse quatre onces de [550] scories semblables aux autres : il m'est donc resté six onces & une dragme de foie d'Antimoine aussi pur & aussi parfait que les premiers. Ce poids du foie d'Antimoine & des scories se trouve à proportion des ingrédients qu'on y a employés, égal à celui de l'opération précédente.

ARTICLE XXI.

*Foie d'Antimoine préparé avec les proportions de deux parties  
d'Antimoine, & d'une partie de salpêtre.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble huit onces d'Antimoine & quatre onces de salpêtre ; j'ai jeté le mélange dans un creuset rougi au feu : il ne s'y est fait une légère détonation en comparaison des précédentes, à cause d'une plus petite proportion de salpêtre : la matière s'est mise en fusion ; j'ai retiré alors le creuset du feu, & quand il a été refroidi je l'ai cassé : j'y ai trouvé une masse fixe, pesant huit onces & deux dragmes, le mélange a donc diminué pendant la détonation & la fusion de trois onces & six dragmes. J'ai séparé de la masse les [551] scories : elles étaient compactes, grises, pesant deux onces & demie: il m'est donc resté cinq onces & six dragmes d'un foie d'Antimoine beau luisant, de couleur brune rougeâtre, & ne différant en rien du foie d'Antimoine ordinaire. On retire par cette opération à proportion autant de foie d'Antimoine, que par chacune des deux dernières précédentes, & plus presque d'un quart que par la commune, qui demande parties égales d'Antimoine & de salpêtre.

Les foies d'Antimoine dont j'ai parlé jusqu'ici m'ont paru semblables l'un à l'autre à l'égard de leurs qualités. Je conjecture néanmoins que les derniers doivent être des émétiques un peu plus actifs que les premiers, étant pris en substance, parce que comme il est entré moins de salpêtre dans leur composition, il est aussi resté moins de sel fixe dans les foies. Suivant ce raisonnement qui me paraît très probable, le dernier foie d'Antimoine, dans la préparation duquel il n'est entré qu'une partie de salpêtre sur deux parties d'Antimoine, fera le plus vomitif ; je préfère donc cette dernière préparation à toutes les autres. Le salpêtre n'est employé ici, que pour ouvrir l'Antimoine & le purifier de ses scories. Or puisque la quantité [552] marquée est capable de produire cet effet, il n'est pas besoin d'en mettre davantage.

Le foie d'Antimoine étant pris en substance bien pulvérisé, purge par haut & par bas avec beaucoup de force : on s'en sert pour l'apoplexie, pour la paralysie, pour la léthargie, & pour les autres maladies où il est besoin de remuer les humeurs violemment. La dose est depuis deux grains jusqu'à huit : il faut avoir soin de faire prendre au malade quand il commence à vomir, quelques cuillerées de bouillon gras ou d'huile d'amande douce, afin d'adoucir l'âcreté des humeurs en liant leurs sels trop âcres, & de faciliter le vomissement : car si l'on n'observe cette précaution, principalement en des tempéraments sanguins & échauffés ; il est à craindre que les grands efforts ne fassent rompre quelques vaisseaux & ne causent des hémorragies périlleuses. On se sert du foie d'Antimoine pour faire du vin émétique comme je le dira dans la suite. On le fait aussi entrer dans des maladies des yeux : il est détersif & dessicatif.

J'aurais pu essayer de préparer du foie d'Antimoine avec une proportion de salpêtre encore plus petite ; mais quand j'y aurais réussi, j'aurais craint que l'Antimoine [553] n'eût pas été suffisamment ouvert, & que le foie n'eût pas été assez vomitif.

J'ai encore à traiter de plusieurs autres espèces de foie d'Antimoine ; mais j'ai trouvé à propos de parler auparavant de quelques préparations qui se tirent des foies qui ont été préparés.

J'ai pesé l'un contre l'autre les différents foies d'Antimoine en volumes égaux, ils ont tous pesé également.



Le foie d'Antimoine est plus léger d'une seizième partie que l'Antimoine cru : il est très peu moins pesant que le verre d'Antimoine : il est plus léger de la moitié & de la neuvième partie que le régule d'Antimoine : il est plus pesant que la poudré d'algaroth d'une quatrième partie & demie.

*Calcination du foie d'Antimoine.*

J'ai mis calciner quatre onces de foie d'Antimoine à petit feu dans une terrine non vernissée, le remuant toujours avec une spatule de fer pendant une heure ; la matière s'est grumelée ; on l'a remise en poudre, & l'on a continué à la calciner de même qu'on calcine l'Antimoine cru, dont on veut faire le verre : [554] elle a jeté peu de fumée, & elle s'est réduite en une poudre rouge brune, pesant trois onces sept dragmes : elle n'a donc diminué que d'une dragme. Je l'ai mise dans un creuset au milieu d'un grand feu, où elle a demeuré deux heures en fusion ; je l'ai ensuite versée sur un marbre chaud ; j'ai eu un verre brun ou presque noir, qui n'a été guère plus transparent que le foie d'Antimoine. Ce verre a pesé trois onces & deux dragmes : il s'est donc dissipé cinq dragmes de la matière pendant la fusion : ce verre est émétique comme le foie d'Antimoine, dont il a été fait : il est propre pour quelques maladies des yeux, comme dans le commencement des cataractes ; pour les petits ulcères qui naissent autour de l'œil, pour la fistule lacrymale : il déterge & mondifie : on le met en poudre subtile, & l'on en délaye une dragme dans quatre ou cinq onces d'eaux distillées d'euphrase & de fenouil ; quand on n'a point de ce verre, on peut fort bien lui substituer du foie d'Antimoine.

J'ai essayé de réduire le foie d'Antimoine en régule par l'opération suivante.

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble huit onces de foie d'Antimoine, six onces de tartre trois onces de salpêtre ; j'ai mis [555] détonner & fondre la matière dans un creuset rougi au milieu d'un grand feu, & je l'ai versée dans un culot de fer ; j'en ai retiré quand elle a été refroidie, un régule fort beau, très pur & bien étoilé, pesant quatre onces & une dragme.

J'ai essayé par une autre opération de tirer de la teinture du foie d'Antimoine.

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble parties égales de foie d'Antimoine & de sel de tartre ; j'ai mis le mélange en fusion par le feu dans un creuset, & je l'ai versé dans un mortier, pour l'y laisser refroidir ; je l'ai pulvérisé & je l'ai mis dans un matras j'ai versé dessus de l'esprit de vin à la hauteur de quatre doigts j'ai bien bouché le vaisseau & je l'ai placé en digestion chaudement : il s'y est fait en deux heures de temps une teinture rouge comme du vin : elle a l'odeur le goût & les qualités de la teinture d'Antimoine ordinaire.

J'ai essayé de tirer des fleurs rouges du foie d'Antimoine par l'opération suivante.

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble quatre onces de foie d'Antimoine, & deux onces de fleurs de sel armoniac ; j'ai mis le mélange dans une cucurbite de terre : j'y ai adapté un chapiteau & un récipient [556] & par un feu gradué, j'ai fait élever au chapiteau des fleurs rouges : j'ai laissé refroidir les vaisseaux, & j'ai ramassé ces fleurs avec une plume ; je les ai lavées pour en ôter la partie saline, puis je les ai mises sécher ; j'en ai eu deux dragmes & deux scrupules : elles sont un peu vomitives & purgatives, à peu près comme les autres fleurs rouges d'Antimoine, elles excitent aussi la sueur : elles sont propres pour l'asthme, pour la mélancolie hypocondriaque, pour l'épilepsie, pour les fièvres intermittentes ; la dose est depuis deux grains jusqu'à douze.

J'ai fait évaporer doucement sur le feu les lotions filtrées des fleurs ; il m'en est resté un sel blanc, qui n'est autre chose que des fleurs de sel armoniac : il y en a eu neuf dragmes : ce sel est apéritif, la dose en est depuis dix grains jusqu'à un scrupule.

J'ai trouvé au fond de la cucurbite une masse rougeâtre brune, pesant trois onces six dragmes & demie ; j'en ai tiré par la voie ordinaire deux onces de régule d'Antimoine. [557]

*Des lotions du foie d'Antimoine.*

De quelque manière qu'on ait préparé le foie d'Antimoine il demeure toujours empreint extérieurement & intérieurement de quelque quantité de salpêtre fixe, qui lui en resté après la calcination : il n'est pas difficile d'enlever par des lotions celui qui n'est qu'à l'extérieur ; mais il ne faut pas croire de pouvoir aller plus avant. L'eau n'est point capable de détacher cela qui ayant pénétré dans le fond de l'Antimoine s'est lié &

uni étroitement avec ses parties il reste obstinément, & c'est lui qui fixe & moderne en partie la qualité du foie : car il serait encore plus vomitif qu'il n'est, si ce sel ne lui était point adjoin.

J'ai lavé séparément avec de l'eau bien chaude, huit onces du foie d'Antimoine préparé avec le salpêtre commun, & autant du foie préparé avec le salpêtre raffiné, tous deux pulvérisés subtilement ; leurs parties se sont reprochées, & les poudres ont repris une consistance dure : je les ai laissées tremper dans l'eau, les matières se sont attendries ; mais celle [558] qui venait du foie préparé avec le salpêtre commun a demeuré plus longtemps dure que l'autre. J'ai voulu voir si la chaleur de l'eau ne contribuait point à mettre cette matière en masse : j'ai lavé avec de l'eau froide d'autre foie d'Antimoine réduit en poudre ; il s'est mis en masse dure comme l'autre.

J'ai mis évaporer séparément les lotions différentes ; j'ai trouvé que l'un & l'autre foie avoient rendu un sel fixe alkali ; mais que celui qui avait été tiré par l'eau chaude était plus gris que l'autre, & qu'il contenait plus de soufre doré : ce que j'ai reconnu en versant dessus une liqueur acide : car ils ont tous deux pris une couleur jaune, l'une plus forte, l'autre plus faible, il est facile d'en concevoir la raison : car l'eau chaude empreinte de ce sel alkali a été plus en état de dissoudre ce qu'elle jaune que l'eau froide, quoi quelle contînt aussi du sel alkali.

Le soufre jaune qui parait dans ce sel, doit naturellement faire conjecturer que les lotions du foie d'Antimoine sont émétiques les unes plus les autres moins. Cependant il m'a paru qu'elles ne l'étaient point : car j'en ai vu avaler plusieurs fois des verrées en guise d'eau minérale, sans qu'elle excitassent aucun vomissement ; [559] mais elles poussaient par les urines quelquefois par les selles. La raison qu'on en peut donner, est que la petite quantité du soufre d'Antimoine que ces lotions contiennent, est absorbée & fixée par une plus grande quantité de sel fixe alkali.

J'ai fait sécher l'ombre les foies d'Antimoine lavés ; ils se sont réduits en une matière ou poudre jaune : c'est ce que les Chimistes ont nommé *Crocus metallorum*, à cause de sa couleur jaune safranée, & parce qu'on a estimé l'Antimoine un minéral métallique : ces foies d'Antimoine lavés, que j'appellerai dorénavant safran des métaux, on très peu diminué de poids, quoique les lotions en aient tiré du sel, mais il est à remarquer que

comme ils font beaucoup plus raréfiés & moins secs que n'étoit le foie d'Antimoine, ils ont retenu des parties d'eau qui augmentent leur poids.

Les couleurs de ces safrans des métaux ont été de jaunes un peu différents celui qui a été préparé avec le salpêtre commun, est d'un jaune plus foncé que l'autre, principalement celui qui a été lavé avec de l'eau froide.

Pour ce qui est de leurs vertus, ils purgent par haut & par bas, en la dose ordinaire [560] depuis deux grains jusqu'à huit ; mais il m'a paru que celui qui a été préparé avec le salpêtre raffiné est un peu plus actif que l'autre apparemment parce qu'il renferme moins de sel fixe.

Le safran des métaux, agit un peu plus vite que le foie d'Antimoine, parce qu'il est dépouillé d'une légère quantité de salpêtre fixe qui modérât un peu son action; mais la différence n'est pas grande, & l'on peut fort bien substituer l'un à l'autre.

Les Maréchaux emploient le foie d'Antimoine pour les chevaux ; ils le pulvérisent sans en séparer les scories, & ils leur en donnent demi once & même jusqu'à une once pour dose, mêlée dans une mesure d'avoine ou de son. Ce remède ne purge ces animaux que par transpiration : il les fait souvent muer, il leur purifie le sang, il leur donne de l'appétit, & il augmente leur embonpoint, en les faisant devenir plus gras, plus remplis & plus beaux : le même remède ferait un effet pareil sur les autres bestiaux ; mais on se contente de leur donner de l'Antimoine cru.

J'ai examiné les scories des foies d'Antimoine ; j'en ai pulvérisé une partie, je l'ai mise bouillir dans de l'eau : elle est devenue rougeâtre de grise qu'elle étoit [561] j'ai filtré la décoction, elle étoit claire sans teinture : j'y ai versé des liqueurs acides, il s'en est séparé & précipité un soufre doré, mais en petite quantité, rendant un peu d'odeur puante : ce soufre doré n'a en rien différencié du commun qu'on tire du régule d'Antimoine.

J'ai réduit en poudre une autre portion des scories, je l'ai mise en digestion chaudement plusieurs jours dans de l'esprit de vin ; j'ai même augmenté assez le feu sous le matras pour faire bouillir la liqueur. La matière du fond est devenue rouge, mais l'esprit de vin n'en a pris aucune teinture.

*Des infusions & des dissolutions du safran des métaux.*

J'ai mis infuser plusieurs jours chaument dans le l'eau commune du safran des métaux ; j'ai ensuite fait bouillir l'infusion plusieurs heures & je l'ai filtrée, elle a été claire ; j'en ai donné à boire à plusieurs personnes une verrée à la dose : elle n'a produit aucun effet apparent, l'eau commune n'est pas capable de pénétrer le soufre de l'Antimoine, elle glisse dessus. Cette infusion de safran des [562] métaux peut être bonne pour les maladies des yeux : elle est un peu détersive, soit à cause de quelque petit reste de sel qu'elle a tiré du safran des métaux, soit par une légère impression que le safran des métaux même lui aura communiquée.

J'ai exposé à la rosée du printemps pendant un mois une livre de treize onces de safran des métaux bien sec, le remuant tous les jours & le laissant sécher au Soleil ; il a augmenté de six dragmes & demie, à cause d'une portion de rosée dont il est demeuré empreint : Je l'ai mis dans un matras : j'ai versé dessus de l'eau de pluie filtrée à la hauteur d'environ demi pied ; j'ai bouché le vaisseau & j'ai mis bouillir la matière au feu de sable pendant six heures ; j'ai ensuite filtré l'infusion, elle était claire, & j'ai fait sécher le safran des métaux : il à été étant sec quinze onces & demie ; il y a donc eu demi once de diminution, qui peut venir de la dissolution de la substance même de l'Antimoine, ou de l'extraction d'une portion du nitre fixe, qui était restée après les lotions dans le safran des métaux ; ou de ce que pendant que ce safran a été exposé, il s'en serait dissipé quelque quantité ; ou enfin de ce qu'il aurait été rendu plus sec cette dernière [563] fois, qu'il n'était avant qu'on l'expose à la rosée.

J'ai donné à rendre de l'infusion filtrée quatre onces a la dose, plusieurs jours de suite, deux fois par jour : elle n'a produit aucun effet vomitif, ni purgatif ; elle a seulement excité l'urine, ce que j'attribue plutôt à la vertu des menstrues qu'à celle de l'Antimoine. On voit donc par cette expérience que les faibles acides qui se rencontrent dans la rosée & dans la pluie, sont incapables de dissoudre assez le soufre salin de l'Antimoine, pour exciter le vomissement ; mais il est assez vrai semblable que ces liqueurs se sont empreintes de quelque légère portion de ce soufre, qui pourrait provoquer la transpiration des humeurs utile à la fauté, si l'on persistait à en prendre assez longtemps.

J'ai fait des vins émétiques avec différentes quantités de safran des métaux, pour voir quel serait le plus fort.

J'ai mis dans un matras une once de safran des métaux, & dans un autre demi once du même safran ; j'ai versé sur chacune des matières, seize onces de vin blanc : j'ai placé les vaisseaux en digestion chaudement, & je les y ai laissés ; pendant trois jours : j'ai ensuite filtré [564] séparément les liqueurs ; ç'a été des vins émétiques : j'en ai donné de l'un & de l'autre en différents temps une once à la dose : ils m'ont paru d'une égale force, & je n'y ai remarqué aucune différence : il est donc inutile d'employer plus de demie once de safran des métaux sur chaque livre de vin : cette quantité de matière antimoniale est capable d'empreindre tous les pores du vin qui peuvent être remplis.

On se sert ordinairement du foie d'Antimoine, simplement pulvérisé, pour faire du vin émétique, & il y agit d'une manière si semblable à celle du safran des métaux, qu'il est difficile d'y apercevoir de la différence : il y a pourtant lieu de conjecturer qu'étant plus rempli de sel fixe, son action doit être un peu moins violente.

J'ai examiné autant que j'ai pu le vin émétique, la couleur du vin ne m'a point paru changée son odeur a quelque chose de sulfureux & d'assez désagréable; son goût ne m'a point semblé autre que celui du vin qui a été quelque temps sur un petit feu qui a perdu une partie de son esprit : le goût du soufre salin qu'il a dissout ne m'a point été perceptible. Ce vin émétique quand il est fort ou chargé [565] autant qu'il le peut être de la substance du safran des métaux, se garde peu sans être corrompu en quelque façon : car en neuf ou dix jours on trouve nageant au haut de la bouteille qui le contient une quantité considérable de moisissure, & l'on s'aperçoit aisément que son odeur sulfureuse a augmenté : ce qui le rend désagréable à prendre, quoiqu'il soit filtré. Cette moisissure est un ramas d'un grand nombre de petits flocons légers & blancs comme de la neige, qui se divisent aisément quand on remue la liqueur ; mais qui se rapprochent & reprennent le dessus comme des parties de graisse quand on la laisse en repos. Le vin émétique qui n'est point si fort & qui vient de la dixième ou douzième infusion du safran des métaux, ne se moisit pas si facilement & ne rend pas une si grande quantité de ces petits flocons. Cette circonstance fait aisément comprendre que la matière blanche qui compose ces petits flocons, provient d'une partie du soufre de l'Antimoine pénétrée & coagulée par les acides du vin : il y a de

l'apparence que cette matière sulfureuse s'est séparée par une fermentation qui s'est faite dans le vin émétique. Au reste on ne peut pas, attribuer cette moisissure au vin blanc seul [566] puisqu'on en garde plusieurs mois dans des bouteilles bouchées comme on garde le vin émétique, sans qu'il se corrompe ni se moisisse.

J'ai remarqué qu'une once de vin émétique préparé comme il a été dit ou aussi fort qu'il le peut être, agit autant par le vomissement que huit grains de tartre émétique ordinaire ; ainsi l'on peut faire du vin émétique sur-le-champ en mêlant ou dissolvant du tartre émétique à proportion dans du vin.

Le vin me paraît une liqueur très propre à extraire la substance émétique de Antimoine : car comme il est empreint de parties sulfureuses & salines, il peut aisément s'unir avec le soufre salin de ce minéral, & le dissoudre.

J'ai mis jusqu'à neuf fois successivement seize onces de vin blanc sur la même once de safran des métaux qui était restée dans le matras, observant le même temps & les mêmes circonstances pour la digestion : le vin m'a toujours paru aussi vomitif que celui de la première infusion : mais après ces neuf fois, j'en ai mis encore de nouveau sur la matière il ne s'est pas si bien empreint de la substance de l'Antimoine que dans les premières infusions : car il a été plus faible, [567] & il a agi avec moins de force.

J'ai continué de la même manière les infusions sur ce qui était resté du safran des métaux dans le matras, & j'ai remarqué qu'elles sortaient de dessus le marc toujours de plus en plus faibles, en sorte qu'après la vingt-quatrième infusion le vin n'a été qu'à moitié aussi vomitif qu'étaient les premières infusions, & il en a fallu donner deux onces à la dose, au lieu d'une once qu'on faisait prendre pour faire bien vomir.

J'ai continué encore les infusions de la même manière, le vin ne s'est plus guère empreint d'Antimoine, parce que la matière du safran des métaux la plus, raréfiée & la plus dissoluble ayant été enlevé par les infusions précédentes, celle qui est restée a été la plus dure & la moins disposée à être atténuée ; j'ai fait les digestions plus longues, pour voir si par le temps il ne se dissoudrait point assez de cette matière, pour égaler la force des premières, mais ç'a été inutilement. Après cinquante infusions le vin a été si peu vomitif que quatre onces qu'on en a donné, ont à peine

produit l'effet d'une once des premières. Cette circonstance qui arrive chez quelques-uns de ceux qui préparent le vu émétique, & qui croient [568] que le safran des métaux rend toujours autant de substance dans les dernières infusions que dans les premières, est souvent la raison pourquoi l'on est obligé de donner jusqu'à six onces de vin émétique à un malade, à qui l'on a dessein d'exciter le vomissement, parce que les doses ordinaires n'ont rien produit, & l'on attribue au tempérament du malade ce qui vient de la faiblesse du remède.

J'ai réitéré les infusions jusqu'à soixante & deux fois ou jusqu'à ce que j'ai reconnu qu'elles n'excitaient plus de vomissement mais seulement des nausées. Cette provocation de nausées est pourtant causée par un reste d'impression de soufre d'Antimoine, que le vin a pris ; & il est assuré que si j'eusse continué à mettre infuser le même safran des métaux dans du vin, il ne lui aurait plus enfin communiqué aucune substance.

Ces expériences détruisent les opinions de plusieurs Chimistes, qui croient que l'Antimoine agit seulement par irradiation. C'est là comme ils s'en expliquent ; & qu'une même quantité de safran des métaux est capable d'empreindre également par cette prétendue irradiation, tout le vin qu'on mettra dessus successivement, quand on ferait jusqu'à cent infusions. [569]

Après les soixante & deux infusions ; j'ai retiré du matras la résidence, c'est-à-dire, ce qui était resté de l'once de safran des métaux que j'avais employée ; je l'ai mise sécher, j'ai eu une poudre rouge, pesant cinq dragmes & demie : il ne s'est donc dissout que deux dragmes & demie de la matière dans un si grand nombre d'infusions : il est vrai que la poudre rouge restante, peut tenir une partie de sa pesanteur d'une portion du tartre du vin qui s'y est embarrassée ; & cela supposé, comme il y a bien lieu de le croire, il s'est dissout un peu plus de deux dragmes & demie du safran des métaux. J'ai fait prendre six grains de cette poudre rouge à une personne robuste, elle l'a fait vomir doucement. J'ai mis calciner le reste de la poudre à petit feu, pendant environ une heure, en l'agitant incessamment avec une spatule de fer, afin d'atténuer, & de rouvrir un peu ses parties ; puis étant refroidi, je l'ai mis infuser dans du vin, blanc comme devant : le vin s'est empreint de la substance de l'Antimoine ; car il est devenu aussi vomitif que les premières infusions dont il a été parlé.



On préfère ordinairement le vin blanc aux autres vins, pour faire du vin émétique, [570] parce qu'il est plus clair, & que le tartre en est plus pur. On peut fort bien lui substituer le vin paillet & même le vin rouge ; je me suis servi plusieurs fois de l'un de l'autre de ces vins pour cette opération, je ne me suis point aperçu que les infusions eussent moins de force émétique les unes que les autres, elles ont fait vomir également.

Je me suis servi encore pour faire des liqueurs vins émétiques, des vins, des liqueurs comme du vin d'Espagne, du vin muscat, de l'hydromel vineux : ces vins se sont chargez de la substance du safran des métaux, & ils ont été rendus vomitifs ; mais il m'a paru que leur effet était moindre que celui du vin émétique préparé, avec le vin blanc ordinaire ; j'en attribue la cause a ce que l'acide tartareux de ces vins étant trop émoussé par l'huile qui n'y est qu'a demi exaltée, ils ne peuvent pas dissoudre, tant de la substance de l'Antimoine que le vin blanc qui est clair, & dont l'acide tartareux est beaucoup plus développé. J'ai remarqué que le vin émétique préparé avec les vins de liqueur laissé plus d'âcreté & d'impression de chaleur au malade qui en a pris, que ne fait celui qui a été préparé avec le vin blanc ordinaire ; c'est apparemment parce que [571] ces vins de liqueur qui sont glutineux ou sirupeux, demeurait plus longtemps à passer que les vins clairs, & ils impriment davantage leur qualité dans les parties.

Après avoir préparé des vins émétiques par les méthodes ordinaires ; j'ai éprouvé d'autres moyens qui peuvent nous donner la même opération encore plus parfaite.

J'ai mis en temps de vendange dans un baril, deux livres ou trente-deux onces de safran des métaux ; j'ai versé dessus quarante livres de moût, ou suc de raisins mûrs nouvellement exprimé, j'ai bien agité le baril qui n'était rempli qu'aux deux tiers, & je l'ai placé dans un lieu chaud ; je l'y ai laissé deux mois en fermentation, remuant de temps en temps avec une spatule le safran des métaux qui se précipite toujours au fond par sa pesanteur : j'ai ensuite bien bouché le vaisseau : je l'ai mis à la cave & j'ai laissé reposer la liqueur ; j'ai eu du vin émétique qui m'a paru par l'usage que j'en ai fait, avoir l'action un eu plus vigoureuse & plus prompte que le commun, il s'est aussi gardé plus longtemps sans se corrompre.

J'ai fait aux du cidre émétique, du poiré émétique, de la bière émétique, en [572] mettant infuser dans ces liqueurs vineuses du safran des métaux. Le poiré s'est rendu presque aussi vomitif que le vin, le cidre & la bière l'ont été beaucoup moins. Il est à remarquer que le cidre qui a trop de liqueur ou qui est doux, comme on le boit à Paris, ne reçoit pas tant de la vertu émétique du safran des métaux, que celui qui est fort & rude au goût, comme cela qu'on appelle en Normandie Casse-tête, dont les paysans s'enivrent souvent : la raison en est que ce dernier cidre contient plus de sel acide tartareux, qui est propre pour pénétrer & dissoudre le soufre salin de l'Antimoine. Le cidre doux contient aussi du sel acide tartareux ; mais en moindre quantité, outre que les pointes de ce sel ont embarrassées dans les parties huileuses du cidre.

Le safran des métaux est préférable à plusieurs autres préparations d'Antimoine pour faire du vin émétique, parce qu'il est plus dissoluble.

J'ai fait quelques expériences sur le vin émétique ordinaire, filtré & rendu bien clair ; j'en ai mis deux portions dans deux verres ; sur une j'ai versé un peu d'esprit volatile de sel armoniac, & sur l'autre un peu d'huile de tartre, faite par défaillance : les liqueurs se sont troublées, [573] elles sont devenues blanchâtres, & il s'en est séparé & précipité des particules de matière.

J'ai voulu voir si la même chose arriverait sur le vin blanc pur : j'y ai versé des mêmes liqueurs alcalines, mais il n'y a paru aucune séparation ; il est seulement devenu rougeâtre : il faut donc que les particules qui se sont séparées du vin émétique soient antimoniales ; j'ai filtré ce vin émétique, jusqu'à ce qu'il ait été fort clair, & j'en ai donné une once par la bouche, il n'a point fait vomir ; mais il a purgé très doucement par bas, apparemment à cause d'une portion d'Antimoine qui y était restée.

J'ai fait dissoudre un peu de sel de tartre dans du vin émétique, & j'ai fait bouillir la dissolution un bouillon seulement : il s'y est fait la même séparation ; j'y ai ajouté une liqueur acide : je n'ai pas vu qu'il se précipitât rien, au contraire, il m'a paru que l'acide avait dissout une partie des petits corps qui avaient été séparés.

J'ai mis distiller par un alambic de verre quatre livres ou soixante & quatre onces de vin émétique, tiré par les premières infusions, filtré & fort clair ; j'ai eu une liqueur un peu trouble blanchâtre, [574] d'une odeur sulfureuse, désagréable, d'un goût méchant, quoique vineux. J'ai

fait prendre par la bouche une once & demie de cette liqueur, elle n'a point fait vomir ; mais elle a donné des nausées & des rapports ; j'en ai fait prendre trois onces à une autre personne : elle a seulement excité une sueur assez grande. Il y a de l'apparence que ce qui a rendu la liqueur distillée trouble & blanchâtre, a été un soufre de l'Antimoine raréfié & exalté par la distillation. C'est ce même soufre qui n'étant pas assez actif pour exciter le vomissement, n'a pu produire que les faibles efforts dont il été parlé. Le vin émétique distillé après avoir été gardé deux mois s'est éclairci entièrement ; j'en ai donné alors les mêmes doses : il n'a produit aucun effet sensible. Il faut au vin pour le rendre émétique un tartre, dont cette liqueur a été dépouillée par la distillation.

Après que j'ai eu tiré par la distillation du vin émétique ce qui m'était nécessaire de liqueur pour l'examiner ; j'ai mis évaporer, à petit feu, ce qui était resté au fond de la cucurbite jusqu'à consistance de miel épais : il m'est resté un extrait qui contient en abrégé toute la substance émétique qui était répandue dans [575] les quatre livrés de vin. Cette substance a été liée avec la partie tartareuse du vin qui fait l'extrait : cet extrait a pesé une once & demie. On peut s'en servir comme du tartre émétique, car il en a les mêmes vertus ; mais on en doit donner la dose plus grande, comme depuis demi scrupule jusqu'à demi dragme : car outre qu'il est moins sec, il contient beaucoup plus de parties huileuses qui émoussent & diminuent un peu l'action du vomitif.

J'ai mis infuser & digérer pendant trois jours séparément diverses portions de safran des métaux dans différentes liqueurs acides, comme dans du verjus, dans du vinaigre, dans des suc de berbérís, de coing, de grenade, de groseille : toutes ces liqueurs font devenues émétiques, mais moins que le vin, apparemment parce que l'acide qui domine en ces liqueurs, a un peu fixé ou ralenti le mouvement du soufre de l'Antimoine. On se sert de ces suc acides empreints d'Antimoine pour faire du sirop émétique, comme je l'ai marqué dans ma Pharmacopée universelle, page 214.

J'ai mis en infusion & en digestion chaudement pendant vingt quatre jours du safran des métaux dans de l'esprit de [576] vin, l'agitant de temps en temps ; le menstrue n'a pris aucune teinture, ni aucun, goût différent de celui qu'il avait ; mais il a acquis une odeur assez agréable & approchant de celle de l'esprit de vin tartarisé ; je l'ai filtré & j'en ai fait

prendre par la bouche une once dans deux verres d'eau : il n'a point excité de vomissement.

J'ai fait sécher la résidence ; j'y ai trouvé le même poids de safran des métaux que j'y avais employé : ainsi je n'ai point aperçu que l'esprit de vin eût dissout aucune portion de la matière.

J'ai voulu voir si le vinaigre distillé prendrait une teinture rouge du safran des métaux, comme il en prend du verre d'Antimoine : j'ai mis en infusion & en digestion chaudement, pendant vingt quatre jours, une once de safran des métaux dans cinq onces de vinaigre distillé ; le menstrue n'a reçu aucune teinture : je l'ai filtré ; j'en ai donné par la bouche une once dans chopine d'eau, il n'a purgé ni par haut ni par bas, non plus que les autres liqueurs distillées & privées de leur tartre, où l'on a mis infuser de l'Antimoine : cette infusion avait un goût acide approchant de celui du vinaigre distillé ; mais un peu plus faible & tirant un peu sur [577] le salé : ce qui apparemment était provenu de quelque légère portion de Nitre fixe que le vinaigre avait trouvée dans le safran des métaux, nonobstant les lotions qui en avaient été faites : car ce Nitre fixe qui était alkali, avait rompu ou émoussé le plus subtil des pointes du vinaigre, & s'étant intimement mêlé avec elles, avoir fait un sel salé.

J'ai examiné encore l'infusion d'une autre manière : j'ai versé dessus un peu d'huile de tartre, pour voir s'il ne s'en séparerait point un peu de soufre ; le mélange a bouillonné comme à coutume de faire un acide & un alkali ; mais je n'y ai vu aucune séparation, ni précipitation, ce qui m'a fait comprendre que le vinaigre distillé n'avait dissout aucune portion de la substance du safran des métaux.

J'ai mis sécher la résidence, & je l'ai pesée ; j'ai trouvé que le safran des métaux avait diminué de trente grains : cette diminution est apparemment venue à cause du nitre, fixe, que le vinaigre distillé en a séparé. Ce safran des métaux a reçu par l'infusion une couleur rouge, tirant sur l'orangé. [578]

*Du tartre émétique ou stibié.*

Entre toutes les préparations émétiques qui se tirent de l'Antimoine, il n'y en a pas une qui soit présentement plus en usage que le tartre émétique, & l'on a bien raison de lui donner souvent la préférence sur les

autres vomitifs : car il est le plus sûr, le moins violent, le plus aisé prendre, & laissant le moins d'impression dans les viscères.

On empreint le tartre de la vertu émétique de l'Antimoine par bien des manières ; j'ai déjà parlé de quelques-unes de ces préparations par occasion ; mais la méthode qui paraît la plus reçue & la plus usitée est de le préparer avec le foie d'Antimoine. On y employait autrefois le verre d'Antimoine, parce qu'il est encore plus vomitif que le foie ; mais comme il est plus calciné, plus sec & plus dur il m'a paru qu'il ne communiquait pas tant de sa substance au tartre que le foie. C'est pourquoi dans mon traité de Chimie, j'ai demandé le foie d'Antimoine, au lieu du verre.

La manière ordinaire de préparer le tartre émétique est de pulvériser & mêler [579] ensemble une partie de foie d'Antimoine préparé & quatre parties de cristal de tartre ; de faire bouillir le mélange, dans de l'eau, pendant neuf ou dix heures, puis de passer la liqueur toute bouillante par un filtre & de la faire évaporer ou cristalliser en sel, comme je l'ai décrit plus au long dans mon cours de Chimie page 581.

J'ai fait quelques observations sur les proportions des ingrédients qui entrent dans cette opération, sur la manière de la faire, & sur la qualité du tartre émétique.

Premièrement, la proportion d'une partie de foie & d'Antimoine est suffisante pour rendre quatre parties de cristal de tartre aussi émétiques qu'elles le peuvent être. J'ai fait du tartre émétique où j'ai employé le double de cette proportion d'Antimoine, c'est-à-dire, une partie de foie d'Antimoine sur deux parties de cristal de tartre : il n'a pas été plus vomitif. Le tartre ne peut recevoir qu'une certaine quantité de la substance de l'Antimoine, le reste demeure inutile pour cette opération, & l'on pourrait encore s'en servir pour une autre.

En second lieu, il est à remarquer que la petite quantité de salpêtre fixe, dont le foie d'Antimoine en empreint, produit [580] un effet en quelque manière avantageux dans l'opération : car se mêlant avec le cristal de tartre, il le rend un peu plus dissoluble qu'il ne serait, & il en passe davantage par le filtre : si au lieu du foie d'Antimoine, on emploie le safran des métaux, il passera moins de tartre émétique & il en demeurera davantage sur le filtre ; parce que ce safran des métaux a été privé par les lotions, du salpêtre fixe qui était dans le foie d'Antimoine.

Mais si ce salpêtre fixe produit en cette occasion un effet commode pour avoir une plus grande quantité du remède, il en cause une autre qui ne plaît pas toujours ; c'est qu'étant alkali, il moderne & affaiblit un peu la force de l'émétique. J'ai encore observé que plus on emploie de foie d'Antimoine dans cette opération, plus on retire de tartre émétique. La raison en est que la quantité du salpêtre fixe s'y trouvant plus grande, le cristal de tartre est plus dissout, & il passe mieux par le filtre ; mais il doit arriver par la même raison, que la qualité émétique en fera d'autant plus affaiblie. Enfin si l'on fait le tartre émétique avec le safran des métaux : il agira un peu plus fortement par le vomissement que celui qui a été préparé avec le foie [581] d'Antimoine, mais il ne fera pas dissoluble.

Il reste beaucoup de tartre émétique sur le filtre avec l'Antimoine, à cause que le cristal de tartre se coagule dès qu'il cesse de bouillir ; c'est pourquoi il est bon de faire bouillir derechef la matière dans de nouvelle eau, & de la jeter bouillante sur un filtre comme devant, on en tirera par ce moyen encore quelque quantité de tartre émétique : ce qui étant même réitéré plusieurs fois, on pourrait enfin faire passer tout le tartre.

Il est nécessaire de faire bouillir pendant neuf ou dix heures, le foie d'Antimoine avec le cristal de tartre, afin que ce cristal ait le temps de se charger de tout autant de la substance antimoniale qu'il en peut prendre ; mais il ne faut pas mettre dès le commencement toute l'eau qu'on y doit employer : cette grande quantité de liqueur étendrait trop le cristal de tartre, & affaiblirait son sel acide, en sorte qu'il n'aurait pas la force de dissoudre assez les parties émétiques du foie d'Antimoine : il n'y faut employer d'abord qu'une quantité médiocre d'eau, par exemple cinq ou six livres sur vingt onces de matière, faire bouillir le [582] mélange doucement, le remuant de temps en temps avec une spatule de bois ; & à mesure que l'humidité se sera consommée jusqu'à environ les deux tiers on aura soin d'y ajouter d'autre eau qu'on aura auparavant fait chauffer, de peur que le froid subit ne fit durcir & resserrer les pores du foie d'Antimoine, & n'empêchât en quelque façon une suffisante dissolution de sa substance.

En préparant du tartre émétique, j'y ai quelquefois employé outre la proportion requise du foie d'antimoine, deux fois autant de les scories pulvérisées ; le cristal de tartre à été rendu dissoluble par la grande quantité de salpêtre fixe qui s'en est détachée, & il a passé aisément par

le filtre ; mais le tartre émétique que j'en ai eu, a été affaibli, en sorte que j'ai été obligé d'en donner une plus grande dose que du commun. A la vérité ce tartre émétique est commode dans la pratique : car il se dissout aisément dans une liqueur froide ou, chaude il s'humecte très facilement à l'air, & il y devient onctueux.

On peut encore faire du tartre émétique d'une manière un peu différente de celles dont j'ai parlé, mais plus aisée. On enveloppe dans un linge au large la quantité [583] qu'on veut de safran des métaux & l'on en fait un nouet : on le met bouillir doucement avec le double de son poids de cristal de tartre en poudre dans de l'eau, pendant vingt-quatre heures ; puis on retire le nouet, l'on fait évaporer la liqueur jusqu'à siccité : il reste un tartre émétique, qui agit fort bien, mais qui n'est point dissoluble.

Il ne faut pas croire qu'il se soit fait une grande diminution de la matière antimoniale, après qu'elle a bouilli longtemps dans l'eau avec le tartre : car à peine s'en aperçoit-on, principalement quand on a employé le safran des métaux au lieu du foie Antimoine.

Le cristal de tartre dans toutes les préparations dont il a été parlé, pourvu qu'il ait été bien filtré, n'a guère reçu de couleur de l'Antimoine : il s'est pourtant chargé d'une portion de son soufre, puisqu'il est devenu émétique ; mais ce soufre a été tellement absorbé qu'il ne paraît point. Si l'on fait cristalliser ce tartre émétique, il différera peu en blancheur du cristal de tartre pur, principalement dans les premiers cristaux mais il ne sera pas si vomitif que quand on le fait évaporer jusqu'à siccité sans cristallisation : c'est ce que j'ai reconnu par beaucoup d'expériences. [584] La raison en est qu'en se cristallisant, il se dégage de sa partie la plus sulfureuse qui est la plus vomitive, aussi voit-on que la liqueur restante est jaunâtre & onctueuse. Au lieu que quand le fait dessécher par évaporation de toute l'humidité, cette partie sulfureuse y demeure entièrement.

Il y a une chose surprenante à remarquer dans ces opérations : c'est que le tartre qu'on a empreint de la substance du foie d'Antimoine par les manières qui ont été dites, est devenu en égale dose aussi vomitif & purgatif que le foie d'Antimoine même ; mais il est bien plus sûr de faire avaler huit grains de tartre émétique, que huit grains de foie d'Antimoine, parce que le tartre émétique passe vite sans laisser

d'impression ; au lieu que les parties du foie d'Antimoine s'attachant & adhérant davantage aux membranes de l'estomac & des intestins il y en peut rester après leur effet ordinaire des particules, qui au bout de quelque temps recommencent à fermenter, & causent des vomissements & des super-purgations. Je n'approuve guère par cette même raison l'usage d'un certain tartre émétique qui est rougeâtre, à cause que n'ayant pas été exactement purifié par la filtration, il a [585] passé avec la liqueur des parties grossières du foie d'Antimoine, qui se font unies au cristal de tartre.

La matière qui reste sur le filtre après la filtration du tartre émétique en liqueur, étant séchée pourrait être employée aux mêmes usages que le foie d'Antimoine qui n'a point servi : car elle serait aussi vomitive ; mais comme le foie d'Antimoine n'est pas une drogue bien rare ni d'un prix considérable, on la rejette comme inutile.

On fait un autre tartre émétique avec du foie d'Antimoine, du cristal de tartre & de l'esprit d'urine : on met premièrement infuser, par exemple quatre onces de cristal de tartre dans à peu près autant d'esprit d'urine, afin, que la fermentation & la dissolution s'en fassent : car le cristal de tartre qui est acide, fermente avec le sel volatile d'urine qui est alkali, & se pénétrant l'un l'autre, le cristal de tartre devient entièrement dissoluble. On y mêle ensuite une once de safran des métaux, & ce qu'il faut d'eau pour faire bouillir le mélange huit ou neuf heures, puis on le filtre & l'on en fait évaporer humidité : il reste un sel blanc, pesant trois onces, c'est le tartre émétique : il est bien moins vomitif que les précédents, [586] parce que la grande quantité de sel alkali qui y est entrée, a beaucoup émoussé & diminué la force émétique de l'Antimoine : il en faut donner quinze ou vingt grains, quand on veut être assuré qu'il fera vomir, encore n'agit-il qu'avec douceur.

On prépare encore un autre tartre émétique, qui approche beaucoup en vertus & en force de celui dont je viens de parler.

On mêle ensemble une partie de safran des métaux, & quatre parties de tartre soluble ou sel végétal ; on fait bouillir le mélange huit ou neuf heures dans de l'eau, on filtre la liqueur & on la met évaporer jusqu'à siccité : il reste un sel blanc ou tartre émétique, dont la force a été émoussée de même qu'au précédent par un sel alkali : car le tartre soluble est composé d'un mélange de sel de tartre & de cristal de tartre :



on doit donc donner de ce tartre émétique en une dose assez grande, si l'on veut qu'il fasse vomir : il m'a même paru que quoique ces deux dernières préparations aient été assez également corrigées par des sels alkali, la dernière est encore moins vomitive que l'autre ; j'en ai attribué la raison à ce que le sel qui l'a corrigée [587] était fixe : au lieu qu'en l'autre le sel qu'on a employé était volatile. Or la volatilité de ce sel peut avoir donné quelque action à la substance de l'Antimoine ; ces deux derniers tartres émétiques, ont l'agrément d'être très dissolubles dans les liqueurs chaudes ou froides.

Le tartre émétique a beaucoup de rapport avec le vin émétique : car en l'un & en l'autre la substance du foie d'Antimoine a été extraite par le tartre du vin. Ils font aussi des effets bien semblables ; mais le tartre émétique est plus commode pour l'usage : car outre qu'il est plus aisé à prendre, on peut bien mieux savoir en l'ordonnant la quantité d'émétique qu'on fait avaler à un malade, qu'en ordonnant le vin émétique qui se rencontre tantôt plus fort, tantôt plus faible chez ceux qui le préparent. Il est vrai qu'il y a aux des tartres émétiques de diverses forces ; mais on peut l'ordonner de la description qui plaira le plus, ou qui conviendra le mieux à l'intention qu'on a.

Après les opérations du tartre émétique, j'ai voulu voir ce qu'on pourrait dissoudre du foie d'Antimoine, par le moyen du sel de tartre, & en même temps si le même sel se rendrait émétique. [588]

J'ai fait bouillir ensemble doucement dans de l'eau pendant quatre heures, demi-once de foie d'Antimoine bien pulvérisé, & deux onces de sel de tartre ; j'ai ensuite filtré la liqueur : elle était rougeâtre & de mauvaise odeur sulfureuse ; j'en ai pris une portion sur laquelle j'ai versé une liqueur acide : il s'y est fait ébullition, & il s'en est séparé & précipité un peu de soufre rouge ; j'ai jeté le tout dans un filtre, & après que la liqueur a été passée, j'ai lavé ce soufre & je l'ai fait sécher : il m'a paru semblable au soufre doré ordinaire mais en ayant donné huit grains par la bouche, je n'en ai vu aucun effet purgatif ni par haut ni par bas : je crois que la raison pourquoi il n'a point retenu la vertu purgative du soufre doré ordinaire, est que le sel de tartre qui est alkali a absorbé l'acide de l'Antimoine, & l'a empêché d'exciter la fermentation dans les humeurs ; je ne doute pourtant pas que ce soufre étant pris en une dose plus grande ne produisit quelque remuement dans le corps.

Il est bon pour l'asthme & pour les autres maladies de poitrine auxquelles les préparations du soufre commun sont employées ; la dose est depuis quatre grains jusqu'à quinze. [589]

J'ai mis évaporer l'autre portion de la liqueur sur le feu de sable dans une terrine de grès ; il m'est resté un sel gris qui contient la substance la plus sulfureuse du foie d'Antimoine : je n'ai point aperçu par l'usage que j'en ai fait, qu'il fût émétique, quoique j'en aie fait prendre jusqu'à quinze grains ; mais il a un peu lâché le ventre : je le crois un bon fondant pour les obstructions & duretés du bas ventre, & pour les scrofules.

J'ai bien lavé le foie d'Antimoine restant, pour en ôter autant qu'il se pourrait le sel de tartre, puis je l'ai mis sécher ; j'ai eu trois dragmes d'une matière jaunâtre : il paraît donc que le sel de tartre n'a dissout qu'une dragme de la substance du foie d'Antimoine. Il y a pourtant de l'apparence qu'il en a enlevé davantage ; mais qu'une partie de ce sel est demeurée fixée dans la matière restante, & qu'il a augmenté son poids : cette matière est un émétique faible. [590]

*Autres expériences, concernant la dissolution du safran des métaux,*

J'ai mis plusieurs portions de safran des métaux dans différents matras ; sur une j'ai versé de l'huile ou esprit caustique de vitriol : il n'y a paru d'abord aucune fermentation ni chaleur, ni dissolution ; j'ai mis la matière sur un petit feu de digestion, pendant plusieurs jours : elle est devenue grise, ce qui montre que l'Antimoine a été pénétré, mais légèrement. Sur une autre portion, j'ai versé de l'esprit d'alun : il est arrivé la même chose ; sur une autre portion, j'ai versé de l'esprit de nitre : il s'y est fait d'abord ébullition accompagnée de chaleur, je l'ai placée en digestion chaudement. La matière a été bien pénétrée : car elle est devenue blanche ; sur une autre, j'ai versé de l'esprit de sel : il ne s'y est fait d'abord aucune ébullition, ni chaleur apparente ; mais par la digestion, la matière a été pénétrée, & elle est devenue blanche. Sur une autre portion, j'ai versé de l'eau régale ordinaire : il s'y est fait un moment après un bouillonnement, & la matière a blanchi entièrement sans l'ai de du feu. [591]

J'ai mêlé ensemble les trois matières pénétrées dernières je les ai bien lavées, & je les ai mises sécher ; j'en ai eu une poudre blanche, qui est un magistères d'Antimoine.

*Continuation des foies d'Antimoine.*

*Je reviens aux foies d'Antimoine : je n'ai parlé jusqu'ici que de ceux qui font les plus émétiques ; je traiterai présentement de ceux qu'on prépare exprès faibles, afin qu'ils n'excitent qu'une douce violence en faisant vomir.*

*Premièrement, il serait bien facile de corriger ou d'affaiblir le foie d'Antimoine ordinaire : il n'y aurait qu'à le calciner avec la moitié de son poids de salpêtre puis le laver & le faire sécher : il serait si bien adouci qu'on en pourrait faire prendre par la bouche jusqu'à seize grains, à la dose ; mais je n'ai dessein de parler ici que des foies d'Antimoine, qui peuvent être rendus doux par une seule opération, sans qu'il soit besoin d'y rien ajouter, ni d'en rien diminuer. Cet adoucissement se fait par des proportions de sels plus grandes qu'aux opérations précédentes. [592]*

ARTICLE XXII.

*Foie d'Antimoine préparé avec les proportions de deux parties d'Antimoine, & de trois parties de salpêtre.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble huit onces d'Antimoine & douze onces de salpêtre ; j'ai jeté le mélange dans un creuset rougi au feu : il s'y est fait une grande détonation & la matière s'est réduite en fusion ; j'ai retiré le creuset du feu, & étant refroidi, je l'ai cassé : j'y ai trouvé une masse pesant douze onces : il s'est donc dissipé huit onces de la matière pendant la détonation ; il ne s'est trouvé au fond de cette masse que trois dragmes d'un foie d'Antimoine opaque & grossier ; le reste de la matière était d'un gris blanchâtre : j'ai pulvérisé le tout ensemble & je l'ai bien lavé avec de l'eau chaude pour le nettoyer de toute sa partie saline. La première lotion était claire comme de l'eau commune ; mais elle avait une odeur sulfureuse. J'ai versé dessus une liqueur acide : elle est devenue jaune, & il s'en est séparé & précipité une petite quantité de soufre ; j'ai mis [593] sécher la matière ; j'ai eu une poudre grise-jaunâtre, pesant cinq onces, c'est un vomitif faible. Le salpêtre qui a été employé dans cette préparation à un tiers plus qu'à l'ordinaire, a fixé en partie le soufre salin de l'Antimoine, & a par conséquent affaibli son action. On en

peut donner jusqu'à seize grains à la dose, il purge par bas après avoir fait vomir.

ARTICLE XXIII.

*Foie d'Antimoine préparé avec les proportions d'une partie d'Antimoine & de deux parties de salpêtre.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble huit onces d'Antimoine & seize onces de salpêtre ; j'ai procédé à la calcination & à la fusion du mélange comme en l'opération précédente : j'ai trouvé dans le creuset une masse fixe, pesant seize onces & six dragmes ; la matière a donc diminué de sept onces deux dragmes. Il n'a paru au fond de cette masse qu'un petit morceau d'une matière brune ou noirâtre, pesant demi once, parsemée de brillants, qui étaient des parcelles de foie d'Antimoine ; le reste était d'un blanc grisâtre ; [594] j'ai pulvérisé le tout ensemble & je l'ai bien lavé avec de l'eau chaude. J'ai versé dans les premières lotions une liqueur acide, il ne s'en est point séparé de soufre. J'ai fait sécher la matière lavée : il m'est resté une poudre blanche tirant sur le jaune, pesant sept onces & demie : elle a pour l'extérieur plus de ressemblance avec le diaphorétique minéral, qu'avec le safran des métaux ; mais pour les effets, elle a plus de rapport avec ce dernier ; car elle est un peu vomitive & purgative, on en donne jusqu'à quarante grains à la dose : elle agit plus par bas que par haut.

Les deux préparations dernières ont eues de beaucoup de rapport pour leurs qualités, avec celle que feu Monsieur de Lorme Médecin fameux avait mise en usage à Paris, sous le nom de *Crocus metalorum*, ou de safran des métaux, & dont il faisait un secret, il y a environ trente-cinq ans. Ce remède tirait plus sa réputation du nom de son Auteur que de ses effets salutaires. Il réussissait à la vérité quelquefois dans les tempéraments forts & robustes, pour la fièvre quarte, pour l'apoplexie, pour la manie & pour les autres maladies où il était nécessaire de faire violence aux humeurs pour les détacher ; mais il y avait du risque à s'en servir [595] dans d'autres occasions : car comme Monsieur de Lorme en donnait ordinairement quarante grains à la dose, une si grande quantité d'Antimoine étant avalée à une fois, il en restait souvent après son action quelques parcelles dans le ventricule dans les intestins, lesquelles se raréfient & fermentant, causaient plusieurs jours après de nouveaux vomissements & des super-purgations terribles par bas. C'est ce que j'ai

vu arriver plusieurs fois, étant consulté pour remédier à ces accidents fâcheux. La plupart de ceux à qui l'on faisait prendre de ce safran des métaux étaient prévenus qu'il devait être bien mieux préparé que le commun, & par conséquent moins dangereux dans les effets, puisqu'on en pouvait prendre jusqu'à quarante grains à la dose ; mais cette prévention n'était pas bien juste par les raisons que je viens de dire, & il me semble qu'il est bien plus raisonnable de préférer une petite dose de safran des métaux à une grande, quand les effets vomitifs & purgatifs sont égaux en force. Or huit grains de safran des métaux ordinaire, font du moins autant d'effet, que quarante grains de la préparation du *Crocus metallorum*, dont il a été parlé. [596]

ARTICLE XXIV.

*Foie, ou rubine d'Antimoine préparé avec proportions égales  
d'Antimoine de salpêtre & de sel marin.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble de l'Antimoine, du salpêtre commun & du sel marin, de chacun huit onces ; j'ai mis le mélange dans un creuset au milieu d'un grand feu : j'ai couvert le creuset d'un couvercle percé au milieu d'un trou médiocre. Quand la matière a été bien échauffée, elle a fait une légère détonation, & il en est sorti des fumées blanches par le trou. J'ai continué le grand feu autour du creuset jusqu'à ce qu'il n'ait plus paru de fumées, & que la matière ait été bien en fusion ; je l'ai alors laissée refroidir & j'ai cassé le creuset : j'y ai trouvé une masse fixe, pesant seize onces & cinq dragmes : il s'est donc dissipé sept onces & trois dragmes de la matière. Le foie s'est séparé fort aisément des scories en façon de régule plus massif & plus pesant d'une seizième partie qu'aucun des autres foies d'Antimoine, dont il a été parlé : il était beau, à demi vitrifié, resplendissant [598] comme une pierre précieuse, de couleur rouge brune, il pesait six onces & une dragme : il y a par conséquent eu dix onces & demie de scories : elles scories étaient fort compactes, pesantes, de couleur grise tirant sur le blanc, excepté en leur fond qui touchait au Foie, ou elles étaient de couleur ferrugineuse.

Cette espèce de foie d'Antimoine est appelée en Latin par les Chimistes, *magnesia opalina*, & en Français Rubine d'Antimoine. C'est un vomitif doux : il purge plus par bas que par haut. La grande quantité de sels fixes qui entrent dans sa préparation, le fixent en partie, ou ralentissent le

mouvement de ses parties ; on en peut donner jusqu'à quinze grains à la dose.

J'ai pulvérisé deux onces de cette rubine d'Antimoine, la poudre en a été rouge brune, je l'ai lavée avec de l'eau lavée & chaude, pour en séparer les sels, qui pouvaient y être joints, puis je l'ai mise sécher : j'en ai eu une once sept dragmes ; il s'en est donc séparé par les lotions une dragme de sel, cette poudre n'a point changé de couleur par la lotion. C'est une espèce de *crocus metallorum*.

J'ai voulu voir s'il se séparerait des lotions quelques particules de soufre ; j'ai [598] jeté dessus des liqueurs acides : il s'y est fait un bouillonnement très léger qui a donné à connaître que les sels avaient été rendus alkali, pendant la calcination, mais il n'y a paru aucune séparation.

J'ai fait infuser & bouillir les scories dans de l'eau ; j'ai filtré la liqueur & j'ai versé dessus un acide, il s'en est séparé & précipité un peu de soufre jaune.

#### ARTICLE XXV.

*Foi d'Antimoine préparé avec proportions égales d'Antimoine, de salpêtre & de sel armoniac.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble de l'Antimoine, du salpêtre commun & du sel armoniac, de chacun quatre onces ; j'ai mis le mélange dans un creuset, & j'ai procédé dans la calcination de la matière comme en l'opération précédente : il s'y est fait une détonation plus forte, & il s'en est élevé beaucoup de fumées blanches. Ces fumées ayant cessé, & la matière étant

en fusion, je l'ai retirée du feu : j'ai cassé le creuset quand il a été refroidi, je n'y ai trouvé qu'une petite masse, pesant deux onces & deux dragmes : il s'est donc [599] dissipé en fumées neuf onces & six dragmes du mélange. Cette masse était rouge, opaque ; mais disposée extérieurement par facettes brillantes : j'en ai mis une once en poudre : je l'ai bien lavée & je l'ai fait sécher : il ne m'en est resté qu'un scrupule : elle est grise rougeâtre ; j'en ai fait prendre douze grains par la bouche, elle n'a point fait vomir, mais elle a purgé fort doucement par bas.

J'ai jeté une liqueur acide sur les premières lotions, il ne s'en est rien séparé.

ARTICLE XXVI.

J'ai fait une opération qu'on trouve décrite dans la Pharmacopée de schrodere sous le nom de *Crocus Antimonii regulatus*.

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble deux onces de régule d'Antimoine & autant de salpêtre ; j'ai mis le mélange en fusion comme l'Auteur le demande ; il s'est fait une petite détonation : j'ai laissé refroidir la matière, & j'ai cassé le creuset ; j'ai trouvé une masse, pesant trois onces & deux dragmes, de laquelle s'est [600] séparé au fond deux dragmes de régule. Le reste était une matière raréfiée de couleur blanche jaunâtre & verdâtre ; je l'ai pulvérisée & je l'ai mise tremper dans de l'eau chaude ; je l'ai bien lavée, & je l'ai mise sécher ; j'en ai eu deux onces & demie : il s'en est donc détaché demi once de sel : elle est blanche comme de l'Antimoine diaphorétique, & par conséquent le nom de *crocus metallorum*, ne lui convient guère : elle est purgative par haut & par bas ; mais elle agit bien faiblement, on en peut donner jusqu'à vingt-quatre grains à la dose.

Il est à remarquer ici que les deux onces & demie de matière blanche, dont je viens de parler, ne contiennent que quatorze dragmes de régule d'Antimoine. Le reste est une portion de salpêtre que les parties mineures de l'Antimoine tiennent embarrassées avec un peu de phlegme : c'est ce salpêtre fixe qui a rendu le régule si faible dans son effet purgatif. [601]

*De l'Antimoine diaphorétique appelle aussi diaphorétique minéral, ou chaux d'Antimoine, ou céruse d'Antimoine.*

*Après avoir traité suffisamment des foies d'Antimoine, je passe naturellement à l'Antimoine diaphorétique : car ces opérations ont beaucoup de rapport les unes aux autres dans la composition, quoiqu'elles diffèrent entièrement à l'égard de leurs effets médicaux.*

*Le dessein que j'ai eu en travaillant au foie d'Antimoine a été d'ouvrir ou de mettre en mouvement les parties de l'Antimoine par une quantité médiocre de salpêtre, afin de les rendre émétiques ; mais au contraire le but que j'ai en travaillant à l'Antimoine diaphorétique, est de fixer ce minéral en liant ses parties par une grande quantité de salpêtre, pour*

*empêcher leur action émétique ; je commencerai par l'opération la plus commune.* [602]

ARTICLE XXVII.

*Antimoine diaphorétique ordinaire.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble huit onces d'Antimoine & vingt quatre onces de salpêtre commun ; j'ai jeté le mélange cuillerée à cuillerée dans un creuset rougi au milieu d'un grand feu : il s'y est fait une détonation médiocre, & moindre que celle du foie d'Antimoine, parce qu'il s'est rencontré en celle-ci trop peu de soufre pour la proportion du salpêtre ; la matière est devenue blanche de noire qu'elle était, & elle s'est liquéfiée presque en fusion : je l'ai laissée calciner encore environ une heure depuis que les fumées ou vapeurs blanches ont cessé de paraître, afin de faire une liaison d'autant plus exacte du salpêtre avec l'Antimoine ; puis étant refroidie, je l'ai séparée du creuset j'en ai trouvé vingt quatre onces & deux dragmes : il s'est donc dissipé dans la calcination sept onces & six dragmes du mélange. La matière était dure, attachée fortement au creuset, de couleur blanche & en des endroits verdâtre. Cette dernière couleur [603] venait du salpêtre. Car presque tous les sels dans les grandes calcinations, prennent une couleur verdâtre ou bleuâtre ; j'ai bien lavé cette matière avec de l'eau chaude jusqu'à ce qu'il n'en soit plus sorti de sel, puis je l'ai mise sécher. C'est l'Antimoine diaphorétique, il s'est trouvé fort blanc partout.

J'ai filtré les lotions encore chaudes, & j'ai aperçu qu'à mesure qu'elles refroidissaient, il y paraissait, quoique filtrées, des nuages blancs fort faibles : ils venaient apparemment d'une légère portion de l'Antimoine qui avait été dissoute par le salpêtre fixe alkali, & qui ne pouvait point être vu, pendant que la liqueur était bien chaude.

J'ai versé sur une partie des premières lotions une liqueur acide, le mélange est devenu blanc comme du lait, mais sans odeur : il s'en est précipité bien doucement un peu de poudre blanche, qui n'a été autre chose que la matière même des nuages que l'acide a fait séparer & précipiter plus abondamment en détruisant l'alkali qui la soutenait ; cette poudre blanche étant lavée & séchée est ce que quelques Auteurs ont nommé tantôt fleurs d'Antimoine fixes, tantôt céruse d'Antimoine, tantôt poudre blanche d'Antimoine : [604] ils lui ont attribué beaucoup de



grandes vertus, pour purifier le sang, pour fortifier le cœur, pour exciter la transpiration, pour résister à la malignité des humeurs ; mais je n'ai pas vu qu'il agît autrement que le diaphorétique minéral ordinaire on en donne à la dose depuis trois grains jusqu'à vingt.

J'ai fait évaporer le reste des lotions ; j'ai eu un sel qui semble avoir quelque rapport avec le sel polychreste : car il est fait avec le soufre de l'Antimoine & le salpêtre, de même que le sel polychreste est fait avec le soufre commun & le salpêtre, je l'ai nommé ailleurs sel polychreste : mais il diffère du sel polychreste ordinaire en ce qu'il est un alkali assez âcre, au lieu que le véritable polychreste est un sel simplement salé, qui fait beaucoup moins d'impression sur la langue. De plus comme on a employé à proportion beaucoup davantage de salpêtre dans le diaphorétique minéral que dans le sel polychreste ordinaire nôtre sel antimonial doit être moins fixe : c'est ce qu'on reconnaît quand on en jette sur des charbons allumés : car il y fait une petite détonation ; ce que le sel polychreste ordinaire ne produit point.

L'Antimoine diaphorétique lavé étant [605] sec a pesé onze onces & une dragme : il faut donc qu'on ait séparé par les lotions treize onces & une dragme de salpêtre fixe.

Il est à observer ici qu'on retire trois onces & une dragme de diaphorétique plus qu'on n'avait employé d'Antimoine, quoi qu'il se soit dissipé une assez bonne quantité de ses parties les plus sulfureuses par la détonation : cette augmentation vient apparemment d'une portion du salpêtre qui s'est embarrassée & fixée dans les parties rameuses de l'Antimoine, y étant retenue comme obstinément, nonobstant les lotions réitérées : c'est ce salpêtre qui lie & appesantit les particules de l'Antimoine, & empêche leur action émétique, comme il a été dit : c'est lui encore qui ayant atténué & divisé bien subtilement l'Antimoine, l'a rendu blanc de noir qu'il était ; car nous voyons que toutes les fois que l'Antimoine a été bien pénétré par des acides, il est devenu blanc : cette opération a beaucoup de rapport avec celle qu'on appelle bézoard minéral ; car ces deux préparations ne diffèrent qu'en ce que en celle-ci l'on fixe l'Antimoine avec trois parties de nitre, & en l'autre on le fixe avec trois parties d'esprit de nitre. [606]

ARTICLE XXVIII.

*Antimoine diaphorétique fait avec le régule ordinaire.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble huit onces de régule d'Antimoine, & vingt quatre onces de salpêtre commun ; j'ai jeté le mélange par progressions dans un creuset rougi au feu. La détonation ne s'en est faite que quand la matière a été fondue, à cause que le régule ayant été dépouillé du soufre superficiel de l'Antimoine, celui qui y est resté ne s'est pas développé assez pour se lier au salpêtre qu'il n'ait été suffisamment ouvert par le feu : cette détonation a été médiocre, & il s'en est élevé des fumées blanches, qui n'ont pas beaucoup duré, parce que le régule que j'ai employé était bien pur ; mais quand on en emploie d'autre qui est moins pur, & où il est resté plus de soufre, la détonation est plus forte & plus longue.

J'ai continué le feu autour du creuset encore environ une heure après que les fumées ont cessé de paraître, afin de donner une plus grande fixation à la matière, [607] puis je l'ai laissée refroidir. J'ai trouvé dans le creuset une matière blanche, dure, fort adhérente, pesant vingt-cinq onces & deux dragmes : il s'est donc dissipé six onces & six dragmes du mélange dans les détonations, ce qui est une once moins qu'en l'opération précédente ; cette différence vient encore de ce que le régule contenant moins de soufre que l'Antimoine cru, il doit s'en élever moins de parties, & de celles du salpêtre dans la détonation. J'ai lavé exactement cette masse blanche ; j'ai filtré les premières lotions, je n'y ai point aperçu de nuages : j'en ai pris une partie sur laquelle j'ai versé une liqueur acide, elle a blanchi mais bien moins qu'en l'opération précédente : il s'en est séparé quelques particules de matière, qui doivent être une portion de l'Antimoine diaphorétique. J'ai mis évaporer le reste des lotions : il est resté au fond du vaisseau un sel alkali caustique, qui contient plus de volatile que le précédent : car étant jeté sur des charbons allumés il a poussé plus de flamme ; j'ai remarqué aussi que ce sel était plus onctueux, ce qui vient apparemment de quelque portion de soufre qu'il a tirée du régule d'Antimoine, & avec laquelle il s'est intimement mêlé. [608]

J'ai mis sécher la matière blanche lavée ; j'ai eu un Antimoine diaphorétique encore plus blanc que le précédent : il a pesé onze onces & deux dragmes : il faut donc que les lotions aient détaché & emporté de la

masse fixe, environ quatorze onces de sel. Si quelquefois on retire davantage de ce diaphorétique, c'est qu'il n'a pas été autant lavé qu'il le devait être.

On attribue aux deux Antimoines diaphorétiques, dont il a été parlé, des vertus semblables, qui sont d'absorber quelquefois les humeurs & d'autrefois de les pousser par transpiration, étant donné depuis six grains jusqu'à trente. On ne s'aperçoit pas facilement de ce dernier effet ; mais il est assez vraisemblable que cet Antimoine étant dans le corps il s'en détache quelques particules qui n'ayant pas la force d'exciter la purgation, sortent insensiblement par les pores. Quoiqu'il en soit, il ne produit jamais de mauvais effet.

Quelques-uns croient que l'Antimoine diaphorétique devient émétique quand il a été gardé plusieurs années ; j'en ai fait l'épreuve : car j'en ai gardé une livre pendant dix années : je l'ai même exposé à l'air & à la rosée, puis j'en ai fait [609] prendre par la bouche à plusieurs personnes : j'en ai pris moi-même, je ne me suis point aperçu d'aucun effet vomitif. Le diaphorétique qui devient vomitif par le temps, est celui qui n'a point été suffisamment fixé dans la calcination, & en la préparation duquel on a employé trop peu de salpêtre. Par exemple ce mauvais effet arrivera à celui qu'on aura fait avec une partie d'Antimoine & deux parties de salpêtre ; mais il n'arrivera pas à celui qui aura été préparé avec une partie d'Antimoine & trois parties de salpêtre, comme il a été dit : il est encore essentiel de donner une fusion ou presque fusion à la matière pendant qu'elle est dans le creuset, afin que l'Antimoine soit entièrement absorbé par le salpêtre : car s'il en demeure quelque portion qui ne soit pas tout à fait fixée, elle pourra communiquer à la masse un peu d'effet vomitif.

On, fait entrer l'Antimoine diaphorétique dans des compositions purgatives & entre autres dans. la poudre cornachine, mais je crois qu'il y est inutile. [610]

#### ARTICLE XXIX.

##### *Antimoine diaphorétique fait avec le régule d'Antimoine martial.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble quatre onces de régule d'Antimoine martial, & douze onces de salpêtre commun ; j'ai procédé à la calcination du mélange comme en l'opération précédente ; la matière a été aussi

longtemps à s'enflammer, mais la détonation a été un peu plus forte. J'ai trouvé dans le creuset une matière fixe blanche, pesant douze onces & demie il faut donc qu'il se soit dissipé pendant la détonation trois onces & demie du mélange : j'ai lavé exactement la masse blanche : j'ai jeté sur une partie des premières lotions une liqueur acide : il s'est fait un lait, sans qu'il en soit sorti aucune odeur, & il s'est précipité plus de matière qu'en l'opération précédente : j'ai fait évaporer sur le feu le reste des lotions : il m'est resté un sel alkali caustique, qui étant jeté sur les charbons ardents, y a fait détonation ; marque évidente, qu'il est encore empreint d'une partie du volatile du salpêtre. [611]

J'ai mis sécher la matière lavée ; il m'est resté un Antimoine diaphorétique martial, qui m'a paru plus friable & un peu moins blanc que l'Antimoine diaphorétique ordinaire : ce qu'on doit attribuer au fer dont était empreint le régule avec lequel il a été fait : il a pesé cinq onces & six dragmes, c'est à peu près le même poids que celui du diaphorétique précédent : il s'est donc séparé de la masse par les, lotions, six onces & six dragmes de sel.

Le diaphorétique martial a les qualités des autres, dont j'ai parlé ; mais outre ces vertus, il a encore celles de lever les obstructions & de pousser par les urines.

Plus le régule martial qu'on, a employé pour cette opération a été purifié, & plus le diaphorétique qu'on en tire est blanc ; parce qu'en purifiant ce régule, on en enlève toujours des portions de fer qui étaient capables de brunir le diaphorétique.

J'ai voulu voir si le diaphorétique martial étant exposé à l'air brunirait : car il se pourrait faire que les particules de fer qu'il contient se rouilleraient & donneraient plus de teinture à la matière ; mais après en avoir laissé quelques onces pendant [612] un mois sur le toit d'une maison, je n'ai point aperçu que ce diaphorétique eût en rien changé de couleur : il faut que les particules du fer aient été si bien liées & enveloppées dans l'Antimoine que l'air n'ait pas eu assez de force pour les pénétrer.

J'ai présenté le couteau aimanté à ce diaphorétique martial, il en a attiré quelques parcelles.

ARTICLE XXX.

*Antimoine diaphorétique fait avec le foie d'Antimoine.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble quatre onces de foie d'Antimoine & douze onces de salpêtre commun ; j'ai procédé à la calcination du mélange, comme aux opérations précédentes : la détonation a été très petite & moindre que celles de tous les autres Antimoines diaphorétiques ; j'ai trouvé dans le creuset après qu'il a été refroidi, une masse blanche, jaunâtre & purpurine, pesant douze onces. Il s'est donc dissipé quatre onces du mélange. J'ai lavé exactement la masse ; j'ai jeté sur une portion des premières [613] lotions une liqueur acide : elle a blanchi, & il s'en est précipité une poudre blanche, comme en l'opération précédente.

J'ai fait évaporer le reste des lotions il m'en est resté un sel alkali acre, caustique & inflammable comme les précédents,

J'ai mis sécher la masse lavée ; j'ai eu un Antimoine diaphorétique, pesant quatre onces : il est donc sorti par les lotions huit onces de sel.

Ce diaphorétique est semblable à celui qui a été fait avec l'Antimoine cru ; mais il est encore plus friable : il n'a point augmenté de poids. comme les autres, soit qu'il se soit plus dissipé de la matière antimoniale, soit que le foie d'Antimoine, étant déjà, empreint de salpêtre, il n'en ait guère pris de nouveau.

ARTICLE XXXI

*Antimoine diaphorétique, fait avec le verre d'Antimoine.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble quatre onces de verre d'Antimoine, & douze onces de salpêtre commun ; j'ai procédé à la calcination du mélange comme aux [614] opérations précédentes : la détonation ne s'est faite que quand la matière a été en fusion, elle a même été faible ; j'ai trouvé dans le creuset quand il a été refroidi, une masse grise pesant douze onces & deux dragmes : il s'est donc dissipé trois onces & six dragmes du mélange. J'ai lavé exactement masse avec de l'eau bouillante ; j'ai versé sur une portion des premières lotions une liqueur acide : elle a blanchi comme aux autres lotions, & il s'en est précipité une poudre blanche : j'ai mis évaporer le reste des lotions, il m'en est resté un sel alkali très âcre, qui s'est enflammé sur les charbons ardents.

J'ai mis sécher la masse lavée ; j'en ai eu cinq onces : il s'en est donc séparé par les lotions sept onces & deux dragmes de sel ; ce diaphorétique minéral est semblable au commun.

ARTICLE XXXII.

*Antimoine diaphorétique fait avec la poudre d'Algaroth.*

J'ai mêlé ensemble une once & demie de poudre d'algaroth, & quatre onces [615] & demie de salpêtre commun ; j'ai fait calciner le mélange comme aux opérations précédentes, la détonation a été fort légère. J'ai trouvé dans le creuset une masse blanche pesant quatre onces, le mélange a donc diminué de deux onces. J'ai lavé exactement cette masse avec de l'eau bouillante, j'ai jeté une liqueur acide sur les premières lotions elles ont blanchi, & il s'en est précipité un peu de poudre blanche comme aux opérations précédentes.

J'ai mis sécher la matière lavée ; j'ai eu un diaphorétique minéral fort blanc, pesant une once & six dragmes : il en est donc sorti par les lotions deux onces & deux dragmes de sel ; ce diaphorétique a les mêmes qualités que les précédents.

J'ai pesé l'un contre l'autre tous les différents Antimoines diaphorétiques en volumes égaux ; j'ai trouvé qu'ils pesaient tous également : le safran des métaux a été plus pesant d'une quatrième partie & demie. [616]

*Des dissolutions de l'Antimoine diaphorétique.*

J'ai mis en digestion & en dissolution chaudement, différentes portions d'Antimoine diaphorétique ; une avec de l'esprit de nitre : il s'y est fait, d'abord un peu d'ébullition avec chaleur qui : a atténué la matière ; mais il n'a paru guère de changement : une autre avec de l'esprit de vitriol, il ne s'y est fait d'abord aucune ébullition ni chaleur apparente ; mais par la digestion la matière a été un peu pénétrée, car elle a blanchi ; une autre avec de l'esprit de sel, je n'y ai rien aperçu ; une autre avec de l'eau régale ; il s'y est fait un peu de dissolution ; une autre avec de l'esprit d'alun il s'est fait une légère pénétration ; une autre avec de l'huile de tartre, tirée par défaillance : il ne s'y est rien fait ; une autre avec de l'esprit volatil de sel armoniac : il ne s'y est rien fait. [617]

*Fleurs d'Antimoine diaphorétique.*

J'ai essayé de tirer des fleurs rouges du diaphorétique minéral, comme j'en ai tiré du foie d'Antimoine.

J'ai pulvérisé & gelé exactement ensemble quatre onces d'Antimoine diaphorétique & deux onces de fleurs de sel armoniac ; j'ai mis le mélange dans une cucurbite de terre : j'y ai adapté un chapiteau & un récipient ; j'ai luté exactement les jointures, & j'ai donné par degrés un fort grand feu sous la matière, pendant plusieurs heures, jusqu'à faire rougir la cucurbite. Après que les vaisseaux ont été refroidis, j'ai trouvé dans le récipient environ deux dragmes d'une liqueur qui approchait en odeur & en goût de l'esprit volatil de sel armoniac, & au chapiteau des fleurs rougeâtre ; je les ai mise tremper dans de l'eau chaude, & je les ai bien lavées pour en séparer les fleurs de sel armoniac qui en faisaient la plus grande partie, puis je les ai mise sécher : il ne m'en est resté que deux scrupules : elles sont jaunâtre ; j'en ai fait prendre douze grains à un homme, elles n'ont point excité de purgation [618] ni par haut ni par bas : je les crois diaphorétiques. La grande quantité de sel dont elles sont empreintes les fixe assez pour empêcher l'effet purgatif de l'Antimoine.

J'ai trouvé au fond de la cucurbite, une matière légère & blanche, plus friable que n'était le diaphorétique, minéral, avant que je l'eusse mêlé avec les fleurs de sel armoniac : elle pesait trois onces & sept dragmes : je l'ai bien lavée & je l'ai fait sécher il m'en est resté deux onces & deux dragmes : il faut que le sel armoniac ait en partie élevé & en partie dissipé une once & demie de l'Antimoine diaphorétique. Cette matière m'a paru toute semblable au diaphorétique minéral, excepté qu'elle est plus friable & plus légère.

*Teinture d'Antimoine diaphorétique.*

J'ai mêlé exactement ensemble deux onces de diaphorétique minéral & deux onces de sel de tartre ; j'ai mis le mélange en fusion par le feu dans un creuset : je l'y ai laissé environ demi heure, puis je l'ai mis refroidir ; j'ai eu une masse blanche, compacte, pesant trois [619] onces & une dragme : elle a donc diminué de sept dragmes : je l'ai pulvérisée & je l'ai mise dans un matras ; j'ai versé dessus de l'esprit de vin à la hauteur de quatre doigts ; j'ai bouché exactement le vaisseau, & je l'ai placé en digestion chaudement : il s'y est fait en deux, jours une teinture rouge

comme du vin & semblable aux teintures que j'ai tirées des autres préparations d'Antimoine : elle a aussi les mêmes vertus. On voit par cette opération qu'encore que l'Antimoine soit bien enveloppé dans le diaphorétique minéral, le sel de tartre le pénètre & le développe.

*Revivification du diaphorétique minéral en régule d'Antimoine.*

J'ai pulvérisé & mêlé ensemble deux onces d'Antimoine diaphorétique, une once & demie de tartre, & une once de salpêtre ; j'ai fait calciner le mélange & je l'ai mis en belle fusion, puis je l'ai versé dans un culot e fer graissé : j'ai trouvé au fond quand la matière a été refroidie une petite masse de beau régule d'Antimoine étoilé, pesant quatre scrupules, couverte de beaucoup de scories, de couleur blanche pâle, ou tirant [620] sur ale jaune. Ce régule quoi qu'il soit tiré du diaphorétique minéral est vomitif & tout semblable au régule ordinaire.

J'ai mis infuser chaudement les scories dans de l'esprit de vin : elles ont rendu une teinture rouge, je l'ai filtrée, elle est pareille à la précédente.

J'ai essayé de tirer encore du régule de ce qui est resté dans le matras, après j'en ai eu séparé la teinture ; je l'ai mis en fusion dans un creuset : j'y ai ajouté un peu de salpêtre, & je l'ai versé dans un culot de fer, mais je n'en ai point eu de régule.

FIN



INDEX

A

Antimoine cru, 70

Acide du soufre de l'Antimoine & du salpêtre, 75

Aigre chez les Fondeurs ce que c'est, 515

Alexiterium antimoniale, 429

Analyse des scories du régule d'Antimoine, 457

Analyse du beurre d'antimoine, tiré du régule martial, 268

Analyse du beurre d'antimoine, tiré du régule ordinaire, 258

Analyse du soufre doré d'Antimoine, 485

Anatron, ce que c'est, 60

Anthiétique de poterius, 538

Antimoine calciné en poudre grise cendrée, 366, 367, 368

Antimoine cru, 2

Antimoine cru pris intérieurement, ses effets, 4, & 5

Antimoine de Hongrie, 4

Antimoine diaphorétique, 45

Antimoine diaphorétique fait avec l'Antimoine calciné, 369

Antimoine diaphorétique jovial, 537

Antimoine diaphorétique lunaire, c'est la céruse d'Antimoine lunaire, 534

Antimoine diaphorétique martial, est attiré par l'aimant, 612

Antimoine diaphorétique, fait avec la poudre d'algaroth, 614

Antimoine diaphorétique, fait avec le foie d'Antimoine, 612

Antimoine diaphorétique, fait avec le régule martial, 610

Antimoine diaphorétique, fait avec le régule ordinaire, 606

Antimoine diaphorétique, fait avec le verre d'Antimoine, 613

Antimoine diaphorétique solaire, c'est la céruse d'Antimoine solaire, 531

Antimoine en général, 1

Antimoine minéral, 2

Antimoine rougeâtre, 4

Augmentation de poids des régules d'Antimoine par la calcination, 524, 525, 526

## B

Balle de régule d'Antimoine, 512

Baume de soufre stibial, 486

Beurre d'Antimoine appliqué extérieurement,

Beurre d'Antimoine & d'argent, 287

Beurre d'Antimoine & d'arsenic blanc, 298

Beurre d'Antimoine & de bismuth, 273

Beurre d'Antimoine & de cuivre, 284

Beurre d'Antimoine & d'étain, 273

Beurre d'Antimoine & d'orpiment, 296

Beurre d'Antimoine lunaire, 287, 190

Beurre d'Antimoine martial, 137 & 148

Beurre d'Antimoine, pris par la bouche, 174

Beurre d'Antimoine revivifié de la poudre d'algaroth, 190, 200

Beurre d'Antimoine, tiré de l'Antimoine cru, 157, 159, & suivants.

Beurre d'Antimoine, tiré du régule d'Antimoine commun, 236, 238, & suivants.

Beurre, tiré du magistère d'Antimoine, 311

Beurre, tiré d'un mélange de foie d'Antimoine & de sublimé corrosif, 304

Beurre, tiré d'un mélange d'Antimoine & de mercure précipité blanc, 329, & suivants

Beurre, tiré d'un mélange d'Antimoine & de mercure précipité vert, 342.

Beurre, tiré d'un mélange d'Antimoine & de sublimé doux, 321, 322

Beurre, tiré d'un mélange de fleurs blanches d'Antimoine & de sublimé corrosif, 313

Beurre, tiré d'un mélange de fleurs rouges d'Antimoine & de sublimé corrosif, 314

Beurre, tiré des fleurs blanches de régule d'Antimoine & de sublimé corrosif, 316

Beurre, tiré d'un mélange de régule d'Antimoine & de sublimé doux, 324

Beurre, tiré d'un mélange de régule d'Antimoine & de panacée mercurielle, 326

Beurre, tiré d'un mélange de soufre doré d'Antimoine & de sublimé corrosif, 309

Bézoard minéral, 125, 180, 193, 267

Bézoard minéral empreint de cuivre, 285

Bézoard minéral empreint de plomb, 283

Bézoard minéral fait avec le beurre, tiré du soufre doré d'Antimoine, 311

Bézoard minéral jovial, 276

Bézoard minéral lunaire, 289, 295

Bézoard minéral préparé avec le régule d'Antimoine martial, 268

Bézoard minéral tiré du beurre, fait avec l'Antimoine & le précipité blanc, 329, 330, 333

Bézoard minéral tiré du beurre, fait avec l'Antimoine & le sublimé doux, 321, 323

Bézoard minéral, tiré du régule d'Antimoine & de la panacée mercurielle, 328

Bière émétique, 571

## C

Calcination de l'Antimoine cru, pour en tirer la teinture, 445

Calcination de l'Antimoine, pour en tirer du régule & du soufre doré, 455

Calcination de l'Antimoine avec le fer, pour en tirer du régule martial, 491, 497, 499, 501

Calcination de l'Antimoine, pour en tirer du régule, 464, 468, 469

Calcination de l'Antimoine, pour le réduire en verre, 365

Calcination du bézoard minéral, 205

Calcination du foie d'Antimoine, 553

Calcination du verre d'Antimoine, 387

Calcinations de l'Antimoine, 365, 382

Calcinations diverses des régules d'Antimoine, 524, & suivants.

Centre de l'étoile du régule d'Antimoine, 504

Céruse d'Antimoine, 603

Céruse d'Antimoine, lunaire, 534

Céruse d'Antimoine solaire, 531

Châssis servant à contenir les moules de taire & de gobelet de régule d'Antimoine, 517

Chaux d'étain, 535

Cidre émétique, 575

Cinabre d'Antimoine, 158, 160, 162, 163, 164, 165, 208

Cinabre d'Antimoine & de bismuth, 279

Cinabre d'Antimoine martial, 249

Cinabre d'Antimoine revivifié après avoir été dissout & précipité, 227

Cinabre d'Antimoine rouge, 224

Cinabre d'arsenic blanc, 299

Cinabre de Vénus, 286

Cinabre d'orpiment ou arsenic jaune, 297

Cinabre, ciré d'un mélange d'Antimoine & d'aethiops mineralis, 345

Cinabre, tiré d'un mélange d'Antimoine & de cinabre commun, 346

Cinabre, tiré d'un mêler d'Antimoine & de sublimé doux, 520, 523

Cinabre, tiré d'un mélange d'Antimoine & de précipité blanc, 329, 330

Cinabre, tiré d'un mélange d'Antimoine & de précipité de couleur de rose, 344

Cinabre, tiré d'un mélange d'Antimoine & de précipité vert, 342

Cinabre, ciré d'un mélange d'Antimoine & de mercure précipité violet, 348

Cinabre, tiré d'un mélange d'Antimoine & de turbith minéral, 340

Cinabre, tiré d'un mélange de fleurs rouges d'Antimoine & de sublimé corrosif, 315

Cinabre, tiré d'un mélange de foie d'Antimoine & de sublimé corrosif, 305

Cinabre, tiré d'un mélange de soufre doré d'Antimoine & de sublimé corrosif, 310

Continuation des foies d'Antimoine, 591

Correction de la poudre d'algaroth, 395

Correction du foie d'Antimoine, 591

Crocus Antimonii regulatus, 399

Crocus metallorum, 559

Cristaux plumacées, 56

## D

Décoctions d'Antimoine, 9

De l'Antimoine en général, 1

De la poudre d'algaroth, 176

De l'étoile qui paraît sur les régules d'Antimoine, 504

Des dissolutions du verre d'Antimoine, 404

Des distillations de l'Antimoine, 69, 235

Des infusions & des dissolutions du safran des métaux, 561

Des lotions du foie d'Antimoine, 517

Dessein qu'on a eu en faisant des distillations de différents mélanges d'Antimoine & de sublimé corrosif, 305

Des sublimations de l'Antimoine cru, 31

Des teintures du verre d'Antimoine, 404

Destruction du verre d'Antimoine, 484

Des vertus des régules d'Antimoine, 512

Diaphorétique de Jupiter, 538

Diaphorétique martial, 611

Diaphorétique minéral, fait avec la poudre d'algaroth, 615

Diaphorétique minéral, fait avec le foie d'Antimoine, 613

Diaphorétique minéral, fait avec le régule ordinaire, 608

Diaphorétique minéral jovial, 537

Diaphorétique minéral lunaire, 535

Diaphorétique minéral Polaire, 532

- Différences de la teinture d'Antimoine, d'avec celles du sel de tartre, 448
- Différences du régule d'Antimoine calciné au Soleil, d'avec celui qui a été calciné au feu, 526
- Disposition de l'étoile qui parait sur le régule d'Antimoine, 504
- Disposition du dedans des pains du régule d'Antimoine, 505
- Disposition naturelle de l'Antimoine minéral, 507
- Dissolvants les meilleurs du verre d'Antimoine, 412
- Dissolution de l'Antimoine par des huiles, 27
- Dissolution de l'Antimoine par un sel en partie acide & en partie alkali, 25
- Dissolution des fleurs de régule d'Antimoine, 484
- Dissolution du verre d'Antimoine par de l'esprit caustique de vitriol, 406
- Dissolution du verre d'Antimoine par de l'esprit d'alun, 408
- Dissolution du verre d'Antimoine par de l'esprit de nitre, 411
- Dissolution du verre d'Antimoine par de l'esprit de vitriol philosophique, 406
- Dissolution du verre d'Antimoine par de l'esprit de sel, 409
- Dissolution du verre d'Antimoine par des eaux régales, 412
- Dissolution de l'Antimoine cru, 8
- Dissolutions de l'Antimoine diaphorétique, 616
- Dissolutions de l'Antimoine par des acides forts, 12
- Dissolutions de l'Antimoine par des alkali, 20
- Dissolutions du cinabre d'Antimoine, 215, 228
- Autres dissolutions du cinabre d'Antimoine & la revivification, 226
- Dissolutions du safran des métaux, 561

## TRAITE DE L'ANTIMOINE

---

Distillation de l'Antimoine avec plusieurs matières incisives, apéritives & antiscorbutiques, 120

Distillation de l'Antimoine calciné & pénétré par des esprits de sel & de vitriol, 132

Distillation de l'Antimoine calciné & pénétré par l'esprit de sel seul, 142

Distillation de l'Antimoine fermenté dans le moût, 91

Distillation de l'Antimoine mêlé avec de la graisse, 361

Distillation de l'Antimoine mêlé avec de la lie de vin vieux, 103

Distillation de l'Antimoine mêlé avec de l'huile d'olive, 355

Distillation de l'Antimoine mêlé avec de la térébenthine, 359

Distillation de l'Antimoine mêlé avec de l'urine, 353

Distillation de l'Antimoine mêlé avec du miel, 90

Distillation de l'Antimoine mêlé avec du sable, 71

Distillation de l'Antimoine mêlé avec du salpêtre, 73 & 77

Distillation de l'Antimoine mêlé avec du sublimé corrosif en parties égales, 159

Distillation de l'Antimoine mêlé avec du sucre, 85

Distillation de l'Antimoine mêlé avec du sucre & du sel armoniac, 89

Distillation de l'Antimoine, mêlé avec du tartre, 111

Distillation de l'Antimoine, mêlé avec du vitriol, du sel commun & du salpêtre, 81

Distillation de l'Antimoine pénétré par des esprits de sel & de vitriol, 125

Distillation de l'Antimoine minéral, mêlé avec le sublimé corrosif en parties égales, 156

Distillation de l'Antimoine seul, 69

Distillation de la matière qu'on emploie à faire le régule d'Antimoine, 117



Distillation de la poudre d'algaroth, 260, 262

Distillation de la teinture du verre d'Antimoine, 424

Distillation de plusieurs préparations d'Antimoine, mêlé avec le vinaigre, 107

Distillation du bézoard minéral, 203

Distillation du foie d'Antimoine fermenté avec du sapa, 97

Distillation du foie d'Antimoine dans du moût, 93

Distillation du foie d'Antimoine pénétré par des esprits de sel de vitriol, 139

Distillation d'une dissolution d'Antimoine, 78

Distillation d'une eau régale empreinte d'Antimoine, 81

Distillation d'une liqueur qui représente en qualité le beurre d'Antimoine, 125

Distillation d'un mélange d'Antimoine calciné sans addition & de sublimé corrosif, 300

Distillation d'un mélange d'Antimoine cru & de mercure précipité blanc, 328, 330

Distillation d'un mélange d'Antimoine cru & de mercure précipité violet, 347

Distillation d'un mélange d'Antimoine cru & de sublimé doux, 320, 322

Distillation d'un mélange d'Antimoine diaphorétique & de sublimé corrosif, 306

Distillation d'un mélange d'Antimoine & d'aethiops mineralis, 345

Distillation d'un mélange d'Antimoine & de chaux vive, 348

Distillation d'un mélange d'Antimoine & de cinabre commun, 346

Distillation d'un mélange d'Antimoine & de mercure précipité de couleur de rose, 343

Distillation d'un mélange d'Antimoine & de mercure précipité rouge 335

Distillation d'un mélange d'Antimoine & de précipité vert, 340

Distillation d'un mélange d'Antimoine de tartre & de salpêtre, 117

Distillation d'un mélange d'Antimoine & de turbith minéral, 339

Distillation d'un mélange d'Antimoine & de savon, 362

Distillation d'un mélange de bézoard minéral & de sublimé corrosif, 308

Distillation d'un mélange de cinabre d'Antimoine & de sublimé corrosif, 317

Distillation d'un mélange de cinq parties d'Antimoine & de huit parties de sublimé corrosif, 165

Distillation d'un mélange de cinq parties de régule d'Antimoine & de huit parties de sublimé corrosif, 240

Distillation d'un mélange de fleurs d'Antimoine blanches & émétiques, & de sublimé corrosif, 313

Distillation d'un mélange de fleurs de régule d'Antimoine & de sublimé corrosif, 316

Distillation d'un mélange de fleurs rouges d'Antimoine & de sublimé corrosif, 314

Distillation d'un mélange de foie d'Antimoine & de sublimé corrosif, 304

Distillation d'un mélange de magister d'Antimoine & de sublimé corrosif, 311

Distillation d'un mélange de deux parties d'Antimoine minéral, avec une partie de sublimé corrosif, 167

Distillation d'un mélange de régule d'Antimoine, de bismuth de sublimé corrosif, 277

Distillation d'un mélange de régule d'Antimoine, d'Argent & de sublimé corrosif, 287

Distillation d'un mélange de régule d'Antimoine & d'Argent, sans sublimé, 289

Distillation d'un mélange de régule d'Antimoine, de cuivre & de sublimé corrosif, 284

Distillation d'un mélange de régule d'Antimoine, de plomb & de sublimé corrosif, 280

Distillation d'un mélange de parties égales de régule d'Antimoine & de sublimé corrosif, 236

Distillation d'un mélange de sept parties d'Antimoine commun avec huit parties de sublimé corrosif, 162

Distillation d'un mélange d'une partie d'Antimoine & de deux parties de sublimé corrosif, 166

Distillation d'un mélange de trois parties d'Antimoine commun, & quatre parties de sublimé corrosif, 164

Distillation d'un mélange de trois parties d'Antimoine minéral & de quatre parties de sublimé corrosif, 163

Distillation d'un mélange de trois parties de régule d'Antimoine & de quatre parties de sublimé corrosif, 238

Distillation d'un mélange de trois parties de régule d'Antimoine & de huit parties de sublimé corrosif, 242

Distillation d'un mélange de régule d'Antimoine ordinaire avec de l'étain & du sublimé corrosif, 272

Distillation d'un mélange d'une partie de régule d'Antimoine & de deux parties de sublimé corrosif, 241

Distillation d'un mélange d'une partie de règle d'Antimoine commun & de trois parties de sublimé corrosif, 244

Distillation du mélange d'une partie de régule d'Antimoine & de quatre parties de sublimé corrosif, 246

Distillation d'un mélange d'une partie de régule d'Antimoine martial & de deux parties de sublimé corrosif, 248

Distillation d'un mélange de régule d'Antimoine, d'arsenic blanc & de sublimé corrosif, 298

Distillation d'un mélange de régule d'Antimoine, d'orpiment & de sublimé corrosif, 296

Distillation d'un mélange régule d'Antimoine & de mercure précipité blanc, 332

Distillation d'un mélange de régule d'Antimoine & de panacée mercurielle, 326

Distillation d'un mélange de régule d'Antimoine & de mercure précipité rouge, 336

Distillation d'un mélange de régule d'Antimoine & de sublimé doux, 324

Distillation d'un mélange de soufre doré d'Antimoine & de sublimé corrosif, 309

Distillation d'un mélange de verre d'Antimoine & de sublimé corrosif, 301

Distillation du régule d'Antimoine ordinaire, pénétré par de l'esprit de nitre, 144

Distillation du régule d'Antimoine martial, pénétré par des esprits de sel & de vitriol, 136

Distillation du régule d'Antimoine pénétré par du sel armoniac & de l'esprit de nitre, 147

Distillation du régule d'Antimoine pénétré par un mélange d'eau forte & d'esprit de sel, 146

Distillation du soufre doré d'Antimoine, 486

Distillation du soufre doré d'Antimoine, pénétré par de l'eau régales, 149

Distillation du soufre doré d'Antimoine, fermenté avec du moût, 94

Distillation du verre d'Antimoine, pénétré par des esprits de sel & de vitriol, 135

Du bézoard minéral, 180

Du foie d'Antimoine, 543

Du tartre émétique, 578

Du tartre sitibié, *ibidem*

E

Eau antiscorbutique, 120

Eau régale empreint d'Antimoine, 81

Esprit de nitre empreint de fleurs d'Antimoine, 44

Esprit de soufre d'Antimoine, 486

Esprit de soufre, tiré d'un mélange d'Antimoine & de salpêtre, 73 & 78

Esprit de vitriol philosophique, 128, 137, 177, 268

Essai de la préparation appelée rubis d'Antimoine de Basile Valentin, 399

Essai de vitrification d'un mélange d'Antimoine & d'alun, 400

Essai inutile de tirer de la teinture du régule d'Antimoine, par le vinaigre distillé, 520

Étain pulvérisé, 535

Etoile qui paraît sur le régule d'Antimoine, 504, 536

Examen des scories du foie d'Antimoine, 560

Examen du vin émétique, 564

Expériences, concernant la dissolution ou safran des métaux, 590

Expériences, faites sur la poudre d'algaroth, 190

Expériences, faites sur le bézoard minéral, 201

Explication de la formation de l'étoile qui paraît sur le régule d'Antimoine, 506

Extrait antimonial émétique, 96

Extrait antiscorbutique, 121

Extrait du vin émétique, 574

F

- Figure d'arbre paraissant quelquefois sur le régule d'Antimoine, 511
- Fleurs d'Antimoine calciné, 376, 380, 481
- Fleurs d'Antimoine, tirées sans addition, 32
- Fleurs d'Antimoine argentines, 480
- Fleurs d'Antimoine jaunes, 49, 54
- Fleurs d'Antimoine rouges, 52, 53
- Fleurs tirées de deux parties d'Antimoine & d'une partie de salpêtre, 38
- Fleurs tirées de parties égales d'Antimoine & de salpêtre, 41
- Fleurs tirées d'un mélange d'Antimoine & de sel marin, 46
- Fleurs tirées d'un mélange d'une partie d'Antimoine & de trois parties de salpêtre, 43
- Fleurs tirées d'un mélange d'Antimoine & d'alun calciné, 48
- Fleurs d'Antimoine diaphorétique, 617
- Fleurs d'Antimoine fixes, 603
- Fleurs tirées d'un mélange d'Antimoine & d'anatron, 60
- Fleurs tirées d'un mélange d'Antimoine & de sel armoniac fixe, 58
- Fleurs tirées d'un mélange d'Antimoine & de cendre gravelée, 62
- Fleurs tirées d'un mélange d'Antimoine & de chaux, 63
- Fleurs tirées d'un mélange d'Antimoine & de sel de tartre, 61
- Fleurs tirées du régule d'Antimoine commun, blanches, 474
- Fleurs tirées du régule d'Antimoine martial, blanches, 483
- Fleurs tirées du régule d'Antimoine, rouges, 521
- Fleurs tirées du foie d'Antimoine, rouges, 556
- Fleurs tirées du soufre doré d'Antimoine, blanches, 488

Fleurs tirées du soufre doré d'Antimoine grises, 483, 488

Fleurs tirées du soufre doré d'Antimoine, noirci, 487

Fleurs tirées du soufre doré d'Antimoine, rouges, 491

Fleurs tirées du verre d'Antimoine, blanches, 482

Fleurs tirées du verre d'Antimoine, rouges, 440

Formes qu'on donne au régule d'Antimoine pour s'en servir, 512

Foie d'Antimoine, 543 & suivantes

Foie d'Antimoine grossier & faible, 392

Foie d'Antimoine préférable aux autres, 551

Foie d'Antimoine préparé avec du salpêtre & du sel armoniac, 398

Foie d'Antimoine préparé avec moins d'Antimoine que de salpêtre, 592,  
593

Foie d'Antimoine vitrifié, 554

Foie ou rubine d'Antimoine, 596

## G

Gangue, 2, 381

Gobelet de régule d'Antimoine, 515, 518

Gobelet de régule d'Antimoine solaire, 530

## H

Huile caustique d'Antimoine, 117, 133

Huile caustique d'Antimoine martial, 137

Huile caustique tirée d'un mélange de cinabre d'Antimoine & de sublimé corrosif, 317

Huile corrosive tirée d'un mélange des fleurs blanches de régule d'Antimoine & au sublimé corrosif, 316

## TRAITE DE L'ANTIMOINE

---

Huile corrosive tirée d'un mélange des fleurs rouges d'Antimoine & du sublimé corrosif, 314

Huile glaciale d'Antimoine, 157, 158, & suivantes

Huile glaciale d'Antimoine martial, 248

Huile glaciale d'Antimoine & d'argent, 287

Huile glaciale d'Antimoine lunaire, 287, & 290

Huile glaciale d'Antimoine & d'arsenic blanc, 298

Huile glaciale d'Antimoine & d'orpiment, 296

Huile glaciale d'Antimoine, tirée de la poudre d'algaroth, 200

Huile glaciale d'Antimoine & de bismuth, 279

Huile glaciale d'Antimoine & de cuivre, 284

Huile glaciale d'Antimoine & d'étain, 273

Huile glaciale, tirée d'un mélange d'antimoine & de précipité blanc, 329, 330, 332

Huile glaciale, tirée de l'Antimoine & du précipité vert, 342

Huile glaciale, tirée d'un mélange des fleurs blanches émétiques de l'Antimoine, 313

Huile glaciale, tirée des fleurs blanches de régule d'Antimoine, 316

Huile glaciale, tirée d'un mélange de régule d'Antimoine & de panacée mercurielle, 325

Huile glaciale, tirée d'un mélange d'Antimoine & de sublimé doux, 321, 322

Huile glaciale, tirée d'un mélange de magister d'Antimoine & de sublimé corrosif, 311

Huile glaciale, tirée d'un mélange de soufre doré d'Antimoine & de sublimé corrosif, 309

Huile glaciale, tirée d'un mélange de régule d'Antimoine & de sublimé doux, 324



Huile glaciale, tirée du régule d'Antimoine, 236, & suivantes.

Huile tirée d'un mélange d'Antimoine & de sucre, 86

Huile tirée d'un mélange d'Antimoine, de sucre & de sel armoniac, 89

Huile tirée d'un mélange d'Antimoine & de graisse de porc, 361

Huile tirée d'un mélange d'Antimoine & de savon, 363

Huile tirée d'un mélange d'Antimoine & d'huile d'olive, 357

Huile tirée d'un mélange d'Antimoine & de miel, 91

## I

Infusion du verre d'Antimoine dans de l'eau commune, 404

Infusion du verre d'Antimoine dans de l'esprit de vin & dans de l'eau de vie, 415

Infusion du verre d'Antimoine dans des eaux ophtalmiques, 405

Infusion du verre d'Antimoine dans du vinaigre, 415

Infusion du verre d'Antimoine dans du vin blanc, 413

Infusions de l'Antimoine dans diverses liqueurs, 11

Infusions du safran des métaux, 551 & suivantes.

## L

Lait de soufre tiré du cinabre d'Antimoine, 221

Lion rouge, 2

Liqueur aigrette, tirée de l'Antimoine cru, 72

Liqueur antimoniale blanche, 143

Liqueur antimoniale fumante, 273

Liqueur caustique d'Antimoine, 127, 133

Liqueur caustique, tirée du régule d'Antimoine martial & du sublimé corrosif, 137

Liqueur de Pellegrin, 176

Liqueur fumante, 273

Liqueur glaciale d'Antimoine cru, 159

Liqueur ou huile glaciale de régule d'Antimoine, 236

Liqueur rouge, tirée par distillation d'un mélange d'Antimoine & de sucer, 86

Liqueurs acides émétiques, 575

Lotions du foie d'Antimoine, 557

Loup, 2

## M

Magistère d'Antimoine, 14, 134, 143

Magistère de soufre, tiré du cinabre d'Antimoine, 591

Magistère, tiré du foie d'Antimoine, 591

Magistère de verre d'Antimoine, 410, 412

Magnesia opalina, 597

Manière aisée de faire du tartre émétique, 582

Manière de vitrifier l'Antimoine en peu de temps, 384

Manière ordinaire de préparer le tartre émétique, 578

Marques de la bonté & de la pureté du régule d'Antimoine, 474

Matière aigre en terme de Fondeur, ce que c'est, 515

Matière sulfureuse de l'Antimoine, 114

Mercure de vie, 179

Mercure revivifié du sublimé corrosif, 237, & suivantes.

Méthode pour tirer des fleurs blanches, en préparant le verre d'Antimoine, 379

Moule à gobelet de régule d'Antimoine, 515 & 517

Moule d'étoile imprimé dans les scories du régule d'Antimoine, 508

Moules au sable de tasse & de gobelet de régule d'Antimoine, 517

Moût émétique, 571

## N

Neige d'Antimoine, 480

## O

Opération faite sur le beurre d'Antimoine, d'où il a résulté une poudre d'algaroth corrigée, 186

Opération faite sur le beurre d'Antimoine par laquelle on a eu un tartre émétique dissoluble & une panacée antimoniée vomitive, 188

## P

Pains de régule d'Antimoine & leur disposition, 505

Panacée antimoniée vomitive, 188

Panacée universelle, 189

Pilules perpétuelles, 512

Plante d'argent, 288

Plomb des Philosophes, 2

Plomb sacré, *ibidem*

Poiré émétique, 571

Poudre blanche d'Antimoine, 604

Poudre d'algaroth, 128, 177, 258

Poudre d'algaroth corrigée, 186, 196

Poudre d'algaroth empreinte de cuivre, 285

Poudre d'algaroth empreinte de plomb, 283

Poudre d'algaroth joviale, 273

Poudre d'algaroth lunaire, 289, 294

Poudre d'algaroth martiale, 268

Poudre d'algaroth préparée dans du vinaigre distal, 271

Poudre d'algaroth réduite en régule d'Antimoine, 198

Poudre d'algaroth revivifiée en beurre d'Antimoine, 190, 199

Poudre d'algaroth, tirée de l'Antimoine distillé avec le sublimé doux, 321, 323, 325

Poudre d'algaroth, tirée des fleurs blanches d'Antimoine, 314

Poudre d'algaroth, tirée des fleurs rouges d'Antimoine, 315

Poudre d'algaroth, tirée du beurre d'Antimoine & de précipité blanc, 329, 331, 333

Poudre d'algaroth tirée du cinabre d'Antimoine, 318

Poudre d'algaroth, tirée du régule d'Antimoine & de la panacée mercurielle, 328

Poudre d'algaroth, tirée du soufre doré d'Antimoine, 310

Poudre émétique, 179

Précipitation du cinabre d'antimoine, 225

Précipitation du beurre d'Antimoine dans du vinaigre distillé, 270

Précipité blanc d'Antimoine, 128, 134, 143

Précipité blanc de foie d'Antimoine, 140

Précipité blanc de verre d'Antimoine, 407, 410

Précipité d'Antimoine martial, 137

Précipités d'Antimoine, 234

Précipités de cinabre d'Antimoine, 217, 227

Préparation du vin émétique, 563, & suivantes

Protée, 2

Pureté du régule d'Antimoine en quoi elle consiste, 474

Purification de l'Antimoine minéral, 3

## Q

Qualité émétique de l'Antimoine, d'où elle procède, 2

## R

Racine des métaux, 2

Rayons de l'étoile qui paraît sur le régule d'Antimoine, 504

Récapitulation des qualités différentes du beurre & du cinabre d'Antimoine, qui ont été tirés des mélanges différemment proportionnés de l'Antimoine & du sublimé corrosif, 169

Rectification du cinabre d'Antimoine, 211

Réduction de la poudre d'algaroth en régule d'Antimoine, 198, & 266

Réduction de la poudre d'algaroth martiale en régule, 270

Réduction du cinabre d'Antimoine en mercure coulant, 231

Réduction du foie d'Antimoine en régule, 154

Réflexions sur des distillations d'Antimoine, 153

Réflexions sur les distillations des beurres d'Antimoine, 253

Réflexions sur les fleurs d'Antimoine, 65

Régule d'Antimoine, 456, 463, & suivantes.

Régule d'Antimoine & de bismuth, 139

Régule d'Antimoine & de cuivre, 540

Régule d'Antimoine & de plomb, 542

Régule d'Antimoine & de Vénus, 343

Régule d'Antimoine formé en bales ou pilules, 512

- Régule d'Antimoine formé en tasses & en gobelets, 515
- Régule d'Antimoine jovial, 535, 537
- Régule d'Antimoine lunaire, 533
- Régule d'Antimoine martial, 492, & suivantes
- Régule d'Antimoine solaire, 529
- Régule tiré des fleurs blanches émétiques de l'Antimoine, 314
- Régule tiré des fleurs rouges d'Antimoine, 315
- Régule tiré du diaphorétique minéral, 619
- Régule tiré du foie d'Antimoine, 102, 305, 555
- Régules d'Antimoine augmentés par la simple calcination, 524
- Régules d'Antimoine calcinés, *ibidem*
- Régule d'Antimoine vitrifiés, 527, 528, 529
- Remède pour les chevaux, 43
- Revivification de la poudre d'algaroth en beurre d'Antimoine, 199
- Revivification du cinabre d'Antimoine après avoir été dissout & précipité, 226
- Revivification du diaphorétique minéral en régule d'Antimoine, 619
- Rubine d'Antimoine, 596, 597

S

- Safran des métaux, 559
- Safran des métaux grossier, 42, 43
- Scories de foie d'Antimoine, 544, 545
- Scories de régule d'Antimoine, 465, 470
- Sel antiscorbutique, 123
- Sel fixe alkali, tiré du foie d'Antimoine, 558

Sel polychreste stibial, 40, & 604

Soufre d'Antimoine, 22, 454

Soufre d'Antimoine & de cuivre, 541

Soufre d'Antimoine Jovial, 536

Soufre doré d'Antimoine, 14, 115, 131, 353, 458, 472

Soucie doré d'Antimoine martial, 496

Soufre doré, tiré des scories du foie d'Antimoine, 561

Soufre doré, tiré de l'Antimoine & du savon, 364

Soufre doré, tiré du foie d'Antimoine, 101, & 102

Soufre grossier d'Antimoine, ce que c'est, 265

Soufre jaune, tiré des scories de la rubine d'Antimoine, 597

Soufre rouge d'Antimoine, 100

Soufre rouge, tiré du foie d'Antimoine, 556

Soufre tiré de la poudre d'algaroth, 199

Soufre tiré du cinabre d'Antimoine, 220, 228, 234

Stibium, 2

Stomachique de Poterius, 532

Sublimation des fleurs blanches de régule d'Antimoine, 474

Sublimations de l'Antimoine cru, 31

Sublimation du cinabre d'Antimoine, 158, 211, & suivantes

Sucs acides émétiques, 575

Sucs acides rendus émétiques par le verre d'Antimoine, 415

Suite des distillations de l'Antimoine, 235

Sirop émétique, 416, & 575

T

Tartre émétique, [578](#), [582](#), [585](#)

Tartre émétique faible, [106](#), [187](#), [189](#)

Tartre émétique rougeâtre, [584](#)

Tartre Stibié, [578](#)

Tartre de régule d'Antimoine, [515](#), & [518](#)

Tasses de régule d'Antimoine solaire, [530](#)

Teinture d'Antimoine, [446](#), [455](#)

Teinture d'Antimoine diaphorétique, [620](#)

Teinture d'Antimoine épaissie, [449](#)

Teinture d'Antimoine, tirée des scories du régule, [466](#)

Teinture de bézoard minéral, [203](#)

Teinture de foie d'Antimoine, [555](#)

Teinture de poutre d'algaroth, [196](#)

Teinture de vert d'Antimoine, tirée par le vinaigre distillé, [417](#), [433](#), [424](#)

Teinture de verre d'Antimoine en pâte sèche, [426](#), [430](#)

Teinture de verre d'Antimoine, tirée par l'esprit de Vénus, [430](#), & suivantes

Teinture de verre d'Antimoine verte, [429](#)

Teinture rouge épaisse du verre d'Antimoine, [429](#)

Teinture sèche du verre d'Antimoine, [441](#)

Terre d'Antimoine, [381](#)

V

vases de régule d'Antimoine, [515](#), [518](#)

Verjus émétique, [575](#)



Verre d'Antimoine, [372](#), [377](#)

Verre d'Antimoine citrin, [389](#)

Verre d'Antimoine corrigé, [388](#)

Verre d'Antimoine & d'arsenic blanc, [398](#)

Verre d'Antimoine & de cuivre, [396](#)

Verre d'Antimoine & d'orpiment, [398](#)

Verre d'Antimoine & de Saturne, [396](#)

Verre d'Antimoine fait avec 'addition de sel armoniac, [400](#)

Verre d'Antimoine fait avec addition de sel de tartre, [401](#)

Verre d'Antimoine fait avec addition de sel gemme, [402](#)

Verre d'Antimoine fait avec addition de sel marin, [408](#)

Verre d'Antimoine fait avec la poudre d'algaroth, [195](#)

Verre d'Antimoine grossier, [386](#)

Verre d'Antimoine jovial, [395](#)

Verre d'Antimoine lunaire, [393](#)

Verre d'Antimoine martial, [394](#)

verre d'Antimoine où l'on a ajoute du borax, [399](#)

Verre d'Antimoine solaire, [392](#)

Verre de foie d'Antimoine, [554](#)

Verre de régule d'Antimoine fait avec addition de borax, [529](#)

Verre du régule d'Antimoine martial, [528](#)

Verre de régule d'Antimoine ordinaire, [527](#)

Vinaigre émétique, [575](#)

Vinaigre rendu émétique par le verre d'Antimoine, [415](#)

Vinaigres émétiques, [108](#)

Vin émétique distillé, [573](#)

Vin émétique, fait avec la balle de régule d'Antimoine, [514](#)

Vin émétique, fait avec e foie d'Antimoine, [564](#)

Vin émétique, fait avec le safran des métaux, [563](#)

Vin émétique, fait avec le verre d'Antimoine, [413](#)

Vin émétique, fait dans des vases de régule d'Antimoine, [519](#)

Vin émétique faible, [11](#), [92](#)

Vin émétique fort, [36](#)

Vin émétique préparé avec le moût, [93](#), [570](#)

Vin émétique préparé sur-le-champ, [566](#)

Vins de liqueurs émétiques, [570](#)

Vitrification de la poudre d'algaroth, [194](#)

Vitrification de l'Antimoine calciné, [370](#), [384](#)

Vitrification du foie d'Antimoine, [554](#)

Fin de l'index

PRIVILEGE DU ROI LOUIS PAR LA GRACE DE DIEU ROI DE  
FRANCE ET DE NAVARRE :

A nos amés & féaux Conseillers les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillis, Sénéchaux, leurs Lieutenants Civils, & autres nos Justiciers qu'il appartiendra : Salut. Notre Académie Royale des Sciences Nous a plus lui donner par un Règlement nouveau de nouvelles marques de nôtre affection, Elle s'est appliquée avec plus de soin à cultiver les Sciences qui sont l'objet de ses exercices ; en sorte qu'outre les Ouvrages qu'Elle a déjà donné au public, Elle était en état d'en produire encore d'autres, s'il Nous plaisait lui accorder de nouvelles Lettres de Privilège, attendu que celles que Nous lui avons accordées en date du 6. Avril 1699. n'ayant point de temps limité, ont été déclarées nulles par un Arrêt de nôtre Conseil d'Etat du 13. du mois. d'Août, dernier. Et désirant donner à ladite Académie un corps, & en particulier à chacun de ceux qui la composent, toutes les facilités & les moyens qui peuvent contribuer à rendre leurs travaux utiles au public ; Nous avons permis & permettons par ces Présentes a ladite Académie, de faire imprimer, vendre & débiter dans tous les lieux de nôtre obéissance, par tel Imprimeur qu'Elle voudra choisir, en telle forme, marge, caractère, & autant de fois que bon lui semblera : *Toutes les Recherches ou Observations journalières, & Relations annuelles de tout et qui a aura été fait dans les Assemblées de l'Académie Royale des Sciences ;* comme aussi *les Ouvrages, Mémoires ou Traités de chacun des particuliers qui la composent,* & généralement tout ce que ladite Académie voudra faire paraître sous son nom, lorsque après avoir examiné & approuvé lesdits ouvrages aux termes de l'Article XXX dudit Règlement, elle les jugera dignes d'être imprimés : & ce pendant le temps de dix années consécutives, à compter du jour de la date desdites Présentes. Faisons très expresses défenses à tous imprimeurs, Libraires, & à toutes sortes de personnes de quelque qualité & condition que ce soit, d'imprimer, faire ; imprimer en tout ni en partie, aucun des Ouvrages imprimés par l'Imprimeur de ladite Académie ; comme aussi d'en introduire, vendre & débiter d'impression étrangère dans nôtre Royaume sans le contentement par écrit de ladite Académie ou de ses ayans cause, à peine contre chacun des contrevenants de confiscation des Exemplaires contrefaits au profit de son dit imprimeur, de trois mille livres d'amende,

dont un tiers à l'Hôtel Dieu de Paris, un tiers audit Imprimeur, & l'autre tiers au Dénonciateur, & de sons dépens, dommages d'intérêts à condition que ces présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Imprimeurs Libraires de Paris, & ce dans trois mois de ce jour : Que l'impression de chacun desdits Ouvrages sera faite dans nôtre Royaume & non ailleurs, & ce en bon papier & en beaux caractères, conformément aux Règlements de la Librairie ; & qu'avant que de les exposer en vente il en sera mis de chacun deux Exemplaires dans nôtre Bibliothèque publique, un dans celle de nôtre Château du Louvre, & un dans celle de nôtre très cher & féal Chevalier Chancelier de France le sieur Phélyppeaux Comte de Pontchartrain Commandeur de nos Ordres, le tout à peine de nullité des Présentes, du contenu desquelles Vous mandons & enjoignons de faire jouir ladite Académie ou ses ayant cause pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons que la copie desdites Présentes qui sera imprimée au commencement ou à la fin desdits Ouvrages soit tenue pour dûment signifiée, & qu'aux copies collationnées par l'un de nos aimés & féaux Conseillers & Secrétaires seront soit ajoutée comme à l'original : Commandons au premier nôtre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution de celles tous Actes requis & nécessaires sans autre permission & nonobstant Clameur de Haro, Chartre Normande & Lettres à ce contraires : Car tel est nôtre plaisir. DONNE' à Versailles le neuvième jour de Février, l'an de grâce mil sept cent quatre, & de nôtre Règne le soixante & unième. Par le Roi en son Conseil, LE COMTE

L'Académie Royale des Sciences par délibération du 13 Février 1704 a cédé le present Privilège à JEAN BOUDOT son Libraire, pour en jouir conformément au Traité fait par l'Académie avec ledit Boudot le 13 Juillet 1699. En foi de quoi j'ai signé, à Paris ce 15 Février 1704.

FONTENELLE, *Secrétaire de l'Académie Royale des Sciences.*

*Registré sur le Livre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, Numéros CVI page 136, conformément aux Règlements, & notamment à l'Arrêt du Conseil du 13 Août dernier. A Paris ce 13 Février 1704.*

P. EMERY, Syndic.